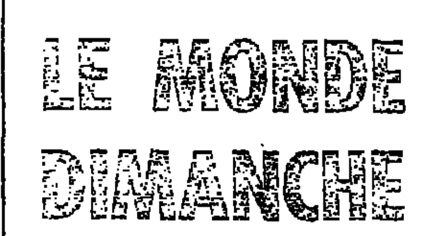
TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 891 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 3 - LUNDI 4 FÉVRIER 1980



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 600 L ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Loi du talion au Pays basque espagnol

Profondément choqués par les tragiques événements du Guatemala — leur ambassade prise d'assaut par les « forces de l'ordre » locales et incendiée. — les Espagnols ont appris avec inquiétude le même jour qu'un nouveau degré avait été franchi dans l'escalade de la violence au Pays basque. Un convoi militaire qui se rendait sur un polygone de tir près de Bilbao est tombé dans une véritable embuscade le vendredi 1er février. *Bilan : sept* morts. Six gardes civils hachés de balles et un militant de l'ETA, tué par sa propre grenade.

C'est l'attentat le plus meurtrier *commis contre la police* au Pays basque espagnol depuis la mort de Franco, en 1975. Et les provinces septentrionales de l'Espagne ont vu tomber depuis *le début de cette année* dix-neuf victimes du terrorisme et du contre-terrorisme. A lui seul, ce bilan justifierait que l'on parle déjà de « guerre du Nord » à propos *des actions* armées de l'ETA, d'autant plus qu'elles provoquent des ripostes de plus en plus fréquentes et brutales de commandos d'extrême droite, dont il est possible *qu'ils bénéficient* de certaines complaisances. L'extrême droite, responsable, le 20 janvier, d'un attentat à la bombe dans un café de Bilbao qui a fait *quatre morts*, a affirmé qu'elle exécuterait dorénavant quatre séparatistes basques pour chaque policier abattu.

Cette escalade inquiétante a *incité le Parti nationaliste* basque (P.N.V.) à rompre le boycottage institutionnel qu'il avait décidé il y a deux semaines pour faire aboutir ses revendications auprès de Madrid, à un peu plus d'un mois des élections du Parlement régional. C'est le 9 mars que doit avoir lieu cette consultation, approuvée par le référendum d'octobre dernier, mais dénoncée par les ultras de l'aile militaire de l'ETA.

Le P.N.V. a participé vendredi à une réunion du gouvernement autonome de la région, un organisme qu'il avait également décidé de mettre en sommeil en même temps qu'il retirait ses parlementaires des Cortès de Madrid. Significativement, Euskadiko Ezkerra, lié à la branche politico-militaire de l'ETA, a dénoncé de son côté l'attentat de vendredi, estimant qu'il va aggraver le « climat de tension et de confusion » au Pays basque. Il reste qu'une poignée de militants fanatiques, résolus et sourds à toute concession, peut aisément menacer en même temps la jeune démocratie espagnole.

Le gouvernement de M. Suarez, qui hésite à proclamer un état d'urgence de fâcheuse mémoire, a décidé d'envoyer au Pays basque des commandos spécialisés dans la lutte antiterroriste, et il a confié au général Saenz de Santamaria la coordination de toute l'action policière dans la région. *C'est une réaction logique* mais insuffisante.

L'Espagne moderne de 1980 n'a guère de rapport avec celle de 1934 ou de 1936, réellement coupée *en deux* camps. La violence est le fait de minorités, à l'extrême gauche nationaliste et à l'extrême droite néo-franquiste. L'Espagne démocratique n'a pas davantage le monopole du terrorisme aveugle en Europe. Mais la question qui revient avec insistance en Espagne est tragiquement simple, alors que les rumeurs sur des tentatives de soulèvement militaire se multiplient ces derniers mois : combien de temps encore l'armée tolérera-t-elle les assassinats de policiers et de militaires *par* des hommes qui préconisent le démembrement de l'Etat espagnol ?

(Lire nos informations page 16.)

Le secret administratif

DES USAGERS OBTIENNENT GAIN DE CAUSE CONTRE LES P.T.T.

Lire page 7 l'article de BERTRAND LE GENDRE

La crise internationale

- **Paris et Bonn tentent d'harmoniser leurs politiques**
- **L'U.R.S.S. se défend de vouloir accéder aux « mers chaudes »**

Une série de consultations diplomatiques se sont engagées samedi 2 février, qui devraient permettre aux Européens, et particulièrement au gouvernement français, de préciser leur politique dans la crise internationale — une politique qui apparait jusqu'ici partagée entre la fermeté et la crainte de compromettre irrémédiablement la détente. Une déclaration franco-allemande sur la situation internationale est envisagée pour lever toute équivoque.

Un traité d'alliance ou de défense serait envisagé entre les Etats-Unis et le Pakistan, où M. Brzezinski est arrivé vendredi. Le conseiller de M. Carter a déclaré que les Etats-Unis « sont conscients » des « changements » *intervenus dans cette région et* en tiennent compte. A Moscou, d'autre part, la « Pravda » *a démenti samedi que* l'intervention soviétique en Afghanistan annonce un mouvement « vers les mers chaudes ».

A Francfort, les représentants des comités olympiques des dix pays d'Europe occidentale (*Belgique, Allemagne fédérale*, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Luxembourg et Suissse) se sont prononcés vendredi pour la participation aux Jeux olympiques. De passage à Paris, M. Smirnov, *vice-président du comité d'organisation* des Jeux de Moscou et vice-président du C.I.O., a estimé au cours d'une conférence de presse qu'il était « impensable » que les Jeux aient lieu sans la participation des athlètes américains, soviétiques ou français, sans vouloir préciser davantage ce qu'il voulait dire.

Le ministre des affaires étrangères et Mme François-Poncet passent le week-end avec lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, et lady Carrington au château de la Celle-Saint-Cloud. Dimanche en fin d'après-midi, lundi et mardi se tiendra à l'Elysée le trente-cinquième sommet franco-allemand, un sommet exceptionnel par sa durée, puisqu'il s'étend sur trois journées au lieu de deux habituelles, par son ampleur, puisque onze ministres viennent à Paris avec le chancelier Schmidt, et en raison de la participation, pour la première fois depuis de nombreuses années, des ministres de la défense. Mardi enfin, les ministres des affaires étrangères des Neuf se réunissent à Bruxelles pour la première fois depuis les événements de Kaboul.

Les entretiens franco-britanniques auront un *caractère privé* et feront l'objet de peu d'informations. Ce n'est cependant pas un secret que Paris compte beaucoup sur lord Carrington pour freiner l'impulsivité de Mme Thatcher, qui s'est manifestée récemment avec éclat tant dans les affaires communautaires que dans les affaires internationales.

Des affaires communautaires, *il sera d'ailleurs sans doute* peu question. L'adjoint de lord Carrington, Sir Ian Gilmour, vient de terminer par Paris une tournée des capitales européennes, et Mme Thatcher semble avoir renoncé à obtenir satisfaction sur ses revendications budgétaires ce mois-ci, comme elle l'exigeait. On parle *maintenant à Londres* de 1981. Les récentes hausses du prix du pétrole fournissent d'ailleurs à la Grande-Bretagne largement de quoi régler sa contribution au budget communautaire.

Dans les affaires internationales, et en particulier la crise afghane, les Britanniques se sont totalement alignés sur les Américains, quand ils ne vont pas au-delà. Lord Carrington a fait, au lendemain du coup de Kaboul, un voyage au Proche-Orient et à New-Delhi d'où François-Poncet vient de rentrer. La situation en Asie et les relations Est-Ouest après les événements d'Afghanistan seront donc au centre des échanges de vues et d'informations. La façon dont lord Carrington s'est sorti du guêpier *rhodésien* a *suscité* beaucoup d'admiration au Quai d'Orsay, et l'on espère à Paris qu'il pourra désormais se consacrer avec le même succès aux autres problèmes internationaux.

M. Schmidt aura trois tête-à-tête avec M. Giscard d'Estaing, dimanche et lundi après-midi et mardi matin ainsi qu'un entretien lundi avec M. Barre. Les *ministres des affaires étrangères* prendront part aux entretiens de dimanche et de mardi et auront également des conversations séparées.

Paris et Bonn font une analyse quasi identique des événements d'Afghanistan et de leurs répercussions sur les rapports Est-*Ouest. Doivent-ils et peuvent-ils* l'exprimer plus nettement qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici ?

Tous deux condamnent sans appel l'intervention soviétique en *Afghanistan ; ils se félicitent* du réveil américain encore qu'ils le jugent tardif et brutal. Aussi jugent-ils que les Européens ne peuvent remettre aveuglément leur sort entre les mains des *Etats-Unis* qui, en quelques heures, prennent des virages politiques à 180 degrés et passent de l'indifférence à l'activisme. L'Europe doit donc avoir sa politique propre. Cette volonté de juger et d'agir par soi-même n'est nullement une marque de faiblesse. En Afrique (comme l'a rappelé le président Giscard d'Estaing dans son discours de vendredi), en un temps et en des lieux où les Etats-Unis ne réagissaient pas, la France est intervenue seule et encore aujourd'hui elle a immédiatement aidé la Tunisie. Sous prétexte d'une recrudescence de *la tension* Est-Ouest, l'*Occident* ne doit donc pas réformer un bloc monolithique à l'exemple de ce que l'on reproche à l'Europe de l'Est. Quelles que soient les difficultés, les Européens doivent tout *faire pour éviter le retour* à une confrontation de blocs antagonistes.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 4.)

La mort de M. Fontanet

Les policiers n'écartent pas l'hypothèse d'un crime fortuit

M. Joseph Fontanet, ancien ministre du général de Gaulle et de Georges Pompidou, grièvement blessé vendredi 1er février lors d'un attentat devant son domicile parisien, est mort samedi matin, à 6 h. 30, à l'hôpital Laennec. Agé de cinquante-neuf ans, M. Fontanet avait subi vendredi une longue intervention chirurgicale.

M. Raymond Barre s'est déclaré « profondément ému » de la mort de M. Fontanet. Mme Simone Veil s'est rendue, samedi matin, à l'hôpital Laennec.

L'enquête, en l'absence de témoins, semble être très difficile. Toutefois, la police paraît, ce samedi, considérer comme la plus sérieuse l'hypothèse du crime fortuit d'un malfaiteur, ou même d'un automobiliste irascible.

Les policiers ne prennent, en effet, guère au sérieux les revendications successives de l'attentat. Par six appels téléphoniques anonymes à l'Agence France-Presse des individus se réclamant de groupuscules ont successivement déclaré être les auteurs du meurtre. Même l'appel émanant des « *Brigades autonomes révolutionnaires* », qui, bien que tardif, *a été le premier*, est considéré par les enquêteurs comme « farfelu », malgré les détails qu'il contient.

Un nouveau communiqué des « B.A.R. » affirmant, samedi matin, que celles-ci voulaient enlever M. Fontanet et non le tuer n'est pas pris plus au sérieux, rien ne permettant d'authentifier cette « revendication ».

Qui a tué M. Joseph Fontanet ? Un commando chargé d'une mission précise ? Des autonomes ? Un simple malfaiteur ? L'enquête de police, confiée à la brigade criminelle, n'avait encore fourni, ce samedi 3 février, en fin de matinée, aucune piste sérieuse. L'absence de témoignages, l'impossibilité, pour les enquêteurs, de s'entretenir avec la victime, en raison de l'état de celle-ci, l'aspect « fantaisiste » des revendications de l'attentat, rendent très nombreux les mobiles d'un tel meurtre.

Cependant, après avoir examiné, sans pouvoir la vérifier, l'hypothèse d'un crime commis par un groupe autonome, les policiers tentent de savoir s'il est possible que M. Fontanet ait été tué par un automobiliste irascible. Ils ont, en effet, établi avec certitude que l'ancien ministre n'avait pas déchargé seul le matériel qu'il avait utilisé pour sa conférence à Viarmes (Val-d'Oise), le soir même, mais qu'il avait été aidé par l'un de ses collaborateurs, M. André Delasnerie. Celui-ci, entendu vendredi, en fin d'après-midi, a expliqué aux policiers que les deux hommes avaient fait un premier arrêt, devant le domicile de M. Fontanet, au 36, boulevard Emile-Augier (16e arrond.). Puis, l'ancien ministre avait raccompagné son collaborateur au domicile de celui-ci, rue Violet, dans le 15e arrondissement, avant de regagner son appartement. C'est lors de ce second arrêt que M. Fontanet a été visé.

Il n'est donc plus certain que M. Fontanet ait été attendu à proximité de son domicile. Il a pu être le témoin d'une scène quelconque durant son trajet de retour.

Les policiers sollicitent, d'ailleurs, depuis ce samedi matin, tous les témoignages susceptibles de fournir des informations sur un éventuel incident avec un automobiliste, entre 0 heure et 0 h. 15, dont M. Fontanet, qui conduisait une Renault 5 bleu foncé, aurait pu être victime.

Cette hypothèse semble retenir *davantage l'attention des enquêteurs.* A preuve : au moment même où ils tentaient de vérifier cette piste, vendredi, les policiers apprenaient qu'une équipe de malfaiteurs, en voi*ture, venait de tirer, apparemment* sans raison, sur un automobiliste qui s'engageait dans l'avenue de la Grande-Armée.

M. Joseph Fontanet aurait pu dans ce cas, avoir été pris à parti, suivi et visé par le porteur d'un pistolet de calibre 11,43. Ce scénario expliquerait, en outre, le fait qu'on n'ait tiré qu'une seule balle : s'il *s'était agi de tireurs professionnels,* ils se seraient assurés de la mort de leur victime et l'auraient sans doute achevée.

(Lire la suite page 6.)

L'U.R.S.S. à l'heure de Kaboul

De notre correspondant
DANIEL VERNET

Moscou. — La crise internationale provoquée par l'intervention militaire en Afghanistan n'a pas encore eu de conséquences visibles sur la politique intérieure de l'Union soviétique, mais il serait étonnant qu'elle n'en ait pas à court ou à moyen terme. Pour l'instant, seule la noria des grosses limousines noires autour du Kremlin et du siège du comité central témoigne d'une activité plus soutenue des organes dirigeants.

A la direction du parti et de l'Etat apparemment rien n'a *changé*. Toutes les rumeurs sur le poids nouveau des militaires et sur l'opposition de M. Léonid Brejnev à l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan ne sont que des spéculations qu'aucun élément n'est venu confirmer. Au contraire. Les derniers interlocuteurs du secrétaire général du P.C. soviétique n'ont pas eu l'impression qu'il parlait contre sa conviction quand il a exposé la position de son pays. Les « réponses » qu'il a faites à la *Pravda* deux semaines après le « coup de Kaboul » conduisent à la même conclusion. Ce texte constitue d'ailleurs la *seule* explication officielle de la politique soviétique. Tous les commentateurs et tous les dirigeants, qui prennent tour à tour la parole en vue des élections aux Soviets *républicains* du 24 février, se contentent de le répéter pieusement, au mieux de le paraphraser.

Cette façade lisse cache peut-être des discussions internes. Il serait *surprenant* qu'il en soit autrement alors que le bilan diplomatique de l'« *opération Afghanistan* » n'est pas très brillant pour l'U.R.S.S. : plus que les menaces américaines, le vote des Nations unies et les résultats de la conférence d'Islamabad sont significatifs de l'isolement de Moscou. La crise va certainement provoquer au sein de la direction suprême une modification du rapport des forces qui n'apparaîtra clairement que dans quelque temps. Il va de soi que dans une période de tension, alors que le pays mène sans le dire une guerre à l'étranger, le poids des *militaires s'est accru*, que leur avis est sollicité plus encore que d'habitude. Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs que l'« establishment » militaire soit plus porté que les civils vers les aventures extérieures. Des groupes renforcent leur influence aux dépens d'autres fractions plus tournées vers le dialogue avec l'Occident. Il est remarquable que le seul membre du bureau politique qui ait accompagné à l'aéroport (et accueilli) M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, au moment de son voyage en Syrie, ait été le maréchal Oustinov, ministre de la *défense*.

Les experts qui traditionnellement s'exprimaient sur les questions Est-Ouest sont quasiment muets.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

LES JEUX ET LES RIS

D'entrée de jeu, il faut poser la question : pour les Jeux olympiques y a-t-il une bonne règle du jeu ou, comme pour les jeux de mains, ces jeux sportifs ne sont-ils que des jeux de vilains ?

Pour les Américains, il est clair qu'il n'y aura pas de double jeu, puisque, sans cacher leur jeu, ils ont refusé de se laisser prendre aux jeux, alors que nous en sommes encore à nous demander si le jeu en vaut la chandelle et si nous devons, en acceptant de jouer le jeu, faire ceux des Russes.

Au nom de l'Europe, nous aurions pourtant eu beau jeu de décider d'être ou de ne pas être aux jeux, mais les jeux semblent faits : chacun jouera son propre jeu, et les Français malheureux aux jeux se contenteront de s'imaginer heureux au jeu de l'amour et du hasard.

MICHEL CASTE.

SIX CENTS CONTRE-PROJETS POUR LES HALLES

L'impossible dialogue

Dialogue de sourds autour de l'aménagement des Halles. *D'un* côté, six cents contre-projets sont exposés à Paris, reçus du monde entier par les organisateurs d'une consultation destinée à faire échec *aux projets officiels, présentés en* décembre dernier (« le *Monde* » des 19 et 25 décembre 1979).

De l'autre, M. Chirac assure, devant le Conseil de Paris, n'être *« ni indifférent ni hostile »* à cette entreprise qu'il considère comme « un exercice bénéfique pour la pensée architecturale ».

Pour essayer de clarifier une situation *embrouillée, on peut dire* que l'initiative du syndicat de l'architecture avait deux objectifs. Le premier était de proposer concrètement d'autres réponses pour les Halles, de dialoguer avec la population, de créer un mouvement populaire et d'influer sur la décision finale.

L'autre idée était de faire parler l'architecture, de créer un événement culturel qui *dise si nous sommes, de Tokyo à* Los Angeles, en passant par Rome, sortis de la crise de l'architecture.

Côté stratégie locale, la dernière *passe d'armes est une déclaration de l'architecte Philip Johnson,* vedette américaine du jury, qui a « vainement cherché à voir le maire la semaine dernière » et qui propose « *une véritable confrontation d'experts internationaux qui* compareraient les délais, la fiabilité technique, financière et architecturale des projets primés et du projet officiel ». Sans grand espoir, *peut-être.*

Côté exercice d'école, il y a une vaste confrontation passionnante même si manquent les mandarins et les constructeurs les plus *réalistes. Un instantané de l'imaginaire* des architectes du monde entier.

(Lire page 9 les articles de MICHÈLE CHAMPENOIS et FRÉDÉRIC EDELMANN.)

Le Monde

étranger

LA CRISE AFGHANE

A Kaboul

LES RUSSES RENFORCENT LEUR PRÉSENCE DANS LES MINISTÈRES

Plus d'un mois après l'entrée massive de leurs troupes en Afghanistan, les Soviétiques contrôlent toujours aussi étroitement les principaux centres du pouvoir à Kaboul, indique l'A.F.P. C'est au ministère de l'intérieur que la présence armée est la plus nette. Les soldats soviétiques ne sont pas visibles au premier abord mais derrière des bâtiments stationnent dix blindés, et des soldats de l'armée rouge en armes montent la garde à tous les étages du ministère où l'on peut rencontrer également des conseillers soviétiques en civil.

Pratiquement tous les hauts fonctionnaires afghans (chefs de service, directeurs de départements...) sont « doublés » par un conseiller civil soviétique. La situation est identique dans les autres ministères.

D'autre part, les forces aériennes et blindées soviétiques ont mené d'intenses activités, vendredi, autour de la capitale, rapporte l'agence américaine UPI. Des douzaines d'avions de transport ont apparemment convoyé des renforts à l'intérieur du pays.

Selon le département d'Etat, les forces soviétiques s'élèveraient maintenant à quatre-vingt douze mille hommes et celles-ci procéderaient au renforcement de leur terrain d'aviation dans l'Est du pays, point de départ de raids sur les régions du Nord-Est proches du Pakistan où les maquisards sont retranchés. Le porte-parole du département d'Etat a indiqué que les *Etats-Unis* disposaient d'informations selon lesquelles la situation demeurait tendue dans certaines villes et notamment à Hérat et Jalalabad. « Les attentats contre les soldats soviétiques, a-t-il indiqué, sont en augmentation et les nationalistes n'hésitent pas à opérer de jour. »

Les Etats-Unis, d'autre part, auraient livré des équipements de communications aux résistants afghans, a affirmé à l'agence UPI, une source informée à New-Delhi.

Enfin, le gouvernement de Kaboul a signé, vendredi, avec l'U.R.S.S. un accord commercial qui prévoit un accroissement des échanges de 70 %. — (A.F.P.)

M. GISCARD D'ESTAING : l'action pour la paix n'exclut pas la loyauté envers les alliances.

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, vendredi 1er février à Beaumes-les-Dames, au terme de son voyage en Franche-Comté (voir page 8) : « *L'action pour la paix n'exclut pas la loyauté envers les alliances, ni la fermeté dans nos positions. C'est ce que nous avons prouvé par nos interventions en Afrique lorsque certains pays de ce continent étaient menacés de déstabilisation. Nous devons rechercher patiemment, avec réalisme, sans illusion, ce qui peut être fait pour atténuer la tension internationale* ». Il a ajouté : « *Je suis coinvaincu que les Français souhaitent que la France apparaisse comme un pays qui conduit un effort pour la paix.* »

Le président de la République a aussi affirmé : « *Jusqu'à cet été l'idée d'un vrai danger ne venait pas à l'esprit. Mais tout à coup on parle maintenant un nouveau langage* » (1).

(1) N.D.L.R. — Tel fut notamment le cas de M. Giscard d'Estaing qui, dans son allocution du 31 décembre 1979, déclarait : « *Le danger de guerre existe. Nous vivons dans une de ces périodes où l'équilibre du monde repose sur la capacité de sang-froid de quelques hommes.* »

● *RECTIFICATIF.* — Dans l'article consacré, dans nos éditions datées 2 février, aux critiques adressées par le secrétariat national du P.S., à M. Michel Rocard, à propos de la question du boycottage des Jeux olympiques, il était indiqué : « *Les prises de position du député des Yvelines, confirmant celles qu'il avait défendues avec succès devant le bureau exécutif...* » Il fallait lire, « *sans succès* », le texte proposé par M. Rocard ayant été repoussé au cours de la réunion du bureau exécutif, comme nous l'avions indi dans nos éditions du 1er février.

A SON ARRIVÉE AU PAKISTAN

M. Brzezinski souligne les nouvelles affinités qui existent entre Washington et Islamabad

L'arrivée, vendredi 1er février, à Islamabad de M. Brzezinski, le conseiller du président Carter pour la sécurité, prélude vraisemblablement à la conclusion d'une allianuce ou d'un nouveau traité de défense entre le Pakistan et les Etats-Unis, estiment de nombreux observateurs à Islamabad.

A l'aéroport, M. Brzezinski, qu'accompagne le secrétaire d'Etat adjoint, M. Warren Christopher, a déclaré : « *Nous sommes conscient du fait que le monde et plus particulièrement cette région, ont beaucoup changé depuis les années 50. La coopération entre les Etats-Unis et le Pakistan doit tenir compte de ces changements et nous prenons plus particulièrement en considération la vitalité du monde musulman. Les Etats-Unis partagent avec le monde musulman une profonde foi religieuse, qui constitue un fondement de plus à notre amitié. C'est dans cet esprit que nous sommes venus ici.* »

Le président pakistanais, le général Zia, a déjà indiqué officiellement, pour sa part, qu'il était favorable à la sgînature d'une « *nouvelle alliance* » avec les Etats-Unis. L'accord de défense que le Pakistan a signé avec Washington en 1959 n'est plus satisfaisant, a-t-il estimé. Plus qu'une offre d'aide civile et militaire de 400 millions de dollars, qu'l a qualifié de « *miettes* », le général Zia entend obtenir un véritable traité « tous azimuths ». Une haute source du ministère pakistanais des affaires étrangères interrogée vendredi sur l'éventualité d'une alliance pakistano-américaine a répondu : « *Le Pakistan attend de voir ce que les Etats-Unis ont à dire à ce sujet.* »

Simultanément au cours de son voyage en Inde, M. Clifford, envoyé spécial du président Carter, revenant sur la position américaine antérieure, aurait offert au gouvernement de Mme Gandhi de « *l'équipement militaire hautement sophistiqué* ». C'est en tout cas ci qu'affirme ce samedi le correspondant à New-Delhi du *New York Times*. Le journal cite comme équipement qui intéresserait l'Inde, des systèmes de guidage d'avions et de missiles.

A Washington, le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, a, de son côté, critiqué la déclaration faite mercredi à New-Delhi par M. Clifford, indiquant que si l'U.R.S.S. vise le Golfe « *cela veut dire la guerre* » (*le Monde* du 2 février). M. Vance a jugé cette déclaration « *théâtrale* ». « *Je me serais exprimé autrement* », a-t-il dit. M. Vance s'est, d'autre part, déclaré convaincu que finalement le traité SALT 2 sera ratifié. « *Il rentre nettement dans l'intérêt de la sécurité des Etats-Unis* », a-t-il dit. La procédure de ratification est actuellement suspendue.)

Les ministres des affaires étrangères des principaux pays industrialisés occidentaux pourraiet, d'autre part, se réunir pour discuter de l'Afghanistan, selon l'A.F.P., qui cite un haut fonctionnaire américain « *voulant garder l'anonyma* ». « *Une telle idée est dans l'air* », aurait déclaré un porte-parole de l'ambassade de France à Washington.

A Moscou, la *Pravda* de ce samedi écrit : L'U.R.S.S., qui prend soin de développer ses propres sources d'énergie et qui couvre entièrement ses besoin, « *n'a pas eu et n'a pas l'intention d'accéder aux mers chaudes. Elle tient à entretenir avec tous les Etats du Proche-Orient les relations les plus amicales. Elle forme, pour les Etats et pour les peuples qui y vivent, tous ses vœux de bonheur et de prospérité* ».

La politique de l'U.R.S.S., poursuit la *Pravda*, ne vise pas à contrôler le pétrole d'autrui et à dicter les conditions de son marché. « *L'Union soviétique n'éprouve nulle satisfaction à voir les difficultés que traverse l'économie de certains pays occidentaux et les privations qui en découlent pour les masses populaires*, écrit le journal du P.C. soviétique. *Elle n'a pas eu et elle n'a pas l'intention d'attirer des malheurs sur les peuples des Etats-Unis et de l'Europe occidentale* », qui sont victimes de la « *politique spoliatrice des monopoles internationaux* ».

M. KRASUCKI (C.G.T.) DÉNONCE « LE DÉFERLEMENT D'INTOX ORCHESTRÉ PAR M. CARTER »

Les événements internationaux, l'« *Afghanistan en particulier* », donnent lieu à un « *délire* », a déclaré, à Grenoble, le 1er février, M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T « *Mais*, a-t-il dit, *le déferlement d'intox orchestré à l'échelle internationale par Carter, le déchaînement sous ce prétexte, chez nous, d'une incroyable campagne anticommuniste et anti-C.G.T., a provoqué des phénomènes de rejet. Ce pilonnage de fin du monde est tellement absurde que bien des gens se disent : « Vraiment, ils exagèrent. »*

» Il y a dans cette situation quelque chose de révoltant, et aussi quelque chose qui donne à réfléchir. Car, pendant tout ce temps, les prix montent, le pouvoir d'achat diminue, l'austérité s'aggrave, le chômage grandit et les travailleurs ne se laissent pas faire.

» Comment ne pas s'interroger sur le singulier front de l'anticommunisme qui s'est reconstitué — rappelant des temps qu'on espérait révolus — à la faveur de cette campagne et où les dirigeants de la C.F.D.T., de la FEN et de F.O. se retrouvent en compagnie des milieux les plus réactionnaires.

» Plus les temps sont tumultueux et plus les travailleurs ont besoin de clarté. Rien, nous disons bien, rien n'est plus urgent pour eux que l'action de masse pour leurs revendications.

» La C.G.T. s'y emploie : c'est le sens de la quinzaine d'action qu'elle vient de décider », a encore dit M. Krasucki, qui tout en réaffirmant la volonté unitaire de la C.G.T., a de nouveau accusé les dirigeants de la C.F.D.T. de revenir au comportement de leur organisation voici une quinzaine d'années.

L'U.R.S.S. à l'heure de Kaboul

(Suite de la première page.)

M. Georgui Arbatov, directeur de l'Institut des Etat-Unis, a été frappé par une crise cardiaque et il ne paraît pas en état de reprendre rapidement ses activités. Les organisations de recherche qui faisaient fonction de laboratoires d'idées dans une phase où le dialogue américano-soviétique avait priorité, apparaissent bien faire les frais de la tension.

Les bruits qui avaient couru à la fin de l'année dernière sur l'avancement de la date du vingt-sixième congrès du parti communiste soviétique reprennent vigueur. Ne conviendra-t-il pas, en effet, de dresser le bilan de la crise et d'en tirer les conséquences sans attendre le printemps 1981 ? Jusqu'à présent, les discours électoraux prononcés par les secrétaires du comité central et les membres suppléants du bureau politique se veulent rassurants. Ils continuent de vanter la politique de paix, de détente et de désarmement de l'U.R.S.S., de vilipender les Etats-Unis et de présenter l'activité de la direction actuelle comme « *la seule politique juste* ». Seul, M. Chevardnadzé, premier secrétaire du P.C. de Géorgie, a établi un lien entre la tension internationale et la situation intérieure de l'U.R.S.S. en appelant les « *communistes et les travailleurs* » de sa république à « *lutter sans défaillance et avec plus d'abnégation encore pour l'exécution de leurs devoirs patriotiques et internationales, pour l'augmentation par tous les moyens de la contribution* (de la Géorgie) *au développement de l'économie et de la culture de toute l'U.R.S.S., la consolidation de la puissance économique et de la défense de notre patrie multinationale* ».

La crise Est-Ouest survient en effet à un moment où l'économie soviétique traverse de grosses difficultés. Le rythme de la croissance diminue, le plan n'est pas réalisé — dans certains secteurs-clés la production a même diminué l'année dernière, — la productivité du travail stagne. La crise devrait encore aggraver des tensions que les responsables se sont montrés incapables de juguler. Ne seront-ils pas tentés alors de recourir aux méthodes de l'économie de guerre, en vigueur sous Staline, jamais complètement abandonnée, et dont l'appareil, en tout cas, n'a jamais été démantelé ?

Sans doute un tel choix aurait-il des conséquences négatives sur le niveau de vie de la population, mais, dans la situation de pénurie relative que connaît déjà l'U.R.S.S., il ne provoquerait pas de changements qualitatifs : la liste des produits rationnés et des régions dans lesquelles le rationnement est en vigueur serait « seulement » un peu plus longue, les files d'attente devant les magasins un peu plus fournies. Même si elle n'est pas liée à l'affaire d'Afghanistan et à la crise internationale, la dernière résolution du comité central sur le renforcement de la discipline du travail, la lutte contre l'absentéisme et l'instabilité professionnelle, est symbolique de ce que pourrait être cette nouvelle politique économique.

Le malaise de l'opinion

Dans la population, le sentiment de malaise, déjà perceptible à cause des difficultés économiques, ne peut qu'être aggravé par la situation internationale. La peur de la guerre est réapparue. Les gens savent que l'on ramène des morts d'Afghanistan, bien que le pouvoir fasse tout pour cacher la réalité sous le label rassurant de « *l'aide apportée au peuple afghan, sur sa demande, par un contingent limité de troupes soviétiques.* » Dans un public sous-informé, les mauvaises nouvelles grossissent vite, même si les Soviétiques sont de plus en plus nombreux à écouter les « mauvaises radios » (les stations occidentales émettant en langue russe) que l'on s'est remis à brouiller de temps en temps.

Les explications officielles ont, semble-t-il, quelque mal à passer. La presse n'a signalé aucun meeting de soutien au peuple afghan, comme il est d'usage en pareille circonstance ; elle n'a pas encore publié de lettres de lecteurs approuvant « *l'aide fraternelle* », et il a fallu attendre près d'un mois pour que l'agence Tass fasse état de quelques déclarations d'approbation chaleureuse de la part d'ouvriers de choc ou de tractoristes modèles. Il est possible que cette discrétion vise à ne pas entretenir une psychose à un moment où les dirigeants se veulent toujours officiellement confiants dans la politique de détente.

Au-delà de ce malaise, la menace de boycottage des Jeux olympiques (surtout si elle était mise à exécution) risque de provoquer dans la population soviétique un réflexe nationaliste et d'entretenir un fond de chauvinisme. Les Soviétiques aiment le sport ; ils ont été mobilisés pour les J.O. ; l'Etat a investi des sommes considérables, souvent aux dépens des équipements sociaux ; les Jeux devaient être une fête qui rehausse la renommée de l'U.R.S.S... et les Américains leur cassent leur beau jouet. Ce genre de réactions, qui exclut toute réflexion politique sur les causes et les conséquences de la tension actuelle, se rencontre de plus en plus fréquemment.

Seuls les dissidents son véritablement favorables au boycottage des Jeux.

Beaucoup sont conscients de l'efficacité limitée de cette mesure : les autorités poursuivront la politique qu'ils se sont fixée contre vents et marées. Après une petite « pause », le temps de laisser passer la vague de protestations après l'exil de M. Sakharov, la répression contre les dissidents risque de reprendre. « *Nous voulions croire que c'était notre propre psychose*, dit l'un d'eux. *Après les sanctions contre Sakhaov, nous savons que tout est possible.* »

Quant à ceux que l'on peut appeler les non-conformistes, les marginaux critiques à l'égard du pouvoir sans être des dissidents déclarés, eux aussi sont inquiets. Ils craignent que la fin de la détente — qu'elle se manifeste par l'intervention de l'U.R.S.S. à Kaboul, les mesures de représailles décidées par M. Carter ou le boycottage des J.O. — ne signifie « un retour au stalinisme », pour eux la fin d'une relative tranquillité.

Un des paradoxes de la vie soviétique n'en demeure pas moins : un pouvoir frappé d'immobilisme à l'intérieur et offensif à l'extérieur. Le grand âge et le conservatisme foncier des dirigeants suprêmes n'expliquent donc pas l'incapacité à prendre des décisons, à trancher dans le vif pour régler les problèmes économiques. Il est probable que les discussions — voire els divergences — au sommet sont plus fortes sur ces questions que sur la politique étrangère. La résistance des cadres de l'appareil, à tous les niveaux, à toute innovation qui leur ferait perdre leurs prébendes, joue aussi un puissant rôle de frein.

A l'instar d'autres puissances, l'U.R.S.S. cherche-t-elle dans les aventures extérieures des compensations à ses difficultés internes ? On ne constate pour l'instant aucune mise en condition de la population dans ce sens-là. Mais peut-être les dirigeants soviétiques veulent-ils démontrer sur des théâtres périphériques le dynamisme d'un système et d'une idéologie qu'il leur est de plus en plus difficile de prouver à l'intérieur.

DANIEL VERNET.

Les États-Unis sont fermement décidés à renforcer leur puissance militaire

De notre correspondant

Washington. — Dans les vingt-quatre heures qui suivraient le début d'une guerre dans le Golfe, un premier bataillon de troupes américaines (mille hommes environ) arriverait d'Italie, suivi, vingt-quatre heures plus tard, d'un autre bataillon amené des Etats-Unis. Vingt-quatre mille cinq cents hommes équipés de chars et d'artillerie lourde les rejoindraient dans les deux semaines suivantes, dont une petite moitié provenant de « marines » stationnés à Okinawa. Quant à la couverture aérienne, elle serait assurée en quelques heures par les cent cinquante appareils basés sur les deux porte-avions actuellement en place dans l'océan Indien, mais un premier renfort de dix-huit F-15 serait sur les lieux en trente-six heures. Comme les Soviétiques auraient besoin de cinq jours pour parvenir de la frontière d'Iran aux champs pétrolifères du Golfe, même en l'absence de toute résistance locale, la situation n'est pas si mauvaise...

Telles sont en substance les explications que les responsables de la défense ont dû donner ces derniers jours dans les couloirs du Congrès pour convaincre les sceptiques que l'engagement du président de riposter par la force à toute action hostile contre le Golfe — ce que l'on appelle déjà la « *doctrine Carter* » — n'est pas un vain mot. La querelle n'est pas tranchée pour autant. Du candidat républicain Reagan au sénateur démocrate Jackson, tous les « faucons » se sont d'abord réjouis de voir la Maison Blanche enfin alignée sur leurs thèses, puis, les réflexes partisans aidant, ils ont déclenché une contre-offensive en accusant le président de n'avoir pas les moyens de sa politique. Sans bases garanties sur le terrain, avec un contingent naval réduit qui ne comportait jusqu'à novembre dernier aucun porte-avions, les Etats-Unis, disent-ils, seraient bien embarrassés s'il leur fallait subitement « projeter » leur puissance militaire dans la région face à une armée rouge dont les bases se trouvent maintenant à 500 km.

M. Carter a ajouté à la confusion en laissant entendre dans une récente interview que les Etats-Unis comptaient sur l'aide de leurs amis locaux dans cette tâche et même sur les lointains alliés européens... Du coup, les plus durs se montrent parfois circonspects, affirmant que parmi les deux pays menacés par l'avance soviétique, le seul qui vaille une guerre américaine est, paradoxalement, l'Iran — « *le joyau de la couronne* », a dit M. Jackson, — non le Pakistan. Au contraire, les « colombes » récemment converties par le grand sursaut, comme le sénateur McGovern, sont favorables à une action militaire américaine pour la défense de l'un comme de l'autre.

Les milieux officiels tiennent à préciser qu'ils ne s'attendent nullement à un conflit imminent dans la rgion (« *Si c'était le cas*, a dit M. Brown, ministre de la défense, *nos actions seraient tout à fait différentes* », et que l'avertissement de M. Carter a surtout valeur dissuasive. Et à ceux qui voudraient avoir l'assurance que l'Amérique non seulement se battra mais gagnera également l'éventuelle prochaine guerre, les responsables répondent qu'ils n'en savent rien : « *Il est erroné de croire qu'à l'heure actuelle une guerre entre les Etats-Unis et l'Union soviétique peut être gagnée par un côté ou par l'autre* », a dit M. Brown, avant de rappeler que cette assertion vaut aussi bien pour Moscou.

Le rapport du Pentagone

Le choc de l'Afghanistan a incité en tout cas les responsables à peindre un tableau d'ensemble des grands problèmes que pose le comportement soviétique à l'appareil militaire américain. Dans son rapport annuel sur la défense, M. Brown rappelle d'abord les principaux résultats auxquels l'effort des quinze dernières années a conduit l'armée rouge : celle-ci dispose non seulement de deux mille missiles stratégiques et de près de six mille armes nucléaires de plus qu'en 1964 (en ce domaine, elle a d'abord cherché à annuler l'avance américaine), mais aussi de quinze mille chars, de mille avions de combat, de cent navires de guerre et d'un million d'hommes de plus qu'il y a quinze ans, alors pourtant qu'elle était déjà quantitativement supérieure aux forces américaines dans cette catégorie » (1).

Le ministre de la défense s'interroge ensuite, à la lumière de l'opération afghane, sur l'usage que le Kremlin réserve à cet instrument : « *Quand un mouvement révolutionnaire vieillissant*, écrit-il, *voit son système économique décliner rapidement en terme de croissance, son appel idéologie disparaît et, lorsqu'il fait face à des tensions internes, sa capacité de malmener ses voisins en menaçant d'employer sa supériorité militaire, voire d'utiliser directement cette supériorité en cas de crise en les attaquant et en les dominant, peut apparaître à ses chefs comme la meilleure défense du système.* » Cette crainte est renforcée, observe-t-il, par la mise sur pied de huit divisions soviétiques aéroportées visiblement destinées à des opérations de « *projection extérieure* » de type afghan.

Si l'on ajoute à ces conditions la dépendance dans laquelle les Etats-Unis sont tombés vis-à-vis du pétrole étranger, il faut s'arracher aux certitudes confortables. « *Quant nous avons créé l'ère nucléaire en 1945*, écrit M. Brown, *on a pu penser que notre sécurité ne dépendait plus des préoccupations traditionnelles des grandes puissances. Mais nous avons découvert qu'après tout nous n'avons jamais quitté le monde nucléaire. Les capacités de combat conventionnel restent la seule forme utilisable de la puissance militaire. Elles ont été en fait, depuis 1945, la seule forme de puissance militaire utilisée.* » En outre, il faut s'attendre non plus seulement à une crise éclatant périodiquement dans tel ou tel point du globe, mais à plusieurs : « *Notre appareil militaire pourrait être confronté à un nombre presque sans précédent de sollicitations. Et certaines d'entre elles pourraient apparaître plus ou moins simultanément.* » Cela est d'autant plus vrai que des capacités d'intervention sont apparues non seulement en U.R.S.S., mais à Cuba, au Vietnam et en Corée du Nord.

Or depuis la dernière guerre, selon M. Brown, « *personne d'autre ne peut porter le fardeau à notre place* ». Il ne faut pas trop compter notamment sur « *nos vieux amis fatigués* », lesquels seraient déjà bien avisés de faire un peu plus pour la défense de l'Europe proprement dite : « *Je préférerais personnellement voir les alliés fournir eux-mêmes une plus grande marge de sécurité en Europe, et je reste préoccupé par la situation sur les flancs de l'OTAN.* »

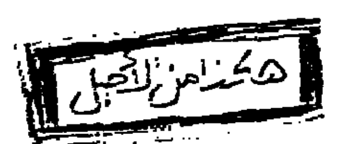
Un redéploiement nécessaire

Sans doute les Etats-Unis n'ont-ils jamais négligé la menace de conflits locaux, et leur engagement en Corée et au Vietnam le prouve au-delà de toute mesure. La doctrine en vigueur dans les années 60 leur dictait même de se préparer à mener s'il le fallait « *deux guerres et demie* », autrement dit, deux grandes et une petite. Dans les années 1970, on est passé à « *une guerre et demie* », et M. Brown ne dit pas explicitement qu'il entend augmenter ce nombre. Mais il constate que la doctrine n'était pas soutenue par une « *mobilité stratégique* » suffisante. Récemment, les problèmes nés de l'abolition de la conscription ont compliqué le recrutement et compromis l'éventuelle mobilisation.

Les solutions esquissées sont le rétablissement de la conscription, un accroissement des constructions navales (quatre-vingt-dix-sept bâtiments de guerre seront construits d'ici à 1985, ce qui portera la flotte à cinq cent cinquante unités) ; enfin, la force à déploiement rapide, pour laquelle un poste de commandement vient d'être créé en Floride, sous la direction d'un général des « marines ». M. Brown confirme que quatorze navires de « *prépositionnement* » (des cargos contenant l'équipement lourd des troupes, et qui stationneront en permanence dans les zones de conflit en attendant l'arrivée des hommes) vont être commandés au cours des cinq prochaines années, mais le programme pourrait être accéléré si le Pentagone achète, comme il en est question, ces navires déjà construits à des compagnies maritimes civiles. Enfin, une flotte de nouveaux avions cargo, dits CX, sera commandée. Certes, la capacité de transport aérien de l'armée américaine est encore largement supérieure à celle de l'U.R.S.S., mais le problème de M. Brown est d'acheminer des troupes dans une région qui est proche de l'U.R.S.S. tout en étant, comme il l'a noté lui-même, « *aussi loin des Etats-Unis qu'il est possible à la surface du globe* ».

MICHEL TATU.

(1) Selon M. Brown, les effectifs de l'armée rouge en Europe ont été augmentés de cent cinquante-quatre mille hommes depuis douze ans, compte tenu des soixante-dix mille militaires stationnés en Tchécoslovaquie depuis 1968. Dans le même temps, les effectifs soviétiques en Extrême-Orient ont triplé.



ET SES RÉPERCUSSIONS

CONSCIENTE DE SA VULNÉRABILITÉ

La Chine se refuse à considérer l'intervention soviétique comme un « casus belli »

De notre correspondant

Pékin. — La Chine vient de franchir un pas supplémentaire dans son programme de « *sanctions* » contre l'U.R.S.S. Le 24 janvier, le comité olympique de la République populaire avait annoncé qu'il suivrait, quant à la participation des athlètes chinois aux Jeux de Moscou, « *la majorité des autres pays* ». Une semaine plus tard, le 1er février, le ministre chinois des affaires étrangères précise que, même en l'absence d'une décision de boycottage prise par le Comité olympique international, le gouvernement de la R.P.C. demandera à son propre comité d'« *envisager sérieusement* » de n'envoyer personne à Moscou.

Ce n'est pas le seul terrain sur lequel la crise afghane entraîne un refroidissement supplémentaire des rapports sino-soviétiques. Après l'ajournement des négociations sur la normalisation des relations entre les deux pays, on parle de retards dans les négociations commerciales qui devraient normalement se tenir au printemps (la responsabilité en revenant d'ailleurs au moins en partie aux Soviétiques, qui n'ont pas fait parvenir en temps voulu à Pékin les documents préparatoires). Enfin, les conversations annuelles à propos de la navigation sur les cours d'eau frontaliers (il est vrai gelés pour encore deux bons mois) n'ont pas encore commencé.

Tout cela ne coûte cependant pas très cher, et les petits gestes de mauvaise humeur accomplis par Pékin n'engagent jusqu'à présent que de manière très relative la diplomatie et encore moins les forces armées chinoises. Diverses réactions enregistrées auprès de hauts dirigeants chinois par plusieurs visiteurs ou diplomates étrangers contribuent à expliquer cette prudence.

A en croire ces témoins, la Chine estimerait d'abord que l'invasion de l'Afghanistan pose un problème aux pays occidentaux — au premier chef, aux Etats-Unis — beaucoup plus qu'à elle-même. Cette attitude peut surprendre s'agissant d'un pays ayant une frontière commune avec la Chine. Elle est surtout révélatrice d'une volonté de distanciation : ce n'est pas à Pékin que l'on envisage de prendre des initiatives en vue de chasser les Soviétiques de Kaboul.

Les mêmes sources rapportent qu'au niveau le plus élevé le gouvernement ne s'estime pas menacé par une guerre au moins d'ici à 1985. D'aucuns pourront penser que c'est là une manière de prendre ses désirs pour des réalités. Il reste que, ici encore, l'intention profonde de la diplomatie chinoise est claire : l'affaire de l'Afghanistan n'est pas considérée comme un *casus belli*, au moins dans la mesure où cela peut dépendre de Pékin.

On note enfin que le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, à peine revenu de son voyage au Pakistan, a eu la courtoisie d'assister en personne au dîner offert le 26 janvier à Pékin par le chargé d'affaires d'Inde à l'occasion du trentième anniversaire de la République indienne. Les diplomates indiens furent les premiers surpris, mais les toasts échangés permirent à l'agence Chine nouvelle d'écrire que les deux pays « *avaient exprimé leur désir commun d'améliorer leurs relations* ». Le moins qu'on puisse dire est que la délicate attention de M. Huang Hua témoignait d'un souci d'équilibre, et surtout d'une volonté très nette de ne pas laisser la crise afghane altérer les rapports de la République populaire avec un autre pays voisin de l'importance de l'Inde.

Cette attitude de modération est dictée par la position de faiblesse où se trouve la Chine et qui lui interdit, pratiquement, la moindre action directe pour contrer les initiatives soivétiques. Mais ce réalisme conduit les dirigeants chinois à chercher ailleurs les forces capables d'opposer une résistance sérieuse aux ambitions de l'U.R.S.S. C'est sur ce point essentiel qu'ont porté au début du mois de janvier les conversations avec le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, mais il n'apparaît pas que ce dernier ait donné à ses interlocuteurs toutes les assurances qu'ils en espéraient. S'agissant du Pakistan notamment, les projets d'aide américaine à ce pays auraient été jugés très insuffisants par les Chinois. Une certaine impatience se serait en outre manifestée quant aux types d'équipements que les Etats-Unis étaient disposés à livrer à la Chine.

Gagner du temps

Enfin, et d'une manière générale, les Chinois ont eu l'impression que Washington continuait à raisonner à court terme, s'obnubilait à propos de l'Iran sur un problème d'otages largement dépassé par l'évolution des événements dans l'Afghanistan voisin et surtout continuait à considérer ses relations avec la Chine avant tout comme un moyen de pression sur l'U.R.S.S., donc sujet à reconsidération si un nouveau dialogue pouvait se rétablir entre la Maison Blanche et le Kremlin. Ce n'est pas très nouveau : avant M. Brown, M. Kissinger avait laissé la même impression à Pékin. L'important, aux yeux de la Chine, est précisément que l'affaire afghane — après celles de l'Angola, de l'Ethiopie, du Yémen et du Cambodge — n'ait pas fondamentalement changé le point de vue américain.

Une telle constatation n'a rien de très réjouissant pour les stratèges chinois qui ne peuvent y voir qu'une preuve supplémentaire de leur propre vulnérabilité. Il n'est pas sûr que l'on ait encore analysé à Pékin toutes les conséquences de la pénétration en force des troupes soviétiques en Afghanistan. Dire qu'une guerre ne menace pas le monde d'ici à 1985 signifie d'abord que la Chine est bien décidée à gagner du temps, c'est-à-dire à éviter dans les cinq années qui viennent d'être entraînée dans un conflit qui, non seulement sonnerait le glas de son programme — prioritaire — de modernisation, mais *risquerait fortement de porter atteinte* à son intégrité même.

L'affaire afghane, disait récemment à un visiteur étranger un des membres de l'état-major chinois, est une crise dont « *nous devons tirer les conclusions* ». Ces conclusions concernent autant l'attitude de la Chine vis-à-vis des pays occidentaux qu'envers l'U.R.S.S., excepté au sujet des Jeux olympiques — à propos desquels la décision chinoise ne risque d'entraîner que des conséquences limitées, — ces conclusions n'ont pas conduit la Chine jusqu'à présent au moindre geste qui puisse compromettre sa propre sécurité.

ALAIN JACOB.

A Bucarest

MM. Ceausescu et Gromyko ont examiné des problèmes du pacte de Varsovie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les problèmes de défense semblent occuper une place importante dans les entretiens que MM. Ceausescu et Gromyko ont poursuivis vendredi 1er février, à Bucarest. Sans donner plus de détail, l'agence Tass rapporte, en effet, que les « *négociateurs* » ont abordé des « *questions relatives à l'activité de l'organisation défensive des pays socialistes d'Europe, en prévision du vingt-cinquième anniversaire de la signature du pacte de Varsovie* ».

Au cours de la dernière réunion au sommet du pacte, en novembre 1978, un conflit ouvert avait éclaté entre la Roumanie et Moscou, à propos notamment de l'augmentation du budget de l'alliance, que Bucarest avait refusée, et du projet de renforcement de sa direction supranationale contre lequel M. Ceausescu s'était vivement élevé. Le numéro un roumain avait alors rappelé l'importance qu'il attache au respect du caractère *européen du pacte*, signifiant par là qu'il était opposé à son éventuelle extension à l'Asie.

Tous ces problèmes sont évidemment très actuels, et il est donc peu probable que l'introduction de ce nouveau thème, dont l'agence roumaine Agerpress n'a pour l'instant pas fait mention, ait pu faciliter les discussions qui s'étaient ouvertes jeudi, *immédiatement* après l'arrivée à Bucarest du ministre soviétique des affaires étrangères, pour une « *brève visite* ». Malgré la durée des entretiens et « *l'ambiance chaleureuse de camaraderie* » qui a marqué, selon Agerpress, le déjeuner offert à son hôte par M. *Ceausescu*, il ne semble pas que les points de vue des deux alliés se soient rapprochés en aucune manière.

Au-delà des formules de courtoisie, les toasts portés par les deux interlocuteurs ont manifesté leurs différences d'appréciation de la situation *internationale*. Tandis que le dirigeant roumain a insisté sur la nécessité « *de tout mettre en œuvre pour arrêter l'accentuation de la tension... et d'agir résolument pour la détente* », le ministre soviétique se référant — indique Agerpress — à « *certains problèmes actuels de la vie politique internationale* » s'est attaché à « *montrer que l'Union soviétique milite pour la détente et la paix* ».

Au cours des entretiens eux-mêmes (1), MM. Ceausescu et Gromyko *n'ont fait que* « *reprendre l'analyse* » des dossiers qu'ils avaient déjà étudiés jeudi, ce qui est une manière de dire qu'il ne s'est toujours pas dégagé de points d'accord.

« *Les voies capables de conduire au relâchement de la tension ont été examinées, et il a été estimé* — écrit Agerpress sans préciser par qui — *que des efforts soutenus étaient nécessaires en vue de la poursuite de la politique de collaboration fondée sur (...) le respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures (...).* »

BERNARD GUETTA.

(1) Participaient également à ces entretiens, du côté roumain, MM. Niculescu, vice premier ministre, Andrei, ministre des affaires étrangères, Florescu, membre suppléant du C.C. et chef adjoint de section ; et du côté soviétique, MM. Maltsev, membre du comité central, premier suppléant du ministre des affaires étrangères, et l'ambassadeur soviétique à Bucarest, M. Drozdenko, membre du comité central.

LA C.E.E. SUPPRIME CERTAINES SUBVENTIONS A L'EXPORTATION VERS L'U.R.S.S.

La Commission européenne a décidé de supprimer à partir du 2 février les subventions à l'exportation (restitutions) pour les ventes de beurre destiné à l'U.R.S.S., l'Europe de l'Est et l'Afghanistan.

Cette mesure ne s'applique pas toutefois aux petits emballages de beurre allant jusqu'à 500 grammes pour lesquels l'ancienne restitution demeurera valable.

La Commission a également diminué la subvention à l'exportation pour le « Butter Oil » destiné à l'U.R.S.S., l'Europe orientale et l'Afghanistan de 235,24 unités de compte (1 U.C. = 5,9 F.F.), par 100 kg à 220 U.C.

En outre, elle a décidé de suspendre jusqu'au 5 février inclus les subventions à l'exportation pour la viande bovine, pour éviter la spéculation commerciale avant la réunion *prévue* lundi prochain, à Bruxelles, de représentants des Etats membres de la C.E.E. et de fonctionnaires de la Commission et consacrée aux *exportations de viande*.

Les mesures prises par la Commission de la C.E.E. pour freiner les ventes de produits agricoles européens vers l'Union soviétique soulèvent de vives protestations de la France, du Danemark et de l'Irlande.

Actuellement, la C.E.E. a un stock *de beurre de 340 000 tonnes. La suspension des ventes aux pays de l'Est* rendrait encore plus difficile l'écoulement de la production excédentaire communautaire. — (A.F.P.)

Trente-six pays appuieraient la proposition de boycottage des Jeux de Moscou

La proximité de la 82e session du Comité international olympique (C.I.O.), prévue les 9 et 10 février à Lake-Placid, n'atténue en rien la détermination du président américain dans sa campagne pour le boycottage des Jeux d'été de Moscou. Vendredi 1er février, à Washington, M. Carter a réaffirmé sa position tout en précisant sa volonté de voir les athlètes américains participer cette année, en tout état de cause, à des épreuves de haut niveau. Selon le département d'Etat, M. Carter aurait reçu le soutien de trente-six pays, dont dix-sept se seraient déjà prononcés officiellement.

De passage à Paris, sur le chemin de Lake-Placid, M. Vitaly Smirnov, vice-président du C.I.O. et premier vice-président du comité organisateur des Jeux de Moscou, a estimé que les Jeux seraient « impensables sans les Américains, les Soviétiques, les Français ou toute autre nation ayant de grandes traditions sportives ». Il s'est toutefois montré optimiste sur l'organisation des Jeux d'été.

A Dublin, lord Killanin, le président du C.I.O., a confirmé que les Jeux auraient bien lieu à Moscou et nulle part ailleurs. S'ils ne pouvaient pas se tenir en 1980, ils seraient annulés.

Réunis à Francfort le 1er février, les représentants de sept comités nationaux olympiques des pays de la Communauté européenne — la France et l'Irlande étaient excusées, — auxquels s'étaient joints les Espagnols, les Norvégiens et les Suisses, se sont prononcés à l'unanimité pour la participation aux Jeux de Moscou. A la suite de la pétition des athlètes français de haut niveau en faveur de la participation (« le Monde » du 2 février), M. Jean-Claude Perrin, entraîneur national de saut à la perche, a été mandaté par ces derniers pour informer les athlètes américains et canadiens.

C'est à l'occasion d'une réunion nationale consacrée au sport et à l'entraînement physique, vendredi 1er février à Washington, que M. Jimmy Carter a affirmé qu'il voulait « *protéger les nobles idéaux olympiques de toute profanation* ». Il s'est déclaré « *entièrement d'accord* » avec les déclarations selon lesquelles sport et politique ne doivent pas être confondus, mais, a-t-il ajouté, « *quand les Soviétiques envoient cent mille soldats dans un pays voisin, il ne s'agit plus de politique mais d'une agression pure et simple. Dans ces conditions, nous ne pouvons plus faire des affaires ou avoir des relations sportives comme d'habitude avec l'Union soviétique* ». Toutefois, il a ajouté : « *J'ai la ferme intention de faire en sorte que les athlètes américains aient l'occasion cette année de participer à des Jeux de haut niveau.* »

De son côté, le département d'Etat a précisé que les Etats-Unis avaient reçu l'asurance du soutien de trente-six pays en faveur d'un transfert des Jeux de Moscou dans un autre lieu.

Seize d'entre eux, plus les Etats-Unis, ont rendu publique cette décision. Il s'agit du Canada, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, du Luxembourg, du Chili, de Haïti, de l'Australie, des îles Fidji, de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Zélande, de la République populaire de Chine, de Djibouti, du Zaïre, de l'Egypte, de Qatar et de l'Arabie Saoudite.

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre japonais, M. Masa Yoshi Ito, a déclaré, samedi 2 février, que la décision de boycotter ou non les Jeux olympiques est du ressort exclusif du comité olympique japonais. Toutefois, le gouvernement recommande à celui-ci de ne pas aller à Moscou.

A la demande du président Carter, le boxeur Mohammed Ali a accepté de se rendre, à partir du 2 février, dans cinq pays africains pour les inciter à se joindre au mouvement contre les Jeux de Moscou : la Tanzanie, le Kenya, le Libéria, le Nigéria et le Sénégal. Le porte-parole du département d'Etat a confirmé que les Etats-Unis prôneraient l'organisation des Jeux de remplacement dans le cas où le C.I.O. n'appellerait pas à un transfert des Jeux prévus à Moscou.

A l'occasion d'une cérémonie organisée le 1er février à Dublin, où il a reçu les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, lord Killanin, président du C.I.O., a réitéré, nous indique notre correspondant, son opposition à toute idée de transfert. « *Les Jeux olympiques*, a-t-il déclaré, *sont la propriété du C.I.O. et non des Etats-Unis ou de l'Union soviétique. Nous sommes les dépositaires de ces Jeux. Personne n'est obligé d'y participer, mais je rappelle que les invitations sont faites non pas aux gouvernements mais aux comités olympiques nationaux. Ce sont des concours entre individus et non entre Etats. Les comités olympiques doivent être autonomes et doivent résister aux pressions politiques.* »

Le président du C.I.O. aura sans doute trouvé un certain confort dans le communiqué publié, vendredi 1er février, à Francfort, à l'issue de la réunion des représentants des comités olympiques nationaux de sept pays de la Communauté européenne — la France et l'Irlande s'étaient excusées « *en raison d'un calendrier trop chargé* » — auxquels s'étaient joints les Espagnols, les Suisses et les Norvégiens. Le texte du communiqué fait ressortir que la décision de participer au Jeux est de la « *compétence exclusive* » des comités nationaux. « *Bien sûr*, a déclaré M. Willy Daume, président du comité olympique de la R.F.A., *chaque C.N.O. est d'accord pour prendre acte d'une recommandation de son gouvernement, mais il ne se sent absolument pas contraint de la suivre. En outre, il est trop tard, matériellement, pour envisager la tenue des Jeux ailleurs qu'à Moscou* ». Les représentants des dix comités nationaux sont convenus de se réunir à nouveau, le 22 mars, à Bruxelles.

Dans une tribune libre, publiée samedi 2 février, par *l'Yonne républicaine*, le ministre français de la jeunesse et des sports, M. Jean-Pierre Soisson, après avoir rappelé que c'est au Comité international olympique, qui se réunira à Lake Placid, d'apprécier si les Jeux de 80 seront de véritables Jeux olympiques, estime que la crise actuelle doit conduire à une réflexion sur l'avenir de l'olympisme. « *Dans leur forme actuelle, les Jeux sont sans doute condamnés*, écrit le ministre. *Leur utilisation politique et commerciale rompt totalement avec la tradition olympique.* L'Equipe, *par la voix de Jean de Beaumont, a lancé un appel pour la réforme des Jeux. Je souscris à cet appel* ».

Cette proposition pour des Jeux sans hymnes ni drapeaux a été partagée, vendredi 1er février, par la Fédération de l'éducation nationale, dont le congrès s'est achevé à Toulouse. Dans son communiqué, « *le congrès exprime son regret que les affrontements entre Etats, le chauvinisme et l'exploitation mercantile prennent le pas sur la confrontation pacifique et fraternelle entre athlètes, éléments de rapprochement et de meilleure compréhension entre hommes libres. Il n'admet pas que des Etats utilisent les Jeux olympiques comme moyen de pression pour régler des différends politiques. Il demande que les Jeux olympiques se déroulent sans hymnes nationaux et sans drapeaux, pour qu'ils redeviennent une stricte confrontation entre athlètes* ».

La sérénité de M. Smirnov

Sur le chemin de Lake-Placid, où doit avoir lieu une session du Comité international olympique (C.I.O.) en lever de rideau des Jeux d'hiver. M. Vitaly Smirnov, vice-président du C.I.O. et premier président du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Moscou, devait rencontrer ce 2 février, à Paris, les dirigeants du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) et le comte Jean de Beaumont, membre français du C.I.O.

Vendredi 1er février, au cours d'une conférence de presse, M. Smirnov a fait le point sur l'état d'avancement des travaux à Moscou. Les soixante-dix-huit ouvrages olympiques sont sur le point d'être terminés, des accords ont été passés avec les agences de tourisme de soixante-sept pays et 85 % des places dans les stades ont été vendues, quatre-vingt-quinze sociétés étrangères ont participé à la préparation de ces Jeux. Bref, « le comité d'organisation a accompli le travail qui lui a été confié par le C.I.O. ».

M. Smirnov s'est félicité de l'initiative des champions français qui ont signé une pétition hostile au boycottage avant de répondre à des questions.

Le vice-président du C.I.O. a estimé aussi qu' « aucune grande compétition mondiale n'est pensable sans les Américains, les Soviétiques, les Français ou toute autre nation ayant de grandes traditions sportives ». *Aussitôt, les observateurs ont dressé l'oreille, pensant découvrir dans ses propos l'esquisse d'un renoncement soviétique, qui était démenti par la suite du discours. M. Smirnov s'est, en effet, appliqué à rappeler que l'Olympisme et la politique doivent rester indépendants l'un de l'autre. Ensuite, il a marqué quelque impatience devant l'insistance des questions : rien ne permet de douter que le gouvernement soviétique avait de bonnes raisons de punir M. Sakharov pour son* « activité subversive », *M. Smirnov estime qu'on parle beaucoup de l'Afghanistan en oubliant le Pakistan. Or, a-t-il rappelé, M. Brejnev a déclaré que le contingent soviétique quitterait l'Afghanistan lorsque les raisons extérieures qui ont motivé son expédition auront disparu, autrement dit, lorsque toute activité militaire aura cessé au Pakistan.*

Une « polémique abstraite »

Mais, établir un parallèle ou un lien entre, d'une part, ces événements, le boycottage africain des Jeux de Montréal et l'exclusion de l'Afrique du Sud du mouvement olympique, et, d'autre part, le bon déroulement des Jeux de Moscou constitue une « polémique abstraite ». *M. Smirnov a rappelé qu'aux termes de la charte olympique, c'est le C.I.O. et non pas un homme qui prend les décisions concernant les sites olympiques. Le C.I.O. n'a, à ce jour, adressé aucune remontrance au comité d'organisation de Moscou. Celui-ci a lancé dans les formes les invitations à tous les Comités nationaux olympiques reconnus, qui auront jusqu'au 19 mai pour répondre. Seule l'Arabie Saoudite avait, dès le 22 octobre 1979, fait savoir au comité d'organisation qu'elle ne participerait pas* « pour des raisons d'ordre intérieur », *tout en souhaitant le plein succès des Jeux de Moscou. Au reste, M. Smirnov a regretté que le gouvernement japonais ait décidé de se rallier à la proposition du président Carter. Toutefois, il a rappelé que ce sont les Comités nationaux olympiques qui répondent aux invitations, et non les gouvernements.*

M. Smirnov s'est déclaré « serein et absolument sûr que les Jeux olympiques d'été auront lieu comme prévu » *car ils n'ont été supprimés depuis leur rénovation que trois fois, en 1916, 1940 et 1944. Enfin, le vice-président du C.I.O. a souligné qu'il avait voté pour Los Angeles, ville organisatrice en 1984. Il souhaite, a-t-il dit, que* « la cité californienne ait des préparatifs heureux ». — A. G.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

- **LE JUGE MILITAIRE DE MADRID** a inculpé, le vendredi 1er février, le journaliste Miguel-Angel Aguilar, directeur du quotidien *Diario 16*, en vertu de l'article 317 du code de justice militaire, qui prévoit des peines de prison contre ceux qui injurient l'armée ou les institutions dépendant d'elle. *Diario 16* a publié le 25 janvier, un article dans lequel il faisait état d'un soulèvement militaire en Espagne, information démentie formellement par le ministre de la défense. — *(A.F.P.)*

- **DON JUAN DE BOURBON**, comte de Barcelone et père du roi d'Espagne Juan Carlos, a été opéré, jeudi 31 janvier, au Memorial Hospital de New-York, d'une tumeur au sous-maxillaire gauche. Son état est satisfaisant. — *(A.F.P.)*

Japon

- **LE PREMIER MINISTRE**, M. Ohira, a décidé de révoquer prochainement le directeur général de l'agence de défense (ministère de la défense), M. Enji Kubota, à la suite de l'affaire d'espionnage au profit de l'U.R.S.S. qui a été découverte le 18 janvier (*le Monde* daté 20-21 janvier), a indiqué vendredi 1er février, l'agence Kyodo. L'agence précise que M. Ohira n'a cependant pas l'intention d'ordonner à M. Kubota de partir, mais celui-ci devrait quiter son poste de son propre gré. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

- **L'UNION SOVIETIQUE** a décidé d'expulser le principal attaché militaire canadien à Moscou, le colonel Gold, « *apparemment pour des motifs d'espionnage* », a indiqué, vendredi 1er février, à Ottawa, un porte-parole du ministère canadien des affaires extérieures. *Cette expulsion fait suite*, a-t-il indiqué, à l'expulsion par le Canada, le 21 janvier, de deux attachés militaires et d'un chauffeur de l'ambassade soviétique à Ottawa, accusés d'avoir offert de l'argent à un Américain pour obtenir des renseignements. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

Les étudiants islamiques adjurent l'imam Khomeiny de condamner toute « tentative de compromis »

Alors que de vives attaques venant de tous les secteurs politiques — de l'extrême droite au parti Toudeh (communiste) — se poursuivaient contre M. Bani Sadr, président élu de la République islamique, trois cent mille personnes ont participé, le vendredi 1er février, à Téhéran, à une manifestation marquant le premier anniversaire du retour de l'imam Khomeiny.

L'appel adressé à l'imam Khomeiny par les étudiants islamiques, qui lui demandent en termes pathétiques de conforter leur opposition à toute libération d'otages avant l'extradition du chah et de rejeter tout compromis, n'avait suscité aucune réaction de son destinataire, ce samedi en fin de matinée. Par ailleurs, le Conseil de la révolution iranien a condamné l'« orientation pro-américaine » de la Conférence islamique d'Islamabad et annoncé que l'Iran ne boycotterait pas les Jeux olympiques.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — C'est par un cri d'alarme lancé à l'imam Khomeiny que les « étudiants islamiques » occupant l'ambassade américaine ont finalement réagi aux coups de boutoir dont ils font l'objet depuis un mois environ. Le déclin de leur influence se manifestait par une foule de critiques qui leur étaient adressées, le rappel à l'ordre venant de personnalités et de partis politiques modérés hostiles à la « *révolution permanente* »

Les réquisitoires qu'ils ont dressés, ces dernières semaines, contre des hommes politiques ou des journaux accusés d'« *intelligence avec la C.I.A.* », à l'aide de documents puisés dans les archives de l'ambassade américaine, sont restés sans effet. Mis en cause, le quotidien *Bamdad* a même consacré, ce lundi 28 janvier, une page entière à leur administrer une « *leçon de démocratie* », insinuant au passage que les étudiants ne se comportaient pas autrement qu'un despote du nom de... Mohamed Reza Chah Pahlevi.

Les occupants de l'ambassade américaine subissaient les affronts les uns après les autres dans un stoïque silence. L'un de leurs porte-parole nous disait il y a deux jours : « *Nous attendons les instructions de l'imam.* » Or le guide de la révolution, malade ou las de la turbulence de ses jeunes protégés, se taisait lui aussi. Il ne voulait peut-être pas perturber le processus de normalisation déclenché par l'élection du président de la République, lequel n'a jamais caché son hostilité à ce « *centre du pouvoir* » que constituent les étudiants islamiques.

Une « lettre de détresse »

En désespoir de cause, ces derniers ont pris l'initiative insolite et sans précédent d'interpeller publiquement l'imam Khomeiny, en lui adressant ce qu'ils appellent une « *lettre de détresse* ». Le ton en est tour à tour amer, pathétique, indigné, lyrique. « *Les montagnes, les déserts et les océans*, écrivent-ils, *connaissent tout autant que le Seigneur tout-puissant la profondeur de notre angoisse suscitée par votre maladie, et notre seule consolation est que vous êtes en voie de rétablissement.* »

Les étudiants traduisent leur sentiment d'abandon et de solitude en écrivant : « *O Guide ! Si seulement vous saviez, si seulement vos médecins nous permettaient de vous joindre pour que nous puissions vous dire dans quel guet-apens nous sommes tombés, quelles avanies nous avons subies !* » Les auteurs de la lettre font alors état des « *outrages* » que leur ont infligés de « *mesquins trafiquants* », opérant dans le « *bazar de la politique* », qui les accusent d'être tendancieux et, « *suprême vulgarité* », menacent de les « *mettre en pièces* ».

Les étudiants islamiques ne citent pas de noms, mais les personnages visés sont connus de tous : ce sont « *ceux qui, se cachant derrière un rideau d'hypocrisie et de ruse, ont l'audace de remettre en cause l'authenticité des documents que nous avons trouvés dans le nid d'espions* » (l'ambassade américaine). Tous les hommes politiques « modérés » — de M. Bazargan, ancien premier ministre, à l'amiral Madani, candidat malheureux à l'élection présidentielle, en passant par M. Moghadam, chef du parti radical, actuellement dans la clandestinité, et M. Amir Entezam, en prison — pourraient figurer sur la liste de ces impardonnables sceptiques.

Le fond du problème est toutefois ailleurs. La question essentielle que posent les étudiants à l'imam pourrait être celle-ci : « *Avez-vous, oui ou non, l'intention de poursuivre la lutte contre l'impérialisme américain et ses agents locaux ?* » Cependant, les auteurs de la « *lettre de détresse* », formulent leurs revendications d'une manière moins brutale : « *Nous nous souvenons de vos ordres et de vos recommandations, ô notre grand Guide ! O notre glorieux Khomeiny !* », commencent-ils. « *Vous nous avez recommandé de ne pas craindre l'Amérique, car celle-ci est impuissante face à notre révolution (...), à notre détermination de résister jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Et vous avez eu raison (...). Conformément à vos ordres, nous avons proclamé, et nous le répétons encore aujourd'hui, que les Etats-Unis doivent nous rendre le chah pour qu'il restitue au peuple iranien les richesses qu'il a pillées. C'est seulement à ces conditions que nous devions accorder aux otages des circonstances atténuantes et les libérer sans jugement.* »

Les étudiants poursuivent : « *Vous nous avez donné l'ordre, ô grand Guide ! de ne pas nous engager à ce sujet sur la voie du compromis, qui ne profiterait qu'à l'ennemi et que notre peuple a maintes fois récusé. C'est pourquoi nous jurons devant vous de demeurer fidèles à votre ligne révolutionnaire et de lutter contre toute tentative de compromis (...). Le peuple iranien continuera à faire trembler les orgueilleux qui trônent à Washington.* »

Le but recherché est ainsi atteint. Passant de la « *détresse* » à l'enthousiasme militant, les étudiants mettent l'imam Khomeiny devant ses responsabilités. Va-t-il confirmer « *ses ordres et ses recommandations* », renouvelant ainsi leur mandat de défenseurs de la pureté révolutionnaire, ou se rangera-t-il derrière les « *mendiants au visage hideux* » qui « *sollicitent un compromis contre-révolutionnaire* » ? Endossera-t-il ainsi la décision de M. Bani Sadr de liquider le « *gouvernement parallèle* » que constituent à ses yeux les étudiants islamiques de l'ambassade américaine ? Curieusement, la « *lettre de détresse* » ignore totalement que la République islamique vient de se doter d'un président...

Une chose en tout cas paraît claire : les otages américains ne seront pas libérés de sitôt. M. Sadegh Ghotbzadeh, le ministre des affaires étrangères, nous a déclaré : « *L'imam et le Conseil de la révolution n'ont pas changé d'avis. Les otages ne seront expulsés qu'après le retour du chah en Iran et la restitution à notre peuple des biens qu'il a pillés. Nous avons été étonnés par les déclarations de M. Bani Sadr au* Monde *(nos éditions du 29 janvier), selon lesquelles il accepterait, en échange de la libération des captifs, une déclaration du gouvernement américain reconnaissant sa responsabilité dans les crimes commis par l'ancien souverain. Washington avait fait une offre analogue, il y a deux mois, et nous l'avions rejetée. Comment se fait-il que M. Bani Sadr la reprenne à son compte ?* »

M. Ghotbzadeh « *s'étonne* » de même de l'interprétation que donne M. Kurt Waldheim de l'accord conclu à Téhéran le mois dernier par le secrétaire général des Nations unies. La constitution d'une commission d'enquête de l'ONU, affirme le chef de la diplomatie iranienne, « *n'est que le début d'un processus, dont la finalité pour nous est l'extradition du chah* ».

Les étudiants islamiques, soutenus en cela par le clergé « khomeiniste » et les formations de gauche, viennent d'enregistrer une seconde victoire : le Conseil de la révolution a dénoncé vendredi soir 1er février l'« *orientation pro-américaine* » de la conférence panislamique d'Islamabad, à laquelle avait pourtant souscrit une délégation officielle de Téhéran. L'organe suprême de la République a en effet condamné la résolution finale pour ne pas avoir pris en considération les doléances de l'Iran à l'égard des Etats-Unis. « *Nous n'allons ni rompre nos relations avec l'U.R.S.S. ni boycotter les Jeux olympiques* », nous a indiqué le ministre des affaires étrangères.

Poursuivant leur contre-offensive, les étudiants islamiques ont lancé un appel à une grande manifestation pour le 4 février. Ils pourront ainsi compter leurs amis dans le monde politique et mesurer leur influence dans la population. Cependant, le dernier mot revient à l'imam Khomeiny. Lui seul pourrait donner à leur mouvement un nouveau souffle de vie ou signer son arrêt de mort.

ÉRIC ROULEAU.

AFRIQUE

Tunisie

L'OPÉRATION CONTRE GAFSA

« Les agresseurs entendaient s'ériger en région autonome et demander l'appui de l'extérieur »

nous déclare M. Hedi Nouira, premier ministre

La Libye « n'est impliquée ni directement ni indirectement dans les incidents de Gafsa », *a annoncé vendredi 1er février un communiqué officiel du ministère libyen des affaires étrangères, publié par l'agence Jana. Le communiqué affirme d'autre part que* « le recours à l'aviation et à la marine française est une insulte au peuple tunisien ». *Le texte accuse la Tunisie* « d'avoir recours aux puissances impérialistes étrangères afin de menacer les intérêts de deux peuples frères liés par la fraternité, le bon voisinage, la destinée et la lutte anti-impérialiste commune ». *Le document condamne* « les attaques verbales des responsables tunisiens » *contre la Jamahriya*, « ainsi que la campagne de presse qui les accompagne ».

D'autre part, M. Hedi Mabrouk, ambassadeur de Tunisie à Paris, s'est entretenu vendredi avec M. Giscard d'Estaing. A la question de savoir s'il venait chercher les assurances françaises, M. Mabrouk a répondu : « Nous n'avons pas besoin de venir les chercher de manière laborieuse puisque le président Giscard d'Estaing, au cours de son voyage en Tunisie (en 1975), avait bien déclaré que la sécurité et la stabilité de la Tunisie intéressaient la France. Donc, je n'ai pas eu besoin de faire de gros efforts pour obtenir cet appui. »

L'Elysée a précisé dans un communiqué que le président Giscard d'Estaing avait rappelé à l'ambassadeur les termes de cette déclaration faite à Tunis lors de sa visite officielle, où il indiquait que « la France reste profondément attachée à la stabilité politique en Méditerranée, à l'indépendance et à la sécurité des Etats, et notamment à celles de la Tunisie ».

« Le président Giscard d'Estaing a chargé l'ambassadeur de transmettre au président Habib Bourguiba un message de considération et d'amitié », *ajoute d'autre part le communiqué.*

De nos envoyés spéciaux

Tunis. — Le vendredi 1er février a été célébrée en Tunisie la « *journée de solidarité nationale* » à la mémoire des victimes militaires et civiles de l'attaque contre Gafsa. Des « *marches populaires* » ont été organisées dans toutes les villes pour protester contre « *l'ignominieuse agression de Kadhafi* » tandis que la « *prière de l'absent* » (prière des morts) était dite dans les mosquées après le traditionnel prêche du vendredi. Près d'une semaine après l'attaque, la ville de Gafsa demeure isolée et continue d'être ratissée par les forces de l'ordre.

Le gouvernement tunisien a reconnu pour la première fois vendredi avoir reçu un « *appui logistique* » étranger. L'agence Tunis-Afrique-Presse (TAP) a, en effet, confirmé l'envoi par la France de deux avions Transall et de deux hélicoptères Puma dans le cadre des « *rapports de proche amitié* » existant entre les deux pays. Ces appareils, est-il affirmé, ont « *accru les possibilités logistiques des unités nationales et permis ainsi une évacuation plus rapide des blessés graves, civils et militaires, sur Tunis* ».

Un avion de transport et deux hélicoptères ont également été dépêchés, « *en un geste fraternel* », par le Maroc, et M. Hedi Nouira, premier ministre, nous a déclaré, vendredi, que « *les Etats-Unis répondront* » à son appel à la solidarité. « *Si nous faisions appel à d'autres pays amis, je ne doute pas que ces pays auraient une réaction positive* », a ajouté le premier ministre.

M. Nouira n'a pas exclu un éventuel recours devant la Ligue arabe.

Il semble donc que l'on n'en soit pas encore à une demande de condamnation par la « *famille arabe* ». Pour le moment, et en attendant les conclusions de l'enquête, la Tunisie s'en tient comme « *première manifestation* » envers la Libye au rappel des ambassadeurs et à la fermeture des centres culturels. « *Le centre culturel libyen à Tunis est presque devenu une officine de renseignements et de corruption* », a indiqué M. Nouira. Après les journaux du parti unique, qui considèrent que l'opération de Gafsa ne représente qu'un maillon dans une vaste entreprise de déstabilisation de la région, le chef du gouvernement renchérit : « *C'est un fait dans un cadre d'une obstination marquée et remarquée depuis plusieurs années de la part du régime libyen contre la Tunisie. La Méditerranée est une. La Tunisie constitue un maillon dans une chaine de pays riverains qui, des siècles durant, ont été liés au même sort. Si l'un d'eux en arrivait à faire l'objet d'une agression, la solidarité géographique, historique et de civilisation devrait alors se manifester.* »

Le premier ministre considère que la présence de Tunisiens — « *quelques centaines* » — dans des camps d'entraînement terroriste en Libye est un « *secret de Polichinelle* ». « *Nous sommes intervenus plus d'une fois auprès du gouvernement libyen au sujet de ces camps et nous avons même protesté*, ajoute M. Nouira. *Le gouvernement du pays voisin en a toujours nié l'existence. Or maintenant les auteurs de l'agression le reconnaissent. Ils indiquent certains camps et fournissent des précisions géographiques. D'ailleurs, les déclarations du numéro un libyen démontrent bien les intentions arrêtées et même la préméditation.* » Le premier ministre indique que, « *bien avant ces événements* », des dizaines et même des centaines de travailleurs tunisiens en Libye (ils sont environ cinquante mille) étaient quasi quotidiennement expulsés par le poste frontière de Rasjedir.

Malgré les menaces qui peuvent planer sur elle, la colonie tunisienne à Benghazi (Libye) a adressé, vendredi, au président Bourguiba, un message condamnant la « *sauvage agression* » et l'assurant qu'elle est prête à faire face « *aux traîtres et aux mercenaires* ». Ne niant pas les dangers auxquels la Tunisie est aujourd'hui confrontée, M. Nouira estime que « *l'on peut s'attendre à tout de la part de l'inconséquence et d'une haine presque viscérale* ». Mercredi, devant les ministres du parti destourien (*le Monde* du 1er février), le premier ministre n'avait pas caché que la Tunisie craignait de nouvelles attaques de la part de son voisin. Cette crainte n'était pas exprimée à la légère : « *Je me basais sur des éléments précis d'information et des déclarations des agresseurs eux-mêmes. Ils prévoyaient d'avoir recours à une aide libyenne qui, par parachutage, pourrait les ravitailler en armes et en vivres et leur fournir tout ce dont ils auraient besoin pour se maintenir en position non seulement de défense mais d'agression. Ils avaient aussi l'intention, s'ils réussissaient dans leurs opérations, de s'ériger en région autonome et de demander l'appui de l'extérieur. Rien n'empêchait, dans la logique même des choses, qu'ils puissent faire appel au gouvernement qui les a hébergés, entretenus et aguerris.* »

M. Nouira ne veut pas entendre parler d'une complicité d'habitants de la région, fût-elle partielle, avec le commando ; considère que c'est là une « *affirmation gratuite* ».

Des événements du dernier week-end, le chef du gouvernement a déjà tiré une première leçon : la Tunisie devra réviser ses priorités politiques : « *Après Gafsa, je dirais qu'il y aura un peu moins de laxisme du point de vue consommation et, en même temps que le développement, il faut que la défense de ce pays ait également sa part. La prospérité économique et le progrès social passent par la sécurité physique et la sérénité de l'effort.* »

MICHEL DEURÉ et JAMES SARRAZIN.

L'opposition est unanime dans la condamnation

De notre correspondant

Tunis. — L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Masmoudi, destitué au lendemain de l'union avortée tunico-libyenne du 12 janvier 1974, dont il a été l'un des artisans, a condamné les auteurs de l'attaque de Gafsa « ainsi que les longues mains qui, d'une manière ou d'une autre, les ont manipulés ou soutenus ».

Dans le télégramme adressé le vendredi 1er février à M. Bourguiba, de son domicile où il est depuis plus d'un an en résidence surveillée, M. Masmoudi déplore « ...qu'après un quart de siècle de vie nationale axée sur l'indépendance et la dignité, des Tunisiens se laissent entraîner par l'étranger, fussent-ils frères et voisins, dans des entreprises coupables de déstabilisation ».

Après avoir fait remarquer au chef de l'Etat que son œuvre « est loin d'être terminée », l'ancien ministre ajoute : « Aujourd'hui, l'urgence, la priorité, est de nous serrer autour de vous et de barrer la route devant toute intervention étrangère.

Pour leur part, les communistes tunisiens ont condamné « l'ingérence du pouvoir lybien dans les affaires tunisiennes et sa prétention d'imposer sa volonté... » ainsi que « la folle entreprise armée d'un groupe de Tunisiens qui procède de schémas simplistes et faux, sans rapport avec la réalité du pays. »

Les signataires de cette déclaration estiment que la meilleure façon d'assurer l'indépendance et la sécurité du pays ne réside pas dans l'appui militaire étranger, français et américain, mais dans « la mobilisation réelle de toutes les énergies patriotiques des Tunisiens ».

La Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme a télégraphié au président Bourguiba pour condamner « toute tentative qui vise à porter atteinte à l'intégrité du territoire national ».

● *Le Mouvement de l'unité populaire* (animé par M. Ben Salah, ancien ministre de l'économie) a diffusé pour sa part le communiqué suivant : « *Ayant toujours lutté pour l'intégrité territoriale, l'indépendance effective et réelle de notre pays et pour la sauvegarde de sa souveraineté, le M.U.P. condamne énergiquement toute intervention et toute ingérence étrangère d'où qu'elle émane et sous quelque forme qu'elle soit.* » Commentant les événements de Gafsa, le M.U.P. précise qu'ils ont « *révélé la profondeur de la crise, confinant parfois au désespoir, due à une situation politique, économique et sociale caractérisée par l'intolérance du pouvoir et sa volonté délibérée de priver les masses de leur droit à l'élaboration de leur destin.* »

LES NÉGOCIATIONS SUR L'AUTONOMIE PALESTINIENNE N'ONT PAS ABOUTI A DES PROGRÈS SUBSTANTIELS

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Ainsi que l'on s'y attendait, les délégations égyptienne, israélienne et américaine aux négociations sur l'autonomie se sont séparées, le vendredi 1er février, sans pouvoir faire état de progrès substantiels. Egyptiens et Israéliens ayant précédemment présenté des projets qui confirmaient l'étendue de leur désaccord (*le Monde* du 1er février), il ne pouvait guère en être autrement. Durant les deux jours de conversations à Herzliya, près de Tel-Aviv, les trois chefs de délégation, MM. Mustapha Khalil, premier ministre égyptien, Yossef Burg, ministre israélien de l'intérieur, et Sol Linowitz, ambassadeur américain pour le Proche-Orient, ont fait assaut de sourires dans une atmosphère très détendue. Ils n'en ont pas moins laissé entendre finalement que leur tâche restait très délicate. M. Linowitz a estimé que les pourparlers atteignaient une « *phase difficile* », M. Burg a déclaré pour sa part « *Plus nous avançons, plus les problèmes deviennent essentiels* » et M. Khalil a rappelé qu'« *il manque l'anneau palestinien pour boucler la boucle* ».

Le seul élément important aura été l'intense activité déployée par le représentant américain, qui a confirmé ainsi tout l'intérêt que le gouvernement de Washington attache à ces négociations

FRANCIS CORNU.

DIPLOMATIE

M. BARZEL NOUVEAU RESPONSABLE DE LA COOPÉRATION GERMANO-FRANÇAISE

(De notre correspondant.)

Bonn. — C'est l'ancien président de la C.D.U., M. Rainer Barzel, qui va succéder à Carlo Schmid dans le poste de coordinateur pour la coopération germano-française. Bien que les rapports entre les partis allemands soient plus étroits que les polémiques au Bundestag ne le suggèrent, les milieux politiques ont éprouvé une légère surprise en apprenant qu'une fonction importante dans le mécanisme de la diplomatie ouest-allemande est confiée à une personnalité de l'opposition.

M. Barzel, âgé de cinquante-cinq ans, a connu une carrière météorique au sein de la C.D.U.-C.S.U., dont il a dirigé le groupe parlementaire de 1964 à 1973. Pendant deux ans, il fut aussi le président de la C.D.U. Il tenta en 1972 de renverser le chancelier Brandt en proposant au Bundestag un « vote de défiance constructif », mais, lors du vote, deux députés chrétiens-démocrates passèrent secrètement dans l'autre camp, assurant ainsi la défaite du candidat chancelier de l'opposition.

J. W.

Paris et Bonn tentent d'harmoniser leurs politiques

(Suite de la première page.)

Une telle politique peut-elle s'exprimer dans une déclaration franco-allemande ? L'Allemagne fédérale tient tout autant que la France à la détente en Europe, qui a pour elle une signification tout à fait concrète en ce qui concerne les rapports avec les Allemands de l'Est et entre Berlinois. Cependant, M. Schmidt est le dernier à ignorer que la sécurité de son pays est assurée par les Etats-Unis. Jusqu'à quel point et sous quelle forme peut-il exprimer dans la période actuelle sa liberté de jugement dans les rapports avec Moscou ? Telle est la question, à la veille du sommet franco-allemand, étant entendu qu'une nouvelle déclaration allemande sur un tel sujet n'a d'intérêt que si elle ne prête à aucune ambiguïté.

Des délégations importantes

Une chose est claire en tout cas, c'est le prix qu'attachent en ces circonstances MM. Giscard d'Estaing et Schmidt à l'entente franco-allemande. C'est ce qui explique l'importance des délégations. Outre M. François-Poncet et M. Barre, prendront part aux conversations du côté français MM. Peyrefitte (justice), Monory (économie), Deniau (commerce extérieur), Bourges (défense), Giraud (industrie), Méhaignerie (agriculture), Mattéoli (travail), Beullac (éducation), Lecat (affaires culturelles) et Galley (coopération), et du côté allemand le vice-chancelier Genscher (affaires étrangères), MM. Hans-Jochen Vogel (justice), Matthofer (finances), Lambsdorff (économie), Apel (défense), Hauff (recherche et technologie), Ertl (agriculture), Ehrenberg (travail), Schmude (sciences), Offergeld (coopération économique) ainsi que le ministre-président de Rhénanie-Palatinat M. Bernhard Vogel, qui est compétent en République fédérale pour les questions d'éducation. Tous traiteront les dossiers communautaires et surtout bilatéraux. Les ministres de la défense doivent notamment étudier la coopération dans le domaine de l'armement (aviation et blindés).

La réunion des Neuf à Bruxelles, mardi, sera d'abord une réunion ordinaire consacrée aux affaires communautaires mais dont certaines prennent une acuité particulière en raison du contexte international : les relations avec la Yougoslavie et la Turquie notamment pour lesquelles Paris et Bonn souhaitent que la Communauté fasse un effort. L'après-midi, une réunion de coopération politique examinera la situation internationale. MM. François-Poncet et Genscher exposeront probablement les résultats du sommet franco-allemand. Sans doute les Jeux olympiques seront-ils évoqués mais il ne semble pas que, mis à part le gouvernement britannique qui a pris nettement position pour le boycottage, les autres gouvernements souhaitent une discussion au fond. Ils préféreront attendre les résultats de la rencontre des dirigeants des comités olympiques à Lake Placid, la semaine prochaine.

MAURICE DELARUE.

● *La Chine* a indirectement invité, samedi 2 février, le peuple vietnamien à faire une « *nouvelle révolution* », contre le régime de Hanoï et sa « *ligne diabolique* », dans un appel lancé par un haut dirigeant vietnamien réfugié à Pékin, M. Hoang Van Hoan. Ce discours, prononcé récemment par l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale vietnamienne devant des réfugiés du Vietnam, a été reproduit en première page des journaux chinois samedi.

D'autre part, Pékin a lancé samedi un avertissement au Vietnam contre de nouvelles « *provocations* » à la frontière, où un incident récent révélé par *le Quotidien du peuple* a fait trois morts du côté chinois et deux du côté vietnamien. Il s'est produit le 23 janvier dans le district chinois de Jinping (Yunnan). — (*A.F.P.*)

Le Monde

politique

Au conseil régional de Picardie

ACCORD ENTRE COMMUNISTES ET SOCIALISTES POUR LA COMPOSITION DU BUREAU

(De notre correspondant.)

Amiens. — Après l'élection, vendredi 1er février, de M. Raymond Maillet (P.C.F.) à la présidence du conseil régional de Picardie (*le Monde* du 2 février), le conseil a désigné les membres du bureau.

On s'attendait à une empoignade entre communistes et socialistes, qui n'avaient pas réussi jusqu'alors à s'entendre sur la répartition des postes. A l'issue d'une très longue interruption de séance demandée par les communistes et les socialistes, M. Maxime Gremetz, député communiste de la Somme, a annoncé : « *Dans l'intérêt de la région, c'est le P.C. qui fait l'effort d'accepter de répondre à une exigence du groupe socialiste.* »

Les communistes ne revendiquaient plus quatre sièges au bureau, y compris celui du président, contre trois aux socialistes (les cinq autres allant à la majorité gouvernementale), mais seulement trois, les socialistes en obtenant quatre.

Le préfet de région, M. Jean Rochet, a assuré le nouveau président, M. Maillet, de son concours et de celui de l'administration, quelles que soient, a-t-il dit, « *les inquiétudes que le responsable administratif que je suis puisse éprouver au sujet des objections et des méthodes de votre parti* ». M. Maxime Gremetz a aussitôt répliqué : « *Le représentant de l'Etat dépasse outrageusement ses prérogatives. Les communistes ne répondront pas à une provocation de ce genre.* »

● *M. Joseph Allaert*, conseiller municipal communiste de Châlons-sur-Marne (Marne), s'est démis de son mandat. Dans deux lettres adressées au préfet de la Marne et au maire communiste de la ville, M. Allaert explique sa décision par un excès de fatigue, ses obligations familiales et sa volonté de se retirer de la vie politique, « *celle-ci m'entraînant*, dit-il, *à souscrire à des prises de position que je n'approuve pas fondamentalement* ».

LA PÉTITION « POUR L'UNION DANS LES LUTTES »

Il faut que se multiplient les initiatives locales

déclare M. Balibar à « Rouge »

M. Etienne Balibar, membre du P.C.F. et l'un des initiateurs de la pétition « Pour l'union dans les luttes », qui a recueilli plus de dix mille signatures dans les différents courants de la gauche, a accordé une interview à *Rouge*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), qui participe à la collecte des signatures. Indiquant le sens de l'initiative prise par ses amis et lui-même, M. Balibar déclare : « *Nous ne nous sommes jamais intéressés à l'idée de « contestation » ou d'« opposition » au sein du P.C.F. Pour nous, les luttes de tendances sont l'image inverse du centralisme bureaucratique (...). Pour nous, le parti n'est pas une fin en soi (...). Le « redressement » du parti ne peut pas venir uniquement de lui, mais de la façon dont se reflètent à l'intérieur les luttes sociales dans lesquelles il s'insère.* »

Au sujet de la pétition, M. Balibar déclare : « *Notre premier objectif, c'est de faire un test national qui s'imposait : est-ce que des bases existent pour l'union dans les luttes, malgré tout le découragement, les obstacles qui se multiplient (en dernier lieu, l'exploitation quasi concertée de la situation internationale pour diviser les travailleurs) ? Si ce test réussit, et c'est très loin d'être encore le cas, ça sera aussi un fait politique qui pèsera comme tel dans les rapports de forces, dont les organisations devront tenir compte. Cela dépend d'une chose : que se multiplient les initiatives locales, à la base, qui s'esquissent en ce moment* ».

M. Balibar ajoute : « *Si des camarades de formation trotskiste et* Rouge *veulent contribuer, dans cet esprit, à la réussite du test, à mon avis ils n'auront pas perdu leur temps. Cela ne les empêche pas de continuer, comme chacun de nous, à défendre leurs positions et leurs propositions.* »

Selon le secrétariat national du P.S.

LE P.C. VEUT EMPÊCHER LE « RASSEMBLEMENT DES FORCES POPULAIRES »

Le secrétariat national du P.S. a publié, vendredi 1er février, une déclaration accusant le P.C. de « *faire tout pour empêcher que se rassemblent les forces populaires* ».

Faisant référence aux récentes élections partielles, cantonales ou municipales, la direction socialiste note qu'à cinq reprises le P.C. « *a fait battre les candidats socialistes* ».

Le secrétaire national du P.S. conclut : « *Il apparaît donc que le parti communiste fait tout pour empêcher que se rassemblent les forces populaires. Il choisit la droite contre le parti socialiste. Par là même, de plus en plus nombreux, les gens de gauche ressentent que c'est autour du parti socialiste que se fera le rassemblement populaire.* »

De son côté, M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., a indiqué, le même jour, que « *beaucoup de gens, et même de ses militants, se demandent pour qui travaille le P.C.* ».

M. BÉRÉGOVOY (P.S.) DÉNONCE LE « VIRAGE A L'EST » DU P.C.F.

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du parti socialiste, affirme vendredi 1er février dans *l'Unité* que « *ce n'est pas le prétendu virage à droite du P.S. qui est responsable de la rupture de l'union de la gauche, mais le virage à l'Est des dirigeants communistes* ».

M. Bérégovoy écrit dans l'hebdomadaire de son parti que M. Marchais et la direction du P.C. « *ont choisi le retour au bercail de l'orthodoxie soviétique plutôt que d'assurer la victoire d'un socialisme dont ils ne seraient pas maîtres* ».

Pour les dirigeants du P.C., « *la tâche est difficile (...)*, écrit-il ; *il n'est pas aisé de convaincre les militants et les électeurs communistes que la liberté n'a pas le même sens au Chili qu'en U.R.S.S., pas plus qu'il n'est simple d'effacer le nom de François Mitterrand de la mémoire des militants qui en ont fait par deux fois le candidat de l'espoir* ».

« *Tout cela explique*, selon M. Bérégovoy, *la hargne de Georges Marchais à l'égard des socialistes.* »

Enfin, M. Bérégovoy affirme après une longue argumentation, « *textes à l'appui* », que « *l'heure d'un choix décisif entre la droite et la gauche ne tardera pas à sonner pour Georges Marchais et quelques autres* ».

● *La C.G.C. confirme qu'elle présentera un candidat à l'élection présidentielle.* — Résolue à entamer une action d'envergure pour exprimer les revendications des cadres, la C.G.C. vient de décider, lors de son comité confédéral, le 19 janvier, de lancer une campagne axée sur une candidature d'un de ses représentants à la *présidence de la République*.

Ce candidat n'est pas encore choisi et pourrait ne pas être un des dirigeants actuels, mais un militant dont le « profil » marquerait le rajeunissement de la centrale.

Cette candidature permettrait à la C.G.C. de profiter des moyens d'expression prévus en cas d'élection présidentielle. Les voix qu'elle obtiendrait au premier tour permettraient de mesurer le courant que représente la C.G.C. Celle-ci, au second tour, ne donnerait pas de consigne de vote, afin de ne pas prendre d'engagement politique.

Dans cette perspective, la C.G.C. organisera à Paris, en novembre, des états généraux de l'encadrement. Leur convocation aura été préparée par l'établissement, à la base, de cahiers de doléances, puis par des assemblées départementales et régionales.

« *Cependant*, nous a déclaré M. Menu, président de la C.G.C., *nous souhaitons que ces états généraux ne fassent pas figure d'affrontement si, dans l'intervalle, nos contacts avec les pouvoirs publics apportent des résultats satisfaisants.* »

M. MALAUD (CNIP) SOUHAITE RENCONTRER M. LECANUET

M. Philippe Malaud, président du C.N.I.P., a rendu publique, vendredi 1er février, la lettre qu'il a adressée à M. Jean Lecanuet, président du C.D.S. Dans cette lettre, M. Malaud suggère « *une prise de contact rapide en vue de la définition d'une plate-forme qui pourrait être acceptée par tous ceux qui ont la préoccupation de défendre l'indépendance et la solidarité de la France avec ses alliés européens et atlantiques dans tous les domaines, et notamment : mesures de réarmement, relations économiques ou attitudes plus symboliques mais non sans importance comme la participation aux Jeux olympiques de Moscou* ».

M. Malaud remarque que le C.D.S. est, avec le C.N.I.P., « *le seul mouvement de la majorité à avoir pris une position nette à propos de la tension internationale actuelle* ». Le président du C.N.I.P. s'inquiète enfin du « *glissement de la France vers le non-alignement* ».

● *M. Raymond Barre*, qui s'est rendu, vendredi 1er février, dans sa circonscription électorale, a inauguré les locaux lyonnais du Groupement des maisons familiales. Le premier ministre a réaffirmé la volonté gouvernementale de favoriser les opérations d'habitats individuels groupés. M. Barre a accordé ensuite plusieurs audiences privées et s'est entretenu notamment avec M. Philippe Lucas, président de l'université de Lyon-II, qui avait connu, à la rentrée 1979, de sérieux problèmes de recrutement et de promotion des personnels enseignants. — *(Corr.)*

● *M. Bertrand Renouvin*, directeur de *Royaliste*, organe bi-mensuel de la NAR (Nouvelle action royaliste), a affirmé vendredi 1er février, au Havre, que les royalistes « *ne seront pas absents de la prochaine campagne présidentielle, même s'ils ne présentent pas un candidat* ». M. Renouvin a également estimé que la monarchie « *est une solution envisageable* » et que le comte de Paris « *est un recours possible pour les Français* ».

M. CHARLES PASQUA (R.P.R.) : l'alternance sans risque est possible au sein de la majorité.

M. Charles Pasqua, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, estime, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *l'Express* (numéro du 2 février), que « *l'alternance sans risque* » est possible au sein de la majorité.

« *Désormais, l'alternance sans risque existe. Entre Giscard et nous. Et je crois qu'une partie des électeurs socialistes qui, autrefois, avaient voté pour de Gaulle, peuvent nous rejoindre* », déclare-t-il. L'ancien conseiller de M. Jacques Chirac considère que « *en s'alignant totalement sur l'U.R.S.S., Marchais a définitivement ôté toutes chances à Mitterrand d'accéder à l'Elysée* ».

M. Pasqua, qui souhaite que M. Jacques Chirac soit le candidat gaulliste à l'élection présidentielle, remarque que le R.P.R. est d'accord avec M. Valéry Giscard d'Estaing sur « *un point, un seul* » : le maintien, en France, d'un « *certain type de société* ». « *Pour tout le reste — politique internationale, politique économique et sociale, politique de défense, — nous avons*, dit-il, *des approches et des attitudes fondamentalement différentes.* » Il ajoute : « *Regardez la politique étrangère du président : elle subit le cours des événements, elle ne les influence pas. Giscard est plus un spectateur qu'un acteur (...). Le général de Gaulle savait, en cas d'événements graves, où étaient nos alliés. Ni lui ni Pompidou ne sont tombés, comme Giscard, dans le piège d'Helsinki.* »

● *Huit anciens harkis* actuellement sans emploi font la grève de la faim, depuis le mardi 29 janvier, au foyer d'aide sociale de la rue Clairaut, à Paris (XVIIe arrondissement) pour protester « *contre l'indifférence des pouvoirs publics* » à leur égard. Ils réclament du travail, des ressources financières et de meilleures conditions de logement. En juillet dernier, plusieurs anciens harkis avaient sequestré pendant une demi-journée le gérant du foyer (*le Monde* daté 8-9 juillet).

Le Monde

régions

Ile-de-France

LES « CHALANDONNETTES » A NOUVEAU SUR LA SELLETTE

Cinq cents maisons de Roissy-en-Brie présentent de graves malfaçons

Une centaine de propriétaires de *maisons* appelées « Chalandonnettes », de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), ont manifesté, le 1er février à Melun, devant la préfecture. Une délégation composée d'élus locaux et de représentants de l'association des résidants de la Ville-Jardin a exposé devant le conseil général les motifs de la grogne des « chalandonniens » avant d'être reçue par le secrétaire général de la préfecture.

A Roissy-en-Brie, la moitié des *neuf cent soixante dix pavillons* construits par la SCIC (filiale de la Caisse des dépôts), dans les quartiers du Grand Etang et du Pommier Picard, présentent des malfaçons. Murs fissurés, toitures qui prennent l'eau, chauffages défectueux, éclairages collectifs inexistants. Le lot habituel des vices qui affectent près de deux mille des soixante mille « Chalandonnettes » *construites depuis* 1969 un peu partout en France.

Les copropriétaires, qui ont introduit un recours en justice, avaient déjà manifesté leur mauvaise humeur il y a un peu plus d'un an en bloquant la voie ferrée pendant une demi-heure en gare de Roissy. En février 1979, la sixième chambre du tribunal de grande instance de Paris jugeait irrecevables les conclusions de l'expert judiciaire, qui estimait à 8,3 millions de francs le montant des travaux à effectuer pour restaurer les *maisons de la Ville-Jardin*. Il acceptait cependant une première tranche de réparations portant sur une cinquantaine de cas « très urgents ». Mais les travaux n'ont pas encore commencé.

Deux conseillers généraux socialistes, MM. Jacques Heuclin et Alain Vivien, ont annoncé aux manifestants que l'assemblée départementale *avait décidé la création* d'une commission d'enquête, qui se réunira avec le préfet et les fonctionnaires compétents le lundi 4 février.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Pays de la Loire

Le préfet de la Loire-Atlantique refuse une nouvelle fois la démolition de la caserne d'Ancenis

De notre correspondant

Nantes. — Le préfet de la Loire-Atlantique vient de rejeter pour la seconde fois une demande de permis de démolition présentée par l'armée pour raser la vieille caserne Rohan, à Ancenis. L'armée veut construire sur cet emplacement un nouveau quartier militaire pour reloger plus confortablement l'escadron de gendarmerie mobile qui occupe actuellement des appartements vétustes et sans confort (« le Monde » du 10 octobre 1979).

En juillet 1979, le préfet avait dit non une première fois. La caserne Rohan est un ensemble disparate de constructions au milieu desquelles se trouve *englobé* l'ancien *couvent* des Ursulines de la Davrays, construit en 1680. Suivant les conclusions de l'architecte des Bâtiments de France, l'administration avait donné un feu vert pour la démolition de quelques immeubles. Mais elle avait exigé la « conservation impérative » de l'ancien couvent (chapelle, cloître et façade) inscrit à l'inventaire des Monuments *historiques* en 1929.

Début septembre, les militaires insatisfaits avaient, une fois encore, demandé la démolition de l'ensemble. Le nouvel arrêté du préfet est plus contraignant que le *premier. Il demande le maintien* de la totalité de l'ensemble.

Visiblement, l'insistance de l'armée a *été jugée fort inopportune* en cette Année du patrimoine. Cela dit, les élus locaux n'apprécient guère la décision de l'administration. L'escadron représente le seizième de la population d'Ancenis. Le maire, *M.* Landrain (*U.D.F.*), était partisan de la démolition, qui devait permettre d'entamer une opération de rénovation du centre de sa ville. « *Les bâtiments sont pourris faute d'entretien ; personne ne s'est occupé de ces cailloux depuis cent ans*, dit-il. *Nous, élus locaux, nous préférons une petite erreur d'architecture — la démolition d'une chapelle — à une grosse faute d'urbanisme.* »

Les élus locaux craignent en effet de faire les frais de l'intérêt soudain des ministères pour cette vieille caserne. Si l'armée déménage pour s'en aller en banlieue sur des terrains de 8 hectares mis à sa disposition, la ville devra construire des écoles et des locaux sociaux *dans ce nouveau* quartier, alors que les équipements qui existent au centre de la cité deviendront sans emploi. — J.-C. M.

TRANSPORTS

RÉDUCTIONS DE SALAIRES A LA TRANS WORLD AIRLINES

La compagnie aérienne américaine Trans World Airlines (T.W.A.), qui a annoncé une perte de 50 millions de dollars durant le quatrième trimestre de 1979, va réduire les salaires de certains de ses cadres ainsi que des membres de la direction.

Le directeur général de TWA, M. Ed Meyer, a indiqué que les cadres et directeurs qui gagnent plus de 35 000 dollars par an vont devoir sacrifier entre 10 et 25 % de leur salaire, selon le niveau de rémunération. Cela devrait toucher environ 800 personnes sur un personnel total d'encadrement de 4 000 personnes environ.

Toutefois, les pilotes de ligne dont les salaires annuels sont supérieurs à 35 000 dollars ne seront pas affectés par cette mesure.

● *Record de vitesse sur la Manche.* — Un record de vitesse a été établi le 31 janvier sur la Manche entre Douvres et Calais. Le car-ferry *Spirit Of Free Enterprise*, de la compagnie Townsend-Thoresen, n'a mis que 53 minutes et 49 secondes pour effectuer la traversée, au lieu de une heure environ normalement. — *(Corresp.)*.

Alsace

Un plan de sauvetage pour la compagnie aérienne régionale

De notre correspondant

Strasbourg. — Contrat de maintenance avec Air Alpes et *création d'une société d'équipement, propriétaire et gestionnaire* de la flotte, telle est la formule que tentent de mettre sur pied les collectivités locales alsaciennes et la chambre régionale de commerce et d'industrie pour sauver la compagnie Air Alsace.

On sait que la compagnie alsacienne connaît depuis quelques années de sérieuses difficultés de gestion. Des difficultés que la récente grève des aiguilleurs du *ciel a mises en évidence.* A *tel* point qu'elle était au bord du dépôt de bilan. Mais Air Alsace restant un « *élément nécessaire sur le plan des communications pour la région* », les conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et les *élus régionaux* sont-ils en train d'élaborer une formule qui permette de renflouer ce transporteur et lui éviter ainsi la *fusion avec Air Alpes.*

Sans toucher à la forme juridique de la société, ils sont sur le point de créer une société d'équipement, propriétaire et gestionnaire de la flotte. Les avions seraient alors loués à Air Alsace, *qui prendrait* uniquement en charge la commercialisation des vols, devenant ainsi une société d'exploitation, débarrassée des soucis d'entretien et de matériel, notamment du renouvellement de ses appareils, aujourd'hui vétustes.

Reste à trouver les crédits nécessaires à la création de cette société d'équipement. Le projet mis sur pied prévoit l'acquisition de deux ou trois Fokker 28 et d'un ou deux Fokker 27. Ces quatre *appareils devraient remplacer* la flotte actuelle d'Air Alsace qui n'est plus adaptée aux besoins. Pour la constitution du capital, il a été fait appel à la chambre régionale de commerce et d'industrie, aux minicipalités de Strasbourg et de Mulhouse, *ainsi* qu'aux collectivités locales qui ont été sollicitées chacune pour une participation d'un million de francs, l'établissement public régionale devant intervenir pour une somme de 5 millions de francs.

La société d'équipement qui sera ainsi gérée par des élus locaux disposera, au départ, d'un capital de 11 millions de francs. Elle bénéficiera, d'autre part, d'une *garantie* d'emprunt de 50 millions de francs. Déjà, les conseils municipeux de Colmar et de Strasbourg ont décidé de venir en aide à Air Alsace. Les conseils généraux du Bas-Rhin et du *Haut-Rhin* se *prononceraient* ces jours-ci, mais leur accord semble d'ores et déjà acquis. Quant au bureau du conseil régional, il a, lui aussi, déjà admis le principe d'une aide. Air Alsace devient ainsi une compagnie régionale au plein sens du terme.

JEAN-CLAUDE PHILIP.

Le Monde

société

LA MORT DE JOSEPH FONTANET

Les policiers n'écartent pas l'hypothèse d'un crime fortuit

(Suite de la première page.)

Les enquêteurs ne rejettent pas, cependant, les autres mobiles possibles : une vengeance personnelle, un meurtre politique, ou même une simple méprise. Il est peu probable, toutefois, que l'assassin ait pu se tromper de cible. Selon la police, aucune personnalité, susceptible d'être enlevée ou abattue pour des motifs politiques, n'habite à proximité du domicile de M. Fontanet.

Des « revendications » douteuses

Six correspondants anonymes ont revendiqué, dans la journée de vendredi, le meurtre de M. Joseph Fontanet. Des *« brigades autonomes révolutionnaires »* affirmaient d'abord, dans un message à l'A.F.P., vouloir faire payer à M. Fontanet *« le rôle qu'il avait joué dans les gouvernements Pompidou aux postes de ministre du travail et de ministre de l'éducation »*. Des « brigades autonomes révolutionnaires » (B.A.R.) avaient fait parler d'elles, une première fois, le 13 janvier 1979, en revendiquant le « raid » du quartier Saint-Lazare, à Paris, à la suite duquel quatre jeunes gens avaient été condamnés à des peines allant de deux à quatre ans d'emprisonnement (*le Monde* du 24 janvier 1979).

Peu de temps après, un groupe, signant « B.A.R. », avait rédigé, à l'attention de M. Jacques Goulesque, procureur de la République adjoint, une lettre dans laquelle il l'avertissait qu'il allait *« payer à son tour »*. Cette menace n'avait pas eu de suite. Les « B.A.R. » avaient également déclaré avoir été les auteurs de l'attentat commis contre un gardien de la paix à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis).

Au fil des heures, vendredi, les revendications à l'A.F.P. sont devenues de plus en plus fantaisistes. Tour à tour, *« un groupe autonomiste corse »*, des *« brigades juives »* — qui mettaient en cause *« la politique palestinienne »* de M. Fontanet, — une *« section franco-arabe du refus »*, affirmant qu'après MM. Jean Dutourd, Gilbert Trigano et Yves Mourousi, l'ancien ministre *« payait son soutien actif aux juifs »*, un *« groupe d'intervention antifasciste et pour l'unité du patronat armé »* ont prétendu être les responsables de l'agression.

Les enquêteurs de la brigade criminelle semblent ne pas prendre au sérieux ces revendications en cascade. N'importe quel plaisant, ou n'importe quel groupuscule en mal de publicité, a pu, après avoir lu la presse du soir ou écouté les radios, rédiger un « communiqué ». Même les éléments contenus dans quelques membres connus des B.A.R. du meurtre, 0 h. 17, et l'utilisation d'une voiture Alfetta de couleur bordeaux — sont difficilement vérifiables et peuvent très bien, en raison de l'absence de témoins au moment du meurtre, avoir été inventés.

D'une manière générale, les policiers considèrent qu'une revendication est authentifiée dès lors qu'elle contient des informations inconnues du public, communiquées moins de trois quarts d'heure après l'acte commis.

Dans un second communiqué adressé, samedi matin, à l'A.F.P., un correspondant anonyme, affirmant parler au nom des BAR, a déclaré que *« l'attentat contre M. Fontanet était une erreur »*. *« Notre but,* a-t-il poursuivi, *était d'enlever M. Fontanet. Cet enlèvement avait pour but de demander la libération de Marc Babuty et Fabrice Liegeard* (1), *deux détenus dans l'affaire de Passy. »*

Les policiers jugent ce second message aussi suspect que le premier.

L'hypothèse d'un attentat commis par les *« brigades autonomes révolutionnaires »* paraissait invraisemblable, également, vendredi soir, à ceux qui côtoient les milieux autonomes. Une première fois déjà, les quelques membres connus des BAR s'étaient plaint du fait qu'on se soit servi de leur sigle pour une tentative d'assassinat. Selon des informations recueillies dans le milieu autonome, il n'existerait actuellement aucun noyau armé, capable ou désireux de commettre un meurtre. Cela n'exclut pas, toutefois, qu'un groupe plus isolé encore que les autonomes ait pu se constituer.

En début de matinée, ce samedi 2 février, un correspondant anonyme a téléphoné à notre journal le communiqué suivant : *« L'autonomie organisée affirme n'avoir aucune responsabilité dans la tentative d'assassinat de Fontanet. Le collectif de défense militante et l'Autonomie organisée affirment n'avoir aucun lien que ce soit avec les brigades autonomes révolutionnaires. »*

[Le colt 11,43 (cal. 45 selon la définition anglo-saxonne) a été conçu en 1907 et a été adopté par l'armée américaine en 1911. Depuis cette date, ce pistolet dont la fiabilité est proverbiale, a été fabriqué sans interruption et notamment sous licence par Remington. Durant la dernière guerre, des milliers d'exemplaires de cette arme ont été parachutés sur les maquis. De même, les officiers français de la guerre d'Indochine ou de celle d'Algérie en étaient souvent dotés. Depuis ces conflits, la pègre française l'a souvent utilisé lors d'attaques à main armée. Sa puissance d'arrêt en fait l'arme de poing, fabriquée en grande série, la plus puissante que l'on connaisse, en dehors du 357 magnum.

En France, cette arme est classée en première catégorie (arme de guerre) et donc sa détention, « à fortiori » son port, sont soumis à autorisation...]

(1) Deux autonomes condamnés en octobre 1979 pour avoir brisé des vitrines rue de Passy, dans le 16e arrondissement (*le Monde* du 15 décembre 1979).

« SEUL UN MIRACLE »

La balle de calibre 11,43, qui a été retrouvée dans le caniveau, a touché M. Fontanet dans le dos, sous l'omoplate, et est ressortie au niveau du thorax, provoquant au passage de graves dégâts et une hémorragie interne importante. *« Seul un miracle aurait pu le sauver »*, précise-t-on de source médicale. La plaie importante qu'a occasionné le projectile à un poumon a nécessité une ablation partielle de celui-ci. La moelle épinière était également atteinte. *« Il en aurait vraisemblablement résulté,* indique-t-on à l'hôpital Laennec, *une paraplégie. »*

Chrétien fervent et travailleur ardent

Joseph Fontanet était un démocrate-chrétien. De la génération de ceux qui entrèrent tôt dans la Résistance et y trouvèrent la source de leur engagement politique ultérieur. De la génération, aussi, de ceux qui jouèrent les rôles de second plan sous la IVe République et qui, après le retour du général de Gaulle, apparurent sur le devant de la scène pour y vivre l'incertaine aventure des centristes sous la Ve.

Etudes brillantes, militantisme catholique, Résistance et politique : la démarche de Joseph Fontanet vers la vie publique fut semblable à celle de nombreux autres hommes de sa famille de pensée. Responsabilités au sein d'un parti, mandat électif local, députation, et postes gouvernementaux : son *cursus honorum* fut traditionnel : les hauts et les bas qu'il connut furent le reflet des aléas subis par les courants du centre après 1958.

Secrétaire général adjoint du Mouvement républicain populaire (M.R.P.) jusqu'à 1956, conseiller général puis député de la Savoie, il fut, avec Paul Bacon et Maurice Schumann notamment, de ces démocrates chrétiens qui rallièrent tôt le général de Gaulle et figurèrent dans ses premiers gouvernements. De ces démocrates-chrétiens qui rompirent avec le fondateur de la Ve République quand celui-ci heurta de front leurs convictions européennes. Ils étaient cinq ministres M.R.P. dans le premier gouvernement de Georges Pompidou nommé le 15 avril 1962 (MM. Pflimlin, Buron, Schumann, Bacon et Fontanet). Ils furent cinq, un mois plus tard, à donner leur démission, au soir du 15 mai, après la conférence de presse au cours de laquelle le chef de l'Etat s'en était pris violemment aux partisans de l'Europe intégrée (*« Dante, Goethe, Chateaubriand (...) n'auraient pas beaucoup servi l'Europe s'ils avaient été des apatrides et s'ils avaient pensé, écrit, en quelque esperanto ou volapük intégré. »*)

Amené au gouvernement par Charles de Gaulle, ce n'est qu'après le décès de celui-ci que Joseph Fontanet retrouvera des responsabilités ministérielles. Toutefois, entre-temps, il n'aura pas suivi sans une certaine réticence les débuts de l'entreprise de M. Jean Lecanuet et de la constitution d'un centre d'opposition. Après l'élection présidentielle de 1965 et le relatif succès obtenu par celui qui était jusque-là président du M.R.P., ce parti est mis en sommeil et M. Lecanuet fonde le Centre démocrate. Joseph Fontanet est membre du comité directeur de la nouvelle formation mais il se démarque peu à peu de son leader, dont, en vérité, il ne se sera jamais senti très proche. Et, en 1969, il sera, avec Jacques Duhamel, le promoteur du ralliement à Georges Pompidou d'une partie du courant centriste.

Le Centre démocratie et progrès, dont la fondation traduit ce ralliement, est un des éléments de la nouvelle majorité née du scrutin présidentiel de 1969. Joseph Fontanet revient au gouvernement où ses amis et lui entendent concrétiser la volonté d'ouverture et de réforme affirmée par le nouveau chef de l'Etat. Pendant cinq ans, les ministres originaires du C.D.P. tenteront de démontrer que la place des centristes est auprès de Georges Pompidou pour faire aboutir les idées généreuses que leurs « frères séparés », encore dans l'opposition, ne peuvent promouvoir efficacement. Malgré des rapports parfois difficiles avec les formations auxquelles ils sont associés (l'U.D.R. et les républicains indépendants), malgré leur incapacité à devenir autre chose qu'un petit parti de cadres, malgré le peu de cas que l'on fait d'eux, les centristes du C.D.P. sont aux affaires, et c'est pour eux vital.

Joseph Fontanet est ministre du travail, de l'emploi et de la population : le secteur dans lequel justement les projets de « nouvelle société » de M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, vont devoir trouver leurs terrains d'application. Il gagne la confiance de la plupart de ses interlocuteurs syndicaux et entreprend des réformes importantes, dont celle du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) et la mensualisation. Il améliore le système d'extension des conventions collectives et s'attaque à la réforme des conseils de prud'hommes, mais, dans ce dernier secteur, il n'aboutira pas.

Dans un autre domaine, en 1972, la circulaire « dite Fontanet » relative à la délivrance des titres de séjour et de travail aux étrangers avait provoqué d'importants mouvements d'opposition, non seulement dans les milieux immigrés, mais encore parmi les syndicats et les organisations de défense.

Passe M. Chaban-Delmas, vient M. Messmer, Joseph Fontanet demeure au gouvernement. Il quitte le 127 de la rue de Grenelle pour le 110, le ministère de l'éducation, où il demeurera de juillet 1972 à mai 1974. Un démocrate-chrétien à l'éducation : cela eût été inimaginable seulement une dizaine d'années plus tôt. Celui-là réussira à faire oublier ce type de prévention. Bientôt il se lance dans une grande entreprise : la réforme d'ensemble de l'enseignement primaire et secondaire : l'élément central en est la réorganisation des classes du premier cycle selon le principe dit des *« groupes de niveau par matière »*, la création d'un corps particulier de professeurs étant notamment envisagée. Préparée dans le plus grand secret, puis soumise à de longues négociations, la *« réforme Fontanet »* reçoit d'abord un accueil plutôt favorable. Puis les oppositions se dressent contre elle, notamment du côté des enseignants et des élèves. Elle n'aboutira pas.

Le début de l'effacement

Le 2 avril 1974, Georges Pompidou meurt. Le C.D.P. et Joseph Fontanet s'engagent sans hésitation derrière M. Chaban-Delmas. Les « autres » centristes — M. Lecanuet en tête — optent, dès le premier tour, pour M. Giscard d'Estaing. La faveur change de camp. Ceux des héritiers de la démocratie chrétienne qui étaient au gouvernement n'y seront plus, ou presque plus, représentés. Ceux qui n'y étaient pas y seront largement. *Exit* le C.D.P. de la scène politique. Malgré le ralliement à M. Giscard d'Estaing au second tour, il ne s'est pas trouvé assez tôt du côté du vainqueur, lequel n'a pas la mémoire courte. Le parti de M. Duhamel a voulu croire trop longtemps à la « nouvelle société » et à son promoteur. En outre, entre l'ancien ministre des finances, qui accède à la magistrature suprême, et le ministre de l'éducation restent les souvenirs de quelques désaccords « budgétaires » qui avaient nécessité des arbitrages au sommet.

Joseph Fontanet n'est plus membre du gouvernement et le C.D.P. devra attendre la nomination des secrétaires d'Etat pour apprendre qu'il est tout de même représenté dans l'équipe de M. Jacques Chirac. Pour les « réformateurs » restés jusque-là dans l'opposition, c'est le triomphe : ils arrivent en force aux affaires.

Pour le C.D.P., c'est le début de la fin : il sera bientôt « absorbé » par le Centre démocrate lors d'un congrès d'union qui donnera naissance au Centre des démocrates sociaux, dont M. Lecanuet, alors ministre de la justice, sera président. Pour Joseph Fontanet, c'est le début de l'effacement. Homme d'aspect austère, réservé — certains ont voulu voir en lui une sorte de janséniste venu à la République — il n'apprécie ni les manœuvres ni les raffinements de la politique politicienne. On le verra de moins en moins. Sombre et discret, il suit de très loin la naissance du C.D.S., qui marque pourtant les retrouvailles de tous les centristes, des retrouvailles qu'il a lui-même souvent souhaitées naguère.

En septembre 1974, il tente en vain de reconquérir son siège de député de la Savoie et est battu au second tour par un socialiste, M. Maurice Blanc. Il renonce pratiquement à la vie politique, ne se présentera pas aux élections cantonales de 1976 et abandonnera ses fonctions de maire de Saint-Martin-de-Belleville en 1977. En 1975, il avait lancé le Club de Paris, qui n'avait pas connu le succès qu'il en espérait. En 1977, il avait publié un livre, *le Social et le Vivant* (Plon), où il élaborait une théorie sur les manières d'observer la réalité et d'user de la notion de système (la *systémie*). La même année, il tentait la gageure que constitue le lancement d'un quotidien. *J'informe*, malgré des moyens importants et des appuis élevés, ne vivra que trois mois : du 19 septembre au 17 décembre.

Joseph Fontanet avait un jour été cité par Georges Pompidou comme l'archétype du *« bon ministre »*. Le président de la République d'alors avait ajouté : *« Il est vrai que c'est là un exemple qui manque de pittoresque. »* Certes, Joseph Fontanet manquait de pittoresque. Un visage impassible éclairé d'un regard bleu parfois intimidant, silencieux, peut-être timide, il n'était pas de ceux dont il faut attendre des démonstrations chaleureuses. Ce père de famille nombreuse (il avait cinq enfants), ce chrétien fervent, était aussi un travailleur ardent, obstiné. Homme de rigueur et d'exactitude, il savait créer autour de lui un cercle étroit de confiance et de solidarité.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

***

Les obsèques auront lieu mardi à Notre-Dame de Passy (16e), à 10 h. 30, et l'inhumation le lendemain à Brison-Saint-Innocent (Savoie) dans l'intimité familiale.

Des réactions politiques

La mort de M. Joseph Fontanet a provoqué une vive émotion dans les milieux politiques français. Dès l'annonce de l'attentat, le président de la République s'était inquiété, vendredi 1er février en début d'après-midi, de l'état de santé de l'ancien ministre et avait demandé à être tenu au courant de son évolution.

« Très ému », M. Raymond Barre avait mis en garde contre toute interprétation hâtive d'un événement qui ne signifie pas, à son avis, « que le degré d'insécurité en France est brusquement devenu insupportable ». M. Alain Peyrefitte, parlant à Limoges de la violence, avait estimé « nécessaire de développer une parade immédiate à la recrudescence de ce phénomène de société ». M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, s'était déclaré « particulièrement touché », et M. Louis Besson, député socialiste, président du conseil général de Savoie, « bouleversé ».

Après l'annonce du décès de Joseph Fontanet, les réactions suivantes ont été rendues publiques samedi matin :

● M. ALAIN PEYREFITTE, garde des sceaux : *« Les anciens collègues et les amis de Joseph Fontanet sont accablés de tristesse. Energique sous son apparente douceur, acharné au travail avec discrétion, il restera dans leurs mémoires comme un modèle de passion pour le service des autres et de fermeté dans les convictions. »*

● M. JACQUES CHABAN-DELMAS, président de l'Assemblée nationale, au micro de R.T.L. : *« C'est à la fois lâche, odieux et abominable. On regrette, dans ces cas-là, de ne pas avoir été là et de ne pas avoir eu le quart de seconde nécessaire et une arme à la main pour tirer le premier, et Dieu sait si j'ai horreur de la violence. Mais avoir horreur de la violence, ce n'est pas l'accepter. »*

● M. MICHEL DEBRE, ancien premier ministre : *« La tristesse est le sentiment qui vient tout de suite à l'esprit et au cœur (...). Je peux attester deux qualités essentielles du personnage, d'abord son honnêteté intellectuelle (...), tout le monde reconnaissait chez lui cette absence de démagogie, ce souci du bien public. La deuxième qualité, il l'a prouvée dans les conseils du gouvernement. Il fut un bon ministre. »*

● M. MAURICE COUVE DE MURVILLE, ancien premier ministre : *« Je suis bouleversé par ce crime affreux et stupide. Joseph Fontanet était un homme de bien. Il laisse chez tous ceux qui, comme moi, l'ont bien connu et ont travaillé avec lui, des sentiments de respect et d'amitié. Respect pour son caractère, son intégrité et ses capacités. Amitié répondant à la qualité de l'homme et à la sincérité de ses convictions. »*

● M. JACQUES DELORS, membre du comité directeur du P.S., au micro de R.T.L. : *« Je ne comprends pas. C'était un homme effacé, c'est-à-dire ne recherchant pas la publicité, comme beaucoup d'autres hommes politiques (...). C'était un homme loyal, très ferme dans ses idées et très compétent. »*

● M. DIDIER BARIANI, président du parti radical : *« La nation toute entière doit se sentir concernée par cette forme de violence, car, chaque fois, c'est notre société de liberté qui est en cause, car, chaque fois, c'est la démocratie qui est atteinte. »*

● M. ROGER-GERARD SCHARTZENBERG, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche : *« Il est nécessaire que toute la lumière soit faite sur cet acte criminel pour prévenir la montée de la violence en politique, qui risquerait de miner les bases même de la démocratie. »*

DANS LES MILIEUX SYNDICAUX

« Je suis bouleversé par la mort de M. Joseph Fontanet », a déclaré M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière. *« C'était un homme droit. Dans les fonctions gouvernementales qu'il a assumées, M. Fontanet était un interlocuteur loyal et compétent. »*

La veille, la C.G.C. et la C.F.T.C. avaient exprimé leur émotion devant l'attentat contre un *« homme affable et droit »*, disait la première, et dont *« les préoccupations sociales ont toujours été incontestables »*, estimait la seconde. Toutes deux condamnaient la violence, et l'organisation chrétienne invitant chacun à réagir *« contre une dégradation des comportements individuels et collectifs qui ne peut aboutir qu'à la remise en cause de la liberté et de la démocratie »*.

Faits et jugements

« Hara-Kiri » a dépassé les « limites » de la liberté de la presse

M. Georges Bernier, directeur de *Hara-Kiri*, s'est fait sévèrement tancer par Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, devant laquelle il a comparu le 1er février, assigné en référé à la requête de Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing en raison de la couverture du numéro de février du mensuel. Sur cette couverture figurait un photomontage montrant le corps entièrement nu d'une jeune femme assise sur les genoux d'un dignitaire arabe. Le corps dénudé était orné de la tête de l'épouse du président de la République avec, pour légende, la phrase suivante : *« La France ne manquera pas de pétrole. Giscard offre sa femme aux émirs. »*

Le tout a *« profondément blessé »* Mme Giscard d'Estaing, a expliqué le bâtonnier Jean Couturon, son conseil. Non point en sa qualité de femme de président, mais en tant que femme tout court. Et c'est pourquoi il a réclamé la saisie.

Mme Rozès s'est ainsi adressée à M. Bernier : *« Les tribunaux sont extrêmement soucieux de la liberté de la presse, mais, depuis quelques numéros, votre journal va trop loin ! J'ai l'impression qu'à force de vivre au sein de votre équipe dans une certaine ambiance vous en êtes arrivé à perdre cette notion de « limite » qu'un directeur de publication se doit de conserver présente à l'esprit. »*

« Mon client, a indiqué Me Sylvie Meyer-Heine, son défenseur, *propose de faire cacher par un encrage noir la totalité de l'image... »* Le magistrat ayant demandé au bâtonnier Couturon s'il accepterait cette solution, celui-ci interrogea par téléphone sa cliente, déclarant que cette dernière *« ne voulait pas mettre en péril la vie d'un journal quel qu'il soit »*, et qu'elle était disposée à renoncer à la saisie de *Hara-Kiri* pourvu que sa couverture soit remplacée.

L'ordonnance a fait injonction à la société éditrice de *Hara-Kiri* de faire retirer immédiatement la couverture incriminée sous astreinte de 50 francs par infraction constatée.

● *Deux policiers condamnés pour falsification de documents.* — Deux policiers, MM. Joachim Devesa et Barthélémy Cinsas, appartenant au service des étrangers du commissariat de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Draguignan pour falsification de documents administratifs et corruption de fonctionnaire, le premier à dix mois de prison, dont douze avec sursis, le deuxième à six mois de prison avec sursis. Les deux fonctionnaires utilisaient de faux documents, *« par gentillesse »*, a avoué M. Devesa, à l'intention d'ouvriers maghrébins, moyennant 200 à

L'affaire des enfants Branco : peine réduite en appel pour une animatrice de « Terre des hommes-France »

Reims. — Emprisonnée le 1er février en fin de matinée, après s'être constituée prisonnière devant le procureur de la République de Reims, Mme Denise Colin, ancienne responsable des placements d'enfants à Terre des hommes-France, a quitté libre, le soir même, à 21 heures, la maison d'arrêt de Reims. Entre-temps, au terme de six heures de débat, la cour d'appel présidée par M. Probst l'avait condamnée à huit mois de prison, dont six avec sursis, mais avait donné main-levée du mandat d'arrêt délivré, le 8 janvier 1980, par le tribunal correctionnel de Charleville-Mézières, et que le parquet n'avait jamais fait exécuter *« par mesure humanitaire »*. Mme Colin devra se pourvoir en cassation pour obtenir sursis à l'exécution de la peine.

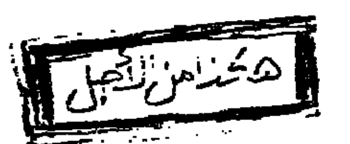
En première instance, Mme Colin avait été condamnée à un an de prison ferme. En revanche, la condamnation de M. René Marty, ancien président de l'association, à huit jours de prison avec sursis, et 500 francs d'amende, a été confirmée. Le tribunal a confirmé les dommages et intérêts accordés à la famille Branco.

Ainsi, la cour d'appel de Reims a-t-elle tourné une nouvelle page de l'imbroglio juridique qui oppose, depuis le 27 juin 1978, une famille de Sedan à l'association Terre des hommes-France. Au centre des débats, Joachim et Magali, aujourd'hui âgés de sept et neuf ans, deux enfants originaires de Corée du Sud, « enlevés » à la sortie de leur école par les responsables de l'association. La famille Branco, à qui avait été confiés les enfants, était soupçonnée par l'association de les maltraiter.

(Corresp.)

● *L'enlèvement de M. Guy Pitoun.* — Les ravisseurs de M. Guy Pitoun, quarante et un ans, administrateur de la société Global à Antibes (Alpes-Maritimes), enlevé dans la soirée du 29 janvier à Valbonne (*le Monde* du 1er février), ne se sont toujours pas manifestés, en dépit de l'appel que leur a lancé son épouse. Les recherches entreprises par soixante gendarmes accompagnés de chiens policiers n'ont encore abouti à aucune piste sérieuse.

● *Un camion transportant des substances radioactives* a subi un accident, vendredi 1er février, sur l'autoroute Bruxelles-Anvers, non loin de la capitale belge, apprend-on de source informée à Bruxelles. Il n'y a pas eu de victimes. Les conteneurs protégeant les substances radioactives, provenant du centre radio-chimique d'Amersham (Grande-Bretagne), et destinées à la République fédérale d'Allemagne, ont parfaitement résisté au choc. Ils ont été transférés dans un autre véhicule. — *(A.F.P.)*



LA « MARCHE » DES OBJECTEURS VERS LES PAYS-BAS

Trois insoumis ont été arrêtés à la frontière franco-belge

Sedan. — Vingt-deux personnes qui participent depuis quatorze jours à une « marche pour l'objection de conscience » ont franchi, vendredi 1er février, la frontière franco-belge à destination des Pays-Bas. Trois insoumis qui participaient à la marche ont été arrêtés par les gendarmes français.

Partis depuis quatorze jours, ils ne redoutaient plus, en arrivant le 1er février à la frontière franco-belge, d'être arrêtés. Les vingt-cinq jeunes gens qui ont marché à travers la France pour demander un statut plus favorable pour les objecteurs de conscience, n'avaient, à aucun moment, été sérieusement inquiétés, alors qu'on comptait parmi eux dix insoumis. Bien sûr, à Reims, ils avaient été appréhendés dans la cour d'une caserne, mais ils avaient été relâchés quelques heures après.

De notre envoyé spécial

Quatorze de leurs camarades emprisonnés ? S'ils ont été pris, c'est parce qu'ils étaient isolés : collectivement, on ne pouvait rien contre eux, croyaient-ils : n'avaient-ils pas, durant leur *périple, reçu le soutien de plusieurs élus*, notamment socialistes, comme à Creil, Taverny, Soissons et Vouzier ? Des groupes militants ne s'étaient-ils pas reconstitués sur leur passage ? La 4 L des Renseignements généraux était devenue une présence familière et on annonçait l'arrivée, dans une 504 bleue, des parents de deux des insoumis détenus. Cette avant-dernière étape avant La Haye, où ils comptaient demander, pour les insoumis, l'asile politique, était pleine de ferveur. Ils n'avaient pas été, semble-t-il, affectés à Sedan d'avoir affronté plusieurs passants hostiles, comme cet entrepreneur de peinture qui leur avait recommandé de ne plus « *vivre en parasites* » et leur avait reproché « *de ne pas vouloir être français* ».

Les marcheurs, qui ressemblaient, avec leur béret, leur barbe et leurs grosses chaussures, à ces « montagnards » que l'on voit le dimanche matin dans la forêt de Fontainebleau, arrivaient à 17 h. 30 au poste frontière de La Chapelle. Ils répétaient alors, devant quelques dizaines de fidèles, leurs *revendications*, notamment la libération de leurs camarades. « *Il y a boire et à manger* », commentait un Belge, au volant *d'une voiture confortable*. « *Chacun ses opinions* », disait un autre. Aucun marcheur, cependant, ne prenait garde aux dix-sept véhicules de gendarmerie garés derrière le bâtiment de la douane. Ils ne réagirent pas davantage lorsque, après avoir vérifié leurs pièces d'identité, la police des douanes « égarera », dans un premier temps, trois passeports. C'est avec une *grande docilité* qu'ils accepteront de venir, un par un, reprendre leurs papiers.

Mais trois d'entre eux, MM. Cécil Mercier, Michel Letallec et François Guillaume, étaient signalés au *fichier central comme* insoumis. Et ils furent appréhendés par la gendarmerie.

Cinquante gendarmes

L'opération aurait dû être exempte d'incidents : le colonel de gendarmerie l'avait explicitement souhaité devant ses hommes. Mais lorsque le premier insoumis, dont les papiers avaient été vérifiés par les Français et par les Belges, fut enfermé dans un car, ses amis se couchèrent devant le véhicule, l'empêchant de démarrer. Il fallut une cinquantaine de gendarmes pour écarter, sans excessive violence, tous ces manifestants. Mais la tension montait : un journaliste de la radio belge était sérieusement pris à partie et un militant de la C.F.D.T. était embarqué sans ménagement. Entre-temps, les deux insoumis qui n'avaient pas encore franchi la frontière étaient emmenés par les gendarmes sans que leurs camarades, *surpris, aient le temps de réagir*.

Après ces incidents, les marcheurs français étaient accueillis par des militants pacifistes belges. Un meeting avait lieu le soir même à Arlon, en Belgique. « *La marche, la cuisine et le travail militant, ç'a été dur* », disait un des marcheurs, avant la frontière. Après, on pensait moins à ses ampoules qu'aux compagnons appréhendés.

NICOLAS BEAU.

CATASTROPHES

APRÈS LE PASSAGE DE HYACINTHE

Les secours aux sinistrés de la Réunion

Le miracle de l'hélicoptère

De notre envoyé spécial

Cilaos (île de la Réunion). — Comment survit-on onze jours sous des trombes d'eau ? Et, après, comment fait-on sans grande nourriture, sans route, sans téléphone ? Réponse : on attend l'hélicoptère.

Dès le début de la semaine, deux Alouette II et un Lama de l'armée ont effectué des rotations pour secourir les populations des trois cirques montagneux de l'île, ceux de Mafate (environ 8 000 habitants), de Salazie (7 000 habitants), et Cilaos (6 000 habitants). Dans les journées de mercredi, jeudi et vendredi, l'arrivée de deux Puma (hélicoptères de gros gabarit) a permis de véritables opérations d'évacuation.

Encore en pièces détachées dans la nuit du 30 au 31 janvier, le Puma 1071 KBX a été monté en un temps record. L'équipage venu de Djibouti a assuré sa première mission jeudi 31 janvier vers 17 heures. Un avant-goût seulement.

Gonflé de cartons de boîtes de lait concentré, d'huile de soja et de « rations individuelles de combat », le Puma couleur sable s'est, en effet, engagé dans une course sans fin vendredi 1er février, piquant tantôt vers la plaine, remontant aussitôt vers la montagne. Privé de sa route nationale — disparue parfois sur cinquante mètres dans un précipice, — Cilaos avait besoin de cette aide. Plus de cent cinquante enfants en colonie de vacances attendaient, depuis deux jours, parqués sur le stade, ces rotations miracles du Puma de l'armée de l'air.

Les habitants de Cilaos avaient commencé à gérer leur pénurie. Thiong Ly, propriétaire de la boutique d'alimentation générale, ne cédait plus le riz, le sucre, l'huile et le lait que sur présentation des coupons attribués par la mairie. Le manque d'essence était presque toujours aigu, et il n'y avait guère que les voitures prioritaires pour circuler. Cilaos sort tout juste d'une hibernation forcée, et constate les dommages subis par la commune.

Le maire, M. Irénée Accot (majorité), que Hyacinthe a surpris alors qu'il se trouvait en métropole, a fait un retour rapide dans son village, jeudi 31 janvier. Septuagénaire, bon sens et doigté politique incarnés, il a vite fait de « *pousser un coup de gueule* », façon de montrer qu'un « *mini-déluge* » ne l'impressionne pas. Aujourd'hui, les choses rentrent progressivement dans l'ordre. Les gentils membres des colonies de vacances ont été évacués grâce aux Puma ; les enfants de Cilaos, en colonie à Saint-Gilles, sont rentrés chez eux. Les services de l'hélicoptère seront encore nécessaires, à défaut d'une route, pendant un certain temps.

Deux autres cirques ont aussi été dévastés. Davantage même. Dans celui de Mafate, des C.R.S. font le tour des « îlets » et trouvent parfois des paysans dans les champs de maïs, unique nourriture et abri depuis une dizaine de jours. Dans le cirque de Salazie, les villages d'Hell-Bourg et de Grand-Ilet sont totalement isolés. L'hélicoptère, encore une fois, sert de cordon ombilical entre les villes de la plaine et les « hauts » qui ne veulent pas qu'on les oublie et chantent :

Nou l'est dans la misère jusqu'au cou
Nou pleure pas. Aide à nou si ou peu
Laisse à nou tomber...

LAURENT GREILSAMER.

LES MORTS ET LES DISPARUS

Voici la liste établie, le 30 janvier, par le secrétariat d'État aux départements et territoires d'outre-mer, des morts et des disparus, lors du passage de la dépression tropicale Hyacinthe à la Réunion :

Petite-Ile : Gerville (Guy), neuf ans ; Gerville (Armand), onze ans ; Gerville (*Marie-Anne*), vingt ans.

Saint-Joseph-la-Crête : Huet (Joseph), neuf ans.

Saint-Leu : M'Radamy (Yvon), trente et un ans.

Saint-Denis : M. Temple (Georges), quatorze ans ; Begue (Alix), quarante-deux ans.

Ravine-Blanche : Manazoua (Raoul), originaire de Saint-Pierre, quarante-deux ans.

Le Tampon : Reneville (Jean-Philippe), dix-sept ans *(disparu)* ; Payet (Anselme) ; Pothin (Corinne), dix ans.

Saint-Paul : Florian (Félix), trente-sept ans.

Mafate : Luc (Jean-Paul).

Saint-Benoît : Chamand (Solange), trente-sept ans *(disparue)* ; Leu (Jules), soixante ans *(disparu)*.

Salazie-Grand-Ilet : Nourry (Marius), quarante-deux ans ; Lebreton (Hélène, épouse Nourry), trente-sept ans ; Nourry (Marie-Jacqueline), seize ans *(disparue)* ; Nourry (Yves), quatorze ans ; Nourry (Yvette), quatorze ans ; Nourry (Georges), treize ans ; Nourry (Adrien), onze ans ; Nourry (Marie-France), dix ans ; Nourry (Claudine), sept ans ; Nourry (Mimoze), six ans.

Il était deux fois...

ou les mémorables Mémoires d'Oulou le Chacal

Le défunt comte Paul, Léon, Marie, Joseph Desfontaines de Preux aimait en son temps taquiner la muse. Son œuvre littéraire, longtemps méconnue, sauf des amis, le serait sans doute restée si...

Si Son Altesse Royale le prince Henri, Pierre d'Orléans, un ami justement, ne s'était, lui aussi, découvert des dons. Et s'il n'avait publié, au mois de septembre 1979, aux Editions Denoël, un livre pour enfants intitulé : Mémoires d'Oulou le chacal, *et signé de son sceau. On sait, d'habitude, l'originalité de ce genre littéraire :* « Il était une fois un chacal... »

Hélas, il était plutôt deux fois, ce malheureux Oulou. L'une dans l'œuvre presque inédite du comte, l'autre, à l'identique, dans celle éditée par son royal successeur. Arriva donc ce qui devait arriver. L'une des nièces et héritières du comte de Preux, Mlle Solange d'Englesqueville, lisant le Figaro — « comme tous les gens de qualité », *affirmera son avocat, Mᵉ Tenger, — devait y découvrir que le prince Henri d'Orléans, interrogé sur cet ouvrage, aimait à se dire :* « Sang bleu, cordon bleu, et auteur, je crois, par hérédité. » *Au sens littéral, ce dernier terme lui parut parfaitement exact. Mlle d'Englesqueville trouva, en effet, qu'entre le texte de* Souvenirs du Maroc, *de M. de Preux, et celui des* Mémoires d'Oulou le Chacal, *version Orléans, il y avait une certaine hérédité. Quatre chapitres* « reproduits mot pour mot », *et, dira fort aimablement à l'audience Mᵉ Tenger* « pour le reste, une mouture revue par le prince d'Orléans ou par l'un de ses nègres ». *Bref, pour les demandeurs, un plagiat royal.*

Il n'en faut pas davantage pour provoquer la brouille, même dans les meilleurs milieux. Mlle Solange d'Englesqueville, s'affirmant légataire de l'œuvre écrite de son oncle, décida, dans un premier temps, de porter l'affaire en justice, par une assignation en référé le 14 janvier. Puis, émue à la perspective d'un immense « scandale », *effrayée à l'idée du* « probable déferlement de la presse » *par l'odeur alléchée, la vieille dame se prêta, dans un second temps, à la conciliation.*

Y eut-il conciliation ou non ? Pas tout à fait, semble-t-il, puisque, troisième temps, l'affaire est venue, vendredi 1er février, devant Mme Suzanne Martzloff, vice-président du tribunal de Paris.

Pour la demanderesse, Mᵉ Tenger restera ferme sur les positions. « Il s'agit bien d'un plagiat littéral de l'œuvre littéraire, signe d'un comportement cynique et scandaleux. Certes, *ajoutera Mᵉ Tenger*, ma cliente, effrayée par le scandale, s'est, à un moment, proposée à l'arrangement », *avant d'ajouter mezza voce* : « On a même offert, au cours de cette réunion, de lui verser la somme de 50 000 francs. Cela montre assez l'embarras de notre adversaire. Mais, finalement, Mlle d'Englesqueville s'est refusée à signer l'arrangement. »

Patrimoine indivis

« Pas du tout, *affirmera Mᵉ Jouanneau, défenseur de S.A.R. le prince Henri d'Orléans.* Mlle d'Englesqueville a bel et *bien cosigné*, le 25 janvier, un document adressé, par lettre recommandé, à l'hebdomadaire *Minute.* » *Dans son numéro du 23 janvier 1980, sous le titre* « Un chacal aux trousses du comte », *l'hebdomadaire* Minute *avait évoqué l'affaire. Le document établi par le prince Henri d'Orléans et contresigné par Mlle d'Englesqueville, indiquait, en réponse à cet article, que les* « Mémoires d'Oulou le Chacal, inspirés de l'œuvre du comte de Preux, restent une création personnelle publiée avec l'accord de Mlle d'Englesqueville ». *Fin de l'affaire alors pour Mᵉ Jouanneau,* « car on ne peut en même temps donner par écrit son accord pour un livre et en demander la saisie ». *Et puis, devait ajouter Mᵉ Jouanneau, Mlle d'Englesqueville ne peut, comme elle l'affirme, se prévaloir du titre d'héritière unique du patrimoine intellectuel du comte de Preux. Ce patrimoine reste dans l'indivision entre les quatre héritiers. Donc, elle ne peut agir seule.*

Il appartiendra à Mme Martzloff de se prononcer sur cette indivision intellectuelle à caractère variable, selon que l'on autorise ou interdit, et sur cet accord du 25 janvier signé ou non signé, avorté ou pas.

Il lui appartiendra d'étudier la double et prudente démonstration des Editions Denoël. Par la voix de Mᵉ Coisne, la maison d'édition a plaidé simultanément l'irrecevabilité de la demande — toujours pour cause d'indivision — et la bonne foi surprise. « Le prince d'Orléans, *dira Mᵉ Coisne, a adressé, le 7 mai 1979, une* lettre aux Editions Denoël indiquant en substance : « Je suis » *prêt à vous céder les droits de* » publication d'un ouvrage que » j'ai écrit personnellement. »

Il lui appartiendra enfin de faire suite ou non aux observations similaires de Mᵉ Tchécov. Lui représentait « la Société civile des auteurs associés, S.A.R. le prince Henri d'Orléans, Paul-Loup Sulitzer » *qui avait, sans hésitation, placé l'ouvrage incriminé sous copyright.*

Tant il est vrai qu'on ne prend jamais trop de précautions contre les plagiats et les plagiaires.

L'ordonnance sera rendue le lundi 11 février.

PIERRE GEORGES.

Des usagers mécontents obtiennent gain de cause contre les P.T.T.

FEU LE SECRET ADMINISTRATIF

Les abonnés du téléphone pourront, en cas de contestation, obtenir la copie de la bande *qui permet de calculer le montant de leurs* communications. Ainsi en a décidé, mercredi 30 janvier, la commission d'accès aux docu*ments administratifs saisie par des abonnés* mécontents. Trop d'usagers reçoivent des factures anormalement élevées, affirme l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT) (1), à laquelle appartiennent ces abonnés. Et rares sont les cas où la querelle tourne à l'avantage des clients.

Pour déceler une anomalie, les P.T.T. branchent sur les lignes un appareil spécial qui *enregistre sur une bande les numéros deman*dés, les dates et les heures d'appel, la durée des communications, ainsi que les impulsions *de taxation. Jusqu'à présent, l'administration* refusait de donner une copie de cette bande, même s'il arrivait que certains chefs d'agence autorisent les abonnés mécontents à en prendre connaissance sur place.

L'AFUTT faisait valoir que seul un spécialiste peut y déceler des erreurs. Mais les P.T.T. se refusaient à les communiquer. Survint la loi du 17 juillet 1978 qui met fin au secret administratif.

Cette loi a créé une commission que certains abonnés s'empressèrent de saisir (« le Monde » *du 23 novembre 1979). Avec raison* puisqu'elle vient de leur donner satisfaction. Les P.T.T. expliquaient que, si le secret n'est *pas opposable aux administrés, la loi garantit* l'anonymat des tiers. En communiquant la bande, les P.T.T. permettent au titulaire de la ligne de connaître le nom, par le biais de son numéro, de la personne appelée. On voit la situation embarrassante qui peut en résulter par exemple dans un couple désuni.

La commission a écarté cet argument en soulignant que cet anonymat est bien fragile lorsque les abonnés consultent la bande sur place. *De là à estimer que la vie privée n'est* qu'un prétexte pour s'opposer aux revendications de consommateurs trop pointilleux... *Il est clair aussi que la possibilité qu'auront* bientôt les abonnés d'obtenir une facture détaillée a joué.

La commission n'a rendu qu'un avis. Mais les P.T.T. s'étaient engagés à le respecter. Cela augure favorablement de l'avenir de cette loi encore méconnue, mais qui pourrait se révéler une arme efficace contre l'abus du secret.

(1) B.P. nᵒ 1, 92430 Marnes-la-Coquette. Tél. : 741-09-11.

Une loi sur la transparence

Les Français ne sont pas les seuls à bénéficier d'une loi sur la transparence administrative. Aux Etats-Unis, des centaines de fonctionnaires du F.B.I. ou du département d'Etat expédient *chaque jour aux citoyens* qui en font la demande des documents considérés ailleurs comme confidentiels, expurgés seulement des passages que le *Freedom of information act.* de 1966 et le *Privacy act.* de 1974 autorisent — limitativement — à garder secrets.

Le secret administratif n'existe pas non plus en Suède où une loi de... 1766 sur la presse, qui a valeur constitutionnelle, l'a définitivement enterré. Sept ans ont *été nécessaires pour aboutir à ce* résultat en France, depuis une commission de Baecque de 1971 chargée par M. Chaban-Delmas, alors premier ministre, d'étudier les moyens de faciliter la consultation des documents administratifs. *Un deuxième groupe de* travail, présidé par un conseiller d'Etat, M. Louis Fougère, fut invité en 1975 à préciser les conclusions du rapport de Baecque, groupe de travail qui céda la place en 1977 à une commission *Ordonneau chargée de faire* l'inventaire des documents administratifs communicables. On se hâtait lentement.

De commissions en groupes de travail, on arriva à la session de printemps de 1978 au cours de *laquelle le gouvernement* présenta à l'Assemblée nationale une série de mesures sur le service militaire, le permis de chasser et les pensions d'invalidité.

Par chance, le titre de ce projet était l' « *amélioration des relations entre l'administration et le public* ». La commission des lois en profita pour y glisser un amendement visant à tirer défi*nitivement un trait sur le secret* administratif. Il faut dire qu'entre 1975 et 1977 cinq propositions de loi, qui auraient fait de l'administration une maison de verre, avaient été repoussées par le gouvernement, au grand dam de leurs auteurs respectifs, *communistes*, socialistes et U.D.R. L'insistance des députés, auxquels la loi du secret est souvent opposée, finit par balayer les hésitations gouvernementales.

Précisé et enrichi par le Sénat, l'amendement de l'Assemblée nationale constitue aujourd'hui le titre premier de la loi du 17 juillet 1978. Ce texte n'est pas aussi audacieux que les lois américaine et suédoise. Mais il constitue une bonne tête de pont pour des réformes ultérieures. On allait s'en rendre compte.

Sont désormais communicables à toute personne qui en fait la demande, y compris, par conséquent, aux étrangers, les documents émanant d'une administration, d'un établissement public ou d'une entreprise privée « *chargée de la gestion d'un service public* ».

Il existe des exceptions. Celles énumérées par la loi concernant notamment la défense nationale, *la sûreté de l'Etat, les procédures* engagées devant les tribunaux, le secret commercial et, de manière générale, « *les secrets protégés par la loi* ». Sont en particulier considérées comme confidentielles « *les délibérations gouvernementales et des autorités responsables relevant du pouvoir exécutif* », sans qu'on perçoive très bien ce que cette formulation recouvre, en dehors du conseil des ministres et des conseils interministériels ou restreints. Il est à craindre que l'administration trouve là le moyen de se dérober à ses obligations.

La loi prévoyait que les documents nominatifs ne seraient pas communicables. Mais un article 6 *bis* lui fut ajouté un an plus *tard par la loi du 11 juillet 1979*, qui écarte cette possibilité lorsque la demande émane de l'intéressé lui-même.

Cet article 6 *bis* ouvre un champ illimité à la curiosité des citoyens. Finis les refus hautains et elliptiques que l'administration oppose parfois aux demandes de bourses, de pensions et de permis de construire. Ces dossiers sont accessibles aux personnes concernées, qui peuvent consigner en annexe les observations que leur inspirent ce refus.

Un exemple à suivre

La loi ouvre des perspectives insoupçonnées aux défenseurs du cadre de vie, inquiets des projets de l'administration, et aux journalistes, à qui on pourra plus difficilement refuser de communi*quer les rapports rédigés* par l'administration ou commandés par elle.

Passé le premier moment de surprise, les ministères se sont employés à faire connaître ce texte révolutionnaire. La direction des collectivités locales a rappelé aux préfets que l'obligation de transparence s'appliquait aussi aux communes. Pour l'instant cependant, c'est l'attentisme qui domine, personne n'étant en mesure de prévoir les réactions du public. Va-t-il se désintéresser de la loi ? Les demandes vont-elles au contraire affluer ? Faut-il prévoir, pour répondre à ces demandes, un personnel permanent ? De nouveaux locaux ?

Les circulaires aux fonctionnaires *départementaux* montrent que, si l'administration est prête à appliquer la loi, elle se méfie des interprétations laxistes qui pourraient en être données. Au ministère de l'intérieur, toutes les demandes de communication de*vront transiter par le cabinet*. Au ministère de l'éducation, rien d'essentiel ne pourra être décidé sans le feu vert de la direction générale de la programmation et de la coordination. Au secrétariat d'Etat aux P.T.T., c'est le service de l'information et des relations publiques de l'administration centrale qui est compétent, etc.

La loi est récente, mais l'administration a déjà affirmé dans *plusieurs cas qu'elle ne s'appli*quait pas. Ce qui ne signifie pas que l'administré soit dépourvu de recours, même si les hauts fonctionnaires et les hauts magistrats nommés dominent parmi les membres de la commission d'accès aux documents administratifs (1) devant laquelle il peut porter le litige. Cette commission dispose d'un mois pour se faire une opinion. Mais elle ne rend qu'un avis, que l'administration n'est pas tenue de suivre.

Le refus réitéré de celle-ci peut certes faire l'objet d'un recours devant les tribunaux administratifs devant lesquels l'avis de la commission pèsera de son poids. Mais ceux-ci ne sont jamais pressés de trancher, même lorsque la loi leur impose, comme dans ce cas, un délai pour le faire (de six mois). De sorte qu'on ne peut que se féliciter de l'annonce par le secrétariat d'Etat aux *P.T.T.* de se ranger à l'avis de la commission, quel qu'il soit. En souhaitant que cet exemple sera suivi.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) 72, rue de Varenne, 75000 Paris. Téléph. : 556-80-00.

L'HÉRITAGE DE VETTIUS EPAGATHOS

Invité de l'association Paris-Lyon, créée en 1932 et que préside M. Etienne Bidon, le nouveau bâtonnier de Lyon, Mᵉ Paul *Bouchet* a *indiqué, vendredi* 1er février, lors d'un dîner au Sénat, en présence de M. Francisque Collomb, sénateur (non inscr.), maire de la capitale rhodanienne, dans quel esprit il entendait, durant deux ans, conduire un barreau qui, avec « bientôt cinq cents membres » est le troisième de France, après Paris et Marseille.

Après avoir observé que le barreau lyonnais « fut longtemps l'exemple même d'un monde clos *dans une ville qu'on disait fermée* », Mᵉ Bouchet s'est réjoui que ce même barreau « donne tout à l'inverse l'image d'une profession ouverte, qui se veut dynamique, en symbiose avec l'expansion de la cité ». D'abord en étant « le plus jeune de France », puisque la moyenne d'âge y est de trente-sept ans, parce qu'il connaît aussi la plus *grande proportion* de praticiens exerçant en groupe et qu'il fut « le premier à permettre et à encourager les consultations à l'extérieur » des cabinets d'avocats. « Aujourd'hui, précisa le bâtonnier, cent vingt consultations sont données dans des comités d'entreprise ou dans des centres sociaux. »

Puis Mᵉ Bouchet déclara : « Le *barreau de Lyon ne peut pas ne* pas jouer un rôle de premier plan dans la construction de l'Europe juridique », ajoutant que « les études font apparaître les chances nouvelles qu'auront les grandes villes de contact méridionales ». Puis il cita plusieurs initiatives passées ou futures sur ce thème.

Le bâtonnier révéla enfin quel était, probablement, le premier avocat français : Vettius Epagathos, vraisemblablement affranchi de Grèce ou d'Asie mineure. En 177, lors des grandes persécutions lyonnaises, qui virent le martyre de Blandine, cet avocat déjà réputé prit spontanément la défense des chrétiens traduits devant le légat de Rome et, pour cela, perdit la vie, ainsi que le raconte un document de l'époque, la « Lettre des chrétiens de Lyon et de Vienne à leurs frères d'Asie qui partagent leur foi et leurs espérances ». Cet exemple de défense qui conduisit le défenseur à la mort « n'est peut-être pas tout à fait une histoire ancienne, même dans notre Europe » devait *conclure* Mᵉ Bouchet.

ÉDUCATION

A L'ISSUE DE SON CONGRÈS A TOULOUSE

La FEN reste fidèle à sa politique de négociation avec le gouvernement

Toulouse. — Le congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) s'est achevé le 1er février après cinq jours de débats. Pour la première fois les organisateurs avaient inclus dans le programme une journée de discussions sur un thème central consacré cette année à l'éducation et destiné à faire avancer le projet de la FEN intitulé « l'école de l'éducation permanente ». Ce débat présenté comme « philosophique » n'a pas évité les affrontements sur les conceptions syndicales des différentes tendances qui composent la FEN. Il se situait, en tout cas, sur un terrain différent de celui des journées précédentes où la majorité Unité, Indépendance et Démocratie (U.I.D., proche des socialistes) a tenté, sans y parvenir, d'entraîner sa principale minorité (Unité et Action, animée notamment par des communistes) dans un affrontement purement politique. Au terme de ce congrès et en dépit d'une organisation renouvelée, le visage de la FEN et sa pratique syndicale de négociation avec le gouvernement n'ont guère changé. « C'est absurde, estime M. André Henry, secrétaire général de la FEN, de vouloir imposer systématiquement l'action et la mobilisation avant la négociation. Le syndicalisme responsable, c'est le rapport de forces, c'est-à-dire la syndicalisation. » Or celle-ci traverse actuellement une période difficile.

De notre envoyée spéciale

« Je suis un responsable syndical heureux. » Avant même la fin du congrès — mais après les résultats des votes — M. André Henry a pu exprimer sa satisfaction devant la presse. *« Notre Fédération va sortir du congrès plus forte, plus sûre d'elle-même. Notre unité est consolidée pour l'instant. Il serait vain de continuer toute spéculation sur l'avenir de la FEN, le congrès de Toulouse aura été, de ce point de vue, une étape déterminante. »*

La « scission » — qui risquait de se traduire par un départ des militants d'Unité et Action (principale tendance d'opposition à la majorité de la FEN et animée par des communistes et des socialistes) — a pour l'instant été évitée. Tout autant que l'affrontement recherché par M. André Henry sur le terrain politique, prenant pour prétexte l'intervention soviétique en Afghanistan et l'attitude du parti communiste français. Dès lors qu'Unité et action se refusait à tomber dans ce piège, le congrès pouvait s'intéresser à l'éducation et tenter de mettre au point, selon une démarche inaugurée à Toulouse, une résolution générale, regroupement de motions dont certaines ont recueilli l'accord de plusieurs courants de pensée. U.I.D. et Unité et Action sont ainsi associées dans les motions sur le problème de l'énergie, sur les jeunes et l'armée, sur la coopération et l'enseignement hors de France, sur les départements et territoires d'outre-mer.

C'était aussi la première fois que la FEN décidait de consacrer une journée de son congrès à l'étude d'un thème. Cette année les organisateurs ont choisi l'éducation. *« Ce n'est pas un hasard si une fédération comme la nôtre, ô combien soucieuse du développement de ses syndicats et soucieuse des intérêts de leurs adhérents ! a choisi pour cette première application des nouvelles règles un thème consacré à l'éducation »*, a expliqué M. Albert Guillot, membre du bureau fédéral, en présentant ce débat. *« Il faut y voir*, a-t-il ajouté, *l'intérêt que la FEN porte aux problèmes de la jeunesse. Je vous demande d'y voir aussi la marque d'une organisation de progrès tendue vers l'avenir avec des idées qui conviennent à l'éducation des enfants. »*

Respecter l'enfant et l'adolescent

Les conclusions adoptées à l'issue de cette journée sont évidemment celles présentées par le courant majoritaire U.I.D. qui ont recueilli 57,39 % des mandats. En termes essentiellement philosophiques, elles complètent — sans l'achever — le projet d'« école de l'éducation permanente » de la FEN. Pour cette organisation, en effet, *« le droit à l'éducation est un droit que l'on détient à vie »*. Dans cette perspective, il convient d'abord de respecter l'enfant et l'adolescent. *« Un tel respect de la part des éducateurs suppose qu'on sacrifie à l'intérêt des jeunes (...), aussi est-il souhaitable d'associer les enfants et les adolescents à la définition de leurs plans de travail »*. Du point de vue de la pédagogie, *« la FEN renouvelle sa condamnation d'une méthode d'autorité : ni l'autorité du maître, ni celle d ulivre (...) ; pas d'autoritarisme didactique qui annihile les personnalités »*. Souhaitant que l'éducation donne aux jeunes l'habitude de *« s'exprimer en toute occasion »*, la FEN se déclare, néanmoins, favorable à une *« méthode éducative qui respecte les phases du développement, respecte les intérêts du moment et encourage à l'effort »*.

Au-delà de la philosophie pédagogique — on pourrait encore énumérer, par exemple, les notions de formation du corps et de l'esprit, d'équipe éducative, d'introduction de l'informatique à l'école, de formations des maîtres..., — les éducateurs délégués à Toulouse n'oublient pas qu'ils sont aussi des militants. Militants de syndicats et de courants de pensée différents.

Or, dans le projet éducatif que la FEN est en train d'élaborer — et dont le congrès de Toulouse marque une étape, — il reste un enjeu capital : le collège (de la classe de sixième à la classe de troisième) où s'affrontent le projet d'« école fondamentale » du Syndicat national des instituteurs (à majorité U.I.D.), et celui d'« école progressive » du Syndicat des enseignements de second degré (S.N.E.S., à majorité Unité et Action).

« Les champs de syndicalisation »

Au nom de la continuité éducative indispensable à l'enfant pour les premiers, du niveau scientifique de l'enseignement pour les seconds — et dans tous les cas de l'intérêt de l'enfant, — l'enjeu est en fait celui du champ de syndicalisation. C'est pour cette raison qu'avant la discussion du thème central, la tendance Unité et Action a soumis au congrès une motion préalable. *« Les champs de syndicalisation*, proposait notamment cette motion, *doivent tenir compte non seulement des catégories (...) mais également des secteurs et établissements d'exercice, et, dans ce cadre, il faut prendre en considération la volonté exprimée par les syndiqués de ne pas être divisés entre de nombreux syndicats nationaux, en particulier quand ils exercent les mêmes fonctions dans les mêmes établissements »*. Cette motion a été rejetée par 59,56 % des mandats.

La FEN reste composée de quarante-cinq syndicats nationaux, le plus petit comptant une vingtaine d'adhérents, le plus important trois cent mille six cents. Il appartient à chacun d'eux, comme l'a rappelé M. André Henry, de définir ses modalités d'action sur ses propres revendications, mais dans le cadre des mandats de la FEN. Les revendications retenues par la résolution générale portent notamment sur *« les accords salariaux »*, l'amélioration du régime des retraites, la *« résorption complète et définitive de l'auxiliariat »*, la défense et l'extension des droits syndicaux, la refonte de la grille de la fonction publique, la défense de l'esprit des stages en entreprise pour les élèves du technique... Enfin la FEN *« dénoncera toutes les formes d'autoritarisme »*.

L'aboutissement — ou du moins la progression de ces revendications — passe par la négociation entre l'appareil que représentent la FEN et ses syndicats d'une part, et l'administration et le gouvernement d'autre part. L'action, précise la résolution générale, *« n'est pas forcément la grève mais peut aller jusqu'à la grève »*. La majorité fédérale s'oppose, en cela, à ses minorités et notamment à Unité et Action. Faisant à nouveau allusion dans son discours de clôture à la grève et à la manifestation « fractionnelles » organisées les 11 et 12 décembre par Unité et Action, M. André Henry a rappelé que *« ce qui est urgent et indispensable c'est de renforcer notre syndicalisation (...). Nous ne vous demandons pas de renier vos idées, nous vous demandons de respecter les mandats du congrès de la FEN »*.

« C'est en quelque sorte un chèque en blanc que vous réclamez », avait répondu par avance Mme Annick Davisse, au nom de Unité et Action, lors des explications de vote sur la résolution générale.

CATHERINE ARDITTI.

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS LE DOUBS

M. Giscard d'Estaing souligne le rôle des entreprises dans la formation professionnelle

M. Valéry Giscard d'Estaing a terminé, vendredi 1er février dans l'après-midi, son voyage commencé le matin à 10 heures dans le Doubs. Au lycée d'enseignement professionnel de Baume-les-Dames, le président de la République a prononcé un discours dont la plus grande partie a été consacrée à la formation professionnelle des jeunes (nos premières éditions du 2 février). Après avoir déclaré qu'il souhaite que « soit mis un terme à la distinction rigide et inadaptée de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel », M. Valéry Giscard d'Estaing a poursuivi :

« Tous les élèves de tous les ordres d'enseignement doivent recevoir une formation les conduisant à une activité professionnelle. (...)

» La formation professionnelle doit être un des grands sujets de la concertation entre l'Etat et ses divers appareils de formation et l'ensemble des partenaires des entreprises. C'est pourquoi j'ai demandé au premier ministre de réunir les instances dans lesquelles cette concertation pourra s'instituer. L'année 1980 sera le point de départ de cette nouvelle politique. (...)

» *Dans cette coopération* (entre l'école et les responsables de l'activité économique), *les enseignants ne doivent souffrir d'aucun complexe. Je suis convaincu qu'ils exerceront sur le monde de la vie professionnelle une influence positive. Notre collectivité nationale s'enrichira de cette communication entre enseignants et formateurs. »*

Le président de la République a insisté ensuite sur la nécessité d'adapter le système éducatif aux changements de notre société pour donner à chaque jeune *« la meilleure chance de trouver un emploi »*. Cet objectif ne sera atteint *« qu'en réduisant sensiblement le nombre de celles et de ceux qui sortent du système éducatif sans formation »*.

Pour cela, il s'agit de *« mieux faire connaître les besoins prévisibles du marché de l'emploi »*, d'adapter *« rapidement »* les sections de formation professionnelle aux nouveaux débouchés et de développer l'orientation. A cette fin, *« une carte par académie de formation professionnelle sera désormais dressée en concertation avec les partenaires sociaux »*. Et, *« pour accroître la mobilité »*, les diplômes d'enseignement professionnel *« pourront comporter dorénavant, à côté d'un minimum national, un contenu fixé à l'échelle académique pour les recteurs en liaison avec les milieux professionnels »*.

« Permettre toutes les promotions »

Adapter le système éducatif, c'est aussi, pour le chef de l'Etat, associer l'école et les activités économiques. *« Autant il faut reconnaître le rôle et la responsabilité des enseignants, autant il convient de marquer l'importance du rôle du monde des entreprises dans la formation professionnelle. » (...) « Il faut donc consolider et étendre cette coopération fructueuse au domaine pédagogique par l'éducation concertée d'une part et les stages en entreprise pour les enseignants d'autre part. (...) La vie en entreprise exige une formation psychologique et un accueil que seuls les responsables de ces entreprises peuvent et doivent donner aux nouveaux arrivants. »*

Le président de la République a ensuite souhaité *« que des techniciens issus des entreprises soient effectivement appelés à enseigner ou à participer à des efforts de formation. A cette fin, des contrats leur seront offerts » (...)*. Ainsi *« on verra naître progressivement des carrières composées de périodes d'enseignement et de temps d'activité dans les entreprises. Cette évolution rendra plus facile le placement des élèves et la diversification des formations »*.

M. Giscard d'Estaing a alors annoncé plusieurs mesures pour renforcer l'efficacité de l'enseignement technique : *« Les diplômes devront désormais pouvoir être acquis par unités capitalisables afin de permettre la promotion de jeunes déjà intégrés dans le monde du travail.*

» Le système des bourses sera modifié afin de permettre, le cas échéant, des redoublements. Les formations techniques devront être rendues plus cohérentes, les passages d'un type de diplôme à un autre devront être facilités pour permettre toutes les promotions ; l'apprentissage devra être étendu aux métiers industriels. »

Initiation à un poste de travail ?

M. Valéry Giscard d'Estaing a prononcé, à Baumes-les-Dames, plus qu'un discours de circonstance. Si, d'entrée de jeu, il a affirmé l'importance qu'il attache *« au rôle prééminent de l'enseignement public dans la formation professionnelle »*, ce n'était que pour mieux marquer, ensuite, les limites de cette prééminence.

Car, à le lire de près, on découvre beaucoup plus que de simples affirmations, telles que la nécessité d'ouvrir l'école sur le milieu extérieur, de ne pas opposer la culture à la formation professionnelle ; beaucoup plus, même, que l'annonce de mesures qui restent imprécises quant à leur contenu, leur date d'application et la définition des moyens destinés à les soutenir. Certaines consisteraient à étendre des modalités déjà mise en œuvre à titre expérimental (diplômes par unités capitalisables) ; d'autres correspondraient à des décisions qui sont actuellement étudiées par l'administration (inclure dans les diplômes un contenu fixé par chaque académie à côté d'un minimum national).

Il s'agit, au fond, d'une véritable philosophie de l'éducation. Supposant résolue la question de savoir si l'école doit préparer à la vie professionnelle — question qui mérite examen, — le président de la République saute à l'étape suivante : elle n'est pas en mesure de le faire.

« La vie en entreprise, déclare-t-il, *exige une formation psychologique et un accueil que, seuls, les responsables de ces entreprises peuvent et doivent donner aux nouveaux arrivants. »* L'adjectif « seuls » n'est pas ici pour le simple équilibre sonore de la phrase.

En conséquence, le président ajoute que, d'une part, les professeurs de l'enseignement technique suivront désormais un stage d'un an dans une entreprise et que, d'autre part, des contrats pourraient être offerts à des techniciens issus des entreprises pour enseigner. L'idée d'associer des professionnels à la formation des jeunes est intéressante. Cela sera-t-il réservé à l'enseignement technique ? Auquel cas, il s'agirait non de favoriser une osmose entre deux mondes, mais plutôt de rechercher bel et bien la meilleure initiation à un poste de travail.

Il serait difficile, dès lors, de ne pas se demander si, le C.N.P.F. ayant renoncé, comme il en avait manifesté l'intention, à créer ses propres instituts techniques professionnels (*le Monde* daté 3-4 décembre 1978), il n'aurait pas réussi à faire accepter tout de même, sous une forme moins visible, un accroissement de son rôle dans la formation professionnelle des jeunes. — C. V.

SCIENCES

● *Nouveau retard de la navette spatiale.* — Comme l'on pouvait s'y attendre, la date du premier lancement de la navette spatiale américaine pourrait être repoussée au début de 1981. Interrogé par la commission pour la science et la technologie de la chambre des représentants, l'administrateur de la NASA, M. Robert Frosch, a déclaré que le premier vol pourrait avoir lieu entre le mois de novembre et le mois de mars. A l'origine, la navette aurait dû être lancée pour son premier vol habité au début de 1979, mais nombre de problèmes techniques ont perturbé ce calendrier.

● *La décontamination du réacteur d'Harrisburg.* — Deux équipes spécialisées, équipées de scaphandre se rendront, dans le courant du mois de février et du mois de mars, dans le sas d'accès du réacteur de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, où un grave accident a eu lieu en mars 1979. Pour la première fois depuis cette date, des hommes iront sur place faire différentes mesures afin d'évaluer les possibilités de pénétrer plus loin pour accélérer la décontamination du bâtiment réacteur dans lequel stagnent de l'eau et des gaz radioactifs.

CARNET

Mariages

— Mme de la BRIÈRE est heureuse de faire part du mariage de sa fille

Maggy NOAILLES
avec
Yong SOK O,

célébré à Lyon le 26 janvier 1980.
55 C, cours Gambetta,
13100 Aix-en-Provence.

Décès

— Mme Jean Brissé Saint-Macary,
M. et Mme Henry Jarrige et leurs enfants,
Mme Debost et ses enfants,
Mme Teissier,
Parents et alliés,
ont la tristesse d'annoncer le décès, le 31 janvier 1980, dans sa soixante-dix-septième année, de

M. Jean BRISSÉ SAINT-MACARY,
notaire honoraire,
président d'honneur
de l'Association des personnes de petite taille.

Une messe sera célébrée le 4 février 1980 en l'église de Montbernard (Haute-Garonne).
Selon sa volonté, son corps a été légué à la science.
Le Moulin Neuf,
31230 Saint-Laurent.

— Mme Croquelois, son épouse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Richard CROQUELOIS,
agrégé d'anglais,
proviseur honoraire
du lycée Pasteur, à Neuilly,

survenu le 26 janvier, à Neuilly-sur-Seine.
Le service religieux a été célébré en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le 30 janvier.
80, boulevard Bourdon,
92200 Neuilly-sur-Seine.
10, rue Henri-Dunant,
95170 Deuil-la-Barre.

— Mme Olivier Delamarche, née Marie-Thérèse Mey,
Jérôme, Emmanuel, Alice et Marie,
Ainsi que leur famille et leurs amis,
font part de la mort accidentelle de

Olivier DELAMARCHE,

à Alger, le 24 janvier 1980.
L'enterrement a eu lieu à Nancy le 30 janvier.
10, rue Isabey, 54000 Nancy.
25, place de la Carrière,
54000 Nancy.

— M. Joseph Haliot et ses enfants Monique et Suzy, leurs époux et enfants,
Les familles Oikaine d'Israël, de France et des Etats-Unis,
Les familles Haliva, Mregen, Belisha, Elmaleh,
Les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alice HALIOT,
née Oikaine,

survenu le 30 janvier 1980 à Bois-d'Arcy.

— On nous prie d'annoncer le décès du

général de corps aérien Jean d'HARCOURT,
grand-croix
de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 1er février 1980, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
De la part de la comtesse Jean d'Harcourt,
Du comte et de la comtesse Emmanuel d'Harcourt, de leurs enfants et petits-enfants,
Du comte et de la comtesse Albert de Villeneuve-Esclapon,
De Mlle Marie-Aymée d'Harcourt,
Du baron et de la baronne de Roubin, de leurs enfants et petits-enfants,
De M. et de Mme Etienne Trubert et de leurs enfants.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 5 février 1980, à 10 h. 30, et l'inhumation à la chapelle de La Mailleraye, dans l'intimité familiale, le même jour, à 16 h. 30.
127, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

[Né le 15 décembre 1885 à Paris, Jean d'Harcourt obtient son brevet de pilote de chasse en 1913. Pendant la première guerre mondiale, il commande l'escadrille des Cigognes, et il a sous ses ordres Guynemer et René Fonck. En 1939, il est commandant supérieur et inspecteur général de l'aviation de chasse. Il joue un grand rôle dans la formation des pilotes de chasse, dont la qualité et la virtuosité compensaient souvent l'insuffisance du matériel. Admis dans le cadre de réserve, en 1945, avec le grade de général de corps aérien, Jean d'Harcourt a été, de 1950 à 1966, membre du conseil de surveillance de la société Schneider et Compagnie. Il était grand-croix de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1914-1918 et de nombreuses décorations étrangères.]

— On nous prie d'annoncer, d'autre part, le décès de son petit-fils,

Gilles de ROUBIN,
docteur en médecine,

survenu accidentellement à Djibouti, le 1er février 1980, dans sa trentième année.
De la part du baron et de la baronne de Roubin,
Du baron et de la baronne Jean-Victor de Roubin et de leurs enfants,
De Mlle Odile de Roubin,
Du baron et de la baronne François de Roubin et de leur fils,
Du baron et de la baronne Augustin de Roubin,
Du baron Roch de Roubin et de la comtesse Jean d'Harcourt.
Les obsèques religieuses auront lieu le 3 février 1980, à Djibouti. Un service sera célébré ultérieurement en France.
7, rue Rémilly, 78000 Versailles.

— Sa famille et ses amis ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Jean-Louis MONGE,

survenu le 26 janvier 1980, à l'âge de trente-neuf ans.

— M. Michel Parreau,
Mlle Nicole Parreau,
M. et Mme François Parreau,
M. et Mme Pierre de Contes,
Anne et Cécile Parreau,
Mlle Martine Lévy-Bruhl,
Mme Jean Lévy-Bruhl,
M. Stéphane Marchand,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Lille le 28 janvier 1980, dans sa cinquante-cinquième année, de

Mme Michel PARREAU,
née Claude Lévy-Bruhl,
professeur au C.E.S. Sévigné
de Roubaix,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur et nièce.
L'inhumation a eu lieu le 1er février, à Marcq-en-Barœul, dans l'intimité familiale.
33, rue Louis-Delos, 59800 Lille.
128/75, rue Roger-Salengro,
59260 Hellemmes.
135, rue de Rosny,
93100 Montreuil.
Ferme de Grohan,
Le Plessis-Grohan, 27930 Evreux.
30 C, rue J.-B.-Potin,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— La baronne Thiry,
M. et Mme Jean-Loup Thiry et leurs enfants Emmanuel, Marie-Eve, Laure et Anne-Elisabeth,
Mme M.-J. Thiry et ses enfants Eric, Yann, Patrick et Jacques-Olivier,
M. et Mme Jean-Noël Boutin et leurs enfants Xavier et Arnaud,
Mme Georges Nicolas et ses enfants,
M. et Mme Maxime Vandier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

baron THIRY,
secrétaire perpétuel
de l'Académie de Stanislas,
associé correspondant
de l'Institut de France,
ancien président
de la Fédération des fils des tués,
membre d'honneur
des Chevaliers pontificaux,
ancien avocat
à la cour d'appel de Paris,
membre honoraire
de la chambre de commerce
et d'industrie de Meurthe-et-Moselle,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Saint-Sépulcre,
président d'honneur
des Fils des tués.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 30 janvier 1980, en l'église Saint-Joseph à Nancy.

Remerciements

— Mme Anne-Marie Dupont-Contat,
M. et Mme Jacques Dupont, leurs enfants,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Aline DUPONT,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

RELIGION

DES INTELLECTUELS SIGNENT UN TEXTE DE SOUTIEN A JEAN-PAUL II

Une cinquantaine d'intellectuels catholiques viennent de signer un texte approuvant l'action de Jean-Paul II et invitant les catholiques à le signer. En voici l'intégralité :

« Dans un esprit d'unité et de foi, les personnalités sous-signées invitent à signer ce texte approuvant l'action de Jean-Paul II.

» Certains engagent leur nom sur un appel collectif pour la première fois.

» Il ne s'agit pas d'une action partisane, mais d'un accord sur l'essentiel. Ce texte sera transmis à Jean-Paul II avec toutes les signatures rassemblées.

» Les noms et adresses seront recueillis par

OLIVIER JAY,
26, rue Linois, 75015 Paris.

» Dans un temps de génocides, de goulags, de dictatures, de surarmement, de famines corporelles et spirituelles, les catholiques ont de lourdes responsabilités.

» Leur identité et leur unité dans la foi au Christ, Fils de Dieu, ressuscité, sont essentielles pour ne pas trahir le message d'amour de l'Evangile.

» Récusant les sectes du dedans, nous devons nous souvenir que, si la recherche est libre, les définitions de la Foi, tâche ecclésiale, ne peuvent être abandonnées à l'initiative privée.

» Dans la fidélité au véritable esprit du concile de Vatican II, c'est avec le successeur de Pierre que les catholiques peuvent travailler à l'unité des chrétiens et à l'union de tous les hommes, croyants ou non, angoissés par le salut de l'humanité d'aujourd'hui.

» Nous tenons à manifester notre gratitude à Jean-Paul II pour l'espérance qu'il sème partout dans le monde.

» Qu'il sache qu'il peut compter sur les catholiques de France unis autour de leurs évêques et de leurs prêtres. »

Ce texte a été signé par MM. et Mmes Philippe Ariès, André Aumonier, Serge Bonnet, Louis Bouyer, Jacques Bariety, Paul Belmondo, Pierre Boutang, Jeanne Bourin, Claude Bruaire, Henri Batiffol, Olivier Costa de Beauregard, Olivier Chevrillon, Gérard Cholvy, Claude Chardot, Paul Chauchard, Georges Clause, Didier Decoin, Jean Duchesne, Guy Devailly, Monique Devailly, Thérèse Debatisse, Jean Fourastié, André Frossard, Bernard Gavoty, Bernard Gouley, René Gandilhon, Henri Guitton, Jean Guitton, Isidore Henrion, Yves-Marie Hilaire, Marie-Thérèse Hipp, Louis Leprince-Ringuet, Olivier Lacombe, Henri Mazeaud, Jean-Luc Marion, Michel Meslin, Jean-Marie Mayeur, André Méhat, André Piettre, Régine Pernoud, Michel Rouche, Maurice Schumann, Georges Suffert, Robert Toussaint, Hans Urs von Balthazar, Georges Vedel.

● RECTIFICATIF. — Dans notre article du 30 janvier sur le synode néerlandais, il fallait lire à propos de la cérémonie liturgique présidée par le pape à l'intention des Néerlandais : *« L'assistance a entonné l'hymne national »* et non l'hymne pontifical. Dans l'encadré, il fallait lire : « (...) différence d'évaluation » et non déficience d'évaluation.

Le Monde

culture

ARCHITECTURE

Six cents contre-projets pour les Halles

L'impossible dialogue

« Il faut que cesse le concours Lépine des architectes », avait dit M. Chirac en présentant son projet pour les Halles. Un an plus tard, aux soixante études officielles ou spontanées enregistrées depuis treize ans, il faut *ajouter* les six cents contre-projets de la consultation internationale organisée par le syndicat de l'architecture.

« Dix ans, cela suffit », avait dit le maire de Paris, oubliant que l'aménagement de la place de la Concorde alimenta pendant quarante ans les affrontements d'hommes de l'art.

Que M. Chirac se rassure ! Même s'il rabat ses œillères d'homme d'action pressé d' *« en finir »*, *même si la consultation* n'a aucune influence sur l'aménagement final des Halles, elle aura été un événement important. Elle aura montré — trop tard — ce qu'il fallait faire dès 1974, quand M. Giscard d'Estaing *arrêta le chantier* qu'il avait inauguré un an plus tôt. Elle aura montré brillamment que l'espace libéré aux Halles par une « erreur historique » (la destruction des pavillons) aurait dû être délimité, redessiné avant d'être bâti et aménagé. Elle aura révélé enfin quels malentendus et quels quiproquos subsistent entre les architectes et le public.

Opération symbolique réussie, manifeste d'un jeune syndicat qui entend défendre non la corporation des architectes (l'Ordre fait cela très bien), mais une idée de l'architecture, la consultation a voulu faire la preuve que des propositions architecturales de qualité pouvaient répondre au programme officiel, un peu alourdi (un jardin ou une place, un hôtel de commerce, des équipements, plus de logements que dans le programme officiel).

Comme ils voulaient engager un dialogue *avec la population*, les organisateurs ont invité au jury des hommes politiques et les représentants des associations de quartiers. Les partis de la majorité ont fait la sourde oreille et, finalement, aucun conseiller de Paris n'a siégé. Mais les partis de gauche ont soutenu moralement l'entreprise, après quelques hésitations toutefois : M. Jack Lang, conseiller socialiste, a ainsi paru plus à l'aise pour défendre l'architecture en général qu'il ne l'avait *été jadis pour appuyer* le travail de Ricardo Bofill. Même à propos d'architecture, la politique politicienne garde ses droits et un membre de l'opposition ne succombe pas facilement à la tentation de soutenir un *architecte « officiel »*, *même* s'il lui faut, par la suite, protester contre son éviction...

La position des associations qui suivent pas à pas l'affaire des Halles depuis plus de dix ans n'est pas non plus dénuée d'ambiguïté. Traditionnellement méfiantes à l'égard d'une corporation capable du meilleur et du pire, capable de proposer des tours, ou des bosquets, suivant l'humeur du prince, elles ont défendu, parmi les six cents projets, ceux qui proposaient un autre programme et notamment le gigantesque centre d'information imaginé par Richard Ness, qui est l'un des lauréats. Le côté « robot » du projet ne semble pas les avoir *effrayés*, et son architecture façon Beaubourg les rassure : le Centre Pompidou, une fois construit, est devenu un archétype. Il ne fait plus peur.

Après avoir réclamé des vues perspectives sur l'église Saint-Eustache, l'alignement de la rue Rambuteau, des espaces de plus en plus libes, les représentants patentés de la population se trouvent *associés au choix de projets* qui occupent le terrain sans scrupule. Situation paradoxale.

« C'est la première fois que des architectes dialoguent avec nous, que nous entendons leur langage et qu'ils entendent le nôtre, explique François Serrand. *Mais nous nous sommes abstenus de jugements personnels sur l'architecture... »* Intimidés par cette discipline, les représentants de la population n'ont pas voulu juger l'architecture. Espérons que les visiteurs de l'exposition, eux, ne s'abstiendront pas et qu'ils exprimeront un avis sur les quinze *cartes postales imprimées* à leur intention et destinées à la mairie de Paris. Le contact entre le public et ces centaines d'images, à un moment où les projets officiels (et ceux qui n'ont pas été retenus) ne sont pas visibles, sera plein d'enseignements.

Voulant tout à la fois prouver que l'architecture existe, qu'elle est nécessaire et qu'on peut exiger d'elle, aux Halles, qu'elle soit mieux que « simple et de bon goût », comme *l'avait* demandé M. Chirac, les organisateurs du concours n'ont pas réussi, en plus, à rendre l'architecture directement intelligible. La présence de personnalités extérieures à la profession dans le jury n'a pas suffi à rendre le choix explicite et entièrement significatif des alternatives possibles, des « écoles » en concurrence, des diverses prises de possession de l'espace, des façons de créer un lieu nouveau.

L'architecture se nourrit autant d'imaginaire et de symphonie que de constructions réelles. Il serait bon d'expliquer simplement que les somptueux dessins de Purini, avec cette pyramide, tombeau de Robespierre, ne sont, pas plus que ceux de Boullée pour le cénotaphe de Newton, vraiment destinés à être construits...

Devant cette floraison d'images où les lacs aimables et les parcs d'attraction côtoient les images glacées des futurs démiurges, le public sera-t-il séduit ou désorienté ? Ou bien sera-t-il *« un peu déçu »*, comme un visiteur averti nous le confiait après avoir visité l'exposition « à titre personnel » ?

« Je m'attendais, nous a déclaré M. Maurice Doublet, *à ce qu'il y ait quelque chose digne d'être opposé au projet officiel. J'ai retrouvé des projets dans le genre monumental et architectural, comme ceux que j'avais été obligé de soutenir il y a dix ans et qui avaient provoqué un tollé général. Depuis, je n'ai cessé de préconiser quelque chose d'humain, de verdurisant. Pas trop dense, pas monumental. Ce que j'ai vu ce sont des bâtiments, du béton partout, sur l'esplanade. On cache Saint-Eustache. On fait de l'architecture, pas de l'environnement. C'est cocasse et paradoxal. »*

Il y a plus cocasse encore. Sur les six architectes consultés pour les Halles en 1967 par M. Maurice Doublet, alors préfet de Paris, quatre sont plus que jamais dans la course. Claude Charpentier, qui avait préconisé la restauration de beaucoup d'immeubles, a construit des logements en face de Beaubourg ; les autres ont renoncé aux compositions audacieuses qui bouleversaient le *quartier, mais ils sont présents* : Louis Arretche est l'architecte du jardin ; Michel Marot va dessiner les façades de l'hôtel, rue Berger, e tla « jeune équipe », imposée à l'époque par André Malraux, l'A.U.A. de Paul Chemetov, se verra vraisemblablement confier les équipements sportifs du sous-sol... Aux Halles, on n'en finit pas de commencer.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

La quadrature du cercle

On pourra commencer par quelques pas au cœur du problème : ce qui fut *le ventre de Paris* et qu'on s'obstine à appeler Halles. On sait qu'il n'y reste pas grand-chose, sinon le vide qu'y ont créé il y a quelques années de brillants esprits. Au fond, la ventripotente Bourse du commerce, qu'un sort cruel a préféré aux tout aussi mercantiles pavillons de Baltard. Au fond, à droite, le chevet de Saint-Eustache, sis à *celui des* Halles, *bénéficiant*, aujourd'hui, de toute l'indulgence, de toute la renommée qui furent refusées à celles-là : c'est le respect *dû au grand* âge. Carrément à droite, la monumentale bavure qu'exigeait, paraît-il, la bonne respiration du ventre devenu poumon asthmatique pour la circonstance. Sur son mur désolé, se presse, en trompe l'œil et l'œil éteint, un brave homme qui a la sagesse de tourner le dos au trou. Le trou, pour l'instant est comblé : par un trou, ce Forum qui *apporte son* sourire édenté au décor. Derrière : la merveilleuse fontaine des Innocents, qu'on ferait mieux d'appeler des *coupables. Et, autour de tout cela*, tranchée ici et là de rues au tracé capricieux, la longue série des façades de Paris, simples pour la plupart, réservées sinon *discrètes*, belles de s'être respectées les unes les autres et qui désignent encore la vie. La ville, en somme.

Deuxième étape, la FNAC, boulevard Sébastopol (au-delà duquel se profile le Centre Pompidou : il parle si haut et fort d'architecture qu'on est bien amené à y croire). Là sont accrochés, tant bien que mal, faute d'un local plus vaste que l'Etat ou la *Ville* auraient pu se donner les gants de prêter, les trois cents projets retenus après un premier choix (les trois cents autres étouffent dans une annexe de l'ancien magasin, rue Saint-Denis, comme dans une penderie). Au rez-de-chaussée, quelque soixante propositions parvenues en demi ou en quart de finale. Au sous-sol et au premier étage, les autres, qu'il n'est pas interdit d'aller voir. En vedette, au milieu de tout ce monde, les finalistes : les primés (ils sont cinq), les mentionnés (ils sont quatre), et six projets cités par certains membres du jury qui ne voulaient pas les laisser au purgatoire. Il y a beaucoup d'étrangers, Italiens et Américains surtout, mais aussi Japonais, Anglais, Allemands, quelques concurrents d'Amérique du Sud et d'ailleurs. C'est la démonstration de l'importance que garde, malgré *tout*, la capitale française où l'on n'a pas toujours construit n'importe quoi. C'est, par le nombre de projets encore, le témoignage réaffirmé de la croyance en une architecture qui ne soit pas défaite.

Il serait vain de vouloir commenter le choix d'un jury de près de vingt personnes que seul le refus du projet officiel unissait et qui a moins désigné les « meilleurs » projets que ceux que les uns ou les autres n'ont pas exclus, selon des normes nécessairement *hétéroclites, sinon hétérogènes*. Comme il serait vain, à supposer que le choix fut mauvais, d'essayer de désigner des têtes plus proches de nos états d'âme. Ce serait là encore détourner le sens d'une consultation qui cherchait simplement à montrer que d'autres réflexions étaient envisageables sur ce sujet douloureux, à montrer que la « belle ouvrage » était toujours possible. Malgré ce qu'on appelle les contraintes et les incohérences du terrain.

Après plusieurs années de tentatives infructueuses, après l'éviction répétée de Bofill (dont le projet officiel paraît s'être en partie curieusement inspiré, et dont plusieurs des concurrents, ici, se sont, eux aussi, manifestement souvenus) est-on maintenant parvenu à résoudre la *quadrature du cercle* ? La promenade qu'on suggérait plus haut montre assez que, à moins d'accepter une nouvelle rupture de nos habitudes *visuelles — et ce n'est* pas trop à la mode, — aucun des projets récompensés ne serait acceptable : mais l'histoire de l'architecture n'était-elle pas, avant la déroute multiforme de l'après-guerre, une suite de ruptures acceptées ? On ne voudrait aujourd'hui que d'une architecture douce, invisible presque, une architecture à laquelle on soit *a priori* habitué. Et l'on voudrait de surcroît conserver quelque chose du vide, de ce large espace qui, tel qu'il se présente, effraie *cependant (c'était la solution « jardins »* préconisée en un temps, ce sont les perspectives réclamées par les associations). Satisfaire à toutes ces exigences, tout en se satisfaisant de celles, invraisemblables, du terrain, c'est ce qu'aucun des projets, primés ou non, ne pouvait réussir, puisque c'est impossible...

Dans ces conditions, la maladresse *du plus grand nombre* n'est pas étonnante : s'il est quelques propositions, une vingtaine peut-être, dont les articulations sont plus cohérentes que le patchwork du projet défendu par le maire, qui parviennent à faire oublier l'incongruité originelle du terrain, rares sont ceux qui font preuve d'une étude réelle des liens de leur proposition avec le site, l'univers dans lequel elle s'inscrit. Et rares ceux qui, donnant à voir une « pièce urbaine » qui prétend retrouver le sens de la ville, ne se sont pas placés dans la droite ligne des « objets » froids, durs et méprisants produits par le dernier quart de siècle. Ils sont rares, mais ils sont là.

Le raz de marée historiciste

Cette exposition nous permet en effet de découvrir les courants nouveaux de l'architecture, les tentatives faites ici et là dans le monde, pour sortir de ce qu'on appelle la « crise », c'est-à-dire la fin du style international. Autour des Halles, se sont cristallisées toutes les voies, toutes les recherches sages et moins sages, les continuités prudentes, les ruptures fracassantes, les traumatismes.

Si l'on excepte l'accompagnement timoré, si l'on n'accepte pas la reconstruction pure et simple des pavillons de Baltard, si l'on se refuse à des solutions telles qu'un schéma « parcellaire » — toutes propositions plus ou moins bien représentées au concours, — que peut-on dessiner pour les Halles, que dessine-t-on aujourd'hui de Tokyo à Lima, en passant par New-York, Rome ou Paris ?

Beaucoup d'humour, d'abord, et beaucoup de refus symboliques de l'architecture de dérobades : un flipper, une large grenouille, le France, plus subtilement les vieux pavillons qui s'enlisent dans la ville. On peut ne pas se satisfaire de ces attitudes faciles.

Pas, ou très peu d'architecture du *style dit « international »*, ce qu'explique convenablement l'absence regrettable, pour ne pas dire l'abstinence, des vieux et grands « pontes » au concours. Peu d'hyper-technologique, bien qu'un étrange représentant de ce courant futuriste, largement agrémenté de lasers et d'ordinateurs, ait obtenu un des cinq prix (projet Richard Ness, n° 463, U.S.A.) grâce à l'appui bizarre des associations pour les vertus de sa programmation.

Le phénomène le plus marquant est le raz de marée « historiciste » qui, d'un bout à l'autre du monde, par la grâce des revues, paraît s'être imposé jusqu'à devenir à son tour un nouveau style international aussi figé, aussi scolaire que son prédécesseur. *On revient aux colonnes et* aux arcades, aux vastes ensembles moins fonctionnels que symétriques. On met ou non quelques ornements à l'ancienne. Mais ces exercices-là, s'ils durent, devront sans doute encore attendre qu'on ait pleinement réhabilité le dessin, qu'une *nouvelle* génération, touchée par la grâce du crayon, se soit effectivement constituée.

Il est vrai que trois des projets primés et mentionnés donnent, par leur habileté, certaines lettres de noblesse au genre : l'un qui projette en plan la spiritualité, la grâce qu'il se refuse en façade (n° 874, Steven Peterson, U.S.A.) ; un autre qui joue de la séduction extrême du rendu (n° 219, Franck Joris, France) ; un troisième, très habile dans la disposition baroque des pleins et des vides, dont la *présentation bleuâtre est cependant* illisible (n° 669, Greg Walton, France). Faut-il situer près d'eux le vaste espace rectangulaire d'Abraham Raimund (n° 658, U.S.A.), parfait sans doute pour l'esprit, mais funéraire, terroriste : c'est d'abord à lui qu'auraient dû s'adresser les « réserves sur l'idéologie qu'il véhicule » exprimées par le jury à propos du projet Joris.

Ou bien faut-il rapprocher une telle œuvre d'un autre courant, très largement représenté : celui des intellectuels à tout crin dont les propositions variées se préoccupent assez peu du but ordinaire de l'architecture qu'est la construction. Ce courant aux multiples facettes va d'une utopie traditionnelle (la maestria du projet-hommage de Purini à Robespierre, n° 408, Italie) à la vulgarité (on ne voudrait du projet de Pesce ni dans la ville, bien sûr, ni accrochée dans son salon) en passant par le *terrorisme formel* où se distingue assez futilement l'Italie (c'est, dans sa version la plus caricaturale, le projet carcéral de Rossi). On note avec étonnement la distance ou même l'opposition, qui sépare les intentions formulées par certains de leur démarche concrète.

Il y a enfin, une dernière voie à mentionner, à souligner, bien qu'il ne soit pas aisé de le cerner ni d'en mesurer l'importance, celle suivie par deux des projets, l'un primé (Bourdeau, n° 470, France et Italie), l'autre mentionné (Loyrette, n° 308, France) : austère, sans concession, issue non de synthèses ingénieuses, mais d'invention et d'une réflexion qui peut *apparaître froide (et presque glaciale)*, elle ne séduit pas par son expression (à l'état de projet en tout cas), mais par son raffinement. On ne s'embarrasse pas ici de crise, on continue. Dans cette aventure périlleuse, il ne faudrait cependant pas que la citation fasse office d'émotion, que l'intelligence prime sur l'humain ou même sur la finesse : ce serait encourager, à nouveau, l'internationalisation d'un style. Cette architecture-là, très proche encore de la recherche, supporterait mal la *médiocrité*.

Il n'y a pas, au terme de la consultation des Halles, de recette miracle, comme il en fut proposé il y a cinquante ans : il y a une ouverture, un foisonnement, toute une génération qui commet et commettra elle aussi des erreurs, mais qui sait maintenant qu'il n'y a pas d'autres recettes pour faire de l'architecture, que l'architecture elle-même.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

CINÉMA

« VIVRE », de Kurosawa et « KWAIDAN », de Kobayashi

Méditation et envoûtement

Vivre, d'Akira Kurosawa, *Kwaidan*, de Masaki Kobayashi, cette semaine, *l'Intendant Sansho*, de Mizoguchi, *Nuit et brouillard au Japon*, d'Oshima, la semaine prochaine, sans oublier ce « cycle Ozu » tant attendu qu'organise, à partir du 6 février, la *Cinémathèque française* : le cinéma japonais revient en force sur nos écrans.

Inédits en France ou trop anciens pour n'être pas ignorés d'une large partie du public, tous ces films méritent d'être vus. Ils témoignent, en *effet, de la richesse et de l'originalité* d'une production cinématographique, actuellement en veilleuse, mais qui, pendant quelques années, a brillé d'un incomparable éclat. Et, parmi ces films, un chef-d'œuvre.

C'est en 1952, l'année même où *Rashomon obtenait le Lion d'or au* Festival de Venise, qu'Akira Kurosawa entreprit le tournage de *Vivre*. Mais, cette fois, abandonnant la geste des samouraïs, il racontait l'histoire d'un humble fonctionnaire dans le Japon de l'après-guerre. *Apprenant qu'il va mourir d'un cancer*, Watanabe, le héros, s'interroge sur ce que fut sa vie. Quelques joies *familiales vite éteintes, puis la routine*, l'enlisement, des milliers et des milliers d'heures consacrées à un travail fastidieux et inutile. Alors, pour n'avoir pas vécu pour rien, Watanabe s'emploie, avec une audace et une obstination qui stupéfient son entourage, *à obtenir de l'administration* qu'elle transforme un terrain insalubre en un jardin d'enfants.

De ce sujet sur lequel se greffent d'innombrables épisodes (dans sa version originale, *Vivre* durait près de trois heures), Kurosawa a tiré un film dont la beauté tragique et la gravité nous étreignent. Méditation sur la mort bien sûr, mais plus encore sur ce sentiment de vacuité, de gaspillage de la vie, dont l'approche de la mort nous fait parfois *prendre conscience. Comment vivre* sa vie, comment la justifier, comment être digne de ce don miraculeux ? A cette question, Kurosawa répond par un seul mot : « Amour ». Amour des autres, don de soi-même...

On retrouve dans ce film cet humanisme chrétien qui est un des traits caractéristiques de la pensée de Kurosawa et qui s'oppose dans une *large mesure à la résignation des* philosophies orientales. Pour Kurosawa, le combat de l'homme n'est jamais perdu, jusqu'au dernier souffle l'espoir demeure. En apportant un peu de bonheur à des gosses anonymes, Watanabe s'est délivré d'une *angoisse que ni le saké ni les plaisirs* des quartiers mal famés de Tokyo n'avaient pu dissiper. Il a *rempli sa tâche, accompli sa mission*. Et c'est le sourire aux lèvres qu'un soir de neige il s'assied sur une balançoire, dans ce jardin d'enfants qui est son œuvre, pour attendre la mort.

Oui, un film admirable et *admirablement mis en scène. Impossible* de ne pas penser aux grands romanciers russes en voyant *Vivre*. A Dostoïevski naturellement (dont Kurosawa venait d'adapter *l'Idiot*), mais aussi à Tolstoï. Impossible également de sortir de ce film sans se sentir *enrichi, comblé, on serait tenté* d'écrire « meilleur ».

∴

Sans nous transporter aussi haut que Kurosawa, Masaki Kobayashi nous offre, avec *Kwaidan*, un *spectacle d'une exceptionnelle qualité* plastique.

Réalisé en 1965, le film s'inspire de quatre contes de Lafcadio Hearn, un écrivain anglais qui avait pris la nationalité nippone et dont le dernier livre, *le Japon, essai d'interprétation, constitue une remarquable* analyse de l'âme japonaise. Eux-mêmes inspirés par de vieilles légendes, ces quatre contes nous conduisent au-delà de la réalité, dans cet univers parallèle qui est celui de nos phantasmes, de nos terreurs et de nos songes.

Après une nuit d'amour, un samouraï se réveille auprès d'un squelette... *Un jeune homme trahit le secret de* la « Femme des neiges » et perd ainsi son épouse bien-aimée... En buvant un bol de thé, un samouraï « absorbe » l'image d'un inconnu qui, désormais, le persécute... Ces histoires fantastiques, le réalisateur de *Condition de l'homme* et de *Harakiri* les transforme en estampes animées, en poèmes visuels dont, malgré les *lenteurs et les obscurités du récit*, la somptuosité nous fascine.

A la sortie du film, c'est cette *somptuosité (et plus particulièrement* le raffinement des coloris) qui avait provoqué l'enthousiasme. Aujourd'hui, nous sommes davantage frappés par les subtilités, la « magie » de la mise en scène. Du déplacement d'un comédien, d'un simple geste, Kobayashi fait naître le mystère. Du très grand art, en vérité, auquel on ne peut reprocher que de se limiter à sa *propre perfection*. L'auteur de *Kwaidan* nous éverveille, nous ensorcelle ; jamais ou presque son pouvoir poétique n'atteint, comme chez Mizoguchi, à l'ineffable.

JEAN DE BARONCELLI.

★ *Kwaidan* : Olympic, 14e.

★ *Vivre* : 14-Juillet - Bastille, 11e ; 14-Juillet - Parnasse, 6e ; Racine, 6e.

FORMES

Entre l'algèbre et la musique

DOMELA n'a pas dit son dernier mot. Son quatre-vingtième anniversaire, qui n'a pas émoussé sa verdeur, *le prouve, fêté à la fois* par une monographie méthodique de Hans L.C. Jaffé, aux éditions Carmen Martinez, et une rétrospective sur le point de se terminer (1). Qu'importe. Le livre reste (l'œuvre aussi), avec sa centaine de planches en couleurs qu'on a pu confronter à beaucoup d'originaux : de quoi suivre, dès 1922, l'enrichissement progressif de l'un des grands noms du Stijl. Les Lderniers vestiges de la figuration s'effacent. Les obliques succèdent aux droites verticales et horizontales, les reliefs aux toiles. Puis, dans une musicalité de plus en plus complexe, bien que d'une fidélité constante à une ascétique *simplification*, les *courbes*, les cercles, les volutes, rigides, métalliques se superposent aux figures géométriques. Le savant contrepoint auquel participent les matériaux les plus divers — laiton, acier, acajou, noyer, Plexiglas, etc., et qui sait à l'occasion accoupler les *teintes neutres aux plus vives*, parvient, au-delà du plaisir cérébral, à l'extase contemplative. Ainsi se confirme la prophétie de Flaubert, citée en exergue par Jaffé : *« L'art sera quelque chose qui tiendra le milieu entre l'algèbre et la musique »*.

Que cette vedette n'éclipse pas des lumières plus discrètes, GISELE SAMIALI, par exemple (2). *Féerie*, ce terme un peu prétentieux, vient *tout seul* sous la plume devant ses aquarelles légères, impalpables, mariant les tons les plus délicats avec un rare bonheur. Reflets d'une sensibilité qui, elle aussi, s'exprime, peut-on dire, musicalement, en biffant la trop brutale agression du monde extérieur. Toutes ces petites merveilles ne sont pas de *la même venue, le rêve souffle où* il veut. Toutes sont pourtant séduisantes, et dans les meilleures apparaît un souci de composition cohérente qui n'ôte rien à leur charme.

Les personnages de MICHEL HAAS (3) sortent de l'ombre... ou y entrent. Ils se profilent sur l'écran de la conscience, comme des apparitions, en on ne saurait pourtant concevoir de présences plus concrètes, immédiates, obsédantes. Nul artifice n'a été nécessaire pour doter d'une réalité tangible, pour animer d'un dynamisme furieusement contenu ces corps éclairés d'une lumière projetée de l'intérieur — autrement dit de leur propre lumière —. La couleur (peinture à l'eau) est si neutre qu'on se sent le droit de la traiter de non-couleur. Elle est d'une telle densité pourtant, en ses sourdes variations qu'elle peut être apparentée à celle des *Otages* de Fautrier. Personnages suggérés plutôt que décrits, dans leur nudité et leur solitude — même quand ils sont plusieurs, — qui exécutent des gestes définis, à en croire les titres qui leur servent de légendes : *la France interdite, la Danse de la faim, la nuit va finir, les Pieds du tiers-monde*. J'en voudrais dire davantage, mais il vaut mieux ne pas différer plus longtemps l'annonce d'une exposition exceptionnelle.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie de Seine, 18, rue de Seine, Paris-6e.

(2) Galerie Brigitte Schehadé, 44, rue des Tournelles, Paris-4e.

(3) Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille, Paris-7e.

ARTS ET SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 2 - Dimanche 3 février

théâtres

Nouveaux spectacles

Chaillot (727-81-15), salle Gemier : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Pie-Rouge (374-24-08) : Héroïne nationale (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Flaubert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : la Esmeralda (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30 et 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Tricoter à Pontoise (sam., 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20) : Erwartung, le château de Barbe-Bleue (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Horace (sam., 20 h. 30) ; l'Œuf (dim., 14 h. 30) ; l'Avare (dim., 20 h. 30).
Odéon (325-70-32) : Un balcon sur les Andes (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Créanciers (sam. et dim., 18 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : Pezza contre Tchorba (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T. E. P. (797-96-06) : Intimité (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (278-79-95) : Mime Pradel (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) : Débats : Rencontres internationales de la poésie sonore (sam., 20 h. 30) ; L'espéranto (dim., 14 h. 30).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30)
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Fabienne Thiebeault (sam., 18 h. 30) : La musique adoucit les mœurs (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Une drôle de vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : Macbeth (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Silence, on aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 14 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Centre culturel de Belgique (271-26-16) : Hamlet Machine (sam., 20 h. 45).
Centre Rachi (331-98-20) : les Deux Kouni Lemel (sam., 21 h.).
Cité internationale (589-67-57), Galerie : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Le Farré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30). — Resserre : Thyeste (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Dunois (584-72-00) : les Ikons et les Milliques (sam., 18 h. 30, dernière).
Edouard-VII (742-57-49) : le *Piège* (sam. et dim., 15 h. 30).
Fontaine (874-44-40) : la Voix humaine (sam., 18 h. 30) ; les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : Mascafemme (sam., 21 h.).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : En compagnie de Ritsos (sam., 19 h.) ; Albert (sam., 20 h. 15) ; Dog's Dinner (sam., 21 h. 30). — Théâtre noir : Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30) : A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison des Amandiers (797-19-59) : l'Oiseau-Tonnerre (sam., 20 h. 45).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Montparnasse (320-89-90) : On a feulé chez M. Sloop (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30) ; L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h. ; dim., 10 h. et 18 h.).
Musée des monuments français (727-35-74) : Une fille à brûler (sam., 20 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h et 19 h.)
Oblique (355-02-94) : le Cuisinier de Warburton (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Elle est là (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 18 h. 30). — II : le Soulier de satin, deuxième partie (sam. et dim., 20 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Lionel Rocheman (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
La Péniche (205-40-39) : Bécassouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance (320-00-06) : le Bleu du ciel (sam., 20 h. 30) ; Amédée et Bricolo, clows (dim., 16 h.).
Potinière (261-44-16) : le Volcan de la rue Arbat (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Présent (203-02-55) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Amphi : le Motif (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Salle Saint-Bruno, 18e (606-15-68) : Samia (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
SIEM (372-77-70) : *J'y suis, j'y reste* (dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 (539-88-11) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 30).
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : L'arche du pont n'est plus solitaire (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30) ; Dracula-Waltz (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Qui n'a pas son Minautore ? (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : Arlequin défenseur du beau sexe (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 13 (627-36-20) : la Belle Sarrasine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Villa (542-79-56) : la Cagnotte (sam., 20 h. 30).
Tristan-Bernard (522-08-40) : l'Homme au chapeau de porcelaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Raymond ou Comment s'en Dé... babarrasser (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les comédies musicales

Mogador (285-28-80) : l'Auberge du Cheval-Blanc (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : Colorado (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30).

La danse

Palais des sports (828-40-90) : Ensemble national folklorique polonais Mazowsze (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Plaisance (320-00-06) : Ballets de Josy Kressovsky (sam., 18 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : T. Mercier, guitare (Fleury, Barrios, Brower...) (sam., 19 h. 30) : Ensemble Perceval, trouvères et troubadours (dim., 18 h.) ; le Conte de Graal (dim., 20 h. 30).
Salle Gaveau : Quatuor Amadeus (Schubert) (sam., 21 h.) : Orchestre des Concerts Colonne, dir. J. Houtmann (Wagner, Mahler) (dim., 18 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Mozart, Ravel, C.P.E. Bach) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame : L. Maillé, orgue (Liszt, Maillé) (dim., 17 h. 30).
Théâtre-en-Rond : la Grande Ecurie et la Chambre du roy (musique baroque d'Angleterre) (sam., 18 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Orchestre du Val-de-Marne, dir. B. Mayan (Beethoven, Ravel, Haydn, Bach) (dim., 17 h.).
Théâtre d'Orsay : Octuor de Paris (Mozart, Beethoven) (dim., 10 h. 50).
Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du roy (Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : P. Sauvage (Couperin, Buxtehude, Bach) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : B. et R. Pasquier, E. Balmas, T. Adamopoulos, E. Peclar, M. Stilz (Brahms) (dim., 17 h.).
Hôtel Héronet : E. Lamendier (Occitanie : les musiques du Moyen Age) (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Merri : Orchestre de chambre d'Antony (Telemann, Vivaldi, Bach, Mozart) (sam., 21 h.) ; Ensemble vocal L. Lesage (Monteverdi, Milhaud, Debussy, Lesage) (sam., 21 h.).
Radio-France, grand auditorium : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. V. Negri (Pergolese : Adriano di Siaria) (sam., 20 h.).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Agrupacion Musica (sam., 21 h.).
Eglise réformée d'Auteuil : M. Bouvard, orgue (musique espagnole des seizième et dix-septième siècles) (dim., 17 h. 45).
Salle Cortot : Quatuor Bernède, C. Rutenberg, L. Wright (Tansman, Thomson, Harsany...) (dim., 20 h. 30).
Théâtre de Paris : Donaldson, M. Lœwenguth, M. Nodier (Mozart, Haydn, Beethoven...) (dim., 17 h. 30).
Ranelagh : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. R. Martignoni (Saint-Saëns, Landowski, Prokofiev) (dibm., 17 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : le Bel Indifférent; le Menteur (sam., 19 h. 45) ; Pinter and Co. (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15).
Blancs-Manteaux (887-16-70) · Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; Cause à mon c..., ma télé est malade (sam., 22 h. 30) ; Triboulet (sam., 23 h. 15).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; Paris 80 (sam., 22 h. 30) ; Segelstein (sam., 23 h. 15) ; Contes et légendes (sam., 24 h.).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15); II. : Tallia (sam., 22 h. 15).
Cafessaïon (278-46-42) : Parlez-moi d'amour (sam., 20 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Coupe-Chou (270-01-73) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; le Silence de la mer (sam., 17 h. et 22 h.) ; Pétrolimonade (sam., 23 h. 15).
Cour des Miracles (548-85-60) : Célébration (sam., 19 h.); Claire (sam., 20 h. 30) ; Confetti en tranches (sam., 21 h. 30) : Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
L'Ecume (542-71-16) : A. Tome (sam., 20 h. 30) : J.-L. Guitard (sam., 22 h., dernière) ; J. Wienkoop et Masselin (sam., 24 h.).
Le Fanal (233-91-17) : F. Brunold (sam., 19 h. 15) ; le Président (sam., 21 h. 15).
La Grange-au-Soleil (727-43-41) : Pinatel (sam., 21 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; R. Obaldia (sam., 22 h. 15). — II : Abadi-don (sam., 20 h. 45) ; R. Marimo (sam., 22 h. 30); A. Desplanques (sam., 23 h. 15).
Le Point-Virgule (278-67-03) : Offenbach : Bagatelle (sam., 20 h. 30) ; la Crue du Nil (sam., 21 h. 30) ; Les Pieds-Nickelés sont épatants (sam., 22 h. 30).
Le Sélénite (354-53-14), I : Brasil au Sélénite, musique populaire (sam., 22 h., dernière). — II : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud (sam., 21 h.).
Soupap (278-27-54) : Chansons de femmes (sam., 20 h., dernière) : la Plus Forte ; le Défunt (sam., 21 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : Cl. Antonini (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Y. Dautin (sam., 20 h. 20) ; les Jumelles (sam., 22 h. 20).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : D. Kamina (sam., 20 h. 30, dernière) ; Magnifique (sam., 21 h. 30).
La Vieille-Grille (707-60-93) : la Tournée (sam., 21 h., dernière) ; R. Godard, P. Barrault (sam., 23 h.).

Jazz, pop, rock, folk

American Center (354-99-92) : Guem et son groupe Patanga (sam., 21 h.).
Centre culturel 17 (227-68-81) : Impression (sam., 21 h.).
Chapelle des Lombards (236-65-11) : M. Portal et E. Kuffler (sam., 20 h. 30) ; Azuquita y su Melao (sam., 23 h. 45).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Marc Lafferrière (sam. et dim., 21 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Olivier Lorquin (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Toubib (sam., 22 h.).
Le Dunois (584-72-00) : Intercontinental Free Dance Music Orchestra (sam., 20 h. 30).
La Péniche (205-40-39) : Bébé rose (dim., 21 h.).
Riverbop (325-93-71) : Aldo Romano Quintet (sam. et dim., 21 h. 30).
Slow-Club (488-84-30) : René Franc (sam., 21 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Deks and Co. (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Jacques Villeret (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Forum des Halles : Mime Amiel (Un jour la terre) (sam., 18 h. 30, dernière) : Pauline Julien (sam., 20 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Leny Escudero (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam., dim., 15 h. et 21 h.).
Olympia (742-25-49) : Daniel Balavoine (sam., 22 h.).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Vermenton-Plage (sam., 18 h. 30).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Firmin-Gémier (666-02-74) : Trio Fontanarosa (Haydn, Ravel, Brahms) (sam., 21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) : la Poule d'eau (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Bagnolet, Maison pour tous : la Pièce perdue (sam., 20 h. 30).
Bagneux, Théâtre (663-10-54) : Compagnie de danse Nourhil (sam., 16 h.).
Boulogne, T. B. B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Brétigny, C.C.C. (084-38-68) : la Clown Kompanie (sam., 20 h. 30).
Clichy-la-Garenne, Théâtre Rutebeuf : G. Moustaki (dim., 15 h.).
Chevilly-Larue, C. C. A.-Malraux : Arvanitas, Roques, Michelot (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi C.M.A.C. (890-89-79) : M. Drancy et G. Burtin (sam., 21 h.) ; Voyage en mosaïque, ballet (dim., 15 h.).
Clamart, C. C. J.-Arp (645-11-87) : Attention ! fragile (sam., 20 h. 30).
Combs-la-Ville Salle des fêtes (060-76-98) : J.-P. Alarcen (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : 12 • 5, rock (sam., 20 h. 30).
La Courneuve, 20, avenue Lénine : le Cirque impérial (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h., dernière).
Créteil, Maison André-Malraux (899-90-50) : P. Akendengue (sam., 20 h. 30) ; Jeunes chorégraphes de l'Opéra de Paris (dim., 15 h. 30).
Dammarie-lès-Lys, M.J.C. (437-31-14) : la Grande Oreille (sam., 20 h. 30).
Elancourt, APASC (062-82-81) : Perou Folklorico (sam., 21 h.).
Enghien-les-Bains, Salle des fêtes : le Barbier de Séville (dim., 15 h.).
Fontenay-aux-Roses, Salle des fêtes : G. Bedos (dim., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre : Honte à l'humanité (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Goussainville, C. C. M. : A. Souchon (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 81 : Pro Cancione Antiqua (sam., 21 h.) ; Ensemble folklorique du Pérou (dim., 17 h.).
Marly-le-Roi, M. J. C. : J.-R. Caussimon (sam., 21 h.).
Meudon, C. C. M. : Un coin dans le sens de la marche (sam., 21 h.).
Plaisir, Salle des Gâtines : Justice à Miramar (sam., 20 h. 30) ; le Maître d'œuvre ou le purgatoire (dim., 14 h. 30).
Raincy, église Notre-Dame : Chorales et orchestre, dir. F. Herr (Honegger) (dim., 17 h.).
Ris-Orangis (906-30-95) : F. Guin swing. Quartet et D. Doriz (sam., 20 h. 30). — M.J.C. : Ensemble G. de Machaut (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Tête d'or (sam., 20 h. 30) ; Nancy Heikin (sam., 23 h.).
Saint-Maur, M. J. C. : la Bamboche, folk (dim., 15 h.).
Sartrouville, Théâtre (914-23-68) : Racines (sam., 21 h.).
Sucy-en-Brie, C. C. : Ballet Jazz Perspective (sam., 20 h. 45).
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18) : les Etoiles de l'Opéra de Paris (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97) : les Enfants de Galilée (sam., 21 h.).
Villejuif, Théâtre R.-Rolland : A. Métayer (sam., 21 h.).
Vincennes, M. J. C. : Quelle belle vie, quelle belle mort (dim., 18 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : J. Guiserix, W. Pioüet, G. Pfudermacher (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30).
Yerres, C. E. C. : Marcovaldo (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : Tovaritch, de J. Deval ; 18 h. : Sérénade au Texas, de R. Pottier ; 20 h. : l'Exile, de M. Ophüls ; 22 h. : Docteur Folamour, de S. Kubrick. — Dim., 15 h., Cinéma iranien : le Cycle, de D. Mehrjui ; 18 h. : The Power of the Press, de F. Capra ; 20 h. : Marat-Sade, de P. Brook ; 22 h. : Lisztomania, de K. Russell.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Ivan, d'A. Dovjenko ; 19 h. : le Grand Consolateur, de L. Koulevhov) ; 17 h., Cinéma italien : le Jugement dernier, de V. De Sica ; 21 h., Cinéma iranien : le Chant de Siavache, de F. Rahnema. — Dim., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Au loin, une voile, de V. Legosin ; 19 h. : le Dernier Camp tzigane, d'E. Schneider et M. Goldblat) ; 17 h., Cinéma italien : Magie verte, de J. G. Napolitano ; 21 h. : Cinéma iranien : Le fils d'Iran est sans nouvelles de sa mère, de F. Rahnema.

Les exclusivités

AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
ALIEN (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-78-37), U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
L'AMOUR-MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
BASTIEN ET BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
BUFFET FROID (Fr.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CABO BLANCO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
[illegible] Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George V, 8e (225-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHEMIN PERDU (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22).
CLAIR DE FEMME (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) (*), Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
CUL ET CHEMISE (A., v. o.), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LA DEROBADE (Fr.) (*), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. It.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FEMME FLIC (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; [illegible] ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Forum des Halles, [illegible].
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-72) ; Ternes, 17e (380-10-41).
HAINE (Fr.) (**), Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.), la Clef, 5e (337-90-90).
I COMME ICARE (Fr.), Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
INTERIEURS (A.), v.f. : Calypso, 17e (380-30-11).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-47-57).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. et v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
METEOR (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).
MOONRAKER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LA MORT EN DIRECT (Fr., vers. Ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME UNE FEMME, film français de Christian Dura : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
KWAIDAN, film japonais de Masaki Kobayashi (version intégrale : 4 contes), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
LES PHALLOCRATES, film français de Claude Pierson : Boul' Mich, 5e (354-48-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RETOUR EN FORCE, film français de Jean-Marie Poiré : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HULK REVIENT, film américain de Kenneth Johnson, V.o. : Marignan, 8e (359-92-82), V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Madeleine, 8e 742-03-13) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; [illegible].
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LA PLAGE, film américain de Ivan Reitman, V.o. : [illegible].
LE QUINTETTE DE SVEN KLANG, film suédois de Stellan Olsson (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).



مكبرة عن الأصل

SPECTACLES

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v. o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34).

Les grandes reprises

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34). H. Sp. S., L.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).
AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. Sp.
LE CID (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00)
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04)
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v. o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FRENZY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE GRAND SOMMEIL (A., v. o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
GROS PLAN (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
IF (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Balzac, 8e (561-10-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Grand Pavois, 15e (554-46-85), Secrétan, 19e (206-71-33), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LUCKY STARS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), dim., mardi.
PROFESSION REPORTER (Ital., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale-Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 3-Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE FEMME MARIEE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 30 Show Johnny Hallyday.
Au Pavillon de Paris (première partie).
21 h 25 Série : Anna Karénine.
D'après le roman de Tolstoï, réal. B. Coleman. Avec N. Pagett, S. Wilson, E. Porter...
22 h 15 Etoiles sur glace.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 La nuit des Césars.
En direct de la salle Pleyel.
La cérémonie annuelle où Georges Cravenne et Antenne 2, pour la cinquième fois, présentent un palmarès des professionnels du cinéma toutes catégories.
22 h 30 Documentaire : Le signe du cheval.
Concours complet aux Jeux olympiques (deuxième partie).
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : l'âge d'or des provinces unies ; Télescope bricolage : l'hydroglisseur.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Philippe Auguste.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission lyrique : « Rigoletto ».
Opéra de Verdi, retransmis du Grand-Théâtre de Bordeaux. Réal. P. Cavassilas, avec K. Paskalis, B.-M. Aruhn, O. Garaventa et l'Orchestre de Bordeaux - Aquitaine, dir. G. Rivoli.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné-regards.
A propos des films *On a volé la cuisse de Jupiter* et *Cocktail Molotov*.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Radio-Canada présente : Et la poésie (2e partie).
20 h., « La Reine », de J. Pineiro, avec M. Pillet *et J.-P. Delacour.*
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Saison lyrique (en direct de Radio-France) : « Adriano in Siria » (Pergolèse), première audition en France, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Vittorio Negri, avec M. Cononovici, A. Murray, B. Brewer, P. Landridge.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? A. Schoenberg ; 1 h., Le dernier concert : Semaines de Fresnes 1977.

Dimanche 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
En la nouvelle église Sainte-Jeanne-d'Arc *de Rouen.*
Prédicateur : Père Michel Dubost.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 L'île fantastique.
16 h 40 Sports première.
Athlétisme en salle ; Deux boxeurs.
18 h Dramatique : Terreur sur le « Queen Mary ».
Réal. : J. Gay, avec R. Stack, D. Hedison, R. Bellamy.
19 h 25 Les animaux du monde.
Une fenêtre sur Slimbridge.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « les Aventures d'Arsène Lupin ».
Film français de J. Becker (1956), avec *R. Lamoureux, L. Pulver, O. E. Hasse, H. Rollan, R. Mary, H. Hue.* (Rediffusion.)
Inspiré des romans de Maurice Leblanc.
22 h 20 Concert de musique française.
L'Apprenti Sorcier (P. Dukas) ; *Bacchus et Ariane* (A. Roussel), *Prélude à l'après-midi d'un faune* (C. Debussy), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Même le dimanche.
11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
Diffusion simultanée avec France-Musique.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Le jugement de l'espace.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companeez.
Rediffusion d'un feuilleton qui réunit de très bons comédiens. Les années 20 vues du côté des femmes.
17 h 30 Les Muppets.
Avec Elke Sommer.
18 h Dessine-moi un mouton.
18 h 45 Top club.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Détroit.
Réal. J. London.
Deuxième épisode : Adam, que sa femme a quitté, s'éprend d'une autre femme. Le sort l'empêchera-t-il de divorcer ?
22 h 20 Fenêtre sur...
La médecine vieille comme le monde : au Pérou.
22 h 50 Petit théâtre d'Antenne 2.
« Annonce matrimoniale », de Guy Foissy ; réal. J. Bersoza.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission spéciale réalisée en Yougoslavie.
16 h Il n'y a pas qu'à Paris.
Avant Marseille.
17 h Prélude à l'après-midi.
« La Création », de Haydn, par l'Orchestre national philharmonique de Lille, direction J.-C. Casadesus, et la Chorale de Düsseldorf.
18 h 20 Théâtre de toujours : George Dandin.
De Molière. Mise en scène : J.-P. Roussillon, avec R. Hirsch, J.-P. Roussillon, M. Etcheverry, M. Aumont, A. Pralon, D. Gence, C. Samie, C. Hiegel (rediff.).
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'Palace.
Avec P. Topaloff.
20 h 30 L'inventaire des campagnes : 5) Les fêtes et les saisons.
Série de D. Vigne, avec E. Le Roy Ladurie.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Robert Hirsch.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle le docteur Mabuse et F. Lang) : « le Testament du docteur Mabuse ».
Film allemand de F. Lang (1932), avec R. Klein-Rogge, O. Wernicke. (Version originale sous-titrée - N. rediff.)
Dernier film tourné par Fritz Lang en Allemagne avant son exil. Les procédés terroristes des nazis et le personnage maléfique de Hitler y sont dénoncés. Cette version originale allemande, interdite par Goebbels, est admirable et rare.

FRANCE-CULTURE

10 h., Messe au collège Saint-Charles à Athis-Mons.
11 h., Regards sur la musique : « Julietta », opéra de Martinu (2e partie).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Récital Régine Crespin.
14 h., Sons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Edith *détresse* », *de J.-L. Bauer,* et « *Qui perd gagne* », de S. Martin.
16 h. 5, Les musiciens français : « le Fou », avec M. Landowski.
17 h. 30, Escales de l'esprit : la comtesse de Ségur (les Mémoires d'un âne).
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : la poésie grecque (Yannis Ritsos).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Spike Jones », par D. Caux.
23 h., Musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

8 h. 30, Les chants de l'âme : Liturgies traditionnelles.
9 h. 30, *Cantate (pour le dimanche de la Septuagésime)* : « Ich Bin Vergnügt mit Meinem Gluecke » BWV 84 (J.-S. Bach), par le Consentus Musicus de Vienne.
10 h. 30, Disques présentés par les enfants.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Concerto pour quatre cors et orchestre » (Schumann), « Concerto pour quatre cors et orchestre » (Rossini), par l'Orchestre national de France, dir. Zdenek Macal, avec A. Fournier, M. Cantin, A. Gantiez et S. Duchesne.
13 h. 30, Jeunes solistes.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : « Fantaisie sur la Tempête » (Berlioz), dir. P. Boulez, avec J.-L. Barrault, récitant ; « Ouverture de Médée » (Cherubini), dir. A. Toscanini ; « Requiem Tuba Mirum » (Berlioz), dir. Ch. Münch ; « Symphonie funèbre et triomphale » (Berlioz), dir. D. Dondeyne ; « Harold en Italie », marche des pèlerins (Berlioz), dir. Th. Beecham ; « *Symphonie fantastique* » *(Berlioz)*, transcription de Liszt ; « les Francs-Juges » (Berlioz), dir. C. Davis.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Septième Symphonie » (Brückner).
19 h., Jazz vivant : Le pianiste Paul Bley et le Quartett de Gary Burton.
20 h. 30, Rencontres internationales de musique contemporaine, Metz, 1979 : « Eclats-Multiples » (Boulez), « *Concerto* pour piano » (Schoenberg), « Trois pièces pour orchestre », opus 6 (Berg), par l'Orchestre symphonique de la B. B. C., dir. P. Boulez, avec M. Beroff, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences, œuvres de Rachmaninov, Chopin, par Bernard d'Ascoli ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

D'UNE CHAINE A L'AUTRE

ROCKERS AU FÉMININ

Chaque dimanche après-midi, de 13 h. 30 à 18 heures, Jean-Bernard Hebey fait écouter du rock sur R.T.L. Ce 27 janvier, il consacre son émission « W.R.T.L.-poste restante ») aux femmes qui se sont fait une place, un nom *dans le monde des rockers.* Elles s'appellent notamment Judy Collins, Patty Smith, Edith Nylon ou encore Carole Laure, Suzzi Quatro, *Véronique* Sanson. *Il y a eu* aussi leur pionnière, Janis Joplin. Elles sont plus nombreuses qu'on ne pourrait le croire et ont du talent.

● *Les deux prix de l'information de la communauté radiophonique pour la langue française* ont été attribués à Radio-France. Le Prix du *document* a été décerné à un reportage de François Vikar, *Mort d'un peuple,* réalisé pour le magazine « Vécu ». Gilbert Picard, pour *son* reportage sur la mort de Jacques Mesrine, a reçu le Grand Prix de l'actualité.

● *La nomination de M. Jean Drucker,* directeur général de la Société française de production, comme adjoint de M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la C.L.T. (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion) (*le Monde* du 12 janvier), vient d'être annoncée officiellement. Selon le communiqué, M. Raoul Ergmann, qui exerçait jusqu'ici les fonctions d'adjoint à l'administrateur délégué, reste aux côtés de M. Jacques Rigaud en qualité de conseiller et conserve ses responsabilités à la tête des filiales de la C.L.T. dont il a la charge.

A VOIR

La conviction de Joe Jackson

Deux disques en un an, deux disques de référence plébiscités par la presse internationale, un succès chaque jour grandissant, Joe Jackson est déjà un petit phénomène en soi.

Joe Jackson ne soigne pas son image, son costume est mal coupé, ses cheveux coiffés en dépit du bon sens, ses grimaces lui donnent un air benêt et ses mouvements sont inesthétiques. Ces mouvements bruts, tout en force, sont pourtant le signe d'une grande conviction. Une conviction qui nourrit sa musique de substances authentiques, qui lui confère sa puissance émotive. Joe Jackson chante avec toute son énergie et tous les sentiments que peut trahir sa voix, rageuse, soyeuse ou poignante, et, si l'on veut qu'il soit une rock-star, ça ne le regarde pas. Lorsqu'il parle de sa musique, il la raconte avec passion, avec sérieux.

Il dit que « le rock a trop longtemps souffert de musiciens qui s'intéressaient moins à leur création qu'au statut qu'elle pouvait leur apporter. De musiciens qui sont tombés dans le piège de l'industrie et se sont coupés des racines essentielles ». *Il ajoute :* « J'ai abandonné le rock après les Beatles pour n'y revenir qu'en 1974 avec Dr Feelgood, le premier groupe qui est retourné à la simplicité et à la vitalité du rock. Depuis, je n'écoute pratiquement plus que du reggae. »

Dans ses chansons il s'essaie, avec des mots de tous les jours, à une chronique un peu acide, parfois maladroite mais toujours sincère, de la vie et des personnages. Merveilleusement soutenu par des musiciens qui ont le sens du swing, Joe Jackson propose des compositions étoffées avec des mélodies riches mais sans surenchère ; il est en route pour la gloire.

ALAIN WAIS.

★ Diffusion le dimanche 3 février, à 11 h. 15, sur Antenne 2, au cours de l'émission Chorus. Discographie chez A & M, dist. CBS.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	432 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
380 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

INFORMATIONS «SERVICES»

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11, pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41, pour le Val-d'Oise, au 464-62-53, pour les Yvelines, au 953-83-33, pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal)

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80)

● COMPAGNIES AÉRIENNES — Arrivées ou départs des avions Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25)

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33, Lille (20) 52-22-01, Lyon (78) 54-33-33, Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22, Rennes (99) 50-73-93

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures.

— Paris 07, Invalides (3, rue de Constantine) ouvert de 7 heures à 21 heures.

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h 30 à 18 h 30

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures)

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98.

S.O.S.-AMITIÉ

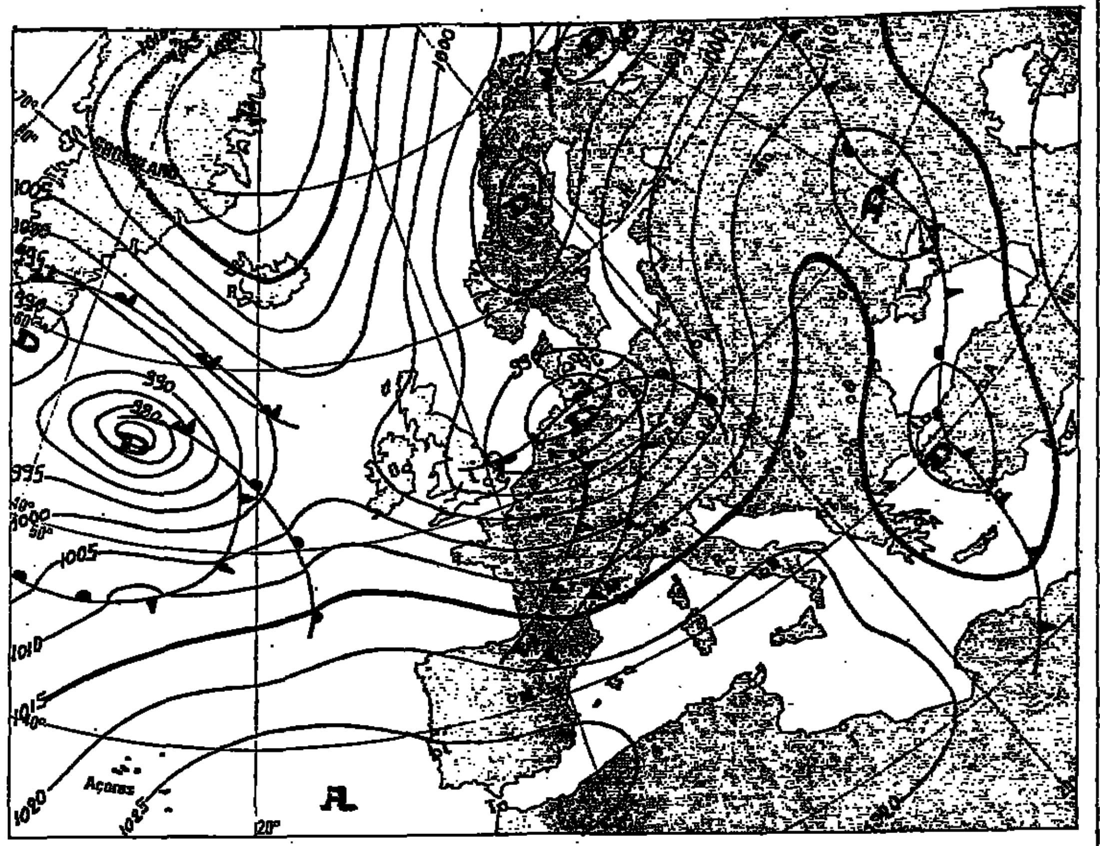
Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31

S.O.S.-3e AGE

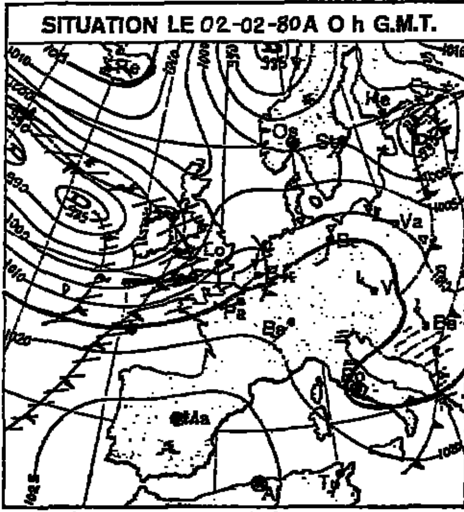
De 9 heures à 19 heures au 340-44-11

MÉTÉOROLOGIE

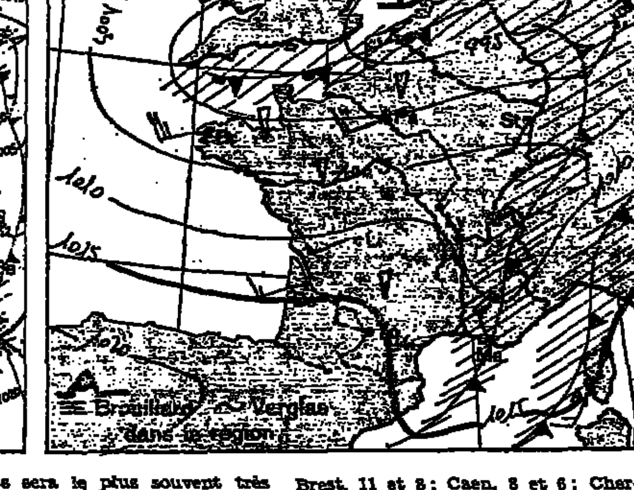
PRÉVISIONS POUR LE 3 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 02-02-80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3.II.80 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 2 février à 0 heure et le dimanche 3 février à 24 heures :

La perturbation qui donnait des pluies samedi matin sur le nord-ouest de la France s'éloignera vers l'Europe centrale et la Méditerranée après avoir traversé tout notre pays. Des masses d'air froid lui succéderont ; elles empêcheront temporairement la progression des perturbations océaniques qui circuleront alors de l'Atlantique à la Méditerranée, en affectant surtout nos régions de l'Ouest et du Sud-Ouest lundi.

Dimanche 3 février, du Jura à la Provence et à la Corse, il pleuvra le matin, il neigera en montagne, mais une amélioration se développera dans la journée : belles éclaircies en Provence, éclaircies et averses sur le Jura, les Alpes et la Corse. Les vents viendront du nord-ouest ; ils seront assez forts ou forts en mer.

De la Manche orientale à l'Alsace, le temps sera le plus souvent très nuageux avec des pluies ou des averses, parfois de la neige sur les Ardennes et les Vosges. Les vents seront assez forts, surtout en mer ; ils viendront de l'ouest, puis du nord-ouest.

Sur le reste de la France, il fera frais le matin et le ciel sera nuageux au nord de la Loire, peu nuageux dans le Midi. Au cours de la journée, le ciel se couvrira de la Bretagne aux Pyrénées, et il commencera à pleuvoir le soir. Les vents, de secteur ouest, seront modérés dans l'intérieur ; ils deviendront assez forts près de l'Atlantique.

Le samedi 2 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,7 millibars, soit 758,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er février ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 11 et 6 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 8 et 6 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 8 et 3 ; Dijon, 6 et 3 ; Grenoble, 7 et — 2 ; Lille, 5 et 2 ; Lyon, 4 et 1 ; Marseille, 13 et 2 ; Nancy, 4 et 2 ; Nantes, 12 et 6 ; Nice, 17 et 7 ; Paris-Le Bourget, 6 et 4 ; Pau, 11 et 3 ; Perpignan, 13 et 5 ; Rennes, 12 et 7 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 9 et 7 ; Toulouse, 10 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22 ;.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 2 degrés ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 17 et 14 ; Berlin, 7 et — 3 ; Bonn, 3 et — 2 ; Bruxelles, 4 et 2 ; Le Caire, 18 et 7 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, — 3 et — 11 ; Genève, 5 et 2 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 4 et 1 ; Madrid, 12 et — 1 ; Moscou, 2 et 2 ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, — 5 et — 8 ; Palma-de-Majorque, 15 et 2 ; Rome, 16 et 5 ; Stockholm, — 7 et — 17 ; Téhéran, 0 et — 1.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

P.T.T.

TÉLÉPHONE : nouvelle baisse de la taxe de raccordement.

Les nouveaux abonnés au téléphone ne paieront plus que 500 francs pour avoir accès au réseau au lieu de 700 francs auparavant.

Le nouveau tarif de la taxe de raccordement est applicable à toutes les installations réalisées à partir du 1er février « quelle que soit la date du dépôt de la demande d'installation du téléphone », précise le secrétariat d'Etat aux P.T.T.

Le montant de la taxe de transfert, qui est actuellement de 300 francs, reste inchangé.

La baisse de 200 francs de la taxe de raccordement s'inscrit dans le cadre de la diminution générale des tarifs demandée par le président de la République, indique encore le secrétariat d'Etat aux P.T.T. Le montant de cette taxe a été ramené de 1 100 francs à 800 francs en janvier 1975, puis de 800 francs à 700 francs en janvier 1978.

En 1979, l'augmentation moyenne des tarifs téléphoniques a été de 7,4 %, ce qui correspond à une baisse en valeur relative.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 3 FEVRIER

« Le Palais du Luxembourg », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Legrégeois.

« Les fêtes à Montmartre », 15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier.

« Hôtel de Clermont », 15 h., 69, rue de Varenne, Mme Lamy-Lassalle.

« La Cour de cassation », 15 h., palais de justice, Mme Legrégeois.

« Les Haudriettes et les couvents disparus de la rue Saint-Honoré », 15 h., angle rue Cambon, rue Saint-Honoré, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal.

« Hôtel d'Aumont et son quartier », 15 h., 7, rue de Jouy, Mme Vermeersch.

« Le Palais-Royal et le Conseil d'Etat », 15 h., place du Palais-Royal (Approche de l'art).

« Palais du Luxembourg », 15 h., 29, rue de Condé (Mme Camus).

« Le Palais-Royal », 10 h. 30, place du Palais-Royal (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Lycée Henri-IV », 15 h., 23, rue de Clovis (Mme Ferrand).

« Musée Cognacq-Jay », 15 h., 23, boulevard des Capucines (Mme Hauller).

« Le tragique destin du prince impérial », 15 h., 2, rue de Bellechasse (Histoire et Archéologie).

« L'Académie française », 14 h. 45, 23, quai Conti (M. de La Roche).

« La cité mystérieuse », 15 h., grille du palais de justice (Paris inconnu).

« Saint-Séverin et son quartier », 15 h., métro Maubert-Mutualité (Templia).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers : le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

LUNDI 4 FEVRIER

« Le R.E.R. », 14 h. 45, rue Pierre-Lescot, Mme Legrégeois.

« Notre-Dame de Lorette et son quartier », 15 h., 15, rue de Châteaudun, Mme Garnier-Ahlberg

« Tapisserie et mobilier », 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Meyniel (entrées limitées).

« Les synagogues dans le Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald.

« Exposition de tableaux flamands et hollandais », 15 h., pavillon de Flore, musée du Louvre (Approche de l'art).

« Les compagnons du devoir du Tour de France », 15 h., devant l'église Saint-Gervais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Dali », 15 h., 135, rue Saint-Martin (Mme Hager).

« Le siècle de Charles V », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Le poste d'aiguillage de la gare Saint-Lazare », 14 h. 45, hall, monuments aux morts (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 3 FEVRIER

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Corée du Sud-Taïwan » ; 17 h. : « Les Philippines-Hongkong » (projections).

14 h. 30, 6, rue Albert-de-Lapparent : « Fraternité d'Abraham et mise en œuvre de la Déclaration universelle des droits de l'homme » (Fraternité d'Abraham).

16 h. 30, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Lionel Rocheman : « Situation des juifs en France aux dix-septième et dix-huitième siècles » (documents inédits) (Association des ingénieurs, scientifiques et cadres amis d'Israël).

17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Enseignements théosophiques sur les rêves » (Loge unie des Téosophes) (entrée libre).

LUNDI 4 FEVRIER

14 h. 45 : 23, quai Conti, général Jacques Guillermaz : « Où va la Chine ? »

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Urbino et les Montefeltre ».

15 h. : 62, rue Madame : « Léonard de Vinci en France et en Italie » (Arcus).

15 h., 107, rue de Rivoli, Mme D. Gaborit : « L'orfèvrerie à la fin du douzième siècle et au treizième siècle ».

17 h. 30 : 6, rue Ferrus, M. David Owen : « Les relations de la Grande-Bretagne et de la Communauté européenne » (IFRI).

18 h. 30 : Lycée Jacques-Decour, 12, avenue Trudaine, M. Henri Blanquart : « Symbolisme bouddhique » (Université populaire de Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 599

HORIZONTALEMENT

I. Se font généralement sur le terrain. — II. Nom qu'on peut donner à un petit cousin ; Bien attachées. — III. Partie d'un plateau ; On la dresse pour ne rien perdre. — IV. Utile quand on veut aller droit ; Coule dans les Alpes autrichiennes ; Un partisan de l'atonalité. — V. Vieux salut (épelé) ; N'est pas doux quand il est rouge. — VI. Qui a donc été mordu ; Ville sur un lac du même nom. — VII. Versées par des mains généreuses ; Adjectif pour un ordre. — VIII. Est toujours bien accueilli ; Pays pour un poète ; Brut. — IX. N'est généralement qu'une petite somme ; Est très lourd quand il est grand ; Ne peut pas être prévu. — X. Peuvent avoir des rallonges quand ils sont grands ; Il y en a cinq dans un pied. — XI. Dans le nom d'un fleuve de Suède ; Pas altéré ; Est parfois trouvée trop dure ; Devient sourd quand on veut l'étouffer. — XII. Comme des séries, quand tout va mal ; Gouverna le Delta. — XIII. Morceaux de bois ; Dernier séjour d'un poète ; Partie d'une voûte. — XIV. De bons grimpeurs ; Couverts de croûtes. — XV. Ne peuvent faire que de petites moitiés ; On les a dans le nez.

VERTICALEMENT

1. Peut susciter beaucoup de protestations ; Nom qu'on donne parfois à ce qui est précis. — 2. Partie d'ouvrage ; Ce qu'on doit au patron ; Beau parleur. — 3. Qui n'a donc pas circulé ; Une façon de supprimer les accidents. — 4. Souvent cueillies sur des buissons ; Rassemble des pays amis. — 5. Est bas à Saverne ; Sorte de singe ; Peut grandir quand on fait beaucoup d'exercices. — 6. Evoque un certain âge ; Qui sont donc partis de la caisse. — 7. D'un verbe qui prouve qu'on va marcher ; Exclamation ; Vitesse acquise. — 8. Deux points ; Mettent dans l'ennui ; Possessif. — 9. Autrefois, était incroyable ; Qui n'est donc pas une fantaisie ; Ne se dégonfla pas. — 10. Nécessitent la mise en place des doublures. — 11. Terme d'affection ; Reste au fond de la pièce ; Entre trois et quatre. — 12. Mettent dans l'embarras ceux qui ont du mal à trouver leurs mots ; Appréciés par ceux qui aiment les honneurs ; Pour serrer la ceinture. — 13. Sorte d'argile ; Utile pour celui qui veut se pousser ; N'est pas du bois dont on fait les flûtes. — 14. Pris avant de sauter ; Ne fait pas un grand bien ; Ne doivent pas être prises par la queue. — 15. Très leste ; Fournissent des occasions à ceux qui veulent succomber.

Solution du problème n° 2 598

Horizontalement

I. Ingénuité. — II. Nuisance. — III. Nabot ; Orb. — IV. Agent. — V. Ver ; Ecole. — VI. Ne ; Aga. — VII. Guêpe ; Ein. — VIII. As ; Enoncé. — IX. Buvette. — X. Lei ; Et ; AV. — XI. Elfe ; Ouïe.

Verticalement

1. Innavigable. — 2. Nuage ; Usuel. — 3. Giberne ; Vif. — 4. Eson ; Epée. — 5. Natte ; Ente. — 6. Un ; Ça ; Otto. — 7. Iconogène. — 8. Ter ; Laïc ; AL. — 9. Blé ; Neuve.

GUY BROUTY.

FISCALITÉ

Les déclarations de revenus encaissés en 1979 devront être souscrites avant le 1er mars

L'administration a commencé à distribuer les imprimés servant à la déclarations des revenus de 1979. Les déclarations devront être souscrites et expédiées avant le samedi 1er mars.

Comme en 1979, tous les contribuables qui ont rempli l'an dernier une déclaration recevront automatiquement par la poste deux imprimés établis à leur nom, ainsi qu'une notice explicative (*le Monde* publiera, comme il le fait chaque année, vers le 15 février, plusieurs pages expliquant comment faire sa déclaration et fournira tous les éléments permettant de calculer à partir des revenus déclarés les sommes qui seront dues).

● Les contribuables qui ont déclaré l'an dernier des revenus fonciers et des revenus encaissés hors de France recevront en plus deux emplaires accompagnés d'une notice explicative (n° 2044 pour les revenus fonciers, n° 2047 pour les revenus encaissés hors de France). Ces envois, qui intéressent environ 21 millions de contribuables, s'achèveront vers la mi-février. Les personnes qui, à cette date, n'auraient pas reçu ou auraient égaré leurs formulaires devront se les procurer auprès des services des impôts ou des mairies, où ils seront en distribution à partir du 15 février.

● Les différents modèles d'imprimés sont les mêmes dans leurs présentations que ceux des années précédentes. Les principales modifications apportées à la déclaration d'ensemble des revenus s'expliquent par de nouvelles mesures législatives dont les principales sont la taxation des plus-values mobilières et l'imposition pour la première fois en 1980 des indemnités journalières de maladie.

● Les contribuables sont dispensés de tous calculs, abattements ou déductions effectués par ordinateur. Les personnes qui souhaiteraient, dans les cas simples, déterminer elles-mêmes leur revenu net imposable et l'imposition correspondante auront la possibilité de le faire en utilisant la fiche du calcul figurant à la dernière page de la notice explicative.

● Un nouveau modèle de notice pour remplir la déclaration de revenus est expérimenté cette année dans les départements du Cher, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Il contient des précisions plus complètes pour l'établissement de la déclaration des revenus, relatives notamment aux dépenses destinées à économiser l'énergie pour le chauffage des habitations.

● Enfin, les contribuables qui ont bénéficié l'an dernier de la détaxation du revenu investi en actions (loi Monory) recevront à domicile une notice spéciale (n° 2041 A). Les personnes qui n'ont pas bénéficié de cette mesure en 1978 et qui ont acquis des actions de source française en 1979 dont le montant excède celui des cessions qu'elles ont pu réaliser depuis le 1er juin 1978 devront se procurer cette notice dans les centres des impôts.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 2 février 1980 :

UN ARRETE

● Relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France.

BREF

FORMATION PERMANENTE

INITIATION A L'INFORMATIQUE. — L'Union féminine civique et sociale organise une session qui a pour objectif de « démystifier l'ordinateur, d'analyser quelques-uns des problèmes posés par l'informatisation de la société », les jeudi 7, vendredi 8, jeudi 28 et vendredi 29 février.

★ U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris tél. 272-19-18.

LES STAGES DE L'INSTITUT D'ÉDUCATION POPULAIRE. — Des stages de formation, destinés aux éducateurs et animateurs socio-culturels, sont proposés par l'Institut national d'éducation populaire du 9 février au 1er mars.

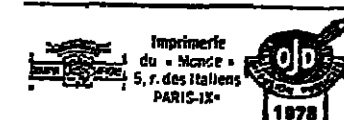
★ Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi, téléph. 958-49-11.

EXPOSITIONS

L'ENFANT LIBANAIS ET LA GUERRE. — Huit associations privées se réunissent pour présenter une exposition de photographies et dessins d'enfants illustrant les cinq années de guerre, et leur action en faveur des enfants libanais.

★ Mairie du cinquième arrondissement, 21, place du Panthéon, tous les jours de 11 h. 30 à 20 h., sauf le dimanche de 10 à 12 h. Entrée libre.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

Vin de pays, V.D.Q.S. ou A.O.C. ?

Vingt-trois hectares de vigne à la recherche d'une frontière

Serait-ce avec du papier qu'on fait du bon vin ? Depuis 1968, des dossiers s'accumulent, et un procès est en cours, pour décider de la qualité de 23 petits hectares de vignoble jouxtant à la fois l'aire des A.O.C. (appellation d'origine contrôlée) de Bandol et celle des V.D.Q.S. (vin délimité de qualité supérieure) Côtes de Provence. « Une preuve de plus que ces labels ne s'accordent pas à la légère », *peut estimer le consommateur, qui, en général, reconnaît le sérieux des critères exigés.*

Toutefois, il arrive qu'être élu ou exclu — avec les conséquences que cela implique sur les marchés nationaux et étrangers — dépend d'un formulaire administratif rempli à temps ou non. Le cas du domaine du Marlet, situé en plein coteau entre Toulon et le Revest, en offre une bonne illustration. On y attend le résultat de démarches entreprises auprès de l'INAO (1) en 1968. Pourquoi ? Nul ne conteste la qualité de ses vins. Produits sur un coteau de plein soleil, à dénivellation « record », conquis au bulldozer sur la garrigue, il est mis en bouteilles et élevé sur place. Outre ses lettres d'antique noblesse — une parcelle ancienne donna « le vin de Louis XIV », — il présente, dans son dossier, une attestation de la mairie du Revest pour classement en A.O.C. et un avis favorable de la Fédération des V.D.Q.S.

« C'est trop », *rétorque l'INAO, qui reproche au propriétaire-exploitant du Marlet de n'avoir pas opté à temps pour l'une ou l'autre de ces appellations, et* « d'avoir couru deux lièvres à la fois ». *Au nom de quoi le Marlet demeure un vin de pays.* « Frein administratif, soit », *admettent des présidents des fédérations locales,* « mais il en va de même que pour les POS : une fois les limites fixées, il est très difficile d'y revenir ». *Au vrai, ils ne nient pas non plus que les « clubs » ne sont pas très chauds pour s'élargir. Pour l'aire A.O.C. de Bandol, par exemple,* « il faut bien qu'une frontière s'arrête quelque part ». *C'est apparemment de bon sens, même si le palais de l'amateur éclairé distingue mal ladite frontière. (L'un deux estimait d'ailleurs qu'* « à notre époque, les associations de consommateurs devraient être, précisément, associées aux décisions de classement ».)

Il reste que la politique de soutien aux vins de qualité, « en vue de favoriser l'exportation », *ne trouve pas ici sa confirmation. Un long effort pour la conquête du coteau et pour la vinification au domaine se trouve actuellement très compromis. D'origine britannique, le propriétaire-exploitant du Marlet n'en avait pas moins opté* « pour l'exportation nécessaire à la France ». *Faute de l'une de ces appellations — auxquelles les Britanniques font eux aussi confiance, — il perd sinon les marchés obtenus dans l'île, du moins la possibilité d'en conquérir d'autres, à un tarif rentable par rapport aux soins apportés à son produit. Quand la production agricole française est qualifiée de « pétrole vert », le temps est peut-être venu de se débarrasser de ce type de freins « administratifs ».*

JEAN RAMBAUD.

(1) Institut national des appellations d'origine.

SOCIAL

L'hospitalisation des personnes âgées

Le remboursement des frais d'hébergement pourrait être limité pour les longues maladies

Les personnes âgées dont l'état de santé exige des soins pendant plusieurs mois devront-elles désormais, au-delà d'un certain laps de temps, payer leurs frais d'hébergement dans l'établissement où elles sont hospitalisées ? C'est ce que laisse entrevoir *une décision récente des caisses d'assurance-maladie.*

Une circulaire de la Sécurité sociale remise, depuis quelques jours, par l'Assistance publique de Paris aux malades du centre hospitalier Emile-Roux, à Limeil-Brevannes (Val-de-Marne), indique que, *« sauf cas exceptionnel »*, après soixante jours en section de réadaptation fonctionnelle ou quatre-vingt jours en section gériatrique des unités de moyen séjour, *« si l'état de santé* [du malade] *nécessite une admission en unité de « long séjour », la participation de l'assurance-maladie pourra intervenir sur la base d'un forfait de 83 francs* (1) *; le montant des frais d'hébergement, de l'ordre de 150 francs, demeurant à la charge du malade, à celle de sa famille ou éventuellement de l'Aide sociale »*.

Une telle décision ne serait pas surprenante si les unités de « long séjour » avaient gardé leur vocation : accueillir les personnes âgées invalides mais non malades, ou dont la maladie est stabilisée et ne réclame pas de lourds moyens thérapeutiques. Ces départements de « long séjour » devaient, à l'origine, proposer à la population une sorte d'hospice moderne où des actes médicaux et paramédicaux simples seraient pris en charge par l'assurance-maladie sous la forme d'un forfait soins, le vieillard ou sa famille assurant les frais d'hébergement. *Mais, indique le professeur Pierre* Yves Hatt, chef de service au centre hospitalier Emile-Roux, de très grands malades, des cardiaques, des diabétiques, de grands grabataires, des insuffisants vasculaires cérébraux, *etc.*, constituent la grande majorité des pensionnaires de ces services. Autrement dit, une personne âgée, justiciable d'un traitement de longue durée entraînant une hospitalisation prolongée, risque de ne pas obtenir le remboursement de ses frais d'hébergement, soit environ 4 500 francs par mois, si le médecin n'a pas fait les démarches nécessaires.

En effet, la caisse nationale d'assurances maladie précise que le médecin traitant peut, s'il le juge opportun, éviter ce passage automatique d'une unité de d'assurance-maladie précise que « moyen séjour » vers une section de « long séjour » en formulant une demande de prolongation exceptionnelle, et elle souligne qu'à l'hôpital Emile-Roux aucune prolongation n'a jusqu'à présent été refusée.

Mais pour éviter une telle situation de fait dont la gravité ne semble pas être appréciée à sa juste valeur par les administrateurs des caisses, l'information systématique des médecins devrait être développée. On peut, d'autre part, se demander si ces nouvelles dispositions réglementaires ne préludaient pas à une attitude plus restrictive de la Sécurité sociale envers les personnes âgées.

(1) 93 F au 1er janvier 1980.

LES PROFESSIONS LIBÉRALES MANIFESTENT LEUR MÉCONTENTEMENT

L'Union nationale des associations de professions libérales (U.N.A.P.L.), qui regroupe différents syndicats professionnels dans le domaine médical et paramédical, juridique, technique, a tenu son deuxième congrès vendredi 1er février.

Les congressistes ont insisté sur le rôle de *« contrepoids d'humanité »* et de liberté joué par leurs professions dans la société moderne. M. Alain Tinayre, président de l'U.N.A.P.L. a fait le point sur la journée d'action du 31 janvier, engagée afin de protester contre l'augmentation des cotisations d'assurance-maladie, contre la progression de la taxe professionnelle et contre la concurrence des services publics.

D'après les organisateurs, 75 % à 90 % des deux cent mille adhérents, selon les régions, ont participé au mouvement. Les chirurgiens-dentistes ont seuls fait grève à 93,6 %, précise-t-on à l'U.N.A.P.L., et 77 % d'entre eux ont renvoyé leur carte d'électeur.

Les représentants de l'U.N.A.P.L. ont annoncé qu'ils envisageaient des opérations de plus grande envergure et qu'ils désiraient faire changer dans l'opinion publique l'idée que l'on se fait des professions libérales. Selon M. Tinayre, *« On ne veut pas admettre que les professions libérales ont changé et qu'elles ne sont plus conformes à l'image élitiste qu'on en donne. »*

« L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DES FAILLITES EST PRÉOCCUPANT » écrit la F.F.A.

« L'accroissement annuel des rendements comme l'amélioration de la productivité ne permettront plus, depuis longtemps, de compenser la baisse en valeur réelle des prix des produits agricoles », écrit dans une lettre ouverte au ministre de l'agriculture M. Ezanno, *président de la Fédération* française de l'agriculture (F.F.A.). *« Il en résulte, actuellement, une situation complètement ignorée autrefois et à laquelle l'agriculture, jusqu'à ce jour, avait échappé, malgré ses profondes diversités, c'est celle de la faillite quasi certaine par un bon nombre d'agriculteurs, dans un mouvement qui s'amplifie de façon préoccupante »*.

Le taux d'endettement à court terme est tel, poursuit M. Ezanno, que, *« dans certains cas, les récoltes ne suffisent plus à en assurer la couverture »*. Aussi la F.F.A. demande-t-elle un rattrapage tenant compte de la disparité existant depuis plusieurs années entre les prix de vente et les coûts de production.

COMMERCE EXTÉRIEUR

LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE A DÉGAGÉ UN EXCÉDENT DE 6,75 MILLIARDS DE FRANCS EN 1979

Le commerce extérieur agro-alimentaire de la France a dégagé un solde positif de 6,75 milliards de francs en 1979, résultat très supérieur à ceux des dernières années (+ 1,12 milliard de francs en 1978 et — 3,76 milliards de francs en 1977) et second record historique depuis 1974 (+ 9,81 milliards de francs).

Les exportations ont progressé de 8,5 milliards de francs (+ 15,4 %) par rapport à 1978 et les importations de 2,9 milliards de francs (+ 5,3 %). Au total, la France a vendu en 1979 pour 63,94 milliards de francs de produits agro-alimentaires, et elle en a acheté pour 57,19 milliards de francs. Ce résultat positif est essentiellement obtenu à l'intérieur du marché communautaire. En effet, la balance agro-alimentaire avec les pays membres de la C.E.E. est excédentaire de 14,8 milliards de francs. Avec les pays tiers, le déficit atteint 8,1 milliards de francs. L'Italie, l'Allemagne fédérale, l'Union économique belgo-luxembourgeoise, le Royaume-Uni et les Pays-Bas restent les principaux clients de la France, tandis que les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis, l'U.E.B.-L. et l'Italie sont ses premiers fournisseurs.

Par produit, les secteurs qui dégagent un solde positif en accroissement sont les céréales, les boissons et les produits laitiers. Plusieurs secteurs ont vu leur déficit réduit : viandes et animaux sur pied, fruits et légumes, café, thé et cacao, les produits de seconde transformation. En revanche, le déficit s'est aggravé pour les produits de l'horticulture, le tabac, les produits de la mer, les oléagineux et protéagineux.

CARREFOUR ÉTEND SES ACTIVITÉS EN ITALIE

Standa Spa, filiale de Montedison Spa, a signé un accord avec Carrefour prévoyant le regroupement des activités de leurs hypermarchés en Italie au sein d'une nouvelle société Euromercato Spa, indique, vendredi 1er février, un communiqué de la société italienne, qui précise que le chiffre d'affaires d'Euromercato devrait atteindre 150 milliards de lires en 1980.

Carrefour est considéré comme le numéro un français du commerce, avec un chiffre d'affaires de près de 16 milliards de francs et plus de quarante hypermarchés. En association avec Radar, il possède également 50 % du capital des magasins de proximité « Ed ». A l'étranger, Carrefour exploite, soit seul, soit en participation, une trentaine de magasins à grande surface, dont un, à Milan, à l'enseigne d'Italmare.

● *Les ministres du commerce extérieur de R.D.A. et de France* ont signé, le 1er février, à Berlin-Est, un accord quinquennal 1980 - 1985 portant sur le développement des relations économiques industrielles et techniques entre les deux pays. Cette signature a fourni, a-t-on indiqué de source autorisée française, au ministre français, M. Jean-François Deniau, l'occasion d'expliquer *au chef de l'Etat* est-allemand, M. Erich Honecker, que, malgré les difficultés internationales du moment, Paris, tout en restant fidèle à ses alliés, souhaite voir se poursuivre la politique de détente. Celui-ci a exprimé, a-t-on ajouté de même source, sa compréhension pour cette position lors d'un entretien qui a été qualifié de *« franc et amical »* par Berlin-Est.

ÉNERGIE

APRÈS LES ÉTATS DU GOLFE

Le Venezuela relève à son tour le prix de son pétrole

Après l'ensemble des pays du Golfe, le Venezuela vient d'annoncer une hausse de 2 dollars par baril du prix de son pétrole léger qui coûtera 28 dollars à partir du 6 février. Le brut lourd augmentera de 30 cents.

Le renchérissement était attendu. Il remet en effet les prix vénézuéliens en harmonie avec ceux de la majorité des pays du Golfe. Il devrait être suivi d'un mouvement identique de l'Indonésie.

Que vont faire les pays consommateurs ?

Dans les milieux pétroliers occidentaux, on s'attend désormais à ce que les pays africains — dont les prix de vente se montent de 33 à 34,70 dollars par baril — procèdent eux aussi à des réajustements, marquant ainsi définitivement l'échec de la politique de l'Arabie Saoudite, qui, en relevant ses prix de 2 dollars au début de la semaine (avec effet rétroactif au 1er janvier), avait tenté de remettre un peu de cohérence dans la structure des prix de l'OPEP. Cela confirmerait que les autorités de Ryad ont agi plus par souci politique — pour obtenir la condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan par la Conférence islamique d'Islamabad — *que par stratégie pétrolière.*

Le Nigéria a déjà confirmé qu'il appliquerait, à compter du 4 février, une prime de 4,11 à 4,21 dollars selon les qualités qui s'ajouterait au prix de base de 30 dollars par baril décidé par les pays possesseurs de pétrole léger lors de la conférence de Caracas. De plus, 31 cents supplémentaires (80 centimes) seront réclamés *sur chaque* baril à titre rétroactif. Ces hausses avaient déjà été annoncées par le Nigéria au début du mois de janvier mais n'avaient, semble-t-il, pas été immédiatement suivies d'application.

Le poids du marché

Le relèvement des prix africains — suivi très certainement par celui des pétroles de la mer du Nord — pourrait cependant n'être pas très important. Certains acheteurs américains de pétrole algérien *ont fait savoir* à Alger qu'ils auraient du mal à absorber une hausse appréciable du prix du brut de ce pays. Outre-Atlantique, les raffineurs semblent désormais peu empressés d'acheter du pétrole à un prix croissant, compte tenu de la réduction de la demande de produits pétroliers.

Comme l'écrit le *Wall Street Journal*, *« certains pays producteurs de pétrole pourraient approcher des prix maximums auxquels ils peuvent écouler leur production dans les conditions du marché »*. Le temps n'est donc sans doute pas loin où, comme en 1975, les pays de l'OPEP seront obligés de consentir des rabais pour vendre leur pétrole.

Le répit, pour les pays consommateurs, pourrait pourtant n'être que de courte durée et bien relatif. Les hausses — depuis treize mois — ont été telles (plus de 100 %) que les producteurs sont assurés d'un *« effet de cliquet »* à un haut niveau. Etant donnée l'atomisation d'un marché pétrolier qui a *« éclaté »* en 1979, et dans une conjoncture internationale qui doit inquiéter les grands pays industrialisés, les plus vulnérables, quant à leur approvisionnement, il y a peu de chances qu'une baisse — si baisse il y a — soit de grande ampleur. Enfin, il est vraisemblable qu'une réelle détente sur le marché serait suivie de réductions de production *dans les pays exportateurs*. Celles-ci ont été annoncées, et sont, dans certains cas, pratiquées pour des raisons techniques (Emirats arabes unis, Iran, Venezuela), mais n'ont pas été effectuées dans les principaux pays producteurs.

Les pays consommateurs doivent donc profiter de ce répit pour affermir leurs politiques de réduction de la demande de pétrole, de diversification des ressources énergétiques, voire pour entamer l'inévitable dialogue avec les pays de l'OPEP. Car, en 1979, *cette politique n'a pas été* couronnée de succès. La République fédérale d'Allemagne, par exemple, n'a pas respecté les engagements qu'elle avait pris auprès de l'Agence internationale de l'énergie. La consommation ouest-allemande a atteint 145 millions de tonnes, en augmentation de 3 % sur celle de 1978, alors que Bonn s'était engagé à réduire sa *consommation de 5 %*. Le ministère de l'économie réclame d'ailleurs que soient réexaminés *« de manière permanente les engagements pris en matière de restriction des importations de pétrole, afin de tenir compte de la conjoncture nationale des différents pays »*. Le dépassement ouest-allemand est en effet dû à un taux de croissance de l'économie plus élevé que chez la plupart des partenaires occidentaux de Bonn.

Le renforcement de la solidarité énergétique des pays industrialisés a d'ailleurs été au centre des entretiens que vient d'avoir à Washington, pendant deux jours, M. Giraud, le ministre français de l'industrie, avec le secrétaire américain à l'énergie, M. Charles Duncan. M. Giraud s'est particulièrement entretenu avec ses interlocuteurs américains du désir de la France d'acheter davantage de charbon aux Etats-Unis. Mais il a aussi plaidé — si l'on en croit l'interview qu'il a accordée à l'*International Herald Tribune* avant son départ — une plus grande souplesse en matière de politique nucléaire et de non prolifération.

Retour au nucléaire

La thèse de M. Giraud est connue : le contrôle de l'utilisation de l'énergie nucléaire est désormais possible grâce aux nouvelles technologies (combustible faiblement enrichi, réacteurs de type pressurisé). En y ajoutant des garanties politiques, la lutte contre la prolifération est tout à fait possible. Une attitude réaliste des Etats-Unis réduirait donc considérablement la tension internationale qui existe sur l'énergie.

La France continue de tenter de prôner sa politique aux autres pays industrialisés : face à un avenir pétrolier plutôt sombre et au-delà des indispensables économies d'énergie, seuls le charbon et le nucléaire peuvent contribuer de façon substantielle à la réduction de la dépendance des grands pays occidentaux. Mais M. Giraud devait se sentir conforté, en réaffirmant ces thèses, par le rapport que vient de remettre le comité sur les énergies nucléaires et les autres systèmes énergétiques (CONAES) de l'Académie des sciences américaine et dont les conclusions — après quatre années de travail — rejoignent largement l'analyse française.

BRUNO DETHOMAS.

LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES AMÉRICAINES AURAIENT RÉALISÉ 3 MILLIARDS DE DOLLARS DE BÉNÉFICES INDUS

Les compagnies pétrolières américaines ont réalisé 3 milliards de dollars de bénéfices indus en 1979, en relevant de manière injustifiée leurs prix de vente de mazout et de gazole, *indique une étude réalisée* pour le compte d'une commission de la Chambre des représentants, le 1er février, à Washington.

Cette accusation a été aussitôt rejetée par la première compagnie pétrolière américaine, Exxon, et par l'Institut américain du pétrole. Ils ont fait valoir que les hausses des prix de vente du mazout et du gazole ont reflété essentiellement l'augmentation des prix du pétrole importé. — *(A.F.P.)*

● *La production sud-africaine de charbon* s'élèverait en 1980 à 100 millions de tonnes, dont 22 millions seront exportées. Le Japon et la France sont les principaux acheteurs de ce charbon, surtout utilisé par l'industrie métallurgique. Selon les experts sud-africains, les réserves ne seront pas épuisées avant trois siècles. Le charbon représente une importante source énergétique pour l'Afrique du Sud qui possède trois *complexes de transformation de* charbon en pétrole synthétique. — *(A.F.P.)*

P.T.T.

LES POSTIERS C.G.T. FERONT GRÈVE LE 6 FÉVRIER

La fédération C.G.T. des P.T.T. a lancé un appel à la grève aux agents des services d'acheminement, de distribution et des bureaux de poste pour le 6 février.

L'objectif de cet arrêt de travail, a précisé la fédération, est de faire aboutir diverses revendications portant sur le maintien du pouvoir d'achat, le reclassement des catégories, l'augmentation des effectifs, l'amélioration des conditions de travail et la semaine de travail de trente-cinq heures en cinq jours.

La C.F.D.T. et Force ouvrière ont déclaré qu'elles ne s'associeraient pas au mouvement.

F.O. dénonce *« le caractère électoral de cette grève dont le but principal, au travers de l'énumération de tout un catalogue revendicatif, est de tenter de gagner des voix aux prochaines élections paritaires »*.

ÉTRANGER

La sidérurgie américaine lance un cri d'alarme

L'industrie américaine de l'acier est encore compétitive, mais elle approche d'un *« état de crise »* qui la conduira à un déclin inéluctable si aucun remède n'est apporté : tel est le « cri d'alarme » que vient de lancer la sidérurgie des Etats-Unis dans un Livre blanc.

La baisse continue de la rentabilité des entreprises dans ce secteur a entraîné un recul dramatique des investissements. Selon le Livre blanc, 12,5 % des installations ont plus de trente ans d'âge, et 20,4 % plus de vingt-cinq ans, alors que le renouvellement devrait être assuré tous les vingt-cinq ans.

Dans ces conditions, lit-on dans le Livre blanc, la sidérurgie américaine ne pourra fournir au marché national que 85 millions de tonnes en 1988, sur les 134 millions qui seront consommées. Le déficit devra être comblé par 50 millions de tonnes d'importations, au coût de 20 milliards de dollars ; cela rendra les Etats-Unis dépendants de l'étranger, pour l'acier comme pour le pétrole, *« ce qui ne saurait être toléré »*.

Pour rétablir la situation, le Livre blanc propose un *« plan de revitalisation »* de vingt-cinq ans, au prix de 7 milliards d'investissements dans chacune des premières années. La sidérurgie américaine pourrait alors livrer au marché national 117 millions de tonnes environ en 1988, les importations n'atteignant que 20 millions de tonnes au lieu des 17 millions de tonnes enregistrées en 1979.

Le gouvernement, toutefois, devra lui en donner les moyens par le biais de prix plus élevés, d'amortissements plus rapides, d'un assouplissement de la réglementation antipollution et d'un contrôle efficace des importations effectuées *« à des prix de dumping »*. Les principales entreprises sidérurgiques américaines viennent d'annoncer qu'elles étaient prêtes à engager une action contre les exportateurs étrangers, notamment les Européens, qu'ils accusent de *« casser les prix »*, ce qui a inquiété les autorités de la C.E.E.

Cet appel au secours, qui suit l'annonce de la fermeture de seize unités de production du géant U.S. Steel, avec treize mille licenciements, a été assez fraîchement accueilli aux Etats-Unis. Notre confrère, le *New York Times*, parle d'une *« litanie familière »*, et accuse la sidérurgie américaine de *« contribuer elle-même à ses propres difficultés »*. L'ensemble de la presse souligne que cette nouvelle offensive, renouvelée chaque année, cache avant tout un management défectueux et imprévoyant. Le *Wall Street Journal* estime que les sidérurgistes américains n'obtiendront pas, et de loin, tout ce qu'ils demandent, notamment la réduction des importations européennes et japonaises, au moment où la Maison Blanche a besoin du concours de ses partenaires occidentaux dans la crise internationale.

REBONDISSEMENT DU CONFLIT DANS LA SIDÉRURGIE BRITANNIQUE

Les syndicats lancent un nouvel ordre de grève aux travailleurs du secteur privé

De notre correspondant

Londres. — Le conflit de l'acier a rebondi avec la décision des cinq juges de la Chambre des lords, instance judiciaire suprême, d'infirmer la décision prise au début de cette semaine par la cour d'appel. Les lords, confirmant leur jugement antérieur, estiment que les syndicats n'ont pas enfreint la législation en étendant la grève au secteur privé de la sidérurgie et notamment en installant des piquets devant les établissements industriels, clients ou fournisseurs, non impliqués dans la grève de la British Steel Corporation (B.S.C.). Ainsi, les syndicats, après avoir perdu une première bataille et opéré un retrait tactique (obéissant aux injonctions de la cour, ils avaient annulé l'ordre de grève donné au secteur privé), ont finalement gagné la guerre juridique. Bien décidés à exploiter ce succès, ils ont immédiatement lancé un nouvel ordre de grève aux quinze mille ouvriers du secteur privé de la sidérurgie.

Apparemment, M. Bill Sirs, président du syndicat, a été mis en minorité par ses camarades de l'exécutif, beaucoup plus militants. M. Sirs aurait préféré attendre une semaine pour donner le temps de la réflexion aux employeurs avant de passer à l'action. Néanmoins, il s'est rallié à l'opinion de la majorité de l'exécutif syndical, estimant que le moment est venu d'engager l'ultime et décisif combat contre le B.S.C. La grève affectant maintenant les deux secteurs, privé et nationalisé, de la sidérurgie, doit, dans l'esprit des syndicats, inciter la B.S.C., et derrière elle le gouvernement, à assouplir leur position.

Dans moins de deux semaines, a déclaré M. Sirs, les principales industries, privées d'acier, devront fermer leurs portes... En d'autres termes, les syndicats escomptent que cette perspective poussera les employeurs privés et la B.S.C. à exercer une pression sur le gouvernement pour l'amener à délier les cordons de la bourse, permettant le règlement du conflit. En fait, les syndicats et la direction du B.S.C. ont déjà pris des contacts préliminaires en vue d'une réouverture de la négociation. La B.S.C. a, en effet, amélioré son offre d'augmentation des salaires aux syndicats des cadres et ouvriers spécialisés (soixante-dix mille membres), mais ses propositions sont encore considérées comme insuffisantes par les deux grands syndicats des ouvriers de la sidérurgie (cent mille membres). Ils espèrent maintenant obtenir de la B.S.C. un léger effort supplémentaire mais qui, en fin de compte, ne peut être décidé que par le gouvernement.

Jusqu'à nouvel ordre, cependant, le gouvernement paraît décidé à tenir bon, malgré le risque accru d'une grève générale dans le Pays de Galles, particulièrement éprouvé par les programmes de compression des effectifs et où le climat social s'est sensiblement détérioré.

D'autre part, les employeurs et les éléments de droite conservateurs poussent le gouvernement à renforcer par des dispositions plus rigoureuses la loi restreignant le pouvoir syndical avant son approbation définitive par les Communes, ou bien à préparer un nouveau texte législatif qui interdirait aux syndicats une action « secondaire », et particulièrement l'installation de piquets devant les entreprises non impliquées dans le conflit initial. En fait, le jugement des lords a été accueilli avec soulagement par le gouvernement, dans la mesure où la décision de la cour d'appel faisait double emploi avec les mesures envisagées dans la nouvelle législation. La bataille juridique gagnée par les syndicats donne ainsi le champ libre au gouvernement pour demander au Parlement de lui accorder ce que les juges ont refusé, c'est-à-dire une législation encore plus restrictive des droits syndicaux.

HENRI PIERRE.

● *Le gouvernement égyptien* a fait appel au F.M.I. pour établir les modalités de remboursement de ses dettes envers les pays arabes, indique le 1er février le quotidien *Al Ahram*. Le montant des intérêts s'élèverait à environ 220 millions de dollars, alors que les capitaux arabes déposés dans les banques égyptiennes représentent 1 934 millions de dollars et appartenant à l'Arabie Saoudite, au Koweït, à la Libye et à l'Irak. M. Sadate avait catégoriquement démenti le 28 janvier que l'Egypte ait gelé les avoirs des pays arabes déposés dans les banques égyptiennes. Il s'agissait simplement, pour l'Egypte, d'obtenir un moratoire pour le remboursement des intérêts. — *(A.F.P.)*

PRESSE

« SILLAGES » une nouvelle revue israélienne de langue française

Le premier numéro d'une nouvelle revue de langue française, *Sillages*, vient de paraître. Editée en Israël (1) par le département de l'information de l'Organisation sioniste mondiale (O.S.M.), cette revue littéraire et politique publie dans sa première livraison une proclamation de foi méditerranéenne de son rédacteur en chef, Jacques Pinto, et une étude de Maurice Kriegel qui souligne l'homologie des cultures originelles des Arabes et des Israéliens. Dans les pays d'islam, remarque-t-il, les chantres de la Méditerranée sont l'exception. De même, les *« artisans de la geste israélienne »* avaient tendance à imiter l'exemple des anciens Hébreux en « tournant le dos » à cette mer qui vit naître la civilisation occidentale.

Arabes et juifs ont souffert de leur rencontre avec cette civilisation et ont jalousé l'Europe chrétienne. Ce passé commun, estime Maurice Kriegel, devrait favoriser entre eux le dialogue tout en permettant une attitude d'ouverture convergente à l'égard de la « fenêtre » qui donne sur l'ouest.

(1) Boite postale 92, Jérusalem (Israël), quatre numéros, 35 F.

● *M. Bruno Monnier*, administrateur général du *Figaro* depuis avril 1979, a démissionné de ses fonctions. Il prendra de nouvelles fonctions dans le groupe *Idées et Communication*, que dirige M. Daniel Morgaine. Après avoir été directeur général du groupe *Express* (1974-1977), M. Monnier était devenu P.-D. G. de la société holding du groupe *la Vie française - l'Opinion* (1977-1979).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le groupe Agache-Willot* a mis au point un plan de redressement de la chaîne de magasins américains « Korvettes », rachetée en avril 1979. Ce plan, qui s'étale sur trois ans, a été approuvé par un pool bancaire dirigé par la City Bank. Il prévoit la fermeture des magasins les moins rentables et sera mis en œuvre par M. Alain Mathieu, qui avait été chargé du redressement du Bon Marché et de Conforama.

● *Renault Véhicules Industriels (R.V.I.)* va augmenter les capacités de production de sa filiale sénégalaise qui passeront de six cents à mille véhicules par an. A cet effet, 400 millions de francs C.F.A. (8 millions de francs) seront investis.

● *La régie Renault produira des camions en Bolivie*, a annoncé, le 29 janvier, à La Paz, le directeur général de la firme française en Bolivie. *« Renault commencera par construire quarante camions de 9 tonnes par mois pendant le premier trimestre, pour ensuite augmenter progressivement sa production »*, a-t-il indiqué. Ces camions seront destinés au pays du pacte andin.

Industrie

● *M. Christian Langlois-Meurinne* vient d'être nommé directeur des industries chimiques, textiles et diverses au ministère de l'industrie. Il remplace à ce poste M. Jacques Maire. M. Langlois-Meurinne, âgé de trente-cinq ans, est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de Harvard Business School. Il était depuis 1978 responsable d'un département à l'Institut de développement industriel (IDI).

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Hausse du dollar - Consolidation de l'or

L'événement de la semaine a été la nouvelle hausse du DOLLAR, amorcée il y a une quinzaine de jours, et qui s'est poursuivie lentement mais sûrement : 4,09 F à Paris, on n'avait pas vu cela depuis près de deux mois ! Quant à l'or, après une rechute brutale de 690 dollars à 624 dollars l'once de 31,1 g, son cours s'est redressé au niveau de celui de la fin de la semaine précédente en raison de la nouvelle hausse des prix du pétrole produit par les « modérés » de l'OPEP.

Lundi, le cours de l'once de métal précieux chutait fortement : le maréchal Tito semblait se rétablir, la situation en Afghanistan ne donnait pas lieu à des « éclats » spéciaux, et l'élection de M. Bani Sadr, homme considéré comme « modéré », à la présidence de l'Iran, était bien accueillie : tous ces facteurs contribuaient à atténuer les craintes et, donc, à peser sur les cours. Cela ne devait pas durer très longtemps : lundi dans la journée, on apprenait que l'Arabie Saoudite relevait de 2 dollars le prix de son baril de pétrole, imitée, les jours suivants, par Abou-Dhabi, Koweït et l'Irak, sans oublier, *in extremis*, l'Iran.

Immédiatement, le marché de l'or s'en trouvait dopé, les opérateurs supposant que les bénéficiaires de cette manne supplémentaire pourraient en investir une part en métaux précieux. Mercredi, le cours de l'once d'or, qui était tombé lundi matin à 624 dollars, bondissait un peu au-dessus de 700 dollars, pour se replier le lendemain à 650 dollars, mais revenir aux alentours de 685 dollars à la veille du week-end, sans changement d'une semaine à l'autre, ce qui prouve bien que les inquiétudes sont encore vives. Ajoutons que les événements de Tunisie n'ont pas apaisé les esprits.

Au sein de cette agitation, le DOLLAR, non seulement n'a pas été affecté, comme il l'eût sévèrement été en d'autres temps, pas si lointains, mais encore n'a pas laissé de se raffermir, s'élevant à 1,7450 DM à Francfort et à 1,6350 à Zurich. Les accents guerriers du président Carter seraient-ils de nature à doper la monnaie américaine ? C'est à croire. Il est vrai que les initiatives russes en Afghanistan sont venues à point pour dédouaner les Etats-Unis aux yeux du monde islamique...

Au sein du système monétaire européen, il s'est produit un petit — ou un grand — événement : pour la première fois depuis 1965, la balance des paiements ouest-allemande a été déficitaire, du fait du ralentissement des entrées de devises, et, surtout, du renchérissement des importations de pétrole. Ce phénomène a semblé préoccuper les officiels ouest-allemands, dans la mesure où il pourrait se reproduire les années suivantes, ce qui sera le cas en 1980, où le déficit en question doublerait, passant de 9 milliards de DM à 20 milliards de DM. Selon M. Schlecht, secrétaire d'Etat à l'économie, le DEUTSCHEMARK pourrait se dévaluer « très légèrement ». La LIVRE STERLING s'est nettement raffermie, en dépit de la grève de la sidérurgie nationalisée. Quant au FRANC FRANÇAIS, il est toujours en tête du système.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,2705	9,2840	3,7134	3,9638	64,3686	4,3741	1837,96
	—	2,2755	9,2385	3,6669	3,9423	64,0553	4,3553	1835,19
New-York.	2,2705	—	24,4558	61,1433	57,2803	3,5273	51,9076	0,1235
	2,2755	—	24,6305	62,0539	57,7200	3,5523	52,2466	0,1239
Paris.....	9,2840	4,0890	—	250,01	234,21	14,4232	212,25	5,0512
	9,2385	4,0600	—	251,93	234,34	14,4227	212,12	5,0340
Zurich....	3,7134	163,55	39,9975	—	93,6819	5,7689	84,8948	2,0203
	3,6669	161,15	39,6921	—	93,0158	5,7246	84,1954	1,9981
Francfort.	3,9638	174,58	42,6950	106,7441	—	6,1580	90,6202	2,1566
	3,9423	173,25	42,6724	107,5085	—	6,1545	90,5172	2,1481
Bruxelles.	64,3686	28,3500	6,9332	17,3341	16,2389	—	14,7158	3,5021
	64,0553	28,1500	6,9334	17,4681	16,2481	—	14,7074	3,4903
Amsterdam	4,3741	192,65	47,1142	117,7927	110,3505	6,7954	—	2,3798
	4,3553	191,40	47,1428	118,7713	110,4761	6,7992	—	2,3732
Milan....	1837,96	809,50	197,9701	494,9556	463,6842	28,5537	420,19	—
	1835,19	806,50	198,6453	500,4654	465,5122	28,6500	421,36	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

NOUVELLE HAUSSE DU CUIVRE ET DU SUCRE

METAUX. — *Hausse persistante des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. En l'espace d'un mois, la progression dépasse 30 %. Les stocks londoniens de métal ont encore diminué, revenant à 118 725 tonnes (— 1 400 tonnes). La grève se poursuit à la mine d'El Teniente (30 % de la production chilienne).*

Les contrats de travail dans l'industrie du cuivre arrivent à expiration le 30 juin prochain aux Etats-Unis. Certains utilisateurs, redoutant que les négociations entre les compagnies et les syndicats n'aboutissent à un échec, commencent à regarnir leurs stocks en prévision d'une longue grève. Aussi, avec le maintien de la tension internationale, nombre de spécialistes tablent sur des cours élevés au cours des prochains mois.

Légère baisse des cours de l'argent à Londres, moins marquée toutefois que celle enregistrée la semaine précédente. Les cours du zinc ont progressé à Londres avec la généralisation de la hausse du prix du métal de 780 dollars à 825 dollars la tonne par les producteurs européens.

CAOUTCHOUC. — *Les cours du naturel se maintiennent à de hauts niveaux sur les places commerciales. La consommation mondiale de naturel s'est accrue de 4,7 % durant les neuf premiers mois de l'année 1979, atteignant 2 890 000 tonnes. En revanche, la consommation n'a augmenté que de 2,2 % à 2 760 000 tonnes. Quant aux stocks mondiaux, ils sont revenus de 1 520 000 tonnes à fin décembre 1978, à 1 390 000 tonnes à fin septembre 1979.*

TEXTILES. — *Progression des cours du coton à New-York. La récolte mondiale est évaluée par le Comité consultatif international du coton à 64,8 millions de balles, supérieure de 4,7 millions de balles à celle de la saison 1978-1979. La consommation mondiale devrait atteindre 63,1 millions de balles.*

Variations peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. La tonte australienne de la saison 1979-1980 sera supérieure de 4 % à la précédente. L'U.R.S.S. est le second importateur de laines australiennes. Aussi, un éventuel embargo ne manquerait pas de se répercuter sensiblement sur l'évolution des cours.

DENREES. — *Reprise des cours du café. Les exportations mondiales ont atteint 62,1 millions de balles en 1979, contre 56,4 millions de balles en 1978.*

Nouvelle hausse des cours du sucre. Depuis le commencement de l'année, elle atteint plus de 15 %. Le déficit mondial de production est estimé à 5 millions de tonnes.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 1er février 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 295 (1 257) ; à trois mois, 1 291 (1 263) ; étain, comptant, 7 300 (7 460) ; à trois mois, 7 350 (7 380) ; plomb, 496 (502) ; zinc, 371 (361) ; argent (en pence par once troy), 1 555 (1 625).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 130 (124,50) ; argent, 35,50 (37,60) ; aluminium (lingots), inch. (66,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (100,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 385-395 (380-390).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 161 (2 180).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 85 (81,38) ; mai, 85,75 (82,50).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, inch. (242) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (224).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mars, 27,70 (25,45).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant : 79-80,50 (79-81,50).

Penang (en cents des Détroits par kilo) : 349-350 (353-354).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars : 144 (138,49) ; mai : 143,75 (139) ; sucre, mars : 22,45 (20,25) ; mai : 22,70 (20,57) ; café, mars : 167,25 (160,20) ; mai : 171,80 (166,90).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars : 232,50 (211,70) ; mai : 236,50 (214,50) ; café, mars : 1 540 (1 490) ; mai : 1 546 (1 532) ; cacao, mars : 1 477 (1 460) ; mai : 1 474 (1 455).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mars : 1 355 (1 340) ; mai : 1 345 (1 325) ; café, mars : 1 405 (1 350) ; mai : 1 408 (1 355) ; sucre (en francs par tonne), mars : 2 090 (1 970) ; mai : 2 135 (1 983).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars : 468 (452) ; mai : 472 3/4 (458) ; maïs, mars : 275 1/2 (271) ; mai : 288 1/4 (284).

Indices. — Moody's : 1 421,30 (1 423,30).

Reuter : 1 822,11 (1 777,10).

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Attentisme

Baissera ? Baissera pas ? Les opérateurs se perdent en conjectures sur l'évolution des taux d'intérêt. A Paris, ils ont paru, cette semaine, jouer la baisse sur le moyen terme, les taux fléchissant de 1/4 % à un an (12 %) et deux ans, et de 1/8 % à six mois (12 1/4 %). Mais cette apparence reste très fragile, dans la mesure où l'inflation reste accrochée à ses deux chiffres. C'est bien ce que l'on pense sur le marché obligataire, où la stabilité règne après la fin du placement du grand emprunt de 12 milliards de francs. Relevons toutefois que, après son accès de gloutonnerie (plus de 15 milliards de francs en un mois), le marché paraît un peu « gavé » : l'emprunt des Charbonnages (1 milliard de francs à 12,60 % de rendement actuariel), pour la première fois non garanti par l'Etat, se place très modérément. A cette occasion, il est permis de se demander pourquoi l'emprunt lancé par la B.N.P. (700 millions de francs à dix ans) est émis à 13,93 % : dans les deux cas, ce sont des entreprises appartenant à l'Etat, sans sa garantie. Histoires de classifications, sans doute... A noter enfin deux émissions à taux variable par la même B.N.P. et la B.C.T. Midland.

Ailleurs, un événement de taille s'est produit il y a huit jours aux Etats-Unis : le quasi-effondrement du marché des obligations. D'un seul coup, les opérateurs ont réalisé que la relance des dépenses d'armement compromettait la réduction du déficit budgétaire, et risquait de relancer l'inflation, donc d'empêcher la baisse des taux. Ils en ont tiré la leçon d'un bloc, sans nuance. Il est vrai que le taux de base des banques (prime rate), qui était revenu à 15 %, s'est raffermi à 15,25 %, et que les taux de l'eurodollar se sont un peu tendus.

FRANÇOIS RENARD.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 25/1	COURS 1/2
Or fin (kilo en barre)	87000 ..	87400 ..
— (kilo en lingot)	86500	88000 ..
Pièce française (20 fr.)	726 20	714 ..
Pièce française (10 fr.)	410 20	410 ..
Pièce suisse (20 fr.) ..	649	583 ..
Union latine (20 fr.) ..	583	578 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	551	589 ..
Souverain	750 10	700 ..
● Souverain Elizabeth II	823	780 ..
● Demi-souverain	570	650 .
Pièce de 20 dollars ..	3 00 40	3000 40
— 10 dollars ..	1500 20	[illegible] ..
— 5 dollars ..	1000 50	910 ..
— 50 pesos ...	3501 .	[illegible]
● — 20 marks ..	699	658 50
— 10 florins ..	605 ..	584 30
● — 5 roubles .	300 ..	399 90

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Stabilité de l'emprunt 4 1/2 % 1973, indexé sur la pièce d'or de 20 francs : au bout des trente bourses (sur cent qui servent à calculer la valeur de remboursement de cet emprunt), ladite valeur s'élève à 1 951,20 F. Recul, en revanche, de l'emprunt 7 % 1973.

	1er févr.	Diff.
4 1/2 1973	1 930	+ 4
7 % 1973	6 153	— 248
10,30 % 1975	91,60	+ 0,10
10 % 1976	92,85	+ 0,35
P.M.E. 10,6 % 1976	92,25	— 0,05
P.M.E. 11 % 1977	94,30	+ 0,20
8,80 % 1977	101,90	— 0,90
10 % 1978	91,15	+ 0,05
9,80 % 1978	90,10	— 0,05
9,45 % 1978	88,55	+ 0,20
8,80 % 1978	86,10	+ 0,10
9 % 1979	85,70	+ 0,15
10 % 1979	90,50	+ 0,10
10,80 % 1979	94,22	+ 0,12
C.N.E. 3 %	3 510	— 89

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	1er févr.	Diff.
Bail Equipement	218	+ 2
B.C.T.	117,30	— 7,20
Banque Rothschild	165	— 2
Cetelem	184	— 1
Chargeurs Réunis	190,10	— 4,90
Cie Bancaire	350	+ 12
C.C.F.	161	inchangé
C.F.F.	450	— 3,50
C.F.I.	209	— 6,50
Crédit du Nord	57,90	+ 1,20
Eurafrance	335	+ 1
Financ. Paris	221,50	+ 3,50
La Hénin	371	— 6
Locafrance	214	+ 13
Locindus	379	+ 1
Midi (1)	835	+ 21,50
Prétabail	436	— 22
Pricel	240	+ 3,80
Schneider	158	+ 2,90
Suez	278	+ 7
U.C.B.	177	+ 2,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 16,50 F.

Alimentation

Le dividende de *Saint-Louis-Bouchon* pour 1979 sera vraisemblablement majoré. Pour l'exercice précédent il avait atteint 10,23 F.

Les dirigeants de Cedis tablent sur de bons résultats pour 1979 et, dans cette perspective, envisagent de porter le dividende global de 3 F à 34,50 F.

Pour un chiffre d'affaires consolidé de hausse de 10 %, le bénéfice net de *Pernod-Ricard* pourrait progresser de 25 % à 30 % en 1979, a déclaré le président, M. Patrick Ricard, lors de l'introduction du titre à la Bourse de Francfort. La stabilisation de la *consommation* d'alcool en France après le récent relèvement des taxes devrait être *compensée* par un développement des activités à l'étranger, ce qui permettrait de maintenir en 1980, en valeur réelle, les résultats acquis en 1979.

	1er févr.	Diff.
Beghin-Say	150	+ 9
B.S.N.-G. Danone	1 033	+ 33
Carrefour	1 735	+ 103
Casino	1 469	+ 69
Gén. Occidentale	302	+ 12
Guyenne et Gasc.	356	+ 13,50
Martell	483	— 14
Moët-Hennessy	556	+ 33
Mumm	498	+ 2
Olida Caby	203	+ 17
Pernod-Ricard	297	+ 16
Perrier	291	+ 2
Radar	535	— 5
St-Louis-Bouchon	142	+ 4
Saupiquet	227	— 3
Vve Clicquot	845	+ 44
Viniprix	460	+ 30
Nestlé	8 680	— 20

Vive hausse des valeurs de champagne *(Veuve Clicquot* et *Moët-Hennessy) :* cette dernière société, dont les résultats en 1979 devraient enregistrer une hausse supérieure à *20 %*, estime que 1980 peut « inspirer » une appréciation positive.

En *1979 comme* en 1978, le niveau de ses ventes à l'étranger a représenté une semaine de facture pétrolière. Le champagne a réalisé pour la première fois un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs ; après quelques années difficiles, le cognac a marqué une nette reprise, la levée de certaines dispositions douanières aux Etats-Unis constituant un élément *favorable.*

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973	46 400	90 309 890
Matra	4 980	47 066 690
Elf-Aquitaine	33 100	45 719 080
B.S.N.-G.D. (*)	27 725	28 855 800
P.U.K.	249 300	26 288 930

(*) Quatre séances seulement.

Bâtiment et travaux publics

Très vive progression de *Bouygues*, et dans une moindre proportion de *Dumez*. L'OPA partielle lancée par *Maisons Phénix* sur les actions de la société américaine *U.S. Home* a réussi. Le n° 1 français de la maison individuelle bon marché devient ainsi le principal actionnaire, à 15,6 %, de cette firme du Nouveau Monde.

	1er févr.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	479,90	— 4,10
Bouygues	770	+ 90
Chim. et Routière	150	+ 1
Ciments Franç.	155	+ 4
Dumez	862	+ 17
Ent. J. Lefebvre	285	+ 1
Gén. d'Entrepr.	190	+ 5
Gds Trav. Marseille	477	— 1,50
Lafarge	260	+ 3,50
Maisons Phénix	625	+ 24
Poliet et Chausson	228	+ 9,40

Matériel électrique, services publics

Hitachi annonce pour le premier semestre de l'exercice, qui s'achèvera le 31 mars prochain, un bénéfice net de 55 296 millions de yens, accru de 20 %, pour un chiffre d'affaires de 1 431,7 milliards de yens (+ *13 %). Pour* l'exercice entier, des résultats supérieurs à ceux dégagés en *1978 sont attendus.*

	1er févr.	Diff.
Alsthom-Atlant.	60,80	— 1,70
C.E.M.	54,30	— 1,10
CIT-Alcatel	1 120	— 20
C.G.E.	353	+ 12
Crouzet	309,50	— 1,50
C.S.F.	549	— 21
Gén. des Eaux	447,50	+ 2,50
Legrand	1 580	+ 29
Lyonn. des Eaux	445	— 8,80
Mach. Bull	68,60	+ 0,10
Matra	9 120	— 140
Mot. Leroy-Somer	692	— 3
Moulinex	85,50	— 2,10
P.M. Labinal	260	inchangé
Radiotechnique	304,50	— 0,80
S.E.B.	214	— 5,50
Signaux	619	+ 25
Télémec. Electr.	800	+ 14
Thomson-Brandt	230	— 1,50
I.B.M.	284	— 3
I.T.T.	114,50	+ 6,50
Schlumberger	435,70	+ 22,50
Siemens	616	— 1

Métallurgie, constructions mécaniques

Les actionnaires du « Ferodo » recevront pour 1979 un dividende global majoré d'un taux supérieur *à celui de l'inflation* (31,05 F pour 1978). Cette augmentation de leur rémunération a été rendue possible par les bons résultats de la société escomptés pour 1979, dont le bénéfice net devrait être supérieur à celui de l'exercice précédent (53,58 millions de francs contre 59,13 millions pour 1977).

La marge brute consolidée sera supérieure aux prévisions et dépassera 500 millions de francs contre 423 *millions*, pour *un* chiffre d'affaires d'environ 6 milliards de francs, en progression de 25 % (+ 15 % à structures comparables). Le président Boisson se refuse toutefois à faire des prévisions pour 1980, un exercice, selon lui, qui « s'ouvre dans un climat d'incertitude ». Il table cependant sur un chiffre d'affaires consolidé *de 7 milliards de francs* environ.

	1er févr.	Diff.
Alspi	106	— 2
Av. Dassault-Brég.	815	— 52
Babcock-Fives	135	+ 5
Chiers-Châtillon	19,20	+ 1,50
Creusot-Loire	68	+ 0,80
De Dietrich	692	— 13
FACOM	458,50	— 1,50
Ferodo	345,50	+ 25,50
Gén. de Fonderie	235,50	+ 5,50
Marine-Wendel	43,80	— 1,20
Métal.-Normandie	48,40	+ 0,10
Penhoët	263	— 2,50
Peugeot-Citroën	257,50	— 3,50
Poclain	247	+ 12
Pompey	93,80	— 0,20
Sacilor	30,95	— 0,05
Sagem	826	— 18
Saulnes	63	— 0,50
Saunier Duval	168,10	— 1,90
Usinor	16,40	+ 1,20
Vallourec	103,90	— 3,10

Les résultats de *Simmonds* ont presque doublé en 1979 avec un bénéfice d'exploitation de 16,62 millions de francs (contre 8,15 millions) et un bénéfice net de 8,48 millions (contre *4,49* millions) pour un chiffre d'affaires accru de 20,9 % à 103,6 millions. Le dividende global est *majoré* de 14,3 % : 24 F contre 21 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	28 janv.	29 janv.	30 janv.	31 janv.	1er févr.
Compt. ...	163 159 595	201 821 829	211 479 733	200 143 769	—
Compt. ... R. et obl.	207 788 100	248 279 662	137 844 653	164 744 031	—
Actions	90 371 237	140 792 700	108 726 355	85 088 514	—
Total	461 318 932	590 894 191	458 050 741	449 976 314	—

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)

Etrang.	106,4	107	107	107,4	—
Franç.	106	107,4	107,4	107,6	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

Tendance	105,4	106,4	106,3	107,1	107

(base 100, 29 décembre 1978)

Ind. gén.	106,4	109,1	109,5	109,7	109,4

* Les volumes de transactions de cette séance ne nous sont pas parvenus.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 28 JANVIER AU 1er FEVRIER 1980

Un ressort mystérieux

LES chefs d'entreprise, affirme l'INSEE, dans les *conclusions de sa dernière enquête auprès de deux* mille cinq cents chefs d'entreprise, sont moins optimistes qu'ils ne l'étaient en novembre dernier. La Bourse aurait-elle des raisons supplémentaires d'espérer que ne partageraient pas entièrement les patrons français ? C'est à croire. En tout cas, pour la seconde semaine consécutive, les cours ont monté et même bien monté, puisque à la veille du week-end, les différents indices avaient progressé de 2,3 %.

Réamorcé dès lundi, le mouvement de hausse s'accélérait très sensiblement le lendemain pour se ralentir mercredi, puis s'amplifier jeudi derechef malgré les ventes au comptant de fin de mois et finalement s'arrêter vendredi, mais dans un marché singulièrement très résistant ce jour-là et dont on attendait plutôt qu'il baisse.

Rien décidément ne semble avoir de prise sur la Bourse. L'Arabie Saoudite, imitée en cela presque aussitôt par le Koweït et les émirats du golfe Persique, décide-t-elle d'augmenter de 2 dollars le prix de son pétrole, la voilà qui force la cadence alors qu'en d'autres temps, elle aurait tout bonnement cédé du terrain. Phénomène habituel du fait accompli ? Beaucoup le disaient autour de la corbeille, affirmant que la mesure prise par les autorités de Ryad *était inéluctable, ce pays ne pouvant plus très longtemps* faire cavalier seul. Nul, en revanche, ne pouvait prévoir les graves événements survenus à Gafsa, en Tunisie. Et *pourtant c'est à peine si le marché* y a prêté *attention, pas* plus du reste qu'il n'a semblé attacher d'importance aux nouvelles cabrioles de l'or et à l'avertissement solennel lancé par les *Etats-Unis* à *l'U.R.S.S.* à propos de la crise afghane : « N'allez pas plus loin vers le golfe Persique ou bien ce sera la guerre. »

Dans un environnement aussi menaçant quel ressort mystérieux peut donc bien animer la Bourse ?

Mais est-il si mystérieux ce ressort ? Car il apparaît bien en définitive que c'est précisément cet environnement et ses conséquences inflationnistes, qui favorisent les placements en valeurs mobilières.

Quand l'argent est abondant — et il l'est — les refuges ne sont pas légion. Il y a l'or, mais beaucoup hésitent *maintenant. Il y a l'immobilier, mais c'est bien lourd.* Restent les valeurs, avec cette possibilité qu'ont désormais les sociétés de maintenir leurs marges en augmentant leurs prix. Aux Etats-Unis, c'est la ruée. A Paris, c'est moins vrai, mais l'intérêt persiste néanmoins, ce qui ne veut pas dire que l'on achète n'importe quoi. Les faits sont là. Traditionnellement creux, le mois de janvier a battu tous les records mensuels d'activité avec un chiffre d'affaires proche de 12 milliards de francs. Optimisme ? Inconscience ? Si Wall Street achète malgré la crise, pourquoi pas Paris ?

ANDRÉ DESSOT.

Filatures, textiles, magasins

Le dividende global d'*Optorg* sera vraisemblablement maintenu à 16,20 F pour 1979, le bénéfice devant atteindre 19 millions de F (contre 18,01 millions), comme prévu.

La bataille pour la prise de contrôle de la « Ruche picarde », *que se livraient les « Docks de* France » et les « Docks du Nord », semble terminée. Après *avoir suspendu à nouveau* la cotation des actions de la « Ruche picarde », comme suite à la surenchère lancée le 29 janvier par MM. Lazard frères pour le compte des « Docks du Nord » au prix de 625 F contre 550 F pour la première O.P.A., la Chambre syndicale des agents de change a refusé cette surenchère. « dont la prise en considération n'aurait pu que risquer de perturber anormalement le marché ». La Chambre syndicale, *en effet*, a été avisée que le groupe majoritaire détenant 55,47 % des actions de la « Ruche picarde », après avoir pris connaissance de la nouvelle surenchère des « Docks du Nord », maintenait sa décision de répondre à l'O.P.E. originelle lancée par les « Docks de France » et avait déjà déposé *à cet effet* les titres lui appartenant. L'intention des « Docks de France » est de détenir, à terme, l'intégralité du capital de la « Ruche picarde » après en avoir acquis les 2/3, et ceci dans une deuxième phase.

	1er févr.	Diff.
Agache-Willot	468	+ 3
B.H.V.	109,90	+ 11
C.F.A.O.	424	+ 36
Darty	449	— 6
Dollfus-Mieg	69	— 2
Galeries Lafayette	139	+ 1
La Redoute	433	+ 8
Lainière Roubaix	44	+ 2
Prénatal	33,50	inchangé
Printemps	100	— 2
Roudière	270	— 26
Saint Frères	66	— 1,50
S.C.O.A.	40,85	— 0,45
Sommer-Allibert	365	— 7

Les actions de la *F.N.A.C.* seraient introduites à la Bourse de Paris dans la seconde quinzaine de mars. Le chiffre d'affaires de l'exercice 1978-1979 s'est élevé à 1,14 milliard de F (+ 20,5 %), et le bénéfice net a atteint 18,3 milliards de F (+ 30 %). Son capital est détenu par la *Société générale des coopératives de consommation* (50 %), le groupe *Paribas* (28,7 %), l'*U.A.P.* (9 %) et sa filiale, la *Séquanaise de banque* (14,7 %).

Mines, caoutchouc, outre-mer

Cominco annonce pour 1979 un bénéfice net sans précédent de 203,7 millions de dollars (contre 65,62 *millions*), pour un chiffre d'affaires lui aussi inégalé de 1,29 milliard de dollars (contre *908,2 millions*). *Les hausses de* prix des métaux précieux et des métaux de base sont à l'origine de ce « boom ».

	1er févr.	Diff.
Imetal	87,70	+ 4
Kléber	89,10	+ 17,80
Michelin	805	— 10
Penarroya	89	+ 6,10
Charter	14,10	— 0,10
INCO	116,20	+ 7,10
R.T.Z.	38	+ 1,90
Union Minière	115	— 1
Z.C.I.	4,41	— 0,09

Pétroles

Le bénéfice net de *Coparex*, pour 1979, devrait dépasser 11 millions de francs, contre 5,2 millions de francs. Ce résultat comprend toutefois une plus-value de 5,7 millions de francs provenant d'une cession d'intérêts en Italie, mais aussi, en sens inverse, une provision pour impôt de 3,6 *millions de francs, au titre* des activités italiennes. Sans l'incidence de ces deux éléments, le bénéfice net réel ressortirait à près 9 millions de francs (+ 73 %), pour un chiffre d'affaires accru de 19,3 % à 74 millions de francs. Le bénéfice net consolidé de *Pétrofina* est en augmentation de 38 %, à 8,3 milliards de francs belges, *et le dividende est porté* de 140 FB à 230 FB (+ 21 %).

	1er févr.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 365	— 5
Esso	375	+ 3
Franç. des pétroles	255,10	— 6,90
Pétroles BP	96,50	— 2,40
Primagaz	245,10	— 0,90
Raffinage	187	— 1,50
Sogerap	191	+ 5,90
Exxon	251,50	+ 11,30
Petrofina	805	+ 15
Royal Dutch	333	+ 6,50

Produits chimiques

Le bénéfice de *Pierrefitte-Auby* pour 1979 approchera 32 millions de francs, marquant ainsi une progression de 23 % d'une année sur l'autre. Le dividende global pourrait, dans ces *conditions*, être majoré d'un taux supérieur à celui de l'inflation (9,75 F pour 1978).

	1er févr.	Diff.
C.M.-Industries	349	+ 23
Institut Mérieux	817	— 3
Laboratoire Bellon	313	+ 22,80
Nobel-Bozel	53,90	— 1,60
Pierrefitte-Auby	105,90	+ 6,90
Rhône-Poulenc	125,60	— 2,40
Roussel-Uclaf	257,90	+ 3
B.A.S.F.	325	+ 4,80
Bayer	294	+ 10,50
Hoechst	283,50	+ 3,50
I.C.I.	34,40	inchangé
Norsk-Hydro	566	— 24

Mines d'or, diamants

Les ventes d'or effectuées en 1979 par les pays du bloc soviétique auraient sensiblement diminué. Selon les estimations de la *Goldfields, elles n'auraient atteint* que 200 à 250 tonnes au lieu de 410 tonnes l'année précédente.

Toujours d'après cette compagnie, la production de métal jaune par l'U.R.S.S. se situerait *entre 280 et 350 tonnes* par an.

Pour rester dans le domaine de la production d'or, le président de la chambre des mines sud-africaines évalue à 20 000 tonnes l'or que l'Afrique du Sud serait en mesure d'extraire au cours des cinquante prochaines années, soit 400 tonnes en moyenne par an (700 tonnes environ actuellement), ce qui correspond aux prévisions de contraction.

La *Goldfields of South Africa* annonce, pour le semestre achevé le 31 décembre 1979, un bénéfice net de 43,33 millions de rands, contre *30,44* millions de rands et un dividende intérimaire de 130 cents contre 70 cents.

	1er févr.	Diff.
Amgold	375,50	+ 14
Anglo-American	57,40	+ 2,40
Buffelsfontein	161,30	+ 12,30
De Beers	43,80	+ 0,70
East Rand	123,80	— 3,20
Free State	235	+ 10,20
Goldfields	44,20	+ 3,40
Harmony	75	+ 2
President Brand	166	+ 8,50
Randfontein	302,90	+ 13,90
Saint-Helena	140,10	+ 3,20
Union Corporation	59,10	+ 2,70
West Driefontein	353	+ 13
Western Deep	175	+ 3
Western Holding	250,80	+ 6

Valeurs diverses

En raison des difficultés innombrables rencontrées sur les chantiers d'Arabie Saoudite, la perte de *Degrémont* (filiale de la Lyonnaise des Eaux), pour 1979, s'est considérablement accrue, atteignant *57,1 millions* de francs, contre un déficit de 4,23 millions de francs pour l'exercice précédent.

Reprise de *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. La filiale américaine* Certain Teed, dont la marge bénéficiaire était tombée à zéro à la *fin du premier semestre 1979*, a fini par dégager un bénéfice global de 22 millions de dollars pour l'exercice, contre 50 millions de dollars en 1978, avec une marge brute en augmentation. Mais les frais de démarrage de certaines usines, l'accroissement des amortissements et le ralentissement de la construction aux Etats-Unis, *ont pesé sur la marge nette.*

	1er févr.	Diff.
A.D.G.	183	+ 1
L'Air Liquide	509	+ 7
Arjomari	175	+ 9
Bic	553	+ 14
Club Méditerranée	365	+ 11
Essilor	838	+ 5
Europe 1	1 050	+ 80
Gle Ind. Part.	158	+ 9
Hachette	240,20	+ 8,70
J. Borel Int.	139,10	+ 6,60
L'Oréal	644	— 6
Navigation Mixte	197	— 15
Nord-Est	41,90	+ 2,90
Presses de la Cité	314	+ 29
P.U.K.	105,40	+ 5,40
St-Gobain P.-à-M.	131,40	+ 5,40
Skis Rossignol	1 020	+ 20
U.T.A.	146	— 3

Bourses étrangères

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Quatrième semaine consécutive de hausse pour Wall Street, où l'indice Dow Jones a finalement gagné cinq points à 881,48 dans un marché bouillonnant : le record absolu des transactions a été battu au mois de janvier.

L'activité très intense qui a régné, et les échanges très nourris que l'on a pu relever tout au long de la semaine, sont à mettre au crédit des investisseurs institutionnels, caisses *de retraite, notamment*, qui disposent d'énormes disponibilités. Désireuses de protéger leurs capitaux contre l'érosion monétaire, et déçues par le marché des obligations, qui vient de baisser fortement, elles se dirigent maintenant vers le marché des actions, qui leur paraît plus prometteur.

Les cotations ont été parfois agitées, comme au cours de la séance de jeudi, où l'indice Dow Jones a commencé par gagner dix points *avant d'en perdre six sous le poids* des ventes bénéficiaires. A vrai dire, l'indice en question « bute » sur le niveau de 890 atteint en octobre dernier avant le vif repli qui s'ensuivit.

Parmi les valeurs les plus favorisées, citons les pétroles, et, toujours, les valeurs d'armement en liaison avec les propos martiaux des officiels américains.

	Cours 25 janv.	Cours 1er févr.
Alcoa	63 1/2	62 5/8
A.T.T.	51 3/8	50 3/4
Boeing	66 1/8	67 3/8
Chase Man. Bank	41 3/4	40 3/4
Du P. de Nemours	42 3/8	40 7/8
Eastman Kodak	49 5/8	48 5/8
Exxon	58 1/8	63 1/4
Ford	33 1/8	34 1/8
General Electric	54 7/8	56 1/4
General Foods	28 7/8	29 1/8
General Motors	54 1/2	54 7/8
Goodyear	13 5/8	13 3/4
I.B.M.	70 1/8	69 1/2
I.T.T.	27 3/8	28 3/8
Kennecott	38	40 1/4
Mobil Oil	55 5/8	61 1/8
Pfizer	37 7/8	37 5/8
Schlumberger	101 1/2	106 3/4
Texaco	35 1/4	35 1/2
U.A.L. Inc.	23 1/2	24 1/8
Union Carbide	46 3/8	43 5/8
U.S. Steel	18 3/4	20 1/8
Westinghouse	24 1/8	25 7/8
Xerox Corp	65 1/2	63 1/2

LONDRES

L'aube de la grève de l'acier

C'est le durcissement de la grève de l'acier, avec son extension au secteur privé, qui, en fin de semaine, a déprimé un marché initialement bien orienté, notamment les pétroles. Ces derniers ont été vivement recherchés dans la perspective d'un nouveau relèvement du prix en mer du Nord. Les construc*tions mécaniques ont été*, d'autre part, vivement stimulées, en liaison avec l'accroissement important du budget militaire américain, dont on espère des retombées. Les mines d'or ont suivi les fluctuations du cours du métal. Forte avance de De Beers, après le relèvement de ses prix de vente, des cuprifères (R.T.Z.), en raison de la hausse du cuivre, et des valeurs *de caoutchouc. Indices* du « Financial Times » : industrielles, 447,8 contre 452,4 ; mines d'or, 333,4 contre 324,9.

	Cours 25 janv.	Cours 1er févr.
Bowater	163	174
Brit. Petroleum	338	358
Charter	150	154
Courtaulds	75	72
De Beers *	10 7/16	10 3/4
Free State Geduld*	55 1/4	58
Gt Univ. Stores	402	402
Imp. Chemical	377	376
Shell	342	346
Vickers	125	129
War Loan	33	32 5/16

* En dollars.

FRANCFORT

La reprise se poursuit

La reprise amorcée dans la troisième semaine de janvier s'est poursuivie, mais, selon les spécialistes, il s'agit d'un redressement limité, un *renversement fondamental* de la tendance devant être exclu en raison de la politique restrictive de la Banque fédérale. Parmi les titres les plus favorisés figurent Hoechst et A.E.G.

	Cours 25 janv.	Cours 1er févr.
A.E.G.	43,30	40,80
B.A.S.F.	137,50	140,40
Bayer	123	127,30
Commerzbank	175	178,80
Hoechst	121,50	122,80
Mannesman	122,20	124,80
Siemens	261,50	266,90
Volkswagen	174,50	179,50

Déficit prévu... et respecté

M. Jean Gandois, P.-D. G. du groupe chimique Rhône-Poulenc, se fâche. Certaines informations ayant laissé supposer que les résultats de Rhône-Poulenc textiles (R.P.T.) ne seraient pas conformes aux prévisions, il a tenu, chiffres à l'appui, à démontrer le contraire. « Tout le monde sait le langage que j'ai tenu. J'avais dit, en octobre 1979, que les pertes de R.P.T. seraient, pour *l'exercice écoulé*, du même ordre de grandeur qu'en 1978 et que 1980 verrait une réduction de ces pertes et que nous espérions un retour à l'équilibre pour 1981. » Selon M. Gandois, tout se déroule suivant le calendrier établi. Pour lui, l'erreur dans les commentaires provient d'une confusion entre les comptes *sociaux* de R.P.T. et les comptes textiles consolidés. « Les comptes so*ciaux », a-t-il précisé, « montrent* avant intervention de la maison mère, une perte de 707 millions de francs en 1977 et de 465 millions de francs en 1978. Les comptes pour 1979 ne sont pas encore définitivement arrêtés. Mais je peux, d'ores et déjà, vous dire que le déficit sera du même ordre de grandeur que l'année précédente. Même un peu plus élevé, mais de toute façon dans la fourchette prévue. »

Les comptes textiles consolidés, qui englobent les résultats des trois sociétés de transformation Chavanoz, Godde Beddin et Sodetal, font ressortir des pertes de 697 millions de francs en 1977 ; 530 millions de francs en 1978 et environ 530 millions de francs en 1979. La persistance dans ces différents comptes d'un *déficit* élevé pour *1979* traduit-elle une aggravation de la situation ? « Pas du tout », estime M. Gandois. « Nous sommes actuellement dans le gué, c'est-à-dire en pleine période de fermetures d'usines, de reclassement de personnel et de démarrage d'investissements nouveaux. » Les frais occasionnés par ces *changements radicaux* sont donc particulièrement élevés, obérant les résultats de R.P.T. Mais, à son sens, ils masquent la vérité. « La situation de R.P.T. ne s'est pas aggravée, bien au contraire. » Si l'on fait abstraction des coûts sociaux, des frais financiers accrus et des amortissements *accélérés, la marge négative* de R.P.T. tend à se réduire. De — 331 millions de francs en 1977, *elle est revenue à* — 185 millions en 1978 et à — 93 millions en 1979. »Qui plus est : les filiales allemande, suisse et espagnole ont fait des bénéfices l'année dernière. Bref, pour M. Gandois la situation s'améliore et ce dernier ne désespère pas de voir R.P.T. dégager en 1980 une marge positive.

« Si on ne gagne pas beaucoup d'argent dans le textile, l'on peut en vivre. A la fin de notre plan, nous aurons la meilleure productivité d'Europe et nous gagnerons plus d'argent que les autres car nous aurons les installations les plus modernes. » Cette prédiction s'applique à l'exercice 1982. Dont acte. — A. D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

APRÈS L'INCENDIE DE SON AMBASSADE

L'Espagne rompt ses relations diplomatiques avec le Guatemala

Trente-neuf personnes ont péri, le jeudi 31 janvier, dans l'incendie de l'ambassade d'Espagne à Guatemala (« le Monde » du 2 février). La police a donné l'assaut à l'édifica occupé par un groupe d'environ vingt-cinq personnes, pour la plupart des paysans de la province du Quiche, qui entendaient ainsi protester contre les exactions de l'armée dans leur région. Les protestataires ont alors lancé un cocktail Molotov qui aurait déclenché l'incendie.

Le seul survivant du groupe des occupants a été enlevé, le vendredi 1er février, à l'hôpital de la capitale, par un groupe d'une quinzaine d'hommes armés. On ignore si les ravisseurs sont des militants de gauche ou des membres d'un escadron de la mort.

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a déclaré à propos de la tragédie : « C'est encore un autre exemple d'incident impliquant la prise illégale d'otages et la détention de personnel diplomatique en violation de plusieurs conventions internationales. »

A Washington, le porte-parole du département d'État a estimé que cette affaire était « déplorable, car elle aurait dû être évitée ». M. Hodding Carter a ajouté : « L'inviolabilité des missions diplomatiques doit être respectée. Ces missions ne doivent pas servir aux manifestants, quelle que soit la cause qu'ils défendent, pas plus que les autorités locales ne doivent y pénétrer sans y avoir été conviées par la mission intéressée. »

Madrid, enfin, a réagi par une rupture de ses relations diplomatiques avec le Guatemala.

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement espagnol a rompu, le vendredi 1er février, ses relations diplomatiques avec le Guatemala. La décision a été prise en conseil des ministres et rendue publique sous forme d'un long communiqué expliquant comment les autorités madrilènes, ainsi que l'ambassadeur d'Espagne au Guatemala, avaient tout fait, la veille, pour éviter l'irruption de la police dans l'ambassade. Madrid ne se contente pas de condamner la violation qui a été faite des « *normes les plus élémentaires du droit international et du devoir de tout Etat de garantir l'immunité et l'inviolabilité des représentations diplomatiques étrangères* ». Un « *total éclaircissement des faits* » et une « *identification des responsables* » sont également exigés.

« *Nous ne nous contenterons pas d'excuses*, dit-on au ministère espagnol des affaires étrangères. *Nous ne reprendrons nos relations que si le gouvernement du Guatemala démontre avoir été étranger à ce qui s'est passé, s'il établit qui a donné l'ordre d'attaque et s'il sanctionne les coupables.* »

Vus de Madrid, les événements de jeudi révèlent, de la part des autorités guatémaltèques, la plus grande irresponsabilité. L'un des seuls rescapés du massacre, l'ambassadeur lui-même, M. Maximo Cajal, ancien porte-parole au ministère, a raconté qu'il avait successivement téléphoné au ministre des affaires étrangères, à celui de l'intérieur et au chef de la police pour leur demander de retirer les forces de l'ordre, mais qu'aucun de ces trois personnages n'avait accepté de parler avec lui. Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, a réussi, lui, à communiquer avec son homologue mais pour s'entendre dire qu'il ne se passerait rien et que la situation était contrôlée !

Le gouvernement guatémaltèque s'est contenté, jusqu'à présent, d'envoyer un télégramme de condoléances pour les deux victimes espagnoles et une note diplomatique justifiant pratiquement le déroulement des opérations. C'est pourquoi on parle ici de « *connivence* » officielle avec l'incroyable opération policière. Avant même que la décision ne soit prise en conseil des ministres, le parti socialiste ouvrier espagnol avait demandé la rupture des relations diplomatiques avec le Guatemala. Il a déposé une question écrite à la Chambre des députés, dans laquelle il s'étonne de la surprise manifestée par le gouvernement de M. Suarez devant le massacre de jeudi.

Après avoir rappelé la nature du régime guatémaltèque, dont les multiples crimes, dit-il, confinent au génocide, le P.S.O.E. s'en prend à la politique suivie par le gouvernement centriste de Madrid avec les dictatures d'Amérique latine. « *La surprise est aujourd'hui le fait des ingénus ou des hypocrites*, dit-il ; *ceux qui ne peuvent pas cacher qu'hier encore ils considéraient le régime guatémaltèque comme un régime ami...* »

Ces événements ont valu à Madrid la solidarité immédiate de Washington, qui a sans doute vu au Guatemala comme un reflet lointain — et sanglant — de ce qui se passe à Téhéran dans sa propre ambassade. « *Je partage votre indignation devant un tel acte de barbarisme* », a écrit le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, à son collègue espagnol.

CHARLES VANHECKE.

Au Vietnam

Le P.C. va être épuré de ses « membres corrompus » à l'occasion de son cinquantième anniversaire

Hanoï *(A.F.P.)*. — « *Il faut exclure du parti ceux qui l'ont déshonoré* », a demandé samedi 2 février à Hanoï M. Le Duan, secrétaire général du parti communiste vietnamien (P.C.V.), à l'occasion d'un grand rassemblement populaire célébrant le cinquantième anniversaire de la fondation du P.C.V.

Tout en soulignant que « *la majorité écrasante* » des membres étaient « *fidèles à la cause du parti* », M. Le Duan a déclaré : « *Notre parti, à travers les luttes et les preuves de la pratique révolutionnaire, notamment dans les moments difficiles, n'a pu éviter d'avoir des membres corrompus, dont il doit se débarrasser.* »

« *Il s'agit là d'un travail normal du parti*, a ajouté M. Le Duan. *Actuellement un certain nombre de membres ne possèdent plus les qualités requises. Ils ont adhéré au parti poussés par un mauvais mobile, tentés par une position sociale, par des intérêts ou des ambitions personnels. D'autres ont été de vrais membres, ont même eu de nombreux mérites, mais, pour s'être peu formés, ont dégénéré et ont commis des fautes graves : vols, pots-de-vin, brimades à l'égard des masses, notamment.* »

« *Bien qu'ils soient un nombre infime*, a poursuivi M. Le Duan, *ils ont déshonoré le parti et détérioré les relations entre le parti et le peuple. Il faut se fonder sur les mouvements de masse pour les découvrir et les exclure résolument du parti afin de garder à celui-ci sa pureté.* »

M. Le Duan a précisé que cette épuration se ferait à l'occasion de la distribution des cartes de membres décidée pour le cinquantième anniversaire du parti.

Dans un discours-fleuve de plus de deux heures, le secrétaire général avait auparavant retracé les grandes étapes de la lutte du P.C.V. depuis cinquante ans. Esquissant un panorama de la situation internationale, il avait condamné en termes très durs les « *réactionnaires chinois* », qui a-t-il dit, « *sont devenus l'ennemi direct du peuple vietnamien, le dangereux saboteur de la révolution des peuples du monde* », allié à l'impérialisme, « *ennemi principal de la révolution* ».

Il s'était en revanche répandu en éloges sur « *la grande Union soviétique* », qu'il avait chaleureusement remerciée pour « *son soutien dévoué et son aide multiforme, généreuse et efficace* » à la révolution vietnamienne.

M. Le Duan a, par ailleurs, réaffirmé la détermination de son pays de « *renforcer sans cesse l'alliance spéciale entre les trois pays indochinois frères* » (Vietnam, Laos et Cambodge) et exprimé le souhait qu'une « *politique de paix et de bon voisinage* » régisse les relations entre les pays du Sud-Est asiatique afin de faire de cette région « *une zone de paix, d'indépendance, de neutralité et de prospérité* ».

Le remaniement ministériel

Les ministères de la défense, des affaires étrangères et de l'économie avaient récemment changé de titulaires (*le Monde* du 1er février). Il en est de même, a-t-on appris vendredi, de source informée des ministères de l'intérieur, du commerce extérieur et des communications et transports.

M. Pham Hung, vice-premier ministre et numéro quatre du bureau politique, a reçu la charge du ministère de l'intérieur en remplacement de M. Tran Quoc Hoan. Au ministère du commerce extérieur, M. Dang Viet Chau a été remplacé par M. Le Khac, ancien vice-président de la commission d'Etat du Plan (ministère de l'économie). Enfin, M. Dinh Duc Thien, ministre chargé du pétrole et du gaz dans l'ancien gouvernement, est devenu ministre des communications et des transports dans la nouvelle équipe.

Des poursuites judiciaires sont engagées contre M. Jean-Claude Boussac

M. Bernard Peyrat, juge d'instruction à Paris, a inculpé, vendredi 1er février, M. Jean-Claude Boussac, neveu de M. Marcel Boussac et gérant de la plupart des sociétés de l'ancien groupe du même nom mises en liquidation en avril dernier, d'infraction à la loi sur les sociétés et à la loi sur les banqueroutes.

C'est en qualité de gérant de la société SIBE (Société industrielle de Bainville-sur-l'Eau) que M. Jean-Claude Boussac a été inculpé. La SIBE, filiale du CIFT, société holding de l'ex-groupe Boussac, était un atelier de mécanique de deux cent onze salariés situé en Meurthe-et-Moselle. Elle était notamment chargée de l'entretien et de la réparation des métiers à tisser et des machines à coudre du groupe.

Il est reproché à M. Jean-Claude Boussac d'avoir, en 1976, consenti, au nom de cette société, des avances de trésorerie de 1 million de francs environ à la société L.S.H. (Loca service Huin) à Saint-Raphaël, afin d'acquérir et d'assurer l'entretien d'un yacht de 23 mètres — le *Borak*. Ce yacht aurait été utilisé à titre personnel avant d'être revendu en septembre 1977 pour 1,3 million de francs à M. Tchablakian, lequel ne l'a d'ailleurs pas entièrement payé.

Le magistrat instructeur a procédé à une perquisition au domicile de l'inculpé à Neuilly. Par ailleurs, la police a saisi la comptabilité de la société Ecotex, une autre filiale de l'ancien groupe Boussac, chargée de distribution.

L'annonce de cette inculpation n'a provoqué aucune surprise au sein du groupe. L'affaire était à l'information depuis longtemps. Le parquet de Paris s'était saisi d'office, le ministère des finances ayant diligenté l'enquête. Le 6 juin 1979, lors de l'audience de l'appel fait par M. Jean-Claude Boussac des trois jugements du tribunal de commerce qui avaient permis la reprise du groupe Boussac par le groupe Willot, l'avocat général avait mis clairement en cause la gestion de « *l'un et l'autre Boussac* », précisant *que le ministère public [faisait] toutes réserves sur les suites que ce dossier pourrait avoir sur le plan pénal...* » (*le Monde* du 8 juin 1979).

Dans les Vosges, nous signale notre correspondant, la nouvelle n'a pas provoqué une grande émotion. Pour l'U.D.-C.G.T., « *il n'y a pas de surprise* ». M. Leroy, permanent textile C.G.T. et ancien Boussac a ajouté : « *Cette inculpation n'a aujourd'hui plus grande portée, puisque les frères Willot sont désormais maîtres de l'affaire. Ce qui arrive est la meilleure preuve que Bousac n'est pas un canard boiteux, mais une affaire en or mal gérée.* » M. Marcel Metz, secrétaire de l'U.D.-F.O., regrette que cette inculpation, qui est une « *bonne chose, arrive trop tard* ».

Des rumeurs, jusqu'ici jamais confirmées, couraient depuis fort longtemps dans le groupe Boussac sur la gestion de son gérant et sur le train de vie de ce dernier (*le Monde* du 5 juillet 1977). A l'époque cependant les pouvoirs publics, pas plus que les banques, ne s'étaient inquiétés puisqu'ils avaient maintenu et même accru par la suite les aides considérables qui ont permis au groupe Boussac de « *tenir* » jusqu'au printemps 1978.

● *Mme Louise Weiss* remet, ce samedi 2 février à Strasbourg, le prix de la fondation, qui porte son nom, aux responsables du navire-hôpital *Ile de lumière*. Au cours d'une conférence de presse, vendredi, Mme Weiss a indiqué qu'elle allait proposer à l'Assemblée européenne (où elle a été élue sur la liste R.P.R.), l'armement par la Communauté d'un navire destiné à porter secours aux réfugiés du Sud-Est asiatique.

Le numéro du « Monde » daté 2 février 1980 a été tiré à 590 457 exemplaires.

DOMINÉE JUSQU'A PRÉSENT PAR LES AFFRONTEMENTS POLITIQUES

La conférence de l'ONUDI va aborder les dossiers financiers

La troisième conférence générale de l'ONUDI (Organisation des Nations unies au développement industriel), qui se tient depuis le 21 janvier à New-Delhi, suit le sort de la plupart des grandes rencontres économiques internationales qui mettent en présence les pays en développement et les autres. Aux phases de tension et d'affrontement, qui font craindre une rupture, succèdent la recherche de compromis et l'élaboration laborieuse du communiqué final. Ainsi, après une interruption jeudi, les négociations ont-elles repris vendredi après-midi 1er février.

Dans la capitale indienne, où se trouvent rassemblés quelque deux mille délégués (1) représentant les pays membres de l'Organisation, qui doit devenir la seizième institution spécialisée des Nations unies (l'acte constitutif en a été adopté le 8 avril 1979 à Vienne, siège de l'ONUDI), l'épreuve de force s'était engagée le 31 janvier. Les pays du tiers-monde, outre leur plan d'action qui demande la mobilisation de 600 milliards de dollars (300 milliards pour un fonds global d'industrialisation de 1980 à l'an 2000), avaient adopté une déclaration qui constituait en fait leur profession de foi politique et qu'ils souhaitaient inclure dans les négociations.

Cette adoption ne s'était pas effectuée sans difficulté, deux médiateurs ayant même dû être nommés pour aplanir les divergences entre les pays membres du groupe des « 77 » (représentant en fait 119 pays en développement). De nombreuses nations, notamment d'Afrique — qui constitue le continent-type du sous-développement, n'assurant que 0,9 % de la production industrielle mondiale, — apparaissaient partagées entre le souci de préserver l'unité du groupe et la préoccupation de ne pas s'aligner sur des Etats proches de l'U.R.S.S., comme Cuba. Ce pays entend jouer, comme à La Havane, en septembre 1979, lors de la conférence des non-alignés, le rôle de chef de file du tiers-monde. Le président Fidel Castro a adressé un message à la conférence de l'ONUDI, et la déclaration des « 77 » reprend en grande partie le texte adopté dans la capitale cubaine.

Cependant, les pays industriels, qui constituent le groupe « B », ne souhaitaient pas lier une déclaration politique et un programme économique qu'ils avaient accepté de prendre comme fil conducteur de négociations. Ce refus avait entraîné un blocage, puis une suspension des travaux, jeudi après-midi. De façon classique un compromis a été trouvé permettant de poursuivre les travaux de la conférence, selon l'agenda proposé par le secrétariat de l'ONUDI, qui souhaite clore les négociations le 6 février, afin de laisser le temps nécessaire à la rédaction du document final, pour le 8 février. Aux termes de ce compromis, chaque groupe de pays est libre, lorsque la question traitée le permet, de faire référence à son propre texte. Préalablement, les pays industrialisés ont toutefois demandé que la déclaration de New-Delhi soit examinée par un groupe de travail séparé. Cette question de procédure devait être tranchée samedi 2 février.

Après cette querelle d'ordre politique, les questions financières vont occuper le devant de la scène. Déjà, le porte-parole des pays socialistes, qui forment le groupe « D », a indiqué que le problème de la création d'un fonds global était « *trop important* » pour qu'il soit possible de prendre des engagements lors de l'actuelle conférence. Il a également manifesté l'opposition de son groupe à la prolifération d'organismes internationaux et à la bureaucratie, ce qui, d'une certaine façon, rejoint l'attitude, à ce sujet, du groupe « B ».

Cependant, le représentant du Vatican, dans un communiqué, a déploré le manque de coordination pour l'élaboration d'un nouvel ordre économique internatio-Selon lui, le transfert de richesses, des pays développés au tiers-monde, ne relève pas de la charité, mais de la justice. « *L'humanité doit*, a-t-il souligné, *prendre une décision consciente à la fois en faveur de la paix et du développement* ». — M.B.

(1) Le coût de la conférence avait été estimé en novembre 1979 à 500 000 dollars.

A PARIS ET BRUXELLES

Des attentats contre des bureaux soviétiques

Un attentat à l'explosif a été commis, le samedi 2 février, vers 3 heures, contre le bureau soviétique d'information, situé 14, place Malesherbes, dans le dix-septième arrondissement de Paris. L'explosion n'a pas fait de victime, mais de nombreuses vitres du voisinage ont été brisées. Un groupement s'intitulant la Nouvelle Résistance arménienne a revendiqué, par un coup de téléphone à l'agence France-Presse, cette action, perpétrée, selon son porte-parole, « *en mémoire des trois patriotes arméniens fusillés à Moscou, le 30 janvier 1979, et pour une Arménie réunifiée, indépendante et socialiste* ».

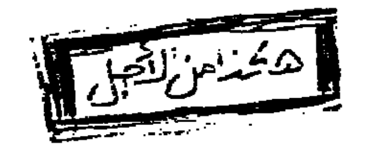
D'autre part, le Comité pour la libération des prisonniers politiques arméniens a annoncé que la préfecture de police avait interdit le rassemblement devant les locaux parisiens de l'Aeroflot, aux Champs-Elysées, que ce groupement avait prévu d'y tenir, ce samedi 2 février, à partir de 15 heures. Le comité voulait, par ce geste, inviter « *les démocrates à se souvenir de l'exécution de trois Arméniens, à Moscou, en janvier 1979* ».

Enfin, deux bombes ont explosé dans la matinée du samedi 2 février à Bruxelles, devant les bureaux des compagnies aériennes nationales soviétique et turque, situés dans le même immeuble du centre de la capitale belge. Bien que non encore revendiqués, ces deux attentats pourraient avoir les mêmes origines que ceux survenus à Paris.

● *M. Serge Boidevaix*, ambassadeur de France à Varsovie, va quitter son poste pour être nommé directeur d'Afrique du Nord et du Levant au Quai d'Orsay. Avant son départ, M. Boidevaix a reçu de nombreux témoignages de sympathie et a été notamment reçu par M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, et par M. Jablovski, président du conseil d'Etat (chef de l'Etat). M. Boidevaix avait été nommé à Varsovie en juillet 1977.

● *Trois attentats à l'explosif*, dont un a échoué, ont eu lieu dans la nuit du vendredi 1er au 2 février à Ajaccio. Ils n'ont pas été revendiqués. Le premier s'est produit route des Sanguinaires, où une charge de plastic a causé d'importants dégâts à l'hôtel des Calanques. Cet hôtel avait été réquisitionné le mois dernier pour loger les gendarmes mobiles envoyés en renfort dans l'île.

Le second visait un local d'auto-école, situé dans le quartier Saint-Jean. L'explosion n'a provoqué que des dommages légers au garage. Enfin, une charge de 400 grammes de plastic, dont le système de mise à feu n'a pas fonctionné, a été découverte devant le cabinet d'un architecte, M. Francis Robert.



La légion 1980, ou le sein maternel PAGE V

Au Brésil, le sucre et la faim PAGE VI

Léon Chertok : guérir par l'hypnose PAGE XVI

SUPPLEMENT AU NUMERO 10 891, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT. DIMANCHE 3 FÉVRIER 1980.

Le Monde
DIMANCHE

Léo Ferré ou l'extrême solitude

Exilé volontaire en Italie, Léo Ferré poursuit une méditation fiévreuse sur les mots, l'amour, la musique, le bonheur, la mort...

P. DRACHLINE et A. LAUDE

DEPUIS huit années environ, Léo Ferré vit en Italie, quelque part dans la région toscane, entre Sienne et Florence, au-dessus d'une vallée aux douces inclinaisons.

La maison est simple, charmante, humaine, avec son unique étage. A quelques pas, se dresse un petit bâtiment : c'est là que Léo se livre aux joies inépuisables de l'imprimerie. Il *ne se soucie guère de « commercialiser » ses ouvrages. L'essentiel* tient dans le jeu passionnel avec les encres, les caractères, les feuilles couvertes de mots.

Fin février, sortira le *Testament phonographe*, fruit de sa rencontre avec les animateurs des éditions Plasma, qui ressemble des poèmes, des textes de chansons, des partitions musicales, des photographies. Le balisage d'une longue période *(1962-1979)*.

A soixante-trois ans, Léo demeure égal à lui-même : passionné, révolté, fébrile, inventif, l'amour et l'esprit d'enfance chevillés au cœur. Il vit, crée, aime, s'enflamme, joue avec ses enfants, pose sa grosse patte de poète sur l'épaule de sa compagne. Et, parfois, il accepte, bougon et fraternel, de passer aux aveux.

∴

« Compte tenu de l'état actuel du monde, en quoi réside votre bonheur aujourd'hui, si bonheur il y a ?

— Le bonheur, vous le savez bien, quand on en fait parler un « littéraire », c'est de la littérature. Le bonheur, c'est à la portée du premier chien venu, s'il respire comme il faut et où il faut, s'il mange un morceau de viande, s'il regarde bien son « ami » — d'autres disent son « maître » — et si son « ami » le regarde. Bref, le bonheur, c'est un hold-up permanent. Il faut le « piquer ». On ne vous l'apporte pas sur un plateau... Encore qu'un plateau, le matin, avec un petit café, ça peut être aussi le bonheur. Et la cigarette ? Et la fille que tu transportes dans tes pénates... ou dans les siennes. Et la maladie assiégée, contournée, trompée, remise à plus tard... Ça n'est pas l'état « actuel » du monde qui régit mon bonheur ou mes alarmes. Le monde actuel, il est toujours actuel. Demandez à Platon, à Rutebeuf, à Shakespeare, à Beethoven, à qui donc ? Le monde, pour eux, était singulièrement un monde actuel. Ce qui est intéressant, c'est demain matin... ou la mort inconnue et qui va venir ou qui ne va pas venir... Les projets ? C'est le contraire du bonheur. Le bonheur, même dans le monde actuel, doit être statique, éternel. C'est Bachelard qui parlait de l'« éternité de l'instant ». Ça doit être un peu ça, le bonheur. Enfin, vous pouvez toujours aller le lui demander. Il vous confirmera l'attente devant le feu du matin et qui était plus important pour lui que sa prochaine leçon de philosophie...

— Vous avez célébré l'amour, l'amour fou même. Le célébrez-vous toujours en ces temps de désarroi, de trouble ?

— Il faut croire que ça vous gêne bougrement le désarroi et le trouble... Ne trouvez-vous pas que ces paroles sont ajoutées inutilement à notre permanente envie de nous délasser ? Le désarroi et le trouble, cela dépend de celui qui veut bien y chercher un refuge. Il est trop facile de parler de la tristesse lorsqu'on est tranquillement assis dans notre Occident encore dix-neuvième siècle, non ?

» L'amour, c'est imparable. C'est une arme, pour l'autre, bien sûr, et c'est un chagrin perpétuel. L'amour fou, cela doit être aussi l'amour tragique, défendu, surpris... L'amour fou, cela ressemble à l'éternité de l'instant... Sinon, c'est le quotidien, la famille, la tendresse, la fin de tout et le commencement de la démocratie... Le prochain, qui est-ce ? L'enfant du Cambodge ?

» Je veux dire celui qui m'est connu ou indiqué par les nouvelles ou par la quête d'une association internationale, évidemment, alors que je dors tranquille, que je mange avec appétit, que je travaille à ma table, à mon piano, à mon futur immédiat et lorsque la mort ne vient pas me déranger, même avec le sourire ou la connivence... T'en fais pas, ce n'est pas encore le moment. L'amour *fou ? Les larmes*, pour rien, comme ça, devant un crépuscule qui fait mine de descendre vers la nuit pour toi seulement...

» L'amour fou ? Cette bénédiction de la femme, cette prière non palpable et que l'on voudrait bien voir se hausser à la hauteur du siècle et qui reste un peu vers le bas, vers cette « blessure » *d'où tu viens toi aussi peut-être ?*

— En dehors des récitals, des tournées, c'est quoi une journée dans la vie de Léo Ferré auprès de sa famille ?

— Je viens de donner à manger au cheval de ma femme, parce que c'est dimanche et que je lui donne la main, non seulement dans la vie mais aussi le dimanche... Le dimanche, nous *sommes seuls avec les gosses* — j'en ai trois — et la personne qui s'occupe du cheval passe, je suppose, son dimanche en famille. Cela dit, ce n'est pas Léo Ferré qui a été donner à manger au cheval. C'est Léo, c'est le mari de Marie et le papa de Mathieu, de la petite Marie et de Manuela. Je ne « m'assume » pas. Je ne me « remets pas en question ». « *A la limite* », je mange tous les jours à midi et « finalement » tout va bien... Et vous ?



MORGAN.

Refuser toujours

— Pensez-vous que nous vivons quelque chose comme un crépuscule, un déclin ?

— Byzance, c'était un « crépuscule » pas trop mal, non ? Ça déclinait aussi... Nous vivons à une époque somptueuse et abominable. Je peux mettre en marche un magnétophone et écouter des voix qui autrefois, même à Byzance, étaient perdues à jamais... En Argentine, il y a une sorte de fumier qui porte nom « Videla » et qui torture des mecs et des femmes. Ce qui est « somptueux » dans ces voix qui me sont rendues est abominable aussi, parce que ces voix m'interdisent d'écouter, même par l'imaginaire besoin que je peux en avoir, les cris de ces persécutés dans le monde aujourd'hui... Où sont ces anges noirs qui vont enfin faire le ménage et nous rendre sur nos magnétophones les « CRIS » soudain transmis et fidèles de tous ces « Videla » torturés à leur tour. Vienne un Christ nouveau et la mitraillette aux pognes. Il descendra peut-être de sa croix pour faire le ménage. En tout cas, je pense à ça tous les jours.

— L'Italie pour vous est-ce l'exil ?

— L'exil volontaire est une forme supérieure de la liberté et du dédain. Je ne suis pas assez indifférent pour vous raconter que l'exil c'est aussi, et à certains *moments, une manière de ne pas* être dans le siècle. Non. Je suis un exilé sans problèmes d'immigration. Mes papiers, je les porte sur la gueule. C'est un privilège, et j'en suis conscient. Les idoles ne sont pas toujours ni à l'Olympe ni à l'Olympia... Les idoles, des fois, ça vit comme tous les autres humains. Parfois je *me sens un peu chien et j'ai des* larmes de complicité affective que j'échange avec Tristan et avec Ludwig. Ce sont mes chiens. L'Italie est un pays encore libre. Le pouvoir y est chancelant. La France ? Tu connais ?

— Vous croyez-vous marginal, subversif ?

— Ce qu'il y a de gênant dans la « marge », c'est tout de même le texte qui vous saute aux yeux. *Ce qui m'ennuie, à partir du moment où je me prends ou* lorsque vous semblez me prendre pour un marginal, c'est qu'il me faille toujours penser à corriger le texte... Et des fautes, il y en a. Des fois, je me trompe. Pas souvent. Et puis, entre nous, rassurez-vous, je suis dans la marge parce qu'on m'y a mis. Les « artistes » sont à descendre demain matin et sans rémission. Alors ? Alors je suis planqué dans la subversion. L'important c'est de refuser, toujours, sauf l'amour, bien sûr. Il faut dire non, même avec mauvaise foi s'il le faut. Le soleil se lève à l'est ? Oui... des fois, quand cela me convient. D'autres fois, il se lève où ça donc ? Dans la prochaine parole qui va m'être donnée par mon calculateur particulier et qui pousse entre les lettres planquées sur le clavier de ma *machine* à écrire. Le soleil ? Galilée vient d'être rafistolé par le pape actuel. Alors...

— On vous qualifie souvent d'anar. Qu'en pensez-vous ?

— L'anarchie est une extrême solitude. On n'en parle pas, si vous le voulez bien. On ne parle pas de l'amour non plus. On le fait... des fois. L'anarchie ? Ça se fait... en dehors des idées *reçues et des fêtes de fin d'année* ou d'anniversaire...

» Dans le « Petit Larousse » de 1930, au mot « anarchie », on pouvait *lire* : « Négation de toute autorité, d'où qu'elle vienne. » Cherchez, aujourd'hui, dans le Larousse...

— S'il n'y avait qu'une chanson, un poème de vous à sauver de la catastrophe, laquelle ou lequel choisiriez-vous et pourquoi ?

— J'espère que vous ne pensez pas ce que vous me demandez. Comment voulez-vous que je puisse imaginer une seconde que je « sauve » quoi que ce soit ? Un jour, dans longtemps, je pense, la Terre sera toute froide. Il n'y aura plus rien, vraiment plus rien. Pas même Beethoven. Si vous aviez posé la question à un génie pareil, je pense qu'il vous aurait répondu : « Moi, » voyez-vous, je sauverais ce » qu'il y aurait à sauver dans » le pluriel des hommes fous et » malheureux. Rien ne vaut la » peine de rien... A part, peut-» être, une façon de s'exiler dans » le chuchotement ou dans la » prière... Je veux parler de la » prière biologique. »

Dans une larme

— Quels sont vos travaux, vos *passions*, vos *projets* actuels ?

— Le seul projet que je puisse faire, c'est de mourir... Evidemment, je ne souhaite pas cela, mais il me semble qu'il est bien présomptueux de projeter quoi que ce soit dans ce monde et dans ce temps arbitraire et monstrueusement déformé par le méridien G.M.T. Il y a des « artistes » qui font des projets et qui signent des contrats pour plusieurs années. Heureux soient-ils et simples, aussi...

» Mes passions ? La Musique ! Celle qui est dans ma tête et qui n'en sortira jamais.

— La musique comme la poésie sont entre les mains de fonctionnaires. Parlez-nous de leur hargne à votre égard.

— Je ne connais pas ces gens-là. Leur hargne ? Je pense qu'ils ne me connaissent pas eux non plus. Vous savez, les fonctionnaires de la musique font aussi de la musique et ils se prennent pour les « first » musiciens de notre temps. Et puis, et puis les choses prennent leur place, les hiboux dans leurs arbres, la nuit, avec leurs souris privilégiées, les chiens veillent, les gens dorment... et demeurent Mozart, Beethoven, Wagner, Debussy, Ravel, Strawinsky, Bartok... Pour être musicien il faut « chanter » au plus profond de soi... Et ne chante pas qui veut...

— Et la musique ?

— La musique, c'est le Bon Dieu dans un piano, dans un accordéon, dans un chemin de terre, dans une larme, dans la mélancolie d'une répétition d'orchestre quand on donne la vie avec l'aide de musiciens vivants et au bout de leurs instruments, à cette partition noircie de tant de problèmes, de tant de pleurs, la nuit, quand il ne reste plus rien qu'une phrase indomptée parce que lyrique, parce que donnée par qui donc, mon Dieu ? Par qui donc ? La Musique ? C'est la dernière auberge où nous sommes l'unique convive, devant Satan ou devant la Mort ou devant l'Amour ou devant l'ivresse *de pouvoir se raccorder aux profondeurs* de l'incroyable. On ne voit pas la musique. On en a peur et alors, pleurent les années perdues, retrouvées, fantastiques, démolies, sublimes aussi parce que c'est l'usage et parce que rien ne résiste à rien sinon une façon d'être ou de s'imaginer ou de se souvenir. Ce n'est pas moi qui ai dit : « Nous ne sommes pas au monde. » Alors, je peux *tout de même le chanter*... Et je n'y manquerai pas. ■

Sans alliances

D'une correspondante qui nous a demandé de ne pas citer son nom.

J'habite avec Jean depuis quatre ans. Nous avons l'un et l'autre entrepris de longues études et nous nous sommes connus en fac. D'abord, sporadiquement, nous nous retrouvions : la solitude d'une chambre de cité ou d'une mansarde, c'est dur, quand on a vingt ans...

Et puis, inconsciemment peut-être, j'ai désiré un enfant. Jean m'aimait et voulait me garder. Nous pensions que c'était folie, que nos parents — qui n'étaient au courant de rien — nous repousseraient peut-être. Et pourtant, Laure s'est annoncée. Jean a courageusement trouvé un « job ». Les parents ont fait « contre mauvaise fortune bon cœur ». Nos études ont continué contre vents et marées — que c'était beau ces retrouvailles de week-end ! (car nous avons dû nous séparer plusieurs jours par semaine)...

Avec Laure, les difficultés matérielles ont commencé, mais elle était là, notre bébé, à la fois fragile et vigoureuse, s'imposant à nous, nous séparant et nous rapprochant à tout moment.

Mais je continuais à ne pas vouloir épouser Jean. D'abord (raison la plus analysable) par anticonformisme. Et puis, tant de ménages s'effritent, se séparent ou se maintiennent en façade, et, dans nos propres familles, l'érosion du temps. Tout s'use, même l'amour conjugal... Moi, je voulais un amour sans cesse renouvelé, un bel amour que la littérature m'avait fait connaître... Tristan et Iseult, Roméo et Juliette, et tant d'autres... Un amour fort comme la mort.

Voilà, je crois, la vraie raison de notre « couple sans alliances », moins le désir de sauvegarder la liberté de chacun que le souci de ne pas voir s'effriter notre amour.

Aujourd'hui, Laure a deux ans. Jean et moi nous travaillons tout en continuant nos études — les miennes seront sans doute plus longues car je suis débordée par tant de tâches. — L'amour est à la rude épreuve de la vie quotidienne — sans doute comme dans un mariage légalisé — pour Jean, je crois, il n'y a pas de différence : je suis « sa » femme.

Moi, je veux rester l' « *amante* » mais les sommets du bel amour sont parfois suivis d'affreux marécages où je crois que tout s'enlise, que « je » m'enlise.

Et puis, il y a Laure. Elle a besoin d'un papa et d'une maman pour devenir la femme que je voudrais qu'elle soit. Et sans nous, le serait-elle ?

D'autres couples...

Votre article du *Monde Dimanche* du 20 janvier intitulé « Jeunes couples sans alliances » était intéressant, mais pour paraphraser un de vos titres, j'aimerais que vous parliez d'autres couples qui n'ont « ni statut juridique, ni droits »... Je veux parler, bien sûr, des couples homosexuels (les).

Impôts ? Transports ? Rien. La réduction de 50 % ne concerne que les concubins de même sexe. Prestations sociales ? Je ne peux faire bénéficier mon amie des prestations maladie.

Logement ? Les propriétaires n'ont pas confiance : deux filles qui vivent ensemble, l'une partira bientôt se marier. Qui paiera le loyer ? Quant aux H.L.M. ! Savez-vous que lorsqu'une jeune fille a une location H.L.M. pour une personne seule, elle a le droit de se marier ou de vivre maritalement ? Les H.L.M. acceptent l'installation dans l'appartement de ce nouvel occupant mâle... mais si c'est une amie qui s'installe, amie d'amitié ou amie de cœur, alors là, c'est immédiatement la lettre recommandée avec menace d'expulsion des deux, s'il n'est pas mis fin à la situation dans les huit jours.

Pourquoi ? avons-nous demandé. Parce que trop souvent quand la première occupante s'en va, la deuxième occupante ne veut pas s'en aller. Mais n'est-ce pas vrai aussi dans le cas d'une femme et d'un homme ? Réponse embarrassée... Oui, c'est vrai, mais ce n'est pas la même chose, on ne peut tout de même pas empêcher un homme et une femme de vivre ensemble. Tandis que deux femmes ensemble, ou deux hommes ensemble... Et que dire des réactions des familles ? Il y en a qui acceptent, pour qui c'est le bonheur de l'enfant qui compte. Mais même pour ces familles-là ça fait quand même un peu « maladie honteuse » : on n'en parle pas, on préfère le couple plus normal, même s'il n'est pas marié (cela prouve qu'on est libéral) de l'autre fille et du presque gendre.

Et que dire des familles qui ne seront jamais au courant ? On ne pourra amener l'élue de son cœur dans sa famille et on passera des Noël et des Jours de l'an en famille à attendre que cela se passe. Sans parler de ceux et celles qui sont complètement rejetés.

Et après on vous dira que les homosexuels (les) ne sont pas heureux ! Pour eux (elles) aussi, il y a le problème de la fidélité. Le moindre faux pas « platonique » ou sexuel suscite jalousie et explications. Pas d'engagement pour la vie, c'est déjà si difficile pour des jeunes mariés qui « *ont tout pour être heureux* », alors pour des réprouvés (es) qu'on montre du doigt !

Ce n'est pas que je voudrais un « statut juridique ». Loin de là. Mais que deux personnes qui vivent ensemble aient les mêmes droits (logement, prestations sociales, impôts) qu'ils soient un homme et une femme, deux femmes ou deux hommes, et surtout qu'on nous foute la paix !

SYLVIE GRAPPIN
(*Paris.*)

Tronçonneuse

C'était la première journée clémente après les froids vifs de la semaine passée. La matinée ensoleillée m'avait permis de laisser longtemps à la fenêtre les couvertures de laine et l'édredon, renouvelant ainsi plus à fond l'air de ma chambre.

J'ai « traîné » dans le jardin ; le lilas a déjà de minuscules taches vertes sur ses branches ; j'ai cherché la jacinthe et le crocus, je n'ai deviné qu'un perce-neige. Le printemps est là, c'est demain ; si ce n'était cette douceur de l'air, ces jours à peine plus longs, mes chattes seraient là pour me le rappeler : elles ne sont pas rentrées de la nuit ; le petit matin me les a ramenées fourbues, poussiéreuses, comblées, dédaigneuses de la tasse de lait, filant droit dans un lit encore chaud.

Il allait falloir brûler les feuilles mortes, ramasser les brindilles, ratisser la pelouse en prenant soin de ne pas blesser la violette protégée du gel, ni le lierre sauvage.

Je pensais à tout cela avec un bonheur tranquille, lorsqu'un bruit me hérissa : une tronçonneuse, là, tout près, faisait entendre son ronflement oublié. Je dus monter au premier étage pour apercevoir l'objet de mes inquiétudes. Un arbre très grand, très droit, entouré d'hommes aux allures guerrières, avait déjà perdu ses branches basses. Je me suis renseignée : il allait être abattu. Moi qui ne supporte pas l'élagage des platanes de l'avenue que l'on enlaidit et mutile périodiquement, j'ai eu mal.

Je vais l'entendre souvent encore cette tronçonneuse ; l'an passé, toute une haie de lilas et deux pommiers avaient cessé de vivre dans un temps record. Sert-elle d'exutoire à ceux qui trouvent en elle le fascinant pouvoir de la force ? J'ai peur que, pris de folie meurtrière, ils ne puissent plus s'arrêter et envahissent mon jardin, tant il est vrai qu'entre des mains peu raisonnables, elle doit procurer une ivresse incontrôlable...

CLAUDE FOURCADE
(*Châlons-sur-Marne.*)

PARTI PRIS

Rentabilité

TOUT le monde, sauf ceux qui les fabriquent, crie haro sur la machine. L'ordinateur, d'abord, cible facile. Mais il n'est pas le seul accusé. Toutes les mécaniques qui nous entourent sont l'objet d'agacement, d'exaspération ou de haine. Les auteurs de romans de science-fiction le savent bien qui dépeignent à qui mieux mieux le monde robotisé qui nous attend, nous ou nos descendants.

Nous oublions trop que s'en prendre aux machines revient à donner un coup de pied à un moteur récalcitrant ou une claque à un poste de télévision qui cafouille. Lorsqu'on a remplacé les agents de la circulation par des feux tricolores, avons-nous protesté ? Et le personnel de service par des machines à laver le linge ou la vaisselle ? Et les concierges par des interphones ?

L'inquiétude est venue lorsqu'on a remplacé les poinçonneuses du métro par des portillons automatiques, les chefs de station par des haut-parleurs, les vérificateurs de billets par des bornes perforeuses. Nous avons alors commencé à nous sentir seuls, effrayés, sans sécurité et sans recours.

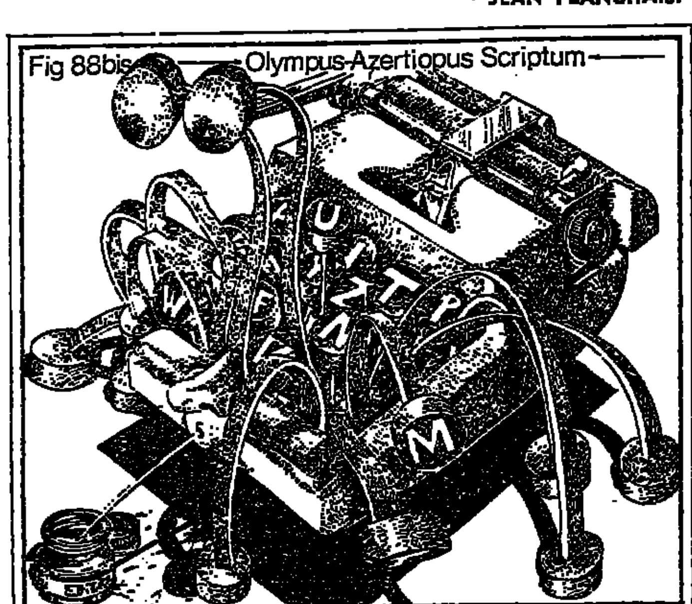
De même — et des lecteurs nous le rappellent, — lorsque le facteur, motorisé, devient un distributeur de prospectus dans des boîtes aux lettres grises, et non plus le visiteur du matin, le silence et l'abandon s'étendent au fond des campagnes.

Bien des tâches modestes — et fort mal rémunérées — étaient chargées d'une humanité qui allait bien au-delà de leur objet premier.

Il est vrai que nous les avons vues d'abord disparaître avec quelque fierté. La machine était rentable. Et nous allions vers un désert hautement rentabilisé.

L'argument est irréfutable. Jusqu'au moment où les poinçonneuses sont remplacées par des agents de police, les contrôleurs par des C.R.S., les facteurs par des gendarmes, et les hameaux par des maisons de retraite.

JEAN PLANCHAIS.



PHILIPPE COUSIN

Narcisse ?

Je n'ai pas constaté que les « joggers » d'Amérique du Nord aient des motivations très différentes de ceux du bois de Boulogne ou des garrigues provençales (« Sus à la graisse », *le Monde Dimanche* du 20 janvier).

Il s'agit tout bêtement de l'une des composantes du vaste courant de retour à une vie plus naturelle et plus saine, qui s'amplifie d'année en année dans tout l'Occident industrialisé. Quand Ted, Mary ou Real se mettent à courir ou à faire du vélo, c'est qu'ils redécouvrent la joie de vivre que procure un corps tonique et désintoxiqué.

Ils redécouvrent la joie du jeu libre, hors compétition, la joie de galoper comme les enfants et les animaux.

Mélanger cette envie de jeu avec l' « autosexualité » et les stages de masturbation, prétendre que cette aspiration vers une vie plus naturelle débouche sur le narcissisme, phénomène de frustration et d'introversion, n'était pas le contraire du jeu joyeux et libre, c'est écrire n'importe quoi. On peut tout prouver avec des associations de ce genre.

Que le commerce s'empare de ce goût de l'engagement physique, je ne vois pas ce qu'il y a là d'extraordinaire, les commerçants ayant une bizarre propension à s'approvisionner en articles qui se vendent bien.

Pour ma part, si l' « énergie corporelle » débouche sur le narcissisme, j'avoue être bigrement atteint : non seulement je prends infiniment de plaisir depuis presque quarante ans à courir, nager, skier, jouer au ballon, mais en outre je me regarde tous les jours dans un miroir pour me peigner, vérifier ma propreté et ma présentation. Je pousse l'amour de moi-même jusqu'à me brosser les dents !

CHRISTIAN GUILLAUME
(*Marseille.*)

J'ai dix-neuf ans (suite)

Deux réponses à la lettre de Mme Pascale Even parue dans le Monde Dimanche *du 20 janvier :*

Vos inquiétudes sont en effet les nôtres — j'ai vingt et un ans, — c'est-à-dire celles de gens qui s'ennuient trop souvent. Mais la réponse à vos angoisses, vous la recherchez beaucoup trop dans la société, dans les autres. Nous n'affrontons plus le réel quotidien, nous nous passionnons de problèmes universels, cachant là le dégoût que nous avons avant tout, de nous-mêmes. Vous parlez pouvoir, Etat, quand il s'agit d'un monde plus proche, qu'il soit milieu estudiantin — je le connais, — monde de travail ou de chômage — j'ignore encore celui-là ! Vous relatez 1968, bouffée d'air ! Comme moi, vous ne l'avez pas vécu.

Il n'est pas nécessaire de rechercher ailleurs des fautes, des erreurs d'habitude, des comportements, qui sont les nôtres. Parlons de ce que nous sommes, de nous-mêmes : des êtres superficiels, sans attaches. Mais contre cet esprit qui nous habite, il ne faut pas attendre de nos aînés un quelconque secours, ce déclic qui ferait tout changer. Il n'y a pas de miracle.

Nous n'avons jamais autant parlé contact, communication, révélant là notre incohérence, par rapport à nos attitudes toujours plus indifférentes. Nous avons cru par un tutoiement facile — bouffée d'air de 68 ? — gagner d'autres cœurs. Nous pensons, par les ambrassades rapides, nouer quelque contact, affermir quelque lien. Mais qui trop embrasse mal étreint. Et nous ne savons plus étreindre. Etreindre l'autre, étreindre la vie, c'est-à-dire croire. Cette foi, cet enthousiasme, nous n'avons pas à le demander aux autres ; nous devons le prendre au travers de nous-mêmes et, alors, le faire partager. Nous perdons notre temps à attendre tout de l'autre, c'est en nous-même que nous devons trouver le déclic qui retournera cette génération du « bof ».

A renier tous les enseignements du passé sous le prétexte d'opposer à de vieilles idées des idées neuves, nous avons perdu le sens de la distinction bien plus fondamentale entre les idées vraies et les idées fausses. La recherche de ces idées vraies ne nous empêchera jamais de savoir rire encore, croyez-moi, dans les rangs de la jeunesse. Mais mieux que la rigolade nonchalante au goût amer de désespoir, nous pouvons préférer l'humour plus sérieux, parce que plus profond, sans pour cela devenir trop vite « adultes », c'est-à-dire trop sérieux pour savoir encore rire.

THIERRY DEVERCHERE
(*Lyon.*)

∴

C'est avec un certain étonnement, voire une certaine inquiétude, que j'ai lu les propos quasi bellicistes de votre jeune correspondante de dix-neuf ans. « *Battons-nous pour que la jeunesse vive* », écrit-elle. Se battre ! contre qui ? Je me le demande ! Elle réclame par ailleurs « un petit déclic » qui, selon elle, mettrait fin à la morosité, la banalité de son existence. Il s'agit là d'un souhait bien équivoque par les tristes temps qui courent. Quel serait donc ce « déclic » salvateur ? J'ai le regret de le dire : de telles déclarations me ramènent quarante années en arrière, à la veille de la seconde guerre mondiale. Jamais deux sans trois, a-t-on coutume d'affirmer.

Alors je vous l'assure, mademoiselle, mieux vaut encore s'ennuyer au café, mieux vaut encore se saouler de disco, mieux vaut encore éplucher les petites annonces. Bref, il vaut mieux appartenir à la génération du petit « bof » qu'à la génération du grand « boum » !

R. CHANSON
(*Paris.*)

Sécurité sociale et « Alsace-Lorraine »

Dans *le Monde Dimanche* du 20 janvier, M. Le Van Dac cite le chiffre de 900 millions de plis expédiés annuellement par la Sécurité sociale, et nous renvoie à une expérience canadienne beaucoup plus économique administrativement.

Les Français « moyens » ne sont pas obligés de savoir que dans l'ex-Alsace-Lorraine, la Sécurité sociale existait depuis 1893, que cette législation allemande fut maintenue dans nos trois départements jusqu'en 1945, qu'elle supprimait entre caisse et assuré toute paperasse, que l'assuré ne déboursait jamais un sou chez son médecin, chez son pharmacien, ou à l'hôpital, et que seule l'euphorie de la libération, la complicité de la C.G.T. et des médecins, nous privèrent d'un système nettement plus social, moins coûteux et moins fraudable que celui qui donne tant de soucis financiers à tous les concitoyens.

Pourquoi aller au Canada ? Que l'on réexamine notre ancienne organisation, d'ailleurs peu modifiée depuis lors chez nos voisins de la R.F.A.

A. HAEDRICH
(*Colmar.*)

Framboise

Nous sommes deux jeunes filles allemandes qui aiment bien votre langue.

Aujourd'hui nous avons lu à l'école un article du 6 janvier 1980 avec le titre : « Berlin entre les cafés et la forêt ». En lisant cet article nous avons remarqué une petite faute. Vous avez décrit une boisson qu'on boit à Berlin. Il s'agit de « *l'horrible mixture de bière blanche et d'alcool de framboise* ». Cette mixture n'existe pas. Ce dont vous voulez parler, c'est une mixture de bière blanche et de « sirop de framboise ».

Ce n'est pas une critique maligne !

JULIANE ROTHMANN
et SABINE KUTZ
Gross-Vonstadt (R.F.A.)

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

Défense

« Aucun gouvernement n'avoue aujourd'hui qu'il entretient son armée pour satisfaire, à l'occasion, ses envies de conquête. L'armée doit au contraire servir à la défense. Pour justifier cet état de choses, on invoque une morale qui approuve la légitime défense. On se réserve ainsi, pour sa part, la moralité, et on attribue au voisin l'immoralité, car il faut imaginer celui-ci prêt à l'attaque et à la conquête, si l'Etat dont on fait partie doit être dans la nécessité de songer aux moyens de défense. De plus, on accuse l'autre, qui, de même que notre Etat, nie l'intention d'attaquer et n'entretient, lui aussi, son armée que pour des moyens de défense, pour les mêmes motifs que nous, on l'accuse, dis-je, d'être un hypocrite et un criminel rusé qui voudrait se jeter, sans aucune espèce de lutte, sur une victime inoffensive et maladroite. C'est dans ces conditions que tous les Etats se trouvent aujourd'hui les uns en face des autres : ils admettent les mauvaises intentions chez le voisin et se targuent de bonnes intentions. Mais c'est là une inhumanité *aussi néfaste et pire* encore *que la guerre, c'est déjà une provocation et un motif de guerre (...).* Se rendre inoffensif, tandis qu'on est le plus redoutable, *guidé par l'élévation du sentiment — c'est là le moyen pour arriver à la paix* véritable *qui doit toujours reposer sur une disposition d'esprit paisible, — tandis que ce que l'on appelle la paix armée, telle qu'elle est pratiquée maintenant dans tous les pays, répond à un sentiment de discorde, à un manque de confiance en soi et en le voisin et empêche de déposer les armes soit par haine, soit par crainte. »*

∴

Voici un peu plus de cent ans, au printemps et en été 1879, un penseur allemand doublé d'un poète écrivait à Saint-Moritz les notes qui, après *Humain, trop humain*, s'intituleraient *le Voyageur et son ombre*. Il avait trente-cinq ans. C'était Friedrich Nietzsche. (Traduction : Henri Albert.)

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

Le téléphone ne sonne plus

A Saint-Fulcran-de-Fobis, jusqu'en 1976, on frappait chez M. Carivenc, lui ou sa femme ouvrait, on téléphonait sous leur égide et on les payait. Cet heureux temps n'est plus. M. Carivenc est mort, et madame passe le plus clair de son temps à Perpignan chez sa fille mariée.

Les télécommunications ont donc érigé une cabine. Auparavant, la place — pierres dorées, crépi ocre et gris, vieilles tuiles romaines, vignes grimpantes, rosiers, mûriers, mairie avec le N de fraternité à l'envers — ressemblait à un décor d'opéra. On s'attendait à voir un chœur de paysannes sortir de l'église en une farandole interrompue par l'arrivée, *agitato*, côté jardin, des ténors et basses des *carabinieri*. *Cavalleria Occitana*, ou *I Pagliacci Heraultesi*... Pas maintenant. La cabine, en soi, est jolie, avec son aluminium et son plastique jaune brillant, mais elle détonne un peu.

N'importe. On était content d'avoir le téléphone. Mais on a vite constaté que l'appareil n'était pas des plus perfectionnés. On devait introduire des pièces chaque fois qu'un *bip-bip-bip* rapide se faisait entendre. En pratique, il y avait quatre modes de fonctionnement :

1) Très rarement la communication était gratuite. La nouvelle se répandait, et on venait des villages voisins causer avec des amis parisiens, édimbourgeois et new-yorkais ;

2) La moitié du temps cela marchait dans les règles. On parlait, les gens assis sur la place écoutaient poliment, et on payait au fur et à mesure ;

3) Souvent cela sonnait chez son correspondant, qui décrochait expectativement ; mais les fentes refusaient d'accepter aucune pièce. L'interlocuteur distant n'entendait rien sauf *bip-bip-bip* et en fait « n'interlocutait » pas. Frustration mutuelle ;

4) Ou bien l'appareil acceptait les pièces sans rien donner en retour. Du point de vue de celui à qui on voulait parler, l'effet était le même que dans le troisième cas, mais, du point de vue fulcranais, c'était plutôt pire. Nous savions tous quand la machine fonctionnait ainsi, par les injures qui en fusaient.

J'ai écrit à ce sujet au grand chef des téléphones à Montpellier ; il m'a répondu avec une grande courtoisie, me disant que si l'on se présente au bureau de poste le plus proche, muni de son histoire et d'une pièce d'identité, on sera remboursé. Gentils, ces messieurs. Mais quand même...

Enfin, bref, après une pétition signée par tous ceux qui avaient essayé de collaborer avec la machine, l'avaient combattue à coups de poing ou avaient menacé de la plastiquer, on a entendu nos plaintes. Depuis quinze jours, nous avons le tout dernier modèle, qui marche impeccablement. Il ressemble à une machine à sous de Las-Vegas ou de Tokyo. On y met une sélection de pièces qui restent visibles derrière une vitre, pour disparaître une à une pendant la conversation. Quand on raccroche, les pièces restantes vous sont restituées — toutes, si personne n'a répondu. Presque parfait.

Presque, seulement ? Oui, car le progrès ne s'accomplit pas sans quelques inconvénients, comme se disait Prométhée. On savait le numéro de l'ancien téléphone, qui avait d'ailleurs une sonnerie. Nos amis pouvaient donc nous appeler, de préférence par beau temps ; les dames de Saint-Fulcran, sur la place pour un brin de causette et de tricotage, faisaient le nécessaire.

Même pendant leur absence, il y avait Pélagie Bezombes, qui, du haut de sa terrasse, qui domine la place, descendait pour répondre. C'est une brave femme qui sait ce qui se passe, combinant la curiosité de Mme Octave (de Combray) et l'activité de Françoise. Douée d'une voix perçante, elle réussissait à vous héler sans se déplacer ; on l'entendait jusque dans les plus intimes recoins de sa maison.

Pour téléphoner, notre ancien appareil n'était pas « terrible », comme on disait, mais pour se faire téléphoner il marchait à merveille.

Hélas, le nouveau téléphone n'a pas de sonnerie. Fini, le temps des appels. J'en parlais l'autre jour à un agent des télécommunications. Il a été fort scandalisé par notre mauvaise conduite. Il paraît qu'en France il est interdit de savoir le numéro d'un téléphone public. J'ai demandé pourquoi.

« Parce qu'on pourrait vous téléphoner sans que vous payiez, pardi !

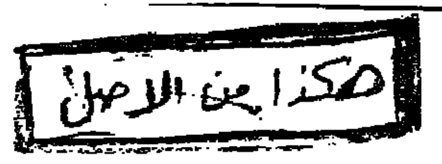
— Mais l'autre payerait ! Cela revient au même ! »

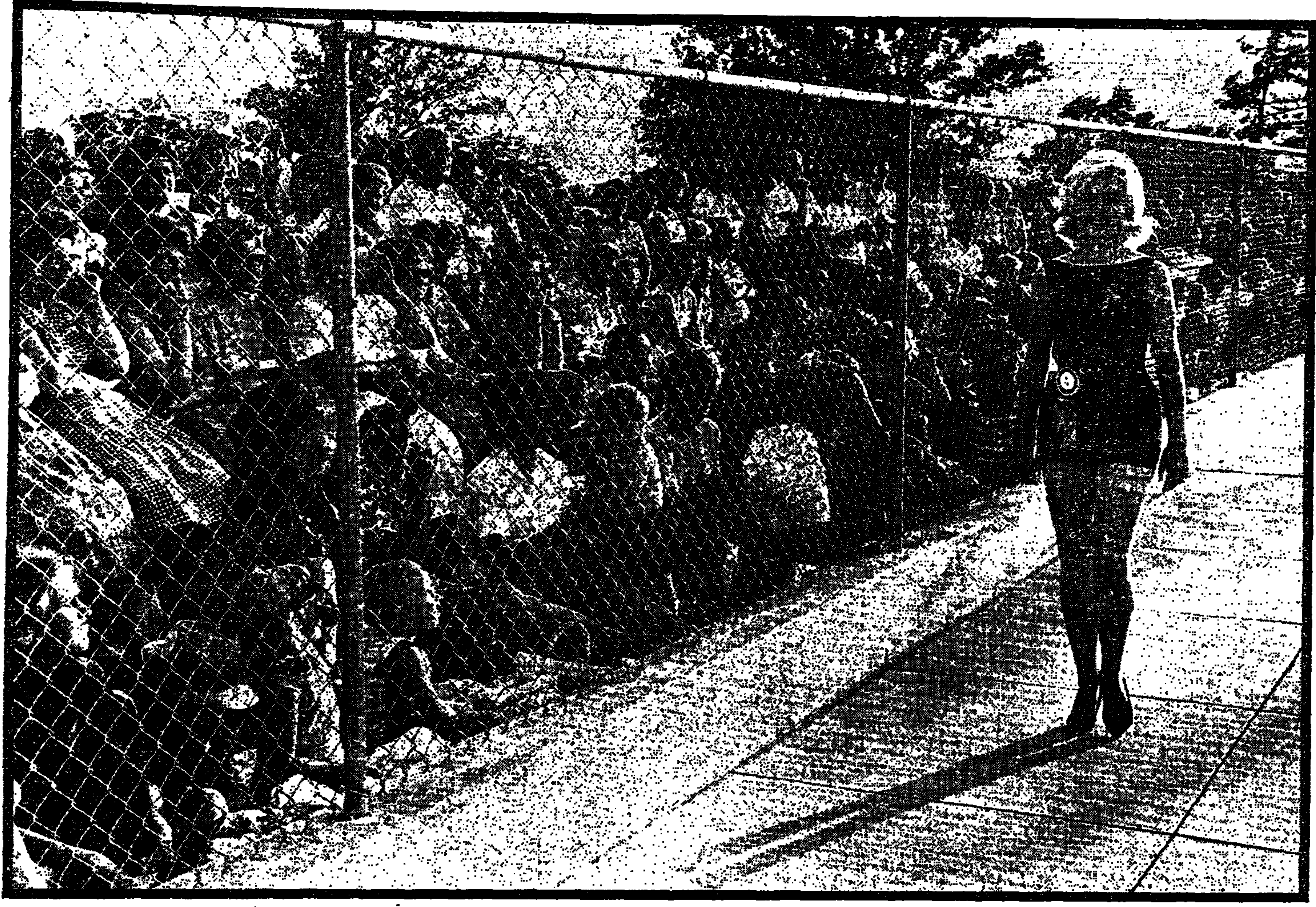
Il a trouvé cette idée bizarre. Il ne m'a pas cru quand je lui ai dit qu'en Angleterre le numéro est affiché dans chaque cabine (et que cela sonne) pour qu'on puisse vous rappeler si la monnaie vous manque après un quart d'heure de bavardage, et pour faciliter les rendez-vous téléphoniques des amants non abonnés. Le jeu français est différent, et pour un peu il allait me reprocher les agissements de Mme Thatcher.

Soit. Je ne me plains pas, et d'ailleurs on vient d'installer mon propre téléphone. Mais c'est dommage pour les autres.

Pourquoi cette règle ?

JOHN HARRIS.





MARC RIBOUD/MAGNUM.

VIES

Une femme musclée

Culturiste marginale, Nicole veut réaliser les canons de la statuaire grecque. Avec acharnement, malgré les cris et les dédains, elle se fabrique le corps musclé dont elle rêve.

FRÉDÉRIQUE BRENGUES

« *ALLEZ-Y de ma part, vous verrez, elle est épatante ; et puis, vous savez, elle s'entraine comme un homme...* »

Un joli minois encadré d'abondantes boucles brunes, de grands yeux verts pétillants derrière ses lunettes cerclées d'or, un corps lunettes cerclées d'or, un corps sculptural moulé dans un justaucorps noir, un sweat-shirt frileusement jeté sur ses épaules, Nicole Vouillot, réticente, nous reçoit dans une grande salle aux poutrelles de bois hérissée d'appareils étranges et bruyants, une salle réservée à un travail d'un genre particulier : celui du muscle.

Si elle a peur qu'on parle d'elle, c'est qu'elle en a trop vu et trop entendu. Frime, gonflette, tout dans les bras, rien dans la tête, injections de silicones dans les tissus, gavage d'hormones : les culturistes *masculins et leurs paquets de* chair huilée sont déjà la risée de tout le monde ; alors, quand une femme s'y met, les cris d'horreur ont tôt fait de remplacer les ricanements. Par définition, une belle femme n'est pas *musclée. Ventres grassouillets et* silhouettes rebondies sont impitoyablement traqués, les fessiers d'acier ou les biceps d'haltérophile proscrits.

Se sachant donc exclue des critères de beauté imposés aux femmes, Nicole Vouillot reste sur ses gardes. Ni bête curieuse ni phénomène de foire, elle refuse d'être confondue avec ces pseudo-culturistes françaises qui, en maillot deux pièces peau de panthère, talons aiguilles et *parure de Diémélite, adoptent* sur scène des poses trop raides pour une danseuse et trop molles pour une gymnaste roumaine.

Rien ne prédestinait cette fille de général de gendarmerie à abandonner son emploi de secrétaire de direction et son avenir tout tracé d'épouse bourgeoise pour l'aventure gymnique et musculaire qui l'attendait.

Haltères

Tout a commencé il y a dix ans. Nicole est un jour traîné devant une glace par son mari Marc, lui-même culturiste. Elle constate avec hébétude l'état *d'abandon d'un corps de vingt* ans négligé par un mode de vie sédentaire. Elle a honte, se sent horrible. Pour égaler son mari qu'elle trouve beau, et surtout pour se prouver à elle-même qu'elle est capable de changer, *elle fréquente quelques heures* par semaine une salle de gymnastique. « *Je n'oublierai jamais mes premières séances. J'ai commencé avec des haltères minables de deux cent cinquante grammes ; au bout d'un quart d'heure, j'étais claquée. C'est fou ce que je me détestais. Jamais je n'aurais cru que j'y arriverais. C'est quand, petit à petit, j'ai réussi à « tenir » des exercices de plus en plus durs, à « pousser » davantage, que j'ai compris ce qui se passait.* »

Tout comme un homme, et avec un handicap de départ *(masse musculaire inférieure et* charge adipeuse supérieure), une femme peut développer autant qu'elle le veut n'importe quelle partie de son corps. Durcir à outrance, donc, mais pas n'importe où. Dans l'éthique culturiste, *l'homme sculpte son* corps, tandis que la femme le dessine. Elle développe un à un les muscles qui l'intéressent et qui s'harmonisent avec sa morphologie. Nicole, de petite taille, privilégie cuisses, mollets et *fessiers ; pas d'épaules* monumentales qui détruiraient l'équilibre de son corps et l'éloigneraient du but suprême de la plastique culturiste : les canons de la statuaire grecque antique.

De là découlent tous les principes sur lesquels elle fonde son travail quotidien. L'effort est privé, réservé, intime. C'est le résultat, et le résultat seul, qu'elle veut faire admirer. Un peu comme si les quarante premiers kilomètres du marathon restaient clandestins et qu'on n'assiste qu'à l'arrivée. C'est pourquoi le culturisme est l'anti-*sport par excellence ; aux anti*podes de la compétition, il est un but en soi et non le moyen d'accomplir une performance. Il faut passer par des efforts physiques frôlant toujours l'insupportable.

Nicole avoue que l'orgueil intervient pour une grande part dans son entraînement. Depuis qu'elle s'est donné les moyens de son choix en se plongeant dans les traités d'anatomie et de *physiologie* musculaire pour passer, toute seule, son professorat d'éducation physique, sa ténacité et son mordant imprègnent toute sa vie.

Elle pose à côté d'elle le petit boulier chinois aux perles multicolores qui l'aide à compter le nombre des exercices et à vaincre le découragement. Pieds joints, elle prend place devant un large miroir pour se contrôler. Plusieurs longues ins*pirations* ; un regard rapide autour d'elle : elle est prête à attaquer son exercice favori, le plus pénible, le plus éprouvant : soixante flexions, quatre-vingt-dix kilos sur les épaules, entrecoupées de brefs répits. Après une heure, elle aura soulevé plus de 3 tonnes. Mains crispées sur la barre, le visage congestionné par la tension, Nicole semble *avoir effacé totalement l'univers* bruyant qui l'entoure. Elle se cramponne à la voix de Marc, qui, posté juste derrière elle, scande un à un le nombre des séries, ajoute des disques à la barre.

Pourtant Nicole demeure craintive. Elle sait que tout le monde autour d'elle la *prend* pour une dingue ; elle n'ose parler à personne, même à son entourage proche, de ses activités. Il lui reste quelque part une honte qui lui fait refuser de croire qu'on puisse s'intéresser à *elle* et *que* son travail parvienne à abattre les idées fausses.

« Sécher »

Solitaire, sans amies, Nicole Vouillot sait parfaitement qu'elle n'est belle que pour peu de *monde, mais son idéal l'emporte* : les corps musculeux et taillés dans la masse d'une créature du dessinateur Frank Frazetta, qu'elle vénère. Et, avec humour, elle résume la situation en se décrivant plus tard avec « *une tête de petite vieille et un corps de déesse... plus je vieillirai, plus je serai belle !* ». Car, en culturisme, il est inconcevable de s'arrêter. Les progrès à faire sont constants et l'objectif à atteindre recule de jour en jour : on est jamais assez fort et jamais assez beau.

Une ascète ? Revendiquant ses origines méridionales et les chaleureuses tablées de la famille nombreuse dont elle est issue, Nicole mange de tout à profusion et avec grand plaisir. De toute façon, c'est indispensable. Car elle a décidé une bonne fois pour toutes d'arriver à son but en bannissant rigoureusement les doses massives de concentré de protéines et d'anabolisant que nombre de culturistes s'administrent avant les concours. La seule préparation en vue d'une épreuve est un régime d'une semaine pour se « sécher », selon son expression. C'est-à-dire perdre la fine couche de 3 kilos qui recouvre et protège habituellement son corps, afin que pas un gramme superflu ne vienne s'interposer entre les muscles et la peau.

Deux grands rêves se profilent derrière cette discipline de fer. Ouvrir en compagnie de son mari un gymnase qui comblerait les lacunes qui caractérisent à leurs yeux la pratique du culturisme *en France*. Ou bien s'envoler pour la Californie et rejoindre à Santa-Monica le Gold's Gym, surnommé par ses fidèles « La Mecque », d'où sont sortis les plus grands, et particulièrement la superbe Lisa Lyon, princesse du *body building* américain... ■

BRETAGNE

Presbytères à vendre

Que deviennent les presbytères laissés vides par le départ des curés de village ? Les communes et les associations diocésaines en font des locaux collectifs. Ou les vendent.

ANDRÉ MEURY

LA croix du portail en fer est toujours là. Et la croix de pierre qui domine la porte d'entrée principale, flanquée de bouquets d'hortensias. Sans dépasser la grille, on imagine sans peine un vieux recteur (1) portant soutane, bréviaire sous le bras, sortant de son presbytère.

Vision anachronique. Derrière la maison, le potager a été rasé, tondu. Sur la pelouse, un tricycle d'enfant, un portique et, aux beaux jours, un parasol. Le vieux recteur, chassé par l'âge, n'a pas vu cela. Les jeunes prêtres se font rares : personne n'a pris la relève. Le presbytère a été vendu et transformé en gîte rural. Comme beaucoup d'autres. Ailleurs, c'est un jeune dentiste qui y a installé son cabinet.

Résidence principale ou résidence de vacances, c'est un peu la mode, aujourd'hui, de dénicher un vieux presbytère. La mode et l'assurance surtout d'acquérir une maison de bonne tenue, dans un bourg calme, parfois en proie au dépeuplement. Dans ce cas, c'est vraiment une bénédiction : les prix tombent.

Combien s'en vend-il ainsi chaque année ? Autant que de vieux prêtres partant à la retraite sans être remplacés ? Ce n'est pas si simple. Le vieillissement du clergé, la crise des vocations n'expliquent pas tout.

A paroisse riche, curé riche. A paroisse pauvre, curé pauvre. Que le Bon Dieu, s'il le peut, y retrouve les siens ; mais cela a longtemps été la loi de l'Eglise. La taille, la bonne allure du presbytère, la richesse de la table et jusqu'au tour de taille du recteur étaient — il y a encore peu — en étroite relation avec la richesse du « seigneur » le plus proche.

Martigné-Ferchaud est la dernière commune d'Ille-et-Vilaine, aux confins de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et de Maine-et-Loire. Les 7 400 hectares de la commune englobent le bourg (trois mille quatre cents habitants), des étangs et des forêts. Ici, le château d'Araize ; là, le château du Breil ; là-bas, le château de la Feuillée. Ce n'est pas tout : on trouve aussi sur le territoire de la commune le manoir du Tertre, le manoir de la Pillardière, le manoir de Taillepied, le manoir de la Séguintière, le manoir de la Jartière, le manoir de la Mintière, le manoir de Penchat. Faut-il y ajouter la maison où résida le prince de Condé, dans le bourg ?

Somptueux

Le clergé de Martigné-Ferchaud n'a jamais manqué de rien. Les presbytères y ont toujours été somptueux. Le plus récent ne manque pas à la tradition. Il a longtemps appartenu à un particulier, qui en laissait la jouissance au clergé. Il a échappé ainsi à la confiscation des biens de l'Eglise, lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Construite sur quatre niveaux, au milieu d'un grand parc, cette vieille bâtisse du début du siècle compte plus de 700 mètres carrés habitables. De quoi loger plus d'un vicaire...

« *Autrefois*, explique l'abbé Julien Leprêtre, chancelier de l'archevêché de Rennes, *il y avait un curé et deux ou trois vicaires à Martigné. La commune est étendue. Ils se déplaçaient à cheval. Pour cela, il leur fallait des palefreniers qu'ils devaient loger. Ils abritaient aussi le sacristain et les instituteurs. Pour tout ce monde, il fallait des gens de maison qu'on devait également loger. C'était un tout autre train de vie.* » Les seigneurs du lieu veillaient à ce que personne ne manquât de rien. Aujourd'hui, à Martigné, beaucoup de manoirs sont en ruine et il n'y a plus de seigneurs.

L'Eglise aussi a changé. Depuis 1968, le diocèse de Rennes a entrepris une vaste opération de « péréquation ». Désormais, en Ille-et-Vilaine, plus de paroisses opulentes, plus de paroisses où le curé partage la pauvreté de ses ouailles. Le revenu des quêtes, les dons de toutes natures (notamment immobiliers) sont centralisés systématiquement par le diocèse, qui renvoie à chacun selon ses besoins.

Le principe s'applique aux hommes : du cardinal aux « aides aux prêtres » (anciennes bonnes de curé), en passant par les prêtres en activité ou retraités, chacun reçoit le même salaire ; à peu près le SMIC. La péréquation s'applique aussi aux... presbytères. Tous les frais d'entretien sont pris en charge par le diocèse. « *Ce système exige une gestion rigoureuse* », constate l'abbé Leprêtre. A commencer par les biens immobiliers, bien sûr.

Inhumain

Il n'y a plus qu'un prêtre à Martigné-Ferchaud. Il a habité le grand presbytère, pendant deux mois, seul. Son prédécesseur y était resté deux ans. « *C'était inhumain* », confie l'abbé Bertois, actuel curé de Martigné. Le diocèse a acquis pour lui une maison plus modeste, plus humaine et plus... économique.

Partout où il peut le faire, le diocèse de Rennes regroupe actuellement plusieurs prêtres dans un presbytère de taille moyenne. Les vieux recteurs se font un peu tirer l'oreille, peu enclins à changer leurs habitudes. Mais les jeunes prêtres ne voient que des avantages à cette vie en communauté. Pour le seul diocèse de Rennes, six ou sept presbytères ferment ainsi leurs portes chaque année. Dans le reste de la Bretagne les opérations de péréquation et de regroupement sont plus modestes. Quelques presbytères sont vendus mais sans commune mesure avec l'Ille-et-Vilaine.

Que deviennent les presbytères ainsi abandonnés par leurs prêtres ? Ils n'appartiennent pas tous aux diocèses. Loin de là ! Depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat — loi du 9 décembre 1905, — les presbytères (comme les églises) sont devenus pour la plupart propriété des communes. Ceux, du moins, qui *étaient construits lorsque la loi* a été votée. Les autres, de construction plus récente, appartiennent aux « associations diocésaines », suivant l'accord passé en 1926 entre le Vatican et l'Etat. Ces associations, dont le conseil d'administration, présidé par l'évêque, est composé de prêtres et de laïcs, gèrent les biens culturels des paroisses.

Parmi les mille trois cents presbytères encore utilisés par le clergé en Bretagne, les deux tiers sont la propriété des communes. Les associations diocésaines n'en possèdent donc qu'un petit nombre. Le plus souvent, ces associations les vendent lorsqu'il n'y a plus de prêtre permanent. A des particuliers bien sûr. Mais ce n'est pas toujours possible. Qui voudrait d'une maison de campagne de quatre étages ?

Généreux

A Martigné-Ferchaud, le presbytère a été vendu à l'Office départemental H.L.M. qui jouit, pour ces opérations, d'un droit de préemption. « *Nous avons dû le céder pour une bouchée de pain*, regrette l'abbé Leprêtre. *Mais ce genre de bâtiment n'a d'autre valeur que ce que propose un éventuel acheteur.* » « *Nous avons été trop généreux*, assure, de son côté, M. Pasquier, directeur de l'Office H.L.M. *Il ne faudrait pas que ce prix serve de critère pour d'autres opérations* » Combien ? 270 000 F. Une bouchée de pain, bien sûr. Mais 1 500 000 F de travaux à la charge de l'Office pour réaliser les... seize appartements de son programme. Du type 1 au type 5 en duplex.

Lorsque le presbytère appartient à la commune, elle est en droit de reprendre l'usage du presbytère, dès que le prêtre a quitté les lieux. « *Mais cela se passe en douceur*, assure-t-on à l'évêché de Saint-Brieuc. *Les communes laissent souvent le presbytère inoccupé pendant un temps assez long, pour ne pas avoir l'air de mettre le prêtre à la porte.* » La loi laïque de la République n'interdit pas la courtoisie.

Le plus souvent, la commune laisse à la disposition du clergé un petit pied-à-terre dans le presbytère ou ailleurs. Devenu maison de jeunes, club d'anciens, lieu de réunions de toutes sortes pour les habitants de la commune, le presbytère désaffecté conserve toujours une pièce ou deux qui servent de salles de catéchisme.

Bien de l'Eglise ou bien communal, le presbytère reste une maison différente des autres. A Moazé, près de Rennes, on en sait quelque chose. Le bourg ne cesse de s'accroître. Il a fallu, à la dernière rentrée scolaire, ouvrir une classe supplémentaire. On l'a installée dans la salle de réunion du conseil municipal. Les élus doivent quitter la mairie et s'installer ailleurs. Ils ont le choix : la commune dispose d'un vieux bâtiment et du presbytère, abandonné par le clergé depuis quelques mois.

Le problème est simple : pour aménager l'un, il faut vendre l'autre. Oui, mais lequel doit être vendu ? Le conseil municipal a tranché. Par six voix contre cinq, il a décidé de vendre le presbytère. Contre l'avis du maire et plutôt contre l'avis général de la population. Une pétition circule, réclamant que les élus reviennent sur leur décision. Depuis, à Mouazé, on se regarde de travers. Le maire reste muet et attend la décision du préfet appelé en renfort pour juger du différend. C'est un peu la guerre entre pratiquants et non-pratiquants. Mais l'on ne sait pas toujours très bien lesquels sont le plus attachés à la sauvegarde du presbytère. ■

(1) En Bretagne, un curé s'appelle un « recteur ».

CLAUDE LAPOINTE

PARIS

Les habitués des douches publiques

Dix-huit établissements municipaux de bains-douches à Paris. Deux mille cinq cents entrées chaque semaine pour certains. Il y en a même dans les beaux quartiers.

LILIANE DELWASSE

PARIS, porte de la Chapelle, un décor de film néo-réaliste. Un immeuble H.L.M. de trente étages surplombe le périphérique à droite et un terrain vague à gauche ; en face, un entrepôt désaffecté et un bureau de la Sécurité sociale. Au fond de l'impasse un bâtiment en briques rouges : bains-douches, établissement public.

L'appellation est pour le moins exagérée de moitié, il n'y a plus de bains depuis belle lurette, mais il reste les douches ! Pourtant on appelle toujours « bains-douches municipaux » les dix-huit établissements que gère l'administration parisienne, depuis la construction du premier d'entre eux en 1896, avenue Ledru-Rollin. Oh ! ils n'ont pas le luxe désuet des bains-douches privés qui ont fleuri avant la première guerre : salle de sudation, salle de massage, etc. C'étaient un peu les bains thaïlandais de la Belle Epoque. L'un d'eux, près des Halles, a même vu les cariatides de stuc et les nymphes de plâtre de son fronton encadrer l'entrée d'une discothèque à la mode.

Les *bains-douches municipaux* avaient une vocation sociale et étaient destinés à des ouvriers tout droit sortis de *l'Assommoir* ou de *Germinal*. Ils ont gardé pour la plupart cette vocation, et reçoivent en majorité des travailleurs immigrés, quelques ouvriers qui habitent loin de leur travail et éprouvent le besoin de se doucher avant de rentrer, et surtout les mal-logés. Indispensables, ils le sont, hélas, puisque la direction affirme comptabiliser deux mille cinq cents entrées par semaine en moyenne dans les établissements les plus fréquentés. Ils sont ouverts à partir de jeudi à midi, vendredi et samedi de 7 heures à 19 h. 30, et le dimanche matin. Mais c'est surtout samedi et dimanche qu'il y a du monde : des familles entières avec leurs enfants, des étrangers, des personnes du troisième âge péniblement descendues de leur sixième étage sans ascenseur. Parfois on y voit des gens qui habitent tout près et ont tout le confort, mais « *lorsque l'on est cinq ou six, plutôt que de faire la queue et d'attendre une heure que la salle de bains soit disponible, on a plus vite fait, pour le prix, d'aller en face* ».

La lessive

Le prix, il est vrai, est sans concurrence : 2,50 francs pour la douche, 1,25 franc pour les *familles nombreuses* et la gratuité pour les militaires du contingent en uniforme, les chômeurs, les économiquement faibles, les infirmes civils. L'occupation d'une cabine ne doit en principe pas excéder vingt minutes, mais, quand personne n'attend derrière la porte, il arrive que certains restent jusqu'à une heure et même y fassent leur lessive !

Les bains-douches de la rue des Fillettes (18e) sont vides ce matin glacial d'hiver, et la caissière soupire : quand il fait froid les gens ne viennent pas ; peur de s'enrhumer en sortant, pas envie de sortir de chez eux ? Un couple d'Algériens entre, le père tenant un garçon par la main et la mère marchant derrière avec une petite fille. Sur leurs talons, un Pakistanais achète à la caisse une savonnette, une dose de shampooing et loue sa serviette. « *N'oubliez pas de la rapporter* », lance la caissière ; elle se retourne : « *Ça dépanne ceux qui ont oublié leurs affaires, mais rares sont les gens qui nous en prennent. Les habitués arrivent généralement avec leur nécessaire.* »

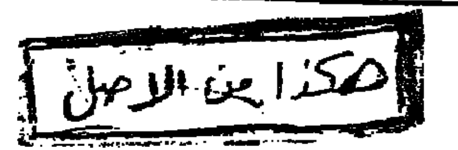
Rue de la Bidassoa (20e), carrelage rétro et accueil souriant. A l'entrée, un panneau rappelle aux clients que la loi du 16 mars 1898 punit de un à deux ans d'emprisonnement et de 100 à 500 francs d'amende celui qui aura commis des dégradations, des écritures ou des dessins obscènes dans les établissements publics. Lui faisant face, un panneau jumeau précise qu'il est interdit de chanter ou de crier sous la douche ! D'une cabine fermée s'échappe un vieux tube d'Adamo, d'une autre des rires d'enfants qui sautillent en rythmant un, deux, trois...

Rue des Pyrénées (20e), on confond la journaliste avec une envoyée de la municipalité, et les doléances affluent : depuis deux ans les inspecteurs ont multiplié les rapports, et la fermeture de l'établissement pour rénovation est reculée de mois en mois. Inauguré en 1903, restauré en 1940, il est dans un état tel qu'on s'attend à voir des rats sortir des tuyaux : la moitié des douches sont fermées pour non-fonctionnement, l'autre moitié jouissant d'un maigre filet, tantôt brûlant, tantôt glacial, qui s'arrête parfois en cours de route. Les planches des portes sont disjointes, les serrures ne fonctionnent pas, les ventilateurs sont tous cassés, il règne une humidité constante. On en ressort la tête pleine de plâtres et de débris d'une peinture de quarante ans... Un couple de petits vieux accrochés l'un à l'autre précisent avec humour que, si la douche ne marche pas, il pleut par le toit.

Vit-on mieux ?

Si la majorité des bains-douches sont situés dans les quartiers dits populaires (la moitié dans les dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements), on en trouve aussi dans le quatrième, le cinquième, le huitième arrondissement. Et aussi rue Blomet, au cœur du quinzième, non loin de ces tours à 9 000 francs le mètre carré, appartement de grand standing, duplex, loggia, deux salles de bains. Il n'y a pas grand monde : une Noire sans âge, enceinte, portant un bébé dans les bras, un vieux monsieur tout courbé, qui vérifie longuement devant le miroir ébréché sa barbichette Napoléon III. Trois, quatre personnes ce jeudi matin, on peut les compter sur les doigts d'une main. L'employé bavarde avec une habituée qui vient prendre sa douche hebdomadaire : elle a comme une répugnance à avouer qu'elle est professeur, qu'elle habite à deux rues, dans un ancien deux-pièces sans salle d'eau. « *Il y en a encore beaucoup dans le quartier, tout n'est pas passé par la pioche des promoteurs... et c'est bien heureux ; ces immeubles modernes sont hors de prix, et y vit-on tellement mieux ?* » L'envers d'un quartier bourgeois... ■







JEAN-PIERRE CAGNAT

MARGINAUX

Légion 1980 ou le sein maternel

La légion évolue. On peut la quitter après essai. Et de nouvelles figures apparaissent dans une institution vieille de cent quarante-neuf ans qui continue d'attirer plus de candidats qu'elle ne peut en recruter.

JACQUES ISNARD

LORSQUE le lieutenant porte-drapeau de la légion étrangère sollicita de son général l'honneur d'être présenté au chef de l'Etat à la traditionnelle « garden party » de l'Elysée qui suit le défilé militaire du 14 juillet à Paris, le général Bernard Goupil, qui commande les huit mille légionnaires en France et outre-mer, ne comprit pas immédiatement le sens de cette démarche. Mais il accepta, après réflexion, de s'entremettre entre le chef suprême des armées françaises et l'un de ses subordonnés.

« Vous ne pouvez pas comprendre ! », lui expliqua ensuite le lieutenant, qui, comme tous les légionnaires, pourtant couverts par l'anonymat, n'avait ni cherché ni réussi à oublier son passé. *« Moi, petit immigré italien, débarqué il y a dix-sept ans maintenant, je sers la France comme officier et je peux serrer la main du président de la République. »*

Difficile à comprendre, en effet. A moins d'admettre qu'en se refusant à faire un choix entre les diverses nationalités, mais en s'évertuant à en éliminer *« les indignes et les incapables »*, la légion étrangère devient une terre d'asile pour ceux qui décident de rompre, en s'engageant, avec une existence civile qui les a déçus sans, pour autant, vouloir demeurer en marge de toute communauté.

« La plupart des étrangers qui s'engagent, observe un officier, *sont des transparents, des hommes que l'on croise dans la rue sans véritablement les distinguer. »*

De ces *« transparents »* ou de ces velléitaires, il faut faire ensuite des volontaires dans une armée qui n'a pas la réputation d'apprécier le laisser-aller ou l'excès de confort. *« C'est difficile, en fin de compte, d'être un légionnaire en 1980*, constate le général Goupil, *en un temps où la rigueur, le souci du détail et la discipline qui sont exigés de lui ne sont plus des valeurs communément mises à l'honneur. »*

Il y a plus de vingt ans, à Sidi-Bel-Abbès, en Algérie, le nouvel engagé se formait en vase clos, loin de toutes sollicitations. Aujourd'hui, à Castelnaudary, dans l'Aude, au régiment d'instruction de la légion étrangère qui accueille les recrutés d'Aubagne, près de Marseille, le jeune légionnaire ne peut plus prétendre ignorer les tentations et les facilités du monde extérieur. Son engagement dans la légion ne résulte plus d'un simple « coup de tête », dicté par le goût de l'aventure — *de plus en plus limitée* — ou par l'appel du « sable chaud ». Il est aussi, pour certains d'entre eux, un choix délibéré, qu'ils n'hésitent pas à renouveler puisque six légionnaires sur dix rengagent après le premier contrat.

L'amalgame

Alors, qui sont ces jeunes légionnaires et d'où viennent-ils pour accepter, en 1980, avec apparemment tant d'aisance, de rompre avec leur passé, d'oublier leur identité, et pour tenter de *« redémarrer »* une vie dans une institution conservatrice des traditions, plus exigeante qu'une simple famille ?

De tout temps, les Français ont fourni près de la moitié du contingent des volontaires : 47,5 % en 1979, mais 50 % en 1913, par exemple. Ce pourcentage ne rend pas totalement compte de la réalité : rien n'interdit à un Français de s'affirmer Suisse, Belge ou Canadien pour éviter les questions trop précises et justifier néanmoins de sa langue. La légion persiste à trouver ce taux un peu trop élevé pour bien réussir l'amalgame des nationalités.

La moitié des candidats étrangers ont déjà servi sous un uniforme. Il y a une dizaine d'années, la légion recrutait aux frontières parmi les étrangers, sans contrat de travail, qui se présentaient à la gendarmerie, aux services de police et aux douanes. Aujourd'hui, l'embauche se fait à l'intérieur du territoire national, au sein d'une population migrante qui a, d'abord, tâté d'un métier et qui, soudain, décide — après dix-sept ans et jusqu'à la quarantaine — de frapper à la porte de l'un des vingt-cinq bureaux de recrutement de la légion. Hors de France, les associations d'anciens et d'entraide peuvent jouer les sergents-recruteurs, comme en Allemagne fédérale.

Chaque année, en moyenne, la légion n'en retiendra qu'un sur trois ou quatre, après les épreuves psycho-médicales et le *long entretien avec un sous-officier* qui parle la langue du candidat : 27,9 % l'an dernier, 33,4 % en 1978 et 31,8 % en 1977.

Des travailleurs manuels, des réfugiés de l'Est, des chômeurs ou des manœuvres, bien sûr. Mais, aussi, quelques étudiants qui choisissent d'interrompre leurs études supérieures, des ingénieurs, des infirmiers, des religieux comme cet ancien trappiste, des instituteurs, un ancien inspecteur de police, un chirurgien-dentiste, ou ce professeur *de mathématiques* du secondaire qui a inauguré le Nouvel An à sa façon en s'engageant dans la légion.

Autant de professions déclarées qui peuvent, en vérité, cacher d'autres aptitudes, à commencer par le médecin, qui sera assuré d'être employé par la légion dans une tout autre spécialité et qui sera porté comme infirmier pour brouiller les pistes.

« Jeanne d'Arc »

Le niveau général, décelé par les tests, se situe à 10,4 sur 20 de moyenne, alors que celui du contingent — certes plus jeune et, donc, moins mûr — est de 8 pour les appelés en pleine année scolaire, ou de 12 à 14 pour les incorporés en fin d'année d'études, ceux qu'on appelait autrefois les « sursitaires ».

Rien d'étonnant, dès lors, de rencontrer un caporal-chef, avec dix ans d'ancienneté, parlant couramment six langues, dont des langues de pays balkaniques ; ou ce sous-officier britannique, flegmatique, un éternel sourire au coin des lèvres, baptisé « Jeanne d'Arc » avec dérision par ses camarades, ou encore cet autre sous-officier, bâtard polonais comme Apollinaire, jadis plongeur dans des restaurants français, qui s'expriment avec une aisance traduisant, en réalité, une personnalité *ou un niveau culturel* peu communs.

En dépit de leur diversité, ces légionnaires ont quelques traits en commun : le refus de la routine — l'un d'eux dira *« le refus de la vie bourgeoise »* — qui peut aller jusqu'au goût de vivre au jour le jour, et le besoin de donner un cadre, fait de rigueur et de discipline, à leur existence quotidienne. Même si ces traits qu'ils partagent peuvent paraître contradictoires.

Ce qui les pousse à s'engager, du moins chez ceux qui acceptent de se raconter, c'est tout autant la déception d'une vie civile, qui a souvent mal commencé, que l'évidence de leur inadaptation caractérielle ou professionnelle à la liberté des adultes. Et, du même coup, le besoin d'être *« pris en charge »*, pour reprendre l'expression d'un colonel, ou l'abandon de soi dans le carcan d'une institution connue pour sa rigidité motivent le jeune légionnaire.

Témoin cet étudiant de vingt-deux ans, transplanté de Madagascar à Paris pour y continuer des études d'informatique, puis de comptabilité, isolé dans la capitale et désarçonné par *« le manque de solidarité et d'esprit de camaraderie »* dans la vie civile. Témoin encore ce sous-officier d'origine allemande, désappointé par l'*« indiscipline »* ou l'esprit frondeur qu'il prête aux jeunes appelés dans l'armée régulière de son pays. Témoin, enfin, ce candidat à l'engagement qu'un précédent contrat de cinq ans dans la marine nationale n'a pas satisfait.

Ils supportent la discipline parce qu'ils sont mal dans leur peau et qu'elle les protège contre eux-mêmes. Le fameux « bagne » de la légion étrangère, où l'on enfermait les récalcitrants pour les mater, a été supprimé en octobre 1976. A cette date, il comptait seulement quatre prisonniers.

Pour autant, les légionnaires n'ont pas bonne presse. Turbulents, instables, ils font parfois peur. En 1979, le commandement a prononcé, après l'avis d'un conseil d'enquête régimentaire, 425 sanctions statutaires à l'encontre de sous-officiers et de légionnaires : 241 résiliations de contrat et 184 réductions de grade. Un tableau plus sombre, en apparence, que celui de 1978 avec 337 sanctions statutaires au total. Mais, depuis, la légion a entrepris une grande campagne de lutte contre l'alcoolisme, et, l'année dernière, elle a dû apurer des dossiers disciplinaires en instance, qui remontaient, parfois, au temps de la guerre d'Indochine, lorsque des légionnaires déserteurs s'enfuyaient à la nage des navires en transit dans le canal de Suez.

« Les petits délinquants que la légion recrute, a noté, l'an dernier, un député du Var, M. Arthur Paecht (U.D.F.), dans son rapport à l'Assemblée nationale, *récidivent dans des proportions bien moindres que dans le civil. »* Calculé sur quatre ans, entre 1975 et 1978, le taux moyen de délinquance — nombre d'actes délictuels de toutes sortes, depuis la falsification de chèques jusqu'à l'homicide volontaire en passant par les différents vols, rapporté aux effectifs en uniforme — est de 0,08 % dans la légion étrangère, au lieu de 0,61 % dans l'ensemble de l'armée de terre française. Soit sept fois moins de délits chez les légionnaires.

Pressés d'expliquer ce qui donne un sens à leur vie, les légionnaires parlent d'abondance, contre toute attente. Une façon, peut-être, de se protéger des indiscrets en les noyant sous les anecdotes. Ou bien, ce qui paraît plus logique, un besoin de se justifier à leurs propres yeux, de se fabriquer des raisons, et de composer un personnage, une *« seconde nature »* qui devient presque aussi authentique que la première. Ces hommes à histoires, que sont les légionnaires, ont besoin aussi de croire à leur propre histoire.

« Généreux, ils le sont, dit un officier, *à leur manière et jusque dans l'art de s'attirer des ennuis ou de commettre des bavures. Ils attendent la même générosité ou la même disponibilité de leurs supérieurs. Par exemple, il ne viendrait à l'idée d'aucun officier de la légion de célébrer Noël en famille, car cette fête se passe au quartier, entre légionnaires et leur encadrement. »* Voilà une nouvelle preuve de cette *« prise en charge »* de ses ouailles par l'institution elle-même, de ce véritable maternage social qui se dissimule derrière des rapports virils.

Coup de cafard

Du reste, cette *« prise en charge »* peut aller très loin. La plupart des légionnaires, leur contrat terminé, réintègrent facilement la vie civile. La légion s'enorgueillit d'avoir pour mission première de former, d'abord, des combattants. *« Elle n'existe de fait et de droit que si elle est capable de remplir son contrat »*, dit le général Goupil. Cependant, elle s'attache à donner, de surcroît, une *spécialité technique* à ses hommes. Débarrassés de leur uniforme, les légionnaires trouvent des occupations correctement rémunérées où ils semblent appréciés de leurs employeurs, s'ils ne sont pas soudain victimes de ce fameux *« coup de cafard »* qui les incite, parfois, à reprendre inopinément le large. Leur bureau de reclassement, à Aubagne, dispose de bien plus d'offres d'emploi que de demandes.

Mais, pour les autres, dont la réinsertion sociale est un échec, la légion continue d'être le havre où se mettre à l'abri, la bouée de sauvetage qui leur gardera la tête hors de l'eau. Des maisons de retraite ou de réadaptation existent. Par exemple, à Puyloubier, près d'Aix-en-Provence, où la légion apprend à d'anciens « baroudeurs » — qui sont invités à vendre leurs œuvres — la céramique, la reliure, la ferronnerie, la menuiserie et jusqu'à l'agriculture, avec un domaine de 220 hectares qui produit cent mille bouteilles de vin par an, des céréales ou des fruits.

Dans des ateliers dirigés par des moniteurs civils, des légionnaires, parfois handicapés, s'appliquent, de leurs grosses mains, à tenir délicatement le pinceau qui trace des arabesques sur l'assiette ou le cendrier à décorer.

Si bien que le légionnaire, engagé à dix-sept ans, au terme d'un contrat qui l'aura conduit jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans, s'il n'a pas été promu sous-officier, peut demander à finir ses jours au sein de son arme et à être enterré dans le carré réservé à la légion au petit cimetière de Puyloubier, au pied de la montagne Sainte-Victoire chère à Cézanne. ■

53,5 % de francophones

La légion étrangère compte environ 328 officiers (dont 21 servent à titre étranger, les autres sont issus de l'armée régulière); 1 320 sous-officiers (tous promus à partir du corps des légionnaires de base) et 6 420 légionnaires de première et deuxième classe.

Environ 72 % de ces légionnaires vivent en France (Aubagne, Bonifacio, Corte, Calvi, Castelnaudary, La Cavalerie au Larzac et Orange) et 28 % outre-mer (Djibouti, Mururoa et Tahiti, Kourou, Saint-Laurent, Regina et Saint-Georges en Guyane française, Mayotte aux Comores).

Le premier contrat est de cinq ans, renouvelable (60 % des légionnaires rengagent à l'issue du premier contrat) pour des durées variables. Durant la première année, il peut être mis fin à ce contrat soit que le candidat renonce, soit que la légion prenne l'initiative de rompre l'engagement. Après un avis favorable du Conseil d'Etat et du conseil supérieur de la fonction militaire, un projet de réglementation permettra à un légionnaire qui fait carrière de demander l'annulation de son contrat, sous certaines conditions, après un temps de réflexion de trois mois, si un changement dûment constaté par des témoins est intervenu dans sa situation familiale.

En 1979, la répartition des engagés a été la suivante : 53,54 % de francophones (dont 47,5 % de Français) ; 12,59 % de Latins ; 11,15 % de germanophones ; 6,12 % d'Anglo-Saxons ; 4,75 % de Slaves ; 3,51 % de candidats originaires du Maghreb ; 2,96 % de Moyen-Orientaux ; 2,62 % d'Africains ; 1,93 % d'Extrême-Orientaux et 0,83 % de Nordiques.

La solde est la suivante : 14 270 F par mois (primes de service comprises) pour un adjudant-chef à plus de quinze ans de service à Djibouti, mais 5 370 F au 1er régiment étranger d'Aubagne ; 6 923 F par mois pour un sergent à plus de cinq ans de service à Mayotte, mais 3 200 F au 1er régiment étranger de cavalerie à Orange ; 2 676 F par mois pour un légionnaire de deuxième classe à Tahiti, à plus de trois ans de service, mais 1 280 F au 2e régiment étranger de Corte. Ces soldes de 1979 concernent des célibataires.

CROQUIS

Soieries

A Lyon, entre Saône et Rhône, il est une colline. La *« colline où l'on travaille »*, disent volontiers *« les gones »*, les Lyonnais. Tout juste face à Fourvière, la *« colline où l'on prie »*.

La Croix-Rousse. Austères maisons grises. Rues étroites et sinueuses. Allées qui *« traboulent »*, qui traversent d'une maison à l'autre et permettent de descendre en ville sans se mouiller, providence des petits livreurs de velours qui portaient une pièce terminée jusqu'au magasin de la rue des Feuillants ! Dans une petite rue, loin de l'agitation fébrile du boulevard de la Croix-Rousse, un homme travaille encore, à Lyon, pour Louis XIV. Pierre, l'un des derniers tisseurs lyonnais, l'un des derniers canuts.

« La reconstitution exacte de dessins d'époque prend beaucoup de temps, explique-t-il. *Je travaille pour les Musées nationaux, d'après des documents originaux et, chaque jour, ma « pièce » s'allonge de quelque cinq centimètres... »*

Bistanclaque Pan ! Le bruit familier du métier à tisser. Pierre pousse le battant, envoie sa navette de buis entre les nappes d'or des fils de chaîne. Il ramène enfin le battant et serre, avec son peigne, le nouveau fil de trame.

« Ce tissu ira garnir les sièges de la Chambre du Roi, à Versailles. Dans quelques années... », lance le vieux canut. *« Patience et longueur de temps... »*, jette-t-il encore avec un sourire malicieux.

La patience, il sait ce que cela signifie. Depuis longtemps, sans doute depuis ce jour de ses onze ans où on l'a mis en apprentissage chez le *« canut du coin »*. Dès la *« piquette du jour »*, il quittait la soupente aménagée pour lui, au-dessus des métiers. C'est qu'il fallait veiller à ne pas perdre la moindre place, dans l'appartement du second étage de la vieille maison. Montée de la Grand-Côte ! Près des fenêtres trônaient les métiers, afin d'*« user le jour »* le plus possible, et de retarder l'usage du *« chelu »*, la lampe à huile qui est toujours accrochée aux montants de bois blond du métier. Seize heures durant, il fallait ranger, préparer les métiers, aller chercher les chaînes, tisser...

« Le plus terrible, ce n'était pas le travail. La « morte », c'était autre chose ! En ce temps-là, les canuts travaillaient à façon, et il arrivait que le maître rentre au logis sans aucune commande... »

Aussi, aujourd'hui, Pierre ne se plaint pas. Il a encore tant à faire ! Versailles, Fontainebleau. Une inquiétude, pourtant. Pierre est un canut vieux, et il ne sait s'il pourra transmettre à quelqu'un ces secrets jalousement gardés qui lui viennent de son vieux maître, l'un des derniers *« ouvriers en draps d'or, d'argent et de soie »*...

JOSETTE GONTIER.

Émigration

Avec ses sacs de plastique boursouflés, ses provisions de fruits à moitié pourris, ses vêtements sombres et naïvement recousus, ses gros bas marron qui s'engouffrent dans d'immenses bottillons noirs, on prend d'emblée Mme Lucie pour ce qu'elle est : une vieille dame de la rue.

Je l'avais rencontrée, en juillet, dans le petit jardin de Notre-Dame-de-Paris. Quand les voyageurs, les mains en coupe, se penchaient pour boire à la fontaine devant laquelle elle se tenait tout le jour, parce que, à cet instant, elle les sentait plus disponibles, quémandeurs de fraîcheur, elle leur parlait doucement, en plusieurs langues. Elle était amoureuse de l'eau.

Sa vie, ses voyages, son passé d'institutrice qui préféra devenir fleuriste des quatre saisons pour rencontrer les visages de la rue, puis sa souffrance, et la misère qui vint... Elle voulait tout me dire. Elle avait beau avoir un petit logement dans le Marais, tous les jours elle venait ici : la Seine, les pierres de Notre-Dame, l'eau de la fontaine quand les autres boivent, elle avait besoin d'être dehors. Elle rentrait le soir, après avoir prié dans la cathédrale et mangé un cornet de frites.

Déjà, au cœur de l'été, elle m'avoua son inquiétude pour l'hiver qui, inexorablement, venait : *« J'ai à peine de quoi payer mon loyer, alors l'hiver je ne me chauffe pas... Je passe la journée dans Notre-Dame, où il fait bon et où l'on chante. Parfois même, on nous donne à manger. Avec les restes des marchés, cela peut suffire. »*

J'ai cherché Mme Lucie aux premiers vrais froids de décembre. Je fouillai les bancs sombres et glacés de Notre-Dame, où une nuée triste de vieilles dames essayaient de se réchauffer devant des cierges. Je parcourus les allées gelées de son square préféré, où un violoncelliste solitaire jetait ses accords à la cantonade clairsemée des moineaux. Mme Lucie n'était pas là.

C'est devant Beaubourg, que je l'aperçus un jour. Les yeux toujours aussi bleus, les cheveux gris qui frisottaient presque élégamment sous un chapeau 1900 en forme de cloche, lui aussi gris et bleu, Mme Lucie chantait. Devant un public attentif, en arc de cercle... Une voix étonnante, un semblant de Piaf ; de très vieilles chansons. On lui donnait des pièces. *« Voyez-vous*, me dit-elle après son récital, *l'inconscient est une chose curieuse... Il fonctionne comme une phonogramme... sans qu'on le sache. C'est lui qui a retrouvé dans ma tête l'air et les paroles de vingt chansons d'autrefois. Alors, comme j'habite à Beaubourg où il se passe des tas de choses, je me suis mise à chanter. Comme ça, toute seule, quand je n'ai plus d'argent. »*

Mme Lucie sourit avant d'aller acheter un gros paquet de frites-saucisses : *« Maintenant, ça va : depuis que je chante... je mange. »*

RICHARD DARMON.

Conte froid

de JACQUES STERNBERG.

La menace

Depuis bien des années déjà, les rapports entre les hommes et les femmes ne faisaient que s'envenimer. Il y avait longtemps qu'on avait dépassé le stade des revendications ou de la rancune sournoise, on en était à la haine et à l'agressivité, sans cesse, à tous les niveaux, au bord de la violence.

Le véritable conflit se précisa quand le quotidien « Femmes en rage » annonça un matin que les femmes avaient enfin la bombe atomique.

BRÉSIL

Le sucre et la faim

Philosophe marxiste, auteur de « l'Etabli », Robert Linhart revient du nord-est du Brésil. Ce qui l'a le plus frappé : le spectacle de la faim.

ROBERT LINHART

AU nord-est du Brésil, dans l'Etat de Pernambouc, il y a une petite ville que l'on appelle « la Princesse Serrane », la princesse des collines, parce qu'elle est disposée sur trois collines et que, la nuit, ces collines illuminées par les habitations et les réverbères se voient de loin et sont d'un bel effet.

La Princesse Serrane se trouve en pleine région sucrière, au milieu des *engenhos* (plantations de canne, où l'on fabriquait autrefois le sucre, d'où le nom qui évoque les machines) et des *usinas* (sucreries — les usines autres que sucrières s'appellent *industrias*).

C'est vers cette ville de la *zona da mata* (forêt) nord que nous partons le lundi 17 septembre. Nous quittons Recife à la nuit tombante, cinq heures du soir. Dans la voiture, Reynaldo, l'étudiant qui m'accompagne, me dit : *« La situation sociale est très, très délicate. Il y a une misère vraiment triste. »* Pendant qu'il dit cela, je regarde les incendies dans la nuit, de part et d'autre de la route. Je pense à Manuel de Conceiçao, notre ami paysan de l'Etat de Maranhao, bien plus au nord, qui disait en parlant de ces brûlis : *« On brûle la forêt, la pluie mêle les cendres à la terre, et elle devient bonne, bonne... »* Mais un agronome m'expliquait il y a quelques jours à Recife que ces feux détruisent les protections contre l'érosion et mettent en péril les terres des collines (et cette region-ci est une région de collines). Quand la route tourne et qu'un nouveau paysage se forme dans la nuit, de nouveaux feux apparaissent au loin. Des odeurs douceâtres de sucre pénètrent dans la voiture, des petits fragments d'écorce de canne sont en suspension dans l'air et volent doucement à la lumière des phares. Le sucre, à travers la nuit, nous enveloppe.

Arrivée. La ville la nuit. Les trois collines, les lumières. Un ami d'enfance de Reynaldo nous parle, avec réticence, des rumeurs de grève dans le sucre. Le quartier des bordels, tout en longueur autour d'une rue de terre tassée. Lumières rouges, musique disco. Il y a des téléviseurs partout, jusque dans les pièces les plus misérables, les plus nues, ouvertes sur la rue. Reynaldo : *« Je suis venu dans un de ces bordels à l'âge de neuf ans. Ici, c'est très « macho », il faut montrer tôt qu'on est un homme. Il y a des prostituées très jeunes, de dix, douze ans. »*

Les gens se promènent sur la place du village, occupée par un jardin en pente, jusqu'à une heure avancée, et nous nous promenons aussi. Cartes et alcool sont la distraction principale. La ville compte beaucoup d'alcooliques.

Les champs de canne

Marche à travers les champs de canne. Voici un *feitor* (contremaître) : chemise rouge, balance portative à la ceinture, carnet à la main. Il surveille quatre ou cinq ouvriers épars dans la canne, qui coupent et font des faisceaux. Nous demandons à voir son carnet. Il nous le montre : ici, les noms ; là, en regard, la production journalière. La page de la veille : dans l'ensemble, cela varie entre 500 et 1 500 kilos par jour.

« 2 250 sur cette ligne, pourquoi ce gros chiffre ?

— C'est un type qui vient travailler avec sa petite fille.

— Et ici, 150 : pourquoi un chiffre aussi faible ?

— C'est un enfant de six ans. C'est ce qu'il a fait dans sa journée. » (150 kilos de canne ; le salaire est au rendement ; cet enfant a gagné hier 8 cruzeiros : environ 1 franc.)

« Vers 17 heures, dit le *feitor*, *on fait le compte ici même. »* Il désigne deux Noirs qui coupent la canne, à quelques pas de nous : *« Ces deux-là sont* da rua (de la ville). *»* Les Noirs s'arrêtent de travailler et répondent à nos questions :

« Je me lève à 4 heures du matin, pour commencer ici à 6 heures. Je suis volante : *je travaille un jour ici, un jour là.*

— Pourquoi venez-vous de la ville travailler à la canne ? Ne pouvez-vous trouver aucun autre travail ?

— Tem nada (il n'y a rien) », dit-il avec un moue de dégoût.

Il allume une cigarette et se tait. Le *feitor* montre le faisceau qu'il vient de lier : *« S'il en fait 100 comme celui-ci, il aura ses 1 500 kilos. »*

Nous nous éloignons, et ils recommencent à couper. Démarches lentes. Moiteur tropicale. Cette façon traînante de parler brésilien. On ressent comme un épuisement intérieur. Devant nous, près de la canne qu'on coupe, une zone de brûlis. Sur la piste, au pied d'une colline, un camion bleu que chargent quatre hommes, frémissement des faisceaux de canne. Clapotis d'un ruisseau au milieu de la terre brûlée. Odeur de cendres. Le vent emporte ces cendres fines, qui pénètrent partout, jusque dans les maisons et les chambres. Bruit lointain de voix dans la canne, et de la canne qu'on coupe. Au fond du paysage, la *casa grande* (maison de maître), entourée de palmiers, blancheur presque entièrement dissimulée au regard. Tout autour de nous, un horizon de collines. Et dans cette moiteur, ces bruits mous, cette cuvette écrasée, toujours, toujours, une très forte sensation d'épuisement.

Sur la véranda

Nous sommes allés (1) rendre visite à des patrons d'une usine de sucre que connaît Reynaldo. Ils nous reçoivent sous la véranda de leur demeure blanche, de style colonial, d'où l'on domine l'usine — qui crache sa fumée de l'autre côté d'une petite rivière — et les maisons ouvrières alignées plus loin dans les collines. La *casa grande* (maison des maîtres) et les *senzalas* (maisons des esclaves) sont restées telles qu'elles étaient du temps de l'esclavage.

Le gérant de l'entreprise, gendre du propriétaire, nous fait l'exposé détaillé des difficultés des patrons sucriers du Nord-Est : le prix mondial du sucre est très bas (300 dollars la tonne contre 1 500 au début des années 70), les stocks trop élevés; toutes les manipulations sont aux mains des grands « traders » internationaux, essentiellement américains, qui opèrent à la Bourse du sucre de Londres; or le Nord-Est est très dépendant de l'exportation : pour 70 %, sa production est exportée, alors qu'il ne produit que la moitié du sucre brésilien — mais il n'y a pas de pouvoir d'achat local, la plupart des terrains sont trop accidentés pour se prêter à la mécanisation, ce qui accentue la différence des coûts de production avec la région de Sao-Paulo, bien plus compétitive.

Un détail. Nous sommes en train d'évaluer la production sucrière des Etats de Pernambouc et d'Alagoas. *« 42 millions de paquets de 60 kilos »*, dit le gérant, en se balançant sur son rocking-chair. *« Mais à partir de cette récolte-ci, on va changer d'unité. On va réduire le poids des sacs à 50 kilos, parce que les gens sont trop faibles pour les transporter. Ah ! dans le temps, c'était autre chose !* (le temps des esclaves). *Les hommes étaient costauds et on faisait des sacs de 80 kilos. »*

Cette remarque se grave dans ma tête, et je perds le fil de son exposé. En contrebas, les ouvriers de la deuxième équipe entrent dans l'usine, par petits groupes. Il va être 2 heures de l'après-midi, ils ont devant eux douze heures de travail dans « la vapeur du diable ».

En plein jour, sur la route de Recife, le paysage se déploie tout en collines, vert frémissant : la canne, partout la canne. Ici ou là, une zone brun foncé de brûlis. Plus rarement, un reste de forêt tropicale ou la brèche rouge d'une terre à vif, sectionnée par la route.

Recife. Le professeur Nelson Chaves, nutritionniste connu, est un homme âgé. Il travaille à l'Institut maternel infantile de l'hôpital de Pernambouc et vit dans un appartement d'une modestie insolite, encombré de livres, de documents et de statistiques qui portent tous sur un thème unique : la « carence alimentaire ». La faim. Voici ce qu'il dit :

« La faim est la maladie la plus importante que nous ayons à soigner dans cet hôpital ; 70 % des enfants de l'Etat de Pernambouc souffrent de malnutrition. La situation est pire ici que dans le Sertao (la région semi-désertique située plus au nord, connue comme zone de sécheresse et de famine, mais où la pratique de l'élevage maintient une diversité alimentaire, et où la démographie est moins dense). *Pire aussi que par le passé.*

» Pendant la période coloniale, la situation était meilleure. Les esclaves recevaient une bonne nourriture parce que les maîtres veillaient à entretenir leur force de travail. Par la suite, la progression de la faim dans l'économie de plantation a été freinée tant qu'ont subsisté les roças, les parcelles individuelles. Mais avec les grandes fabriques et la monoculture sucrière d'exportation, le fléau de la monotonie alimentaire s'est abattu sur la population. Maintenant, on rencontre la canne jusque dans les villes, et les paysans ne voient plus d'autre nourriture que le haricot noir, le manioc, exceptionnellement la viande séchée. Pas de poisson, pas de lait, pas de vitamines.

» La malnutrition pendant la vie embryonnaire et les dix-huit premiers mois de l'enfance entraîne la déficience mentale définitive : il manque aux enfants jusqu'à 60 % des neurones du cerveau, et cette destruction est irrémédiable. Autre conséquence : la taille moyenne des paysans diminue. Nous allons vers des générations de nains. »

Le professeur Chaves est très pessimiste. La faim se développe partout dans le monde, y compris aux Etats-Unis (il cite une revue médicale panaméricaine).

Que faire face à cette rage de destruction de l'espèce par elle-même, qui la porte à détruire les équilibres naturels les plus fondamentaux ?

L'assemblée

L'assemblée des travailleurs agricoles de la canne du *municipio* de N. se tiendra dans le vaste gymnase d'un collège religieux que les sœurs mettent à la disposition du syndicat. Le collège, rose bonbon, ressemble à une pièce de pâtisserie. Il est entouré par les cocotiers et les arbustes d'un parc laissé à l'abandon.

Le matin, 7 heures. Tout est prêt dans la salle vide. Au fond, les six urnes, soigneusement posées sur des petites tables.

Des ouvriers agricoles commencent à s'installer sur les gradins de ciment, en silence. La plupart sont des cabocles. Chemises propres, chapeaux. Ils restent immobiles en hommes habitués aux longues attentes. Il y a peu de femmes.

Un groupe entre dans la salle. Il est guidé par Teresinha, l'employée du syndicat, qui les domine d'une tête. Leur petite taille me frappe, et j'entends encore les propos du professeur Nelson Chaves sur la faim qui produit des générations de nains. Il y a dans leur allure et leur démarche quelque chose de recroquevillé, de fermé, comme s'ils avaient froid en dedans. Toujours cette présence de la faim, plus sous la forme sournoise d'une maladie rongeuse que d'une maigreur spectaculaire.

Joao, un autre assesseur, mène lui aussi un groupe. Il est grand de taille et a l'air, parmi eux, d'un géant. Il est en train de leur expliquer qu'il faut voter vert, et que le bulletin jaune signifie qu'on est pour le patron. Groupés autour de Joao, ils semblent appartenir à une autre espèce, réduite, rabougrie, chétive.

Le gymnase s'emplit doucement. La « sono » nous assourdit de chansons religieuses, pleines d'alleluias. La lumière violente du jour est tamisée par un grillage serré qui recouvre une ouverture en triangle, au sommet du mur de béton. On entrevoit, derrière, les cimes des palmiers et un ciel exceptionnellement bleu.

Il commence à y avoir plus de femmes et d'enfants. Cette foule maigre, endimanchée, qui afflue silencieusement (je songe à une assistance de fidèles noirs, dans un temple du sud des Etats-Unis), c'est le mouvement ouvrier à ses premiers pas, dans la peur et la faim. Défait, massacré, pourchassé, il recommence ici, indéfiniment reconstitué comme la mer — et comme recommence toujours l'expropriation primitive d'où le capital tire sa substance sangiante, la clôture des parcelles, l'exode vers les villes, le vagabondage misérable des journaliers...

Sur les gradins, la foule se fait dense. Les travailleurs agricoles, visages bruns et noirs bien découpés sur des chemises de couleurs claires, vives, sont très exactement alignés sur les quatre rangées montantes comme des figurines de plomb, petits, nets, symétriques.

Alors qu'à la suite de Gilberto Freyre un sociologue très célèbre ici et encensé dans les milieux officiels, la culture dominante cherche à promouvoir l'image d'un Brésil réussissant la fusion harmonieuse des races et des peuples en une unité nouvelle, c'est au contraire l'éclatement terrible qui me frappe, au Brésil, entre Blancs et Noirs, riches et pauvres, nourris et affamés, éduqués et analphabètes.

Miguel, le président du syndicat, commence le premier discours, bruyamment amplifié par la sono. D'autres prennent la parole après lui. La foule applaudit sagement à la fin de chaque intervention.

Les queues se forment pour le vote, devant les six urnes. On appelle des noms. Les gens se bousculent, se pressent à la file les uns contre les autres.

C'est l'affreuse procédure de la « grève légale » qui commence : faire la queue pour la grève, comme on irait pointer au chômage. Les heures de vote qui suivront sont absurdes : ne sont venus ici que les travailleurs qui veulent faire grève, et un vote à main levée suffirait à s'en assurer en quelques instants. On pourrait ensuite profiter de cet exceptionnel rassemblement de travailleurs de presque toutes les plantations pour commencer l'organisation pratique du mouvement. Mais la « loi de grève » est conçue pour les épuiser en interminables procédures administratives, et c'est ainsi que se déroule ce vote, puisque le syndicat tient à respecter la procédure légale.

Le premier votant se présente, ou plutôt est projeté en avant par la foule. Il sort sa carte du syndicat, déroulant tout un portefeuille usé où les photos de famille s'alignent dans du plastique transparent. C'est un homme âgé, qui signe très lentement, penché, en formant ses lettres comme un enfant, pendant que la cohue s'agite derrière lui pour la seconde place. On l'envoie à la natte de paille enroulée contre le mur qui fait fonction d'isoloir. Le deuxième sait-il signer ? Non. Empreinte digitale sur la liste. Le premier revient mettre son enveloppe dans l'urne. Pagaille de papiers. Chaleur infernale de la cohue.

Des enfants voudraient voter. *« Quel âge avez-vous ? »*, leur demande Miguel, le président. Ils ont quatorze, quinze ans. *« Trop jeunes. Il faut avoir dix-huit ans, c'est la loi »*, leur dit-il. *« Mais votre présence est importante. »* Les gosses sont déçus. Je leur demande s'ils veulent faire grève. Ils hochent la tête, oui, ils le veulent. Ces enfants que la loi rejette, privés d'école, menacés d'infirmité, sont les premiers à distribuer les tracts, à propager les nouvelles, à courir d'un point à l'autre du moindre mouvement. Petits prolétaires de dix, douze, quatorze ans.

Il est 11 h. 30. Je quitte la cohue des queues de vote pour respirer un peu dans les rues de la ville. Mes pas me mènent vers le seul bâtiment vaste et beau de N., et je comprends que les pauvres y soient attirés. Vous vivez au milieu de toute cette souffrance, vous marchez à travers les rues en cherchant un répit, et vous vous trouvez tout naturellement devant l'église qui surplombe les maisons, et dont le calme fraîcheur vous offre son abri. Vous entrez. Un « padre » officie, vêtu de blanc et d'or, magnifique. Il n'y a en ce lieu que faste, douceur, recueillement. La musique d'orgue vous pénètre. Oui, c'est bien ici que vous trouverez le réconfort...

Je reviens vers midi et demi. Toujours la cohue. A la table de vote de Joao, visage resplendissant d'un gamin autorisé à voter et qui court aussitôt vers l'isoloir avec son enveloppe. La situation s'améliore. Joao, Antonia et les autres expédient les votes en simplifiant les formalités au maximum.

Je remarque des mains d'ouvriers agricoles qui tremblent trop pour mettre l'enveloppe dans l'urne et doivent s'y reprendre à trois fois. La faim.

A quatorze heures, on clôt le vote. Un type du ministère du travail arrive. Dépouillement. La grève est votée. ■

(1) Ce texte fait partie d'un long reportage qui sera publié aux éditions de Minuit.




ALAIN MILLERAND

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Des « initiatives » par milliers

En France, le foisonnement des associations de la loi de 1901 - notamment les groupes écologiques, les associations de défense, les associations de quartier - n'est pas un phénomène nouveau. En République fédérale d'Allemagne, on découvre la démocratie associative à travers les « initiatives ».

ÉLISABETH CADOT

« OSER *plus de démocratie* »... En une décennie l'Allemagne fédérale a vu s'organiser une véritable armée d'hommes et de femmes pris d'une passion nouvelle : la démocratie. Pas une ville, pas une agglomération qui ne possède désormais une ou plusieurs « initiatives de citoyens », bien décidées à faire de la politique au sens étymologique, c'est-à-dire à participer concrètement, quotidiennement à la vie de la cité. De groupements marginaux, elles sont devenues des interlocuteurs que ni l'administration locale ni les partis politiques ne peuvent désormais ignorer. Comment fonctionnent-elles ?

On compte à l'heure actuelle 3 000 à 4 000 « initiatives », ce qui représente environ deux millions de membres. Chaque grande ville en rassemble en moyenne une centaine. Le phénomène est en effet essentiellement urbain.

Nées de manière ponctuelle et locale, ces « initiatives » ont toujours un but précis et concret : défense d'un bâtiment que la mairie a décidé d'abattre, autoroutes dont on veut modifier le tracé, aires de jeux que l'on juge insuffisantes... De l'implantation d'une centrale nucléaire au droit des chiens à se soulager dans les parcs publics, tout intéresse ces « nouveaux citoyens » !

Un exemple : Cologne. Dans ce faubourg ouvrier, quelques habitants se sont réunis après leur travail. Ils sont une quinzaine :

« *Dans notre quartier*, explique Ingrid, *il n'y a pas d'aires de jeux. Les enfants sont obligés d'aller dans la rue et se font accrocher. On ne peut pas rester les bras croisés.* » La nécessité, l'urgence les ont rassemblés. A quelques-uns, ils ont fondé une « initiative de citoyens » qui depuis un an se bat pour obtenir une meilleure signalisation et des feux rouges. Si l'administration continue à faire la sourde oreille, ils sont bien décidés à installer eux-mêmes des panneaux sauvages.

Pas de règle

D'après l'Institut allemand d'urbanisme, 16,9 % se consacrent à l'écologie, 15,8 % aux aires de jeux et jardins d'enfants, 11,8 % à la circulation. Les autres s'occupent d'école, de problèmes urbains, bref de tous les aspects de la vie quotidienne.

Il n'y a pas de règle pour fonder une « initiative ». On se retrouve à deux ou trois habitants mécontents de telle décision bureaucratique et l'on décide de se réunir et de fonder une « initiative » Celle-ci sera l'interlocuteur de l'administration et pourra demander explication, éclaircissements, et surtout faire connaître de manière directe et claire l'opinion des citoyens. Plus besoin d'attendre les prochaines élections. Certaines d'entre elles pour des raisons d'efficacité décident de se constituer en associations, d'autres restent totalement informelles. Toutes ont en commun le principe de la libre appartenance politique de chacun de leurs membres, ce qui n'exclut pas quelques frictions. Elles sont décentralisées, sauf les écologistes dont une grande partie se sont regroupés au niveau national pour mener le combat antinucléaire.

Le travail d'une « initiative » ressemble à celui d'une cellule de base d'un parti politique : reunions hebdomadaires, tracts, stands, pétitions et surtout harcèlement de l'administration souvent sourde ou réticente. Au pays de la bureaucratie il est difficile d'admettre que les citoyens se mêlent de gérer leurs propres affaires ! Il faut parfois lutter des mois entiers contre des brimades tatillonnes de fonctionnaires pour obtenir des broutilles : radiateurs pour un jardin d'enfants, clés pour un centre de jeunes, autorisation d'installer un café pour handicapés physiques dans un garage désaffecté...

« *Bien sûr il y a une petite guerre entre l'administration et les « initiatives de citoyens »*, concède un représentant d'une grande mairie. *Mais, si l'on cède tout le temps, c'est la fin de toute administration. De toute façon, nous ne faisons qu'exécuter les arrêts du conseil municipal, librement élu...* »

Jeu classique, et pas seulement en Allemagne fédérale, que de renvoyer la balle aux hommes politiques. Car le mouvement des « initiatives de citoyens » se définit en effet, lui-même, comme une « opposition extra-parlementaire ». Ce concept, né dans les années de la révolte étudiante (1967-1968), s'est trouvé renforcé à l'avènement de la grande coalition C.D.U.-C.S.U. et S.P.D. La présence au pouvoir des deux grands partis sonnait pour beaucoup le glas de toute opposition parlementaire. Des jeunes, écœurés, cherchèrent ailleurs une véritable vie politique telle qu'ils la concevaient. Certains se tournèrent vers les « initiatives de citoyens ».

Classe moyenne

Dans une large couche de la population s'est en même temps manifestée une sensibilité nouvelle, un éveil de la conscience politique dû en grande partie à la crise économique qui secouait la torpeur du pays. L'angoisse du nucléaire, le gigantisme économique, la dégradation de l'environnement et le sentiment d'impuissance devant une bureaucratie toute-puissante, ont fait le reste. C'est presque du jour au lendemain, en 1970, que le mouvement des « initiatives » s'est transformé en phénomène de masse.

Où en est-on aujourd'hui ? Si l'« Association fédérale des initiatives de citoyens écologistes » peut s'enorgueillir de ses trois cent mille membres, répartis en mille cinquante « initiatives », et l'« Association pour la protection de la nature et de l'environnement » de sa troupe de vingt mille « initiatives », ces chiffres doivent être sérieusement nuancés : on compte, en gros, vingt à trente membres réellement actifs dans chaque « initiative ». Si 59 % de la population y voient un moyen efficace d'imposer certaines réformes, 35 % sont prêts à y participer. Et on apprend que seules 3 % des personnes interrogées ont été ou sont membres de ce genre de groupements. Enfin, le recrutement se fait principalement dans la classe moyenne, et au-dessus ; là où on est encore fier de « son » ouvrier ou de « son » Turc...

Il ne faut cependant pas traiter le phénomène à la légère. Il est d'abord l'expression d'un mécontentement général de la vie politique telle qu'elle se déroule. Cela n'est pas négligeable car il ne s'agit pas de quelques contestataires mais de citoyens tout à fait ordinaires. Les partis politiques, bien qu'ils ne l'avouent guère, s'en préoccupent d'ailleurs. En outre, si le nombre des membres actifs est relativement réduit, il faut tenir compte des sympathisants, qui se retrouvent à telle ou telle occasion, pour tel ou tel problème : une « initiative » a ainsi réuni près de 34 000 signatures contre un projet d'autoroute près de Constance. A Berlin, une autre en a réuni 32 684 pour le maintien d'un hôpital pour enfants. A Munich, 30 000 personnes se sont élevées contre le projet d'un énorme aérodrome et pour le prolongement des heures de surveillance policière dans le quartier de Schwabing ! Ce genre de pétitions — pas toujours suivies d'effet — rassemble en général entre 200 et 3 000 signatures.

Le pouvoir des « initiatives » est particulièrement sensible au niveau local : ainsi à Ahaus, petite ville du nord de la Rhénanie-Westphalie, où l'on doit installer, dit-on, une usine de combustion de déchets nucléaires pour soulager La Hague, un groupe écologique a-t-il obtenu un résultat impressionnant : 25 % des voix à son profit, ce qui lui donne la deuxième place au conseil municipal, avant le S.P.D. Ce résultat s'explique par l'activité déployée par l'« initiative de citoyens » qui a mené une campagne de discussions, d'explications et surtout d'informations auprès de la population locale — en particulier des paysans — des plans que l'administration ne tenait pas à diffuser trop largement dans le public. La méfiance des agriculteurs a été vaincue par le travail de l'« initiative ». Certains en sont d'ailleurs maintenant devenus membres.

Au niveau national, si les organisations qui regroupent les initiatives écologiques et antinucléaires, les plus actives et les plus à gauche, se refusent à donner des consignes de vote, elles ont bien l'intention de discuter et d'expliquer les programmes des candidats Schmidt et Strauss sous l'angle écologique. Dans cette optique, explique-t-on à l'Association fédérale des initiatives de citoyens écologiques (B.B.U.), nous sommes plus près des « Verts ». ■

REFLETS DU MONDE

REUTERS

Un après-ski utile

« Le contribuable norvégien est un de ceux qui paient le plus d'impôts au monde. Les conseils sur les moyens de s'en acquitter sont toujours les bienvenus. Le propriétaire d'un hôtel du sud du pays a eu l'heureuse idée d'organiser des séjours d'une semaine de ski, en compagnie d'experts fiscaux, avec lesquels il est possible d'avoir une conversation amicale dans une atmosphère sympathique. Ainsi, son établissement est réservé pour la saison. Un fonctionnaire du ministère des finances figure parmi ceux qui aident les « après-skieurs » à mieux remplir leur déclaration de revenus. »

LE SOIR

Un bijou en or (noir)

LE SOIR, de Bruxelles, fait état de la dernière trouvaille des bijoutiers américains, dont le goût, on le sait, n'a pas toujours suscité que des éloges. Le quotidien belge écrit : « *Pour une (grosse) poignée de dollars, les Américaines prévoyantes pourront porter, accroché au cou par une élégante chaînette, un baril miniature en or rempli de véritable pétrole américain.*

» *Le bijoutier qui propose cet accessoire précise que le fond du baril est en verre, de façon à permettre à tout moment de vérifier le niveau du pétrole. Cet objet d'art permettra en outre, souligne le bijoutier, de comparer à tout moment le prix du récipient à celui de son contenu...* »

EPOCA

Un triomphe italien : la fourrure de couleur

L'hebdomadaire italien *EPOCA* se félicite d'un succès économique italien reconnu par le *New York Times*. Le quotidien américain a, en effet, jugé récemment « *géniale* » la production de fourrures de couleur propre à l'industrie italienne de la mode. « *L'année 1980*, écrit fièrement *EPOCA*, *marque le triomphe de la fourrure italienne, ce que personne à ce jour ne pouvait imaginer. Ce triomphe a cinq noms féminins : Anna, Franca, Paola, Carla et Alda, les fameuses cinq sœurs Fendi de Rome. Ce sont elles, avec leur mère, la mamma Adèle, chef de tribu, qui ont, par leur ténacité, imposé une façon nouvelle de faire des fourrures et de les porter.* » *EPOCA* conduit à ce propos une véritable analyse sociologique, expliquant que naguère la fourrure était un *status symbol* et ne valait que par son prix élevé et son aptitude à durer une vie de femme. Or cette époque est bien révolue, et désormais la fourrure rose, verte ou bleue, obtenue à partir de « *peaux pauvres* », est en train de transformer le monde de la mode. « *Il y a déjà quatre-vingts points de vente en Italie et cinquante à l'étranger, notamment à Tokyo, Zurich et New-York. Jacqueline Onassis a acheté trois articles. En dépit de la crise*, conclut *EPOCA*, les cinq sœurs Fendi *se préparent à fasciner le monde.* »

La Gazette de Monaco

L'éternel combat de Dali

LA GAZETTE DE MONACO, sous la plume de son rédacteur en chef, Philippe Saint-Germain, nous conte « Une journée Dali »... dans la principauté : « *Après plusieurs heures d'attente, un message envoyé au maître via les employés complices de l'Hôtel de Paris..., j'ai vu descendre vers moi le secrétaire du maître... lequel maître me faisait transmettre une invitation à Beaubourg, où il organisait une rétrospective de ses œuvres, invitation qui me permettrait « peut-être », me confia l'« envoyé spécial », de bavarder avec lui... Décidant de bafouer la hiérarchie, je revins une heure plus tard (le maître déjeunait), et j'obtins ainsi quelques confidences de Dali lui-même cette fois !*

« *En hommage* » *au prince Rainier... le maître a donné un accord de principe au conservateur du musée pour une rétrospective de ses œuvres. En quelques phrases il a résumé son éternel combat :* « Contre les épinards, pour les escargots, contre le cinéma, pour le théâtre, contre Bouddha, pour le marquis de Sade, contre l'Orient, pour l'Occident, contre le Soleil, pour la Lune, contre la révolution, pour la tradition, contre Michel-Ange, pour Raphaël, contre Rembrandt, pour Vermeer, contre les objets sauvages, pour les objets 1900 ultra-civilisés, contre l'art moderne africain, pour la Renaissance, contre la philosophie, pour la religion, contre la médecine, pour la magie, contre les fantômes, pour les spectres, contre les hommes, pour moi-même, contre le temps, pour les montres, contre le scepticisme, pour la foi, contre la montagne, pour le bord de mer. »

The Daily Telegraph

Trop, c'est trop

Le quotidien conservateur londonien *The Daily Telegraph* a été très étonné de constater qu'une équipe de télévision, venue interviewer Mme Thatcher, le premier ministre, à sa résidence, comptait cinquante-cinq personnes, dont un chauffeur. Il fut répondu à ses questions : « *Pour cette émission en direct, il fallait huit opérateurs pour quatre caméras, un directeur et son assistant personnel, un préposé au mixage des images, un producteur, des maquilleurs, un ingénieur du son, un éclairagiste, un poseur de câbles et quelques techniciens...* »

Ce qui, de l'avis du journal, « *laisse largement une trentaine de personnes qui se sont déplacées pour rien. Et dire que le programme de la semaine qui suivait l'interview de ce « monde du week-end » était consacré aux dépenses publiques et à la gabegie* ».

Les XIIIe Jeux olympiques d'hiver

Pour la seconde fois en quarante-huit ans, les Jeux olympiques d'hiver ont lieu à Lake Placid (Etats-Unis), du 13 au 24 février. Un événement : le retour des Chinois, après vingt-quatre ans d'absence. Un constat : le coût de ces Jeux et les entorses répétées à l'amateurisme ne leur permettront pas de retrouver leur simplicité originelle.

La France, « médaille d'or » du commerce

ALAIN GIRAUDO

SI la sélection des skieurs français pour les épreuves alpines a donné des maux de tête aux responsables des équipes, en revanche certains industriels nationaux des sports d'hiver ont vu arriver ces XIIIe Jeux olympiques d'hiver *avec le sourire. Propulsés* par les succès des Killy et autres Goitschel à la fin des années 60, en pleine période de prospérité économique et de « fièvre blanche », ils ont su, en effet, conquérir des parts importantes du marché mondial de leur spécialité — ski, fixation — en dépit de la baisse de régime sensible des champions nationaux comme de l'effondrement des positions acquises dans certains domaines (chaussures, vêtements).

Ce sont les « médailles d'or » françaises des sports d'hiver qui ont conquis l'Eldorado promis aux audacieux en 1970 : quelque 50 millions de consommateurs de par la planète prêts à dépenser 20 milliards de francs pour satisfaire leur vice, la neige.

● **Rossignol.** — Société cotée en Bourse dont des filiales sont implantées en Espagne, en Italie, en Suisse, aux Etats-Unis et au Canada, Rossignol a vendu, en 1978, 1 770 000 paires de skis, dont 292 000 paires de skis de fond pour une capacité *de production de l'ordre de* 3 millions de paires. Cela représentait 16,7 % du marché mondial en volume et 22 % en valeur puisqu'il s'agit de produits de « haut de gamme ».

Au cours des neuf derniers exercices, le chiffre d'affaires de la firme, présidée par M. Laurent *Boix-Vives depuis 1956*, a progressé de 25 % par an, alors que l'ensemble du marché ne connaisait qu'une croissance de 14 %. De ce fait, la part de marché détenu par le groupe s'est fortement accrue lui assurant la position de leader mondial, depuis 1972, devant les firmes autrichiennes Fischer, Kneissl, Atomic et Blizzard.

Le développement de Rossignol, qui contrôle le numéro 2 français, Dynastar, depuis 1967, s'explique pour une large part du fait des succès des skieurs français de 1966 à 1970 et du fait des découvertes technologiques de 1970 (ski métallo-plastique et fibro-plastique). L'effacement des skieurs nationaux a été très compensé à l'étranger par les succès des champions allemands, suisses, italiens, américains et aujourd'hui soviétiques qui *ont fait* confiance à la marque. De plus, le ski de fond, qui représente désormais quelque 10 % des ventes de Rossignol, est venu depuis 1974 relancer les activités de la firme qui se sont également développées dans *le* secteur des accessoires, chaussures et bâtons (19,2 % du chiffre d'affaires), et des raquettes de tennis avec moins de succès (3,6 % du chiffre d'affaires). Au total, la société réalise plus des *trois-quarts de son chiffre* d'affaires en dehors de la France.

● **Salomon.** — Comment un modeste atelier de mecanique, ouvert à Annecy pour fabriquer des carres de skis, est-il devenu le numero un mondial de la fixation de sécurité ? C'est l'histoire de la firme, fondée en 1947 par François Salomon et son fils Georges, histoire qui se résume à une stratégie commerciale résolument agressive.

Alors que les grandes victoires de l'Equipe de France (Portillo ou Chili, en août 1966) n'avaient pas encore débuté, alors qu'une autre société française implantée à Nevers, Look, dominait le marché français, Salomon avait déjà fait le pari de l'exportation : en 1965, les deux-tiers de la production étaient vendus à l'étranger. Actuellement la société est implantée en Allemagne, Autriche, Canada, Italie, Suisse, Etats-Unis, Suède ainsi qu'en Angleterre, Espagne et en *Norvège et « occupe »* 34 % du marché mondial. En dix ans, elle a multiplié par cinq le nombre de skieurs équipés pour atteindre 1 700 000 paires dont 86,6 % sont vendues dans 35 pays étrangers et principalement aux Etats-Unis. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 340 millions de francs au cours de l'exercice 1978-1979, soit un résultat *nettement* supérieur à son concurrent autrichien direct Tyrolia et son rival français Look. Ces performances sont indubitablement liées à l'offensive commerciale permanente des cadres de l'entreprise dont la *moindre* qualité est d'être polyglotes. De surcroit, une part importante du chiffre d'affaires (6 à 8 %) est en permanence consacrée à la recherche afin de faire progresser la sécurité.

La firme, qui dispose désormais de cinq usines employant quelque 700 salariés, s'est engagée depuis quatre ans dans une diversification dans la chaussure de ski. Après de longs tâtonnements les deux modèles mis en vente cette saison (20 000 paires commercialisées), qui font appel à une technique de serrage originale, semblent avoir séduit la clientèle.

Dans le même temps que s'opérait son développement, Salomon a choisi de distribuer à son personnel 15 % des actions de son capital.

Trente-huit titres

Trente-huit médailles d'or seront attribuées lors des treizièmes Jeux d'hiver de Lake-Placid : 13 dans les épreuves nordiques, 9 en patinage de vitesse, 6 en ski alpin, 4 en patinage artistique, 3 en luge, 2 en bobsleigh, 1 en hokey sur glace.

● **LES DISCIPLINES NORDIQUES.** — Il s'agit d'un ensemble d'épreuves qui comprennent :

— **Le ski de fond.** — Les archéologues scandinaves situent à 12 000 années l'apparition du long patin de bois comme moyen de locomotion sur la neige et les marais. Les premières compétitions se sont déroulées au milieu du dix-neuvième siècle. Inscrite au programme olympique dès les Jeux *de 1924, cette épreuve, disputée* contre la montre, grande spécialité des Scandinaves, est désormais pratiquée par les hommes (15 km, 30 km, 50 km et relais 4 × 10 km) et par les femmes (5 km, 10 km et relais 4 × 5 km) ;

— **Le saut.** — La spécialisation du matériel de saut (ski, casque, combinaison) et l'allongement des tremplins ont fait que le saut est peu à peu devenu un concours spécifique réservé aux hommes. Au programme des Jeux, depuis 1924, au tremplin de 70 m, le saut est de surcroit pratiqué au tremplin de 90 m depuis 1964. Les juges apprécient tout à la fois la longueur du vol et la qualité technique, notamment à *la réception.*

En fond et en saut, chaque nation peut *inscrire* au total vingt hommes et six femmes, dont quatre participeront aux épreuves individuelles ;

— **Le combiné nordique.** — Réservé aux hommes, c'est un chaud-froid des disciplines nordiques : l'addition des points marqués selon un barème particulier dans une epreuve de saut sur le tremplin de 70 mètres et une course de fond de 15 kilomètres. Victime du phe*nomene de la spécialisation plus* encore que son cousin des disciplines alpines, le combiné nordique paraît aujourd'hui singulièrement desuet, mais nécessitant la combinaison des qualités de « fondeurs » et de « sauteurs » que savaient si bien réunir les Norvégiens, c'est une des reliques de l'histoire du ski qu'il serait regrettable de ne plus honorer. Chaque nation peut aligner quatre concurrents à choisir parmi les vingt sélectionnés possibles pour l'ensem*ble des disciplines nordiques ;*

— **Le biathlon.** — C'est la plus militaire des disciplines olympiques. L'usage d'une arme — fusil de guerre aujourd'hui remplacé par une carabine 22 long rifle — retarda *d'ailleurs son inscription au pro*gramme jusqu'en 1960. Inspiré de l'antique traque des chasseurs de fourrure nordiques, le biathlon réclame endurance (course à ski de fond de 10 km, 20 km et 7,5 km en quatre relais), force (transport de la carabine et de ses munitions), maitrise (dosage de l'effort pour garder la précision du tir à *50 mètres en position debout ou* couchée sous peine de pénalités chronométriques), connaissance de la neige. Les Soviétiques et les Norvégiens sont de grands spécialistes de ces épreuves, où chaque nation peut sélectionner six hommes, dont quatre seulement participent à chacune des trois épreuves.

● **LE SKI ALPIN.** — Adopté aux fortes pentes des Alpes par des Français, des Suisses et des Autrichiens, le moyen de loco*motion nordique est devenu* « alpin » sous l'impulsion d'un Anglais, Sir Arnold Lunn, qui, le premier, codifia les règles de la descente et du slalom au début du siècle. Inscrit aux Jeux olympiques en 1936 sous la forme d'un combiné (descente-slalom), le ski se court désormais par les hommes et les femmes sous les trois espèces, la vitesse (la descente, environ 3 kilomètres de long pour une dénivellation de 800 mètres), la technique (le slalom géant : environ cinquante *courbes* à négocier à grande vitesse par deux fois), la précision (le slalom spécial : deux labyrinthes successifs de quelque soixante portes serrées sur une pente assez forte).

Jadis apanage de champions complets comme l'Autrichien Toni Sailer ou le Français Jean-Claude Killy, le ski alpin est lui aussi victime de la spécialisation. Chaque pays peut inscrire 14 concurrents au maximum (7 hommes et 7 femmes, ou 6 hommes et 8 femmes, ou 8 hommes et 6 femmes) et aligne 4 concurrents par discipline.

● **LE PATINAGE DE VITESSE.** — Discipline qui est aux sports d'hiver ce que la course à pied est à l'athlétisme. Le patinage de vitesse a des origines préhistoriques. Pratiqué sous une forme sportive dès le dix-huitième siècle en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, le patinage de vitesse a été inscrit aux premiers Jeux d'hiver en 1924. Autour d'un *anneau glacé* de 400 mètres comportant deux couloirs, les coureurs, revêtus de combinaison, luttent contre la montre sur des lames tranchantes de 40 à 50 centimetres de long dans la position spécifique de recherche de vitesse. Cinq épreuves (500 m, 1 000 m, 1 500 m, 5 000 m et 10 000 m) sont inscrites au programme masculin, quatre au programme féminin (500 m, 1 000 m, 1 500 m, 3 000 m). Chaque nation peut sélectionner au total douze hommes et huit femmes, mais ne peut engager que trois ou quatre concurrents selon les épreuves.

● **LE PATINAGE ARTISTIQUE.** — Comme le patinage de vitesse, le patinage artistique a un passé qui remonte à la nuit des temps. Les premières sociétés de patinage artistique apparurent sous leur forme contemporaine en Ecosse au dix-neuvième siècle, et les premières règles furent édictées par les Autrichiens. Cette discipline a toujours été déchirée par sa double origine : athlétique, d'une part, qui pousse à multiplier les exercices acrobatiques ; esthétique, d'autre part, qui privilégie l'élégance du geste. Ce mariage contre nature de la force et de l'art a été depuis toujours l'objet de scan*dale lorsqu'il s'agissait de juger.*

Inscrit au programme des Jeux... d'été dès 1908, le patinage artistique est désormais pratiqué :

— Individuellement : les hommes et les femmes sont notés, en trois jours, sur des figures imposées, un programme court et un programme libre ;

— En couple : sur un fond musical, les couples disputent deux épreuves très différentes d'esprit : le patinage proprement dit, avec sa composante athlétique et acrobatique où l'homme est surtout un porteur ; la danse, où l'homme et la femme ne doivent pratiquement pas se lâcher (le premier concours olympique de danse aura lieu à Lake-Placid).

Chaque nation peut faire concourir deux hommes, deux dames et quatre couples, plus un représentant dans chaque discipline, si l'un des concurrents s'est classé dans les douze premiers aux précédents championnats du monde

● **LA LUGE.** — Engin de transport ou divertissement pour les enfants des pays enneigés, la luge est devenue un sport, en 1879, à Davos, sur des routes ouvertes en pistes. Désormais, elle se pratique par des hommes (monoplace ou biplace) et des femmes (monoplace), casqués, matelassés, couchés sur le dos, qui dévalent sur des pistes de glace artificielle (1,50 m de large, de 1 000 à 1 500 m de long, 120 m de dénivellation), *comprenant des virages relevés, des épingles à cheveux, un « S »,* un labyrinthe et un secteur rectiligne, à la vitesse d'un train de marchandises sur un engin de 20 à 24 kg (1,35 m de longueur maximum, 45 cm de largeur, 15 cm de hauteur), avec pour seul moyen de direction deux patins indépendants actionnés avec les pieds. La compétition se joue en quatre manches disputées sur quatre jours, et le classement est effectué au meilleur temps total. Discipline olympique depuis 1964, la luge est dominée par les spécialistes de l'Allemagne de l'Est. Chaque nation peut engager quatre hommes et trois dames pour les épreuves individuelles et deux équipes masculines dans l'épreuve biplace.

● **LE BOBSLEIGH.** — Inventé en 1850 par un Anglais en villégiature à Saint-Moritz, le « bob » demande à ses adeptes goût du risque, sang-froid, réflexes et énergie. Epreuve masculine inscrite aux Jeux depuis 1924 et disputée à deux et à quatre, la compétition se déroule en quatre manches, sur deux jours, avec le même pilote, sur une piste de 1 500 m à 1 800 m de long, dont la pente est de 8 % à 15 % avec des virages surélevés jusqu'à 7 mètres. Le poids total du « bob » est limité : 375 kg (165 kg pour l'engin, 210 kg *pour l'équipage) dans l'épreuve* à deux ; 630 kg (230 kg pour l'engin, 400 kg pour l'équipage) dans l'épreuve à quatre. Les « bobeurs », qui ont acquis une solide réputation de bons vivants et de « fair play », sont souvent *originaires de « pays plats »* comme la Belgique ou l'Angleterre. Chaque pays peut sélectionner quatorze coureurs et aligner deux équipes de « bob » à deux et deux équipes de « bob » à quatre.

● ***LE HOCKEY SUR GLACE.*** — Les *historiens* s'interrogent sur l'origine de ce sport d'équipe — le plus rapide et le plus rude au monde — qui est attribué tantôt aux Iroquois et aux Hurons tantôt aux Anglais ou bien aux Bataves. Sa formule contemporaine a été arrêtée vers 1880 : six joueurs convenablement harnachés munis d'une crosse patinent à toute vitesse sur la glace (60 m de long sur 30 m de large), divisée en trois zones égales (*défense, neutre, attaque*) pour mettre le palet (rondelle de caoutchouc cuit de 7,62 cm de diametre sur 2,54 cm d'épaisseur) dans la cage adverse (1,22 m de hauteur, 1,83 m de largeur). Sous la direction de trois arbitres, la partie se dispute en trois périodes de 20 minutes, les arrêts de jeu étant décomptés et les fautes des joueurs étant pénalisées par des temps de « prison ». Discipline olympique des Jeux... d'été de 1920 à Anvers, le hockey a longtemps *été dominé par le Canada, où* il est considéré comme le sport national. Mais, privé de ses meilleurs éléments, qui évoluent dans les rangs professionnels, le Canada subit, depuis 1956, la loi de la Tchécoslovaquie et, surtout, de l'U.R.S.S. Douze équipes nationales, comprenant au total vingt joueurs, sont engagées dans le tournoi olympique, qui se dispute d'abord en deux poules de six. Les deux meilleurs équipes de chaque poule se rencontrent en demi-finales croisées, dont les vainqueurs jouent la finale. — A. G.

Retour à Lake Placid

NICOLE BERNHEIM

« D*EPUIS 1964, les Jeux olympiques d'hiver ont eu lieu dans des villes. Il est temps qu'ils retrouvent l'esprit de leurs fondateurs, qui voulaient qu'ils se déroulent dans un petit village de montagne.* » Le révérend Bernard Fell, président du comité olympique de Lake-Placid (Etat de New-York), a joué un rôle important dans la campagne qui a permis d'arracher à ses concitoyens la décision de se porter candidats aux Jeux de 1980. Les habitants de Lake-Placid, qui avaient accueilli les Jeux de 1932, n'étaient pas tous enthousiastes.

Il est vrai que Lake-Placid n'a guère changé depuis les années 20, où il était le refuge d'été des riches new-yorkais, et, un peu plus tard, la station de ski à la mode de l'est des Etats-Unis : une grande rue bordée de petits magasins, des maisons de bois qui s'égaient dans la forêt qui descend jusqu'au lac, et c'est à peu près tout. Deux ou trois structures plus importantes dominent le paysage : la très laide patinoire de pierre, qui a survécu aux Jeux de 1932, le beau « centre de glace » de verre et de métal, construit pour ceux de 1980, et un Hilton tout neuf, de proportions modestes, seule concession visible à l'afflux prévisible de nouveaux visiteurs.

En fait, seuls les officiels, les équipes sportives et la presse pourront se loger à Lake-Placid : en tout quelque huit mille personnes, dont trois mille journalistes, mais à peine plus d'un tiers de presse écrite. Les spectateurs, eux, devront se loger vaille que vaille dans les quatre comtés qui entourent la station et qui offrent, dit-on, douze mille lits. Mais les amateurs devront faire de une heure à deux heures et demie de route pour, le soir, retrouver leur toit.

Décidés à faire des treizièmes Jeux une fête du sport plus que du tourisme, les organisateurs ont interdit toute circulation automobile dans un rayon de 45 kilomètres de l'agglomération. On attend de vingt mille à vingt-cinq mille spectateurs par jour, dont dix mille arriveront en voiture de New-York et d'Albany — la grande ville la plus proche — ou de Montréal, qui n'est qu'à deux heures de route. Les autres viendront *en autobus ou par le pont* aérien de la Panam, dont les « 727 » atterriront tous les quarts d'heure sur le petit aéroport du lac Saranac, à 37 kilomètres de Lake-Placid.

L'enthousiaste révérend Fell est soutenu par la plupart des commerçants et des hôteliers de la petite station. Mais il ne manque pas de citoyens pour s'inquiéter du coût de l'entretien ultérieur des équipements.

La construction des deux tremplins de saut — 70 mètres et 90 mètres, — de la piste de luge et de la piste de bob, toutes deux réfrigérées, des parcours de ski de fond, des trois pistes de ski alpin de la Whiteface Moutain et du centre de glace ont coûté plus de 69 millions de dollars *au gouvernement fédéral*, 19 millions de dollars à l'Etat de New-York et près de 47 millions de dollars au comité olympique de Lake-Placid, qui a reçu d'importants concours de grosses firmes comme Texas Instruments, Coca-Cola et Ford, mais aussi pour près de 2 millions de dollars de contributions particulières. La vente des billets — de 10 dollars à 60 dollars — doit rapporter 13 millions de dollars au comité auquel la chaine de télévision A.B.C. a versé 15,5 millions de dollars pour s'assurer l'exclusivité des Jeux aux Etats-Unis.

C'est aussi un problème de financement qui est à l'origine de « l'affaire de la prison ». Pour construire le village olympique de Ray-Brook, à 12 kilomètres de Lake-Placid, le comité olympique avait besoin de fonds fédéraux. La condition pour les obtenir était de trouver au village une utilisation ultérieure. Le comité olympique a finalement trouvé un « client » : le département de la justice de l'Etat de New-York, qui avait besoin d'un nouvel établissement de semi-liberté.

Après les Jeux, *le village* sera donc — moyennant un investissement de 3 millions de dollars — converti en prison « à régime peu sévère ». A la grande fureur d'un certain nombre de groupes activistes qui ont dénoncé ce *« détournement de l'idéal olympique »*.

En fait, les onze petits bâtiments de brique jaune pâle, plantés au milieu d'un terrain de 15 hectares découpés dans la forêt, ne sont pas sans grâce. Les espaces de loisirs sont vastes et confortables, mais les chambres individuelles sont très petites (5 mètres carrés à 6 mètres carrés). Les chambres à deux et à quatre sont proportionnellement un peu plus spacieuses. Aussi, certaines délégations ont, elles, acquis leurs propres résidences.

Pour des raisons de sécurité — et d'utilisation ultérieure, — les fenêtres sont minuscules et une double barrière métallique reliée à un système d'alarme ultra-sensible entoure le village. Le spectre de Munich est en effet dans tous les esprits, et chaque bâtiment du village olympique comportera son propre service de sécurité.

Les autorités sont, évidemment, très discrètes sur le fonctionnement des services de sécurité des Jeux. On sait seulement qu'il sera composé, officiellement, de mille cinq cents hommes, dont neuf cents policiers de l'Etat de New-York, plus des hommes et des femmes du F.B.I. et de la C.I.A. « *Mais nous ne voulons pas que les visiteurs aient la même impression qu'à Montréal, où les services de sécurité étaient omniprésents. Le nôtre sera aussi discret qu'efficace* », nous a assuré un officiel.

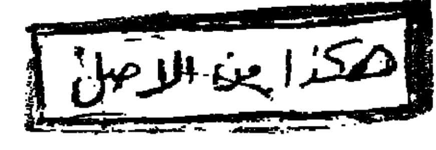
Une « neige pourrie » en 1932

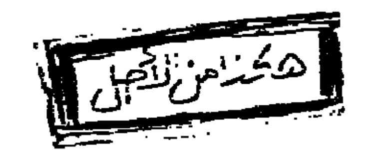
Ancien dirigeant de la Fédération française de ski, Georges Deschiens fait des Jeux de 1932 disputés du 4 au 13 février à Lake-Placid la relation (1) suivante : « *Soleil de plomb, pas un nuage, donc pas un seul flocon de neige à espérer de la nature. Pour la glace heureusement, il est possible d'en fabriquer. La neige ? On ira la chercher dans les montagnes voisines, plus hautes, donc mieux enneigées. Mais elle sera de mauvaise qualité et fondante, celle que les skieurs appellent « neige pourrie ».*

» *Des trains entiers, composés de wagons de marchandises, transportent cette neige depuis le Canada tout proche. Les pistes sont tracées, le tremplin enneigé tant bien que mal. Mais la chaleur ambiante fait fondre le tapis blanc, les cailloux et les arbustes émergent... Pour le concours de saut, épreuve sacro-sainte, il pleut. C'est un désastre, une catastrophe même : la piste de réception est transformée en piscine. Tout le monde va à l'eau...*

» *La clôture de ces premiers Jeux d'hiver outre-Atlantique a lieu le 14 février. Il neige... Trop tard. Les troisièmes Jeux n'ont pas laissé un souvenir fabuleux* [aux Français]. *Excepté sans doute aux Brunet* [vainqueur du patinage artistique en couple]. *En voulant tout régenter à leur avantage, les Américains ont indisposé leurs visiteurs du Vieux Continent...* »

(1) *L'Histoire des Jeux olympiques d'hiver*, Ed. Jean Vuarnet, 295 pages illustrées.





A propos du projet de satellite français de TV directe

Technique et contenu

CLAUDE DURIEUX

L'Union des élèves ingénieurs de l'Ecole centrale des arts et manufactures a organisé, du 21 au 25 janvier, une Semaine européenne, placée sous le patronage de Mme Simone Veil, président de Parlement européen, et de M. Roy Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes. Le thème choisi, « Les médias en Europe », a donné lieu à plusieurs tables rondes auxquelles ont participé de nombreuses personnalités. C'est ainsi que MM. J. d'Arcy et P. Schaeffer (du haut conseil de l'audiovisuel), A. Aycard (Radio-France international), A. Diligent (député européen), P. Hodgson (B.B.C.), B. Parmantier (sénateur, P.S.) et J.-C. Quiniou (Télé-Liberté) prenaient part au débat : « Radio-Télévision : la fin des frontières ».

LE lancement réussi de la fusée Ariane, le 24 décembre 1979, a confirmé le calendrier prévu pour la mise en orbite d'un satellite de télévision directe, fin 1983. La coopération franco-allemande se limitant au secteur industriel, la construction du satellite français sera assurée par le Centre national d'études spatiales et Télédiffusion de France, promus maîtres d'œuvre.

La justification officielle du lancement de ce satellite géostationnaire, placé en orbite (19° ouest) à 36 000 kilomètres de la terre, est double :

— Supprimer les « zones d'ombre » qui, sur le territoire français, empêchent encore nombre de citoyens de recevoir les images de la télévision (à cause du relief ou de constructions élevées). En dépit du coût élevé du projet (1 300 millions de francs à partager entre la France et l'Allemagne), la dépense sera inférieure, selon T.D.F., à celle qu'exigerait la réalisation des quelque trois mille deux cent cinquante réémetteurs nécessaires à la « couverture » totale par le réseau terrestre ;

— Garder l'avance technique que nous avons (encore) sur les Américains dans ce domaine, avance qui peut procurer à notre industrie des débouchés, nationaux et internationaux, créateurs d'emplois. Selon les prévisions, le développement de la communication sous toutes ses formes, avant la fin du vingtième siècle, *constituera le secteur d'activité* numéro un des pays dits développés. Dès à présent, on estime qu'un Américain sur deux exerce un métier en rapport avec la communication.

A sens unique

Mais, si tous les experts s'accordent à prédire le développement des moyens de communication audiovisuels, ils divergent souvent sur les applications qu'il convient d'en faire. Les huit personnalités qui participaient au récent colloque de l'Ecole centrale sur « La fin des frontières » (radio-télévisées) en offraient un vivant exemple.

M. Jean-Claude Quiniou estime, pour sa part, que le satellite de télévision direct est un gadget coûteux dont l'utilité n'est pas démontrée : *« Il est toujours question de Dinosaure, du gros émetteur qui fait de l'information à sens unique. »* Sachant que deux des trois canaux seront utilisés par TF 1 et Antenne 2, et soupçonnant les pouvoirs publics de destiner le dernier à une exploitation commerciale (du genre R.T.L. ou Europe 1), il considère que la dépense (2 500 francs environ) qui incombera au téléspectateur pour en bénéficier réduira d'autant un marché de l'audiovisuel déjà étroit. Le satellite prendra l'avantage sur d'autres formes d'équipements « interractifs » qui, dotés d'une voie de retour, favorisent le développement d'une véritable communication. *« La liberté d'expression,* note M. Quiniou, *est un droit reconnu par la Constitution. Aujourd'hui, la technologie est sur le point d'offrir à tout homme le moyen d'exercer cette liberté fondamentale. Mais on s'ingénie par tous les moyens à contrarier cette expression. »* Allusion directe aux tentatives « pourchassées » de radios locales dont Lorraine-cœur d'acier n'est que l'exception tolérée...

M. Jean d'Arcy se réjouit, au *contraire, que le satellite de télé*vision directe consacre la « fin des frontière et ,par là même, celle du monopole, cet *« attribut de souveraineté nationale »* qui, dit-il, *« a tout de même des limites »*. Il ne croit pas au maintien des structures actuelles de la télévision française mais imagine plutôt un *« organisme de productions multiples utilisant un outil de transmission « transparent »*.

Le fait et le droit

Précisons que la barrière de la langue est déjà virtuellement surmontée : la compagnie I.B.M. aurait présenté récemment en Italie un appareil pouvant assurer la traduction simultanée d'une émission en vingt langues.

M. Pierre Schaeffer, ancien directeur de la recherche à l'O.R.T.F., n'accepte pas aussi allègrement cette perspective d'abolition du monopole. A partir de la technologie, *« on accrédite l'idée que le fait l'emporte sur le droit »*. Les satellites de télévision directe seront, en fait, *« un système d'agression stratégique mondiale (...) comparable à l'armement atomique »*.

Pour illustrer ce propos, précisons que le satellite français, outre qu'il « couvrira » entièrement le territoire national, pourra être reçu par :

— La totalité de la Belgique, du Luxembourg et de la Suisse (ainsi que par les principautés d'Andorre et de Monaco) ;

— Une partie de chacun des pays suivants : Autriche (Vorarlberg), Espagne (quart nord-est, Catalogne et Pays basque inclus), Grande-Bretagne (quasi-totalité de l'Angleterre), Pays-Bas (presque en totalité), Irlande (pour une faible part), Italie (Piémont et Lombardie), République fédérale d'Allemagne (tout le sud-ouest, Rhénanie et Palatinat inclus).

Bien entendu, ces « débordements » ne sont pas à sens unique, et l'Allemagne, par exemple, qui partage avec la France (et onze autres Etats) la position orbitale du 19° ouest, bénéficiera, sur notre territoire, d'une zone d'intrusion comparable.

M. Pierre Schaeffer, ingénieur et ancien polytechnicien, exprime également sa crainte de *« voir l'humanité se diviser en deux classes : ceux qui inventent les appareils et les autres »*. Au-delà, *« reste-t-il une place pour faire un choix parmi tous ces appareils » ?*

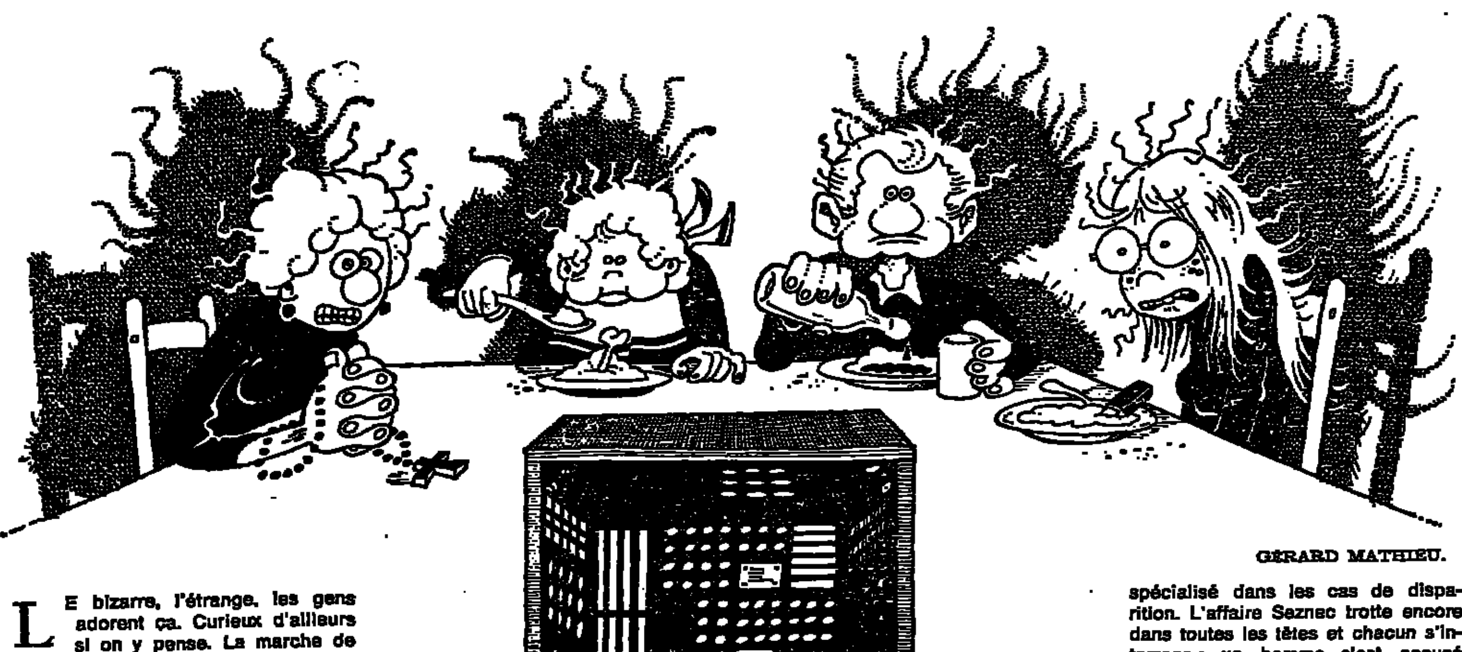
A la faveur d'une longue expérience, M. Schaeffer déplore, pour l'avoir souvent observé, que *« le contenu, généralement, n'intéresse pas les techniciens »*, ceux qui conçoivent ces appareils (ces « bidules », comme il dit volontiers). A partir de cette réflexion, la finalité du futur satellite se trouve directement posée dans un univers où la production télévisée et cinématographique est dominée, à plus de 80 %, par les Etats-Unis.

« Va-t-on faire des tuyaux, a dit un intervenant, *simplement pour distribuer des produits qui ne nous appartiennent pas ? Ne conviendrait-il pas de se poser d'abord la question de savoir quels programmes nous allons transmettre par satellite ? »*

Signalons à cet égard qu'un groupe de travail, présidé par M. Jean d'Arcy — et constitué au sein du Haut Conseil de l'audiovisuel, — vient d'être chargé d'établir un rapport qui sera transmis, avec recommandation au gouvernement, avant la fin de l'année 1980. ■

D'étonnantes histoires filmées, par P. Badel et C. Rémy, sur FR 3

Étrange, étrange



GÉRARD MATHIEU.

CLAUDE SARRAUTE

LE bizarre, l'étrange, les gens adorent ça. Curieux d'ailleurs si on y pense. La marche de l'humanité vers la connaissance l'éloigne des bruissantes et mystérieuses forêts, des sombres frondaisons du *Moyen Age* et des bûchers allumés aux pieds de sorcières habitées par le diable. A la campagne cependant, à la ville aussi, on continue, comme si de rien n'était, à consulter rebouteux, voyantes et charlatans. On va même, j'en suis témoin, jusqu'à demander au curé (consentant !) d'exorciser un mari possédé par le démon de midi. On va brûler des cierges pour retrouver un objet perdu, on porte des amulettes, des gris-gris et, au seul mot de parapsychologie, complètement anesthésié, on est prêt à avaler n'importe quelles âneries.

Il est pourtant plus difficile qu'on ne croit de nous inciter à traverser nos petits écrans-miroirs pour pénétrer dans l'inquiétant univers de l'inconnu, de l'inexplicable. Il ne s'agit pas ici de soucoupes volantes, d'OVNI. La science-fiction relève davantage du cinéma. Là, pas de problème. Plongées dans le noir, les foules hurlent et chavirent au premier tir des grosses pièces d'artillerie, style *Starwars* ou *Alien*. Non, ce dont il est question, c'est de croyances anciennes souvent liées aux traditions régionales.

Seulement, voilà, les vieilles superstitions, les terreurs ancestrales, il y a des heures pour ça. Pas forcément celle du dîner. Dans le cliquetis des couverts et des interdictions exaspérées de pousser avec son doigt ou de renverser son verre, les coudes bien calés sur la table, devant ce poste qui fait partie des meubles, entre deux pages de publicité pour des couches ou des poudres à récurer, on a du mal à franchir le pas. On renâcle, on ricane : qu'est-ce que c'est encore que ces histoires de bonnes femmes ?

Ce sont d'étonnantes histoires, admirablement, astucieusement racontées par Pierre Badel et Chantal Rémy. Il les ont empruntées à Hoffman, Gogol, Tourgueniev ou Théophile Gautier, mais, au lieu de les transposer telles quelles, il les ont remaniées, adaptées au goût de l'époque et accrochées à un truc génial, un truc tout bête pour inciter en catimini, sans qu'ils s'en doute, le troupeau ruminant des téléspectateurs à pousser la barrière de l'insolite. Le truc, c'est une enquête, une simple enquête destinée à la télé, sur les croyances encore enracinées en Alsace, dans la région parisienne, dans le Poitou ou en Bretagne.

Ce samedi, par exemple, l'équipe est à Dinard. On assiste au tournage, à l'interview d'un médium spécialisé dans les cas de disparition. L'affaire Seznec trotte encore dans toutes les têtes et chacun s'interroge : un homme s'est accusé d'un crime dont il est incapable d'expliquer le pourquoi et le comment. Pas de corps, pas d'arme, pas de motif. On nage dans le paranormal. Au point que l'assistant du réalisateur en fait des cauchemars. La clé des songes remonte alors l'horloge du temps. Nous sommes en 1924. Et nous croisons dans la rue un adolescent dont le père est mort à la guerre et dont la mère voudrait se remarier. Chaque nuit, pâle, tremblant, il suit le même chemin, pousse la même porte, aperçoit le même profil balafré, pousse le même cri... et se retrouve dans son lit. Ce n'était qu'un mauvais rêve. Pour nous, un rêve dans un rêve.

C'est étroitement ficelé. Du présent au passé, aller-retour-aller, le passage est aisé, la transition facile. Tout baigne dans l'huile qui sert à graisser les rouages d'une formidable machine infernale. La gorge nouée, l'angoisse au ventre, pris, captivé, ligoté, pour rien au monde on ne voudrait échapper à la main qui vous étreint et vous conduit implacablement jusqu'à la fin. ■

● Samedi 3 février, FR 3, 20 h. 30

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Le Chevalier sans armure

DE JACQUES FEYDER
Lundi 4 février
TF 1, 14 h 25

★ *Chef de l'école réaliste française, Jacques Feyder réalisa, en 1937 à Londres, pour Alexandra Korda, ce film d'aventures historiques qui est, injustement, tombé aux oubliettes. Sans doute, Feyder se perdit-il un peu dans l'histoire délirante d'une aristocrate de la Russie tsariste sauvée des bolcheviks par un Anglais d'abord acquis aux révolutionnaires. Il y a pourtant là quelques scènes dignes de Sternberg, et Marlène, superbement mythique, consacre le triomphe de l'amour et de la beauté dans des péripéties rocambolesques.*

Quand passent les faisans

D'ÉDOUARD MOLINARO
Lundi 4 février
FR 3, 20 h 30

Vaudeville rondement mené, avec dialogues de Michel Audiard, sur le thème : tout escroc trouve toujours plus escroc que lui. Les faisans volent bas dans ce cinéma de boulevard un peu éventé, mais il y a une brillante équipe de comédiens.

La Minute de vérité

DE JEAN DELANNOY
Lundi 4 février
TF 1, 20 h 35

Cette « minute de vérité » d'un couple faisant le bilan de dix ans de mariage dure toute une nuit et se termine par le triomphe de la morale bourgeoise au prix de la mort d'un tiers. Gabin et Michèle Morgan, amants mythiques de Quai des brumes, *romantiques de* Remorques, *se retrouvaient conventionnels, banalisés, dans le « réalisme psychologique » des années 50.*

Marqué au fer

DE RUDOLF MATÉ
Mardi 5 février
FR 3, 20 h 30

Western à l'intrigue fortement mélodramatique, réservé aux fanatiques d'Alan Ladd, acteur qui eut ailleurs une étrange présence, mais oscille ici entre la nervosité factice et la fadeur.

Le Guêpier

DE ROGER PIGAUT
Mercredi 6 février
FR 3, 20 h 30

★ *Vadrouille mouvementée de Marthe Keller, en pleine extravagance avec son chapeau à fleurs, et Claude Brasseur marginal sympathique. Parodie de film noir, au scénario astucieux, à la mise en scène façon comédie américaine.*

La Viaccia

DE MAURO BOLOGNINI
Jeudi 7 février
FR 3, 20 h 30

★ *Les années 1880, intrigues sordides autour d'un héritage, folle passion d'un paysan pour une fille d'un bordel de Florence. Naturalisme à l'italienne (un roman de Mario Pratesi à l'adaptation duquel travailla Vasco Pratolini) faisant l'objet d'une illustration raffinée. Les images en noir et blanc de Leonida Barboni, la reconstitution précise de l'époque et des lieux, ont un charme certain. Mais Bolognini, voué à la préciosité esthétique, n'a fait qu'esquisser la peinture sociale, l'étude de mœurs.*

Pour qui sonne le glas

DE SAM WOOD
Jeudi 7 février
A 2, 20 h 35

★ *La perfection d'un certain style hollywoodien dans une transposition fidèle du roman de Hemingway. Un Américain idéaliste lutte avec les républicains pendant la guerre civile espagnole. Illusion lyrique, aventure individuelle, amour romantique et mort. Réalisé en 1943, découvert en France après la guerre, ce film connut un énorme succès, et l'on ne peut oublier Gary Cooper, héros vivant son destin personnel auprès d'une Ingrid Bergman aux cheveux courts, ardente, magnifique.*

L'Ange et le Démon

DE RICHARD DONNER
Jeudi 7 février
TF 1, 22 h. 40

Charles Bronson, un écrivain quadragénaire (auteur de romans érotiques), ne peut s'accorder, dans le mariage, avec sa « Lolita » de seize ans, Susan George. Le titre français est idiot. Il s'agit d'une comédie de mœurs assez roublarde, à la mode anglaise (fin des années 60) de la liberté sexuelle.

La Fièvre dans le sang

D'ÉLIA KAZAN
Vendredi 8 février
A 2, 23 heures

★ *Les admirateurs de Kazan ont surestimé cette chronique de la vie de province américaine au tournant de la crise de 1929 plus proche du* Tramway nommé Désir *(le scénario est de William Inge, auteur new-yorkais, dont l'univers ressemble à celui de Tennessee Williams) que d'une véritable critique sociale des familles puritaines et autoritaires. La mise en scène porte au paroxysme le déséquilibre psychique de Natalie Wood, sœur en malheur et en folie de Vivien Leigh-Blanche Dubois (pour cause de frustration sexuelle), et les complexes du mâle américain à la virilité chancelante façon Warren Beatty.*

Ambre

D'OTTO PREMINGER
Dimanche 10 février
TF 1, 20 h 35

★ *L'ascension d'une courtisane anglaise sous le règne de Charles II, Kathleen Winsor, auteur de ce roman-feuilleton qui fut un grand succès de librairie, se serait inspirée du* Moll Flander, *de Daniel De Foe ; Ambre a aussi certains traits de caractère de Scarlett O'Hara. Soumise aux règles du « code de la pudeur », cette adaptation a gommé les aspects scabreux du livre, et Linda Darnell, à laquelle le rôle échut après pas mal de complications de tournage, est une vedette aseptisée. Preminger s'est rattrapé sur le traitement flamboyant de la couleur, l'imagerie dramatique et spectaculaire.*

Le Diabolique Docteur Mabuse

DE FRITZ LANG
Dimanche 10 février
FR 3, 22 h 35

★★ *En version originale très rare, les nouveaux méfaits de Mabuse, ou plutôt de son disciple 1960, dans un palace truqué de Berlin. L'esprit du mal et la volonté de puissance renaissent toujours. Testament artistique de Fritz Lang (ce mythe obsessionnel créé par lui, s'égara, avec Harald Reinl ou Paul May, dans une série policière commerciale du cinéma ouest-allemand), architecture rigoureuse d'une mise en scène épurée, impliquant l'idée maîtresse de possession par le regard. Crime société anonyme, aveugle « voyant » et pouvoir occulte de la technique moderne. Le véritable titre était* les Mille Yeux du docteur Mabuse.

A VOIR

Les trajets d'un cinéaste

PORTRAIT DE JEAN DELANNOY
Lundi 4 février
TF 1, 22 h. 25

Jean Delannoy, à qui Armand Panigel consacre un portrait sous forme d'interview et d'extraits de film, est né en 1908. Journaliste à dix-neuf ans, puis successivement décorateur, démarcheur de banque, acteur, et *monteur, il passe à la réalisation* en 1937. Aujourd'hui, il est président du Syndicat national des auteurs et des compositeurs, président du conseil d'administration de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC). Il a derrière lui une carrière aussi longue que *variée*.

Dans les années 50, Jean Delannoy a été une des cibles préférées de ceux qui allaient devenir les cinéastes de la nouvelle vague, pour son académisme (dont *la Minute de vérité* est un spécimen), la froideur d'une impeccable technique. Mais *la Symphonie pastorale, Dieu a besoin des hommes, l'Eternel Retour*, restent des moments importants dans un œuvre par ailleurs inégale.

Trentième anniversaire des programmes télévisés

DOSSIERS DE L'ECRAN : LES TEMPS HEROIQUES DE LA TELEVISION
Mardi 5 février
A 2, 20 h. 40

La télévision française a trente ans ! Antennne 2 invite Pierre Sabbagh, Pierre Desgraupes, Claude Barma, Léon Zitrone, Jean Nohain, à se souvenir des « temps héroïques », et un film de Gilbert Larriaga donne un aperçu des grandes heures du passé, puisé dans les archives de l'Institut national de l'audiovisuel.

Elle n'est pas vraiment née en 1950, la télévision, puisque les premières émissions datent de 1935. Mais c'est il y a trente ans que les techniciens, les ingénieurs, ont laissé l'instrument de miracle quotidien à des mains inexpertes. Un directeur des programmes vient d'être nommé, il s'appelle Jean Luc, c'est un normalien agrégé de philosophie, et il ne dépend plus de la direction technique, mais du directeur général de la Radiodiffusion.

Un public est créé, il s'accroît de plus en plus vite. On compte 3 794 récepteurs. Une vingtaine de personnes, à peine, constituent l'équipe d'auteurs et de réalisateurs dont dispose Jean Luc. Le plus ancien est Gilles Margaritis, magicien des émissions de variétés. Toutes les émissions sont données en direct, y compris les dramatiques diffusées le mardi, parce que, les théâtres parisiens étant en relâche, les comédiens sont plus faciles à trouver. Le journal télévisé de Pierre Sabbagh, créé un an plus tôt avec trois émissions par semaine, est présenté deux fois par jour... Et tant d'autres repères, qu'on peut trouver par exemple dans l'*Album de famille de la télévision française*, d'Henri Spade, et qui seront brièvement évoqués aux « Dossiers de l'écran ».

Mutants et chimères



LES MYSTERES DU MONDE VEGETAL
Mardi 5 février
TF 1, 22 h. 20

Fabriquer des milliers, des millions d'orchidées à partir d'une cellule unique, reproduire une plante en se servant pour seul support d'une petite portion de feuille, jouer avec des boutures, inventer des plantes comme par exemple cette céréale nouvelle, le « triticale », né du croisement du seigle et du blé, ou encore la pomate, fruit du mariage de la pomme de terre et de la *tomate, fruit ou plutôt légume*. Les botanistes s'amusent. Non, ils sont, comme par ailleurs les généticiens, extrêmement sérieux. Ils cherchent, ils recherchent les moyens de produire plus, autrement, à meilleur marché, ces végétaux qui pourraient à l'avenir contribuer à résoudre le problème de la faim, par exemple.

Robert Clarke et Nicolas Skrotsky ont confié à Marceau Ginesy le soin de réaliser les quatre émissions qui constitueront cette série d'initiation à la reproduction des plantes... de la fleur à l'arbre ; les végétaux ont des secrets que les herboristes ne connaissent pas tous. Les plantes ont des vertus, et leur vie obéit à des lois. Tout cela ne s'observe pas à l'œil nu, et il *y a sûrement encore beaucoup à* découvrir. Des scientifiques, des agronomes, ont participé à ces quatre heures d'introduction à la botanique : une « leçon de choses » — ou de sciences naturelles — qui vaut d'être suivie.

Lundi 4 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 35 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
Ces chers disparus : Luis Mariano (troisième partie) ; 14 h. 5, En Asie, un village des Hauts-Plateaux.
14 h 25 **Cinéma : « le Chevalier sans armure ».**
Film anglais de J. Feyder (1937), avec M. Dietrich, R. Donat, L. Vanburgh, H. Lomas, A. Trevor, B. Gill. (N.)
Pendant la révolution, en Russie, un journaliste anglais, rallié à la cause des bolcheviks, tombe amoureux d'une aristocrate prisonnière des « rouges » et se fait son protecteur.
15 h. 55, Variétés : Lydia Verkine ; 16 h. 15, Cet héritage qui est le nôtre : la photographie ; 17 h. 20, Regards sur les musées de France : des Lautrec de Lautrec ; 17 h. 45, A votre service : « Peut-on travailler quand on est retraité ? ».
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
19 h **C'est arrivé un jour.**
Le silence.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Travailler à l'étranger.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « la Minute de vérité ».**
Film français de J. Delannoy (1952), avec M. Morgan, J. Gabin, D. Gélin, L. di Leo, D. Duranti, S. Paris. (N.)
Le jour de son dixième anniversaire de mariage, un médecin découvre que sa femme a, depuis longtemps, une liaison avec un peintre. Elle lui explique pourquoi.
22 h 25 **Portrait : Jean Delannoy.**
Par Armand Panigel.
(Lire notre sélection.)
23 h 35 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Le temps d'aimer.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h **Feuilleton : Rubens, peintre et diplomate.**
Anvers 1632.
16 h **Libre parcours : Le Canada.**
Le Manitoba ; la Colombie britannique ; l'Ontario.
17 h 20 **Fenêtre sur...**
L'enfant et l'animal.
17 h 50 **Récré A 2.**
Boule et Bill ; Mia Mia O ; Le livre de la semaine ; Albator.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 *Top club.*
20 h **Journal.**
20 h 35 **Magazine : Question de temps.**
La Californie : rencontre du futur.
21 h 40 **Document : L'espérance en la France.**
Mémoires du comte de Paris, émissions de Marcel Sullian.
Imbroglio à Alger.
22 h 35 **Variétés : Salle des fêtes.**
23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 **Tribune libre.**
Arts et traditions populaires, avec James Barrelet.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h **Dessin animé.**
Histoire de France : Philippe Auguste le conquérant.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma public : « Quand passent les faisans ».**
Film français d'E. Molinaro (1965), avec P. Meurisse, B. Blier, J. Lefebvre, Y. Clech, C. Maurier, M. Serrault. (N. rediffusion.)
Deux escrocs minables s'attaquent à un maître escroc. Celui-ci les prend à son service pour gruger un millionnaire et se trouve roulé à son tour.
21 h 55 **Journal.**

Mardi 5 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 35 ***Midi première.***
13 h **Journal.**
13 h 45 **Les après-midi de TF 1.**
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 05, Les chênes de Colbert ; 14 h. 25, Variétés : Julie chante « Merci » ; 14 h. 30, Série : « Amicalement vôtre » (dixième épisode) ; 15 h. 20, Variétés : Julie chante « Magdalena » ; 15 h. 25, Regard des femmes sur la société : « Les relations mères-filles » ; 16 h. 25, Chant et contre-chant : Pauline Julien et F. Lodéon ; 16 h. 50, Mardi guide ; 17 h. 10, Séquence littéraire ; 17 h. 30, Vie pratique ; 17 h. 35, Variétés ; 17 h. 40, Cuisine ; 17 h. 55, Variétés : Gilles Naudin.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Charité mal ordonnée.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Nos enfants : pourquoi sont-ils si lents ?
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés.**
Patrick Sébastien à l'Olympia.
21 h 35 **Conflits : Stratégies de l'espace.**
Emission de Paul-Marie de la Gorce.
Points de vue historiques et prospectifs sur les réalisations spatiales et leurs conséquences.
22 h 20 **Les mystères du monde végétal : *Mutants et chimères.***
Emission de R. Clarke et N. Skrotzsky.
(Lire notre sélection.)
23 h 20 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Le temps d'aimer.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
L'année de l'enfance... et maintenant ?
15 h **Emissions pédagogiques.**
Libre cours.
16 h 30 **Libre parcours.**
La préhistoire.
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Des regards américains.
17 h 50 **Récré A 2.**
Papivole ; Mia Mia O ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; Les quat'z'amis.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Top club.**
20 h ***Journal.***
20 h 40 **Les dossiers de l'écran : Les temps héroïques de la télévision.**
(Lire notre sélection.)
22 h **Débat.**
En direct de Monte-Carlo.
Avec Pierre Sabbagh, Pierre Desgraupes, Claude Barma, Léon Zitrone, Jean Nohain, Catherine Langeais, Jacqueline Joubert, Pierre Tchernia, Roger Couderc.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h **Ministère des universités.**
18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les couleurs du temps.
18 h 55 **Tribune libre.**
Peinture et sculpture, avec M. Laclotte et M. Brandebourg.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Bouvines.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma pour tous : « Marqué au fer ».**
Film américain de R. Maté (1950), avec A. Ladd, M. Freeman, C. Bickford, R. Keith, J. Calleia, P. Hanson. (Rediffusion.)
Un aventurier se fait reconnaître, par une supercherie, comme le fils, enlevé dans son enfance, d'un riche fermier. Puis, honteux de son acte, il entreprend de se racheter.
22 h **Journal.**

Mercredi 6 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Les visiteurs du mercredi.**
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Le tableau bleu : « Les caprices » ; *14 h. 10, La bataille des planètes* : « Raid sur le Pacifique » ; 14 h. 30, Interdit aux plus de dix ans ; 14 h. 55, La pierre blanche (sixième épisode) ; 15 h. 25, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 30, L'odyssée de l'espace : « Le numéro quatre » ; 16 h. 15, La parole des dessins animés ; 16 h. 55, Le vol du pélican : « Le cheval miracle » ; 17 h., Studio 3.
17 h 55 **Sur deux roues.**
18 h 10 **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Le voleur de sous-marin.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Tous les surgelés ont un passé.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
19 h 55 **Tirage du Loto.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : « Vincendon ».**
Réalisation F. Apprederis, avec J. Dufilho, J. Rispal, J. Clève, A. Apprederis.
(Lire notre sélection.)
22 h **La rage de lire.**
Magazine littéraire de G. Suffert.
Histoire des techniques, les mécaniciens grecs, de B. Gille ; *le Corps dans la société traditionnelle*, de F. Loux ; *le Livre de l'outil*, d'A. Velter ; *Métiers d'hier et d'aujourd'hui*, de B. Clavel.
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Le temps d'aimer.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 30 **Face à vous.**
14 h **Les mercredis d'aujourd'hui madame.**
15 h 15 **Film d'animation : Les sentinelles de l'air.**
Au fond de l'océan.
16 h **Récré A 2.**
Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Zeltron ; L'école ; Albator ; Patinage artistique ; Anagramme ; Wattoo-wattoo ; Les Bubblies.
18 h 10 **On we go.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Mi-fugue, mi-raison.**
Et si on jouait au cinéma ?
(Lire notre sélection.)
22 h 35 **Magazine médical : Les jours de notre vie.**
Les bêtes aussi ; émission de Pierre Desgraupes.
Les maladies des animaux, et la façon de les soigner.
23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h **Travail manuel.**
Le métallier-serrurier.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
Eurêka.
18 h 55 **Tribune libre.**
L'orgue, avec Christian Kiefer.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Un chevalier du roi.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma (un film, un auteur) : « le Guêpier ».**
Film français de R. Pigaut (1975), avec C. Brasseur, M. Keller, G. Ferzetti, J. Steiner, V. Sanipoli, F. Guiot, H. Manesse.
Un joueur, obligé de travailler pour des gens très louches, et une chanteuse de cabaret malchanceuse, sont amenés à fuir, de Dijon vers le Midi de la France, avec une fortune volée dans le train de nuit Lausanne-Paris.
22 h **Journal.**

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 4 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La malle de Hambourg ; 21 h., *le Voyage de noces*, film de N. Marquand-Trintignant.
- *TELE-MONTE-CARLO* : 20 h. 5, *Série : La pêche miraculeuse* ; 21 h. 0, *Folie à tuer*, film d'Yves Boisset.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Vos droits : Le licenciement ; 20 h., *De l'or en barre*, film de C. Crichton (suivi d'un débat). — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, W comme Wallonie ; 22 h. 20, Lundi-sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, A bon entendeur : La consommation en question ; 20 h. 40, Série : Le voyage de Ch. Darwin ; *21 h. 35, Bye, bye Hazy (concert à* Montreux).

MARDI 5 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Super-Jaimie ; 21 h., *La flamme qui s'éteint*, film de R. Maté.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, La légende d'Adams et Benjamin ; 21 h. 5, *Quand le rire était roi*, film de R. Youngson.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Feuilleton Petit déjeuner compris ; 20 h. 50, T.V.F. magazine ; 21 h. 50, Féerie et fantastique à la télévision hongroise ; 22 h. 35, Arts-Hebdo. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Variétés ; 21 h., Parole d'homme : J. Yerna ; 22 h. 15, Le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur (jeu) ; 20 h. 20, Spécial cinéma, avec (à 20 h. 25) *Un vrai crime d'amour*, film de L. Comencini, et (à 22 h) Le club du cinéma ; 23 h. 20, Hockey sur glace.

MERCREDI 6 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *El Paso, ville sans loi*, film de L.R. Foster.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Cirques du monde ; 21 h. 5, *Monsieur Klein*, film de J. Losey.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Talou, téléfilm de J.-L. Roy ; 22 h. 7, Tirage loterie *nationale* ; 22 h. 15, A la recherche de F. Knopff. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, *Soleil rouge*, film de T. Young.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Mosaïque : S. Vartan ; 21 h. 10, Les couleurs ne sont pas innocentes (émission de la série « Dimensions ») ; 22 h. 5, Les potentats.

JEUDI 7 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Documentaire : Voyage au fond des mers ; 21 h., *le Roi et moi*, film de W. Lang.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Drôles de dames ; 21 h. 5, *l'Amour mène la danse*, film de B. Humberstone.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir : Les magasins de bricolage ; 20 h. 15, *On aura tout vu*, film de G. Lautner ; 21 h. 45, Le carrousel aux images. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Concert en contraste : Le trio européen (Mendelssohn, Brahms) ; 22 h. 15, Cours d'anglais pour débutants.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent : Magazine de l'information ; 21 h. 20, Les visiteurs ; 22 h 15, L'antenne est à vous : Le mouvement de la condition paternelle.

VENDREDI 8 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Quand la vie s'arrête ; 21 h., Carambolage, film de J.L. Moscey ; 22 h. 30, Martini-World (jeu-concours).
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La chute des aigles ; 21 h. 5, *le Chat*, film de P. Granier-Deferre.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : Hebdomadaire d'information ; 21 h. 30, *Les Fainéants de la vallée fertile*, film de N. Panayotopoulos. — *R.T.B. bis* : 21 h. 5, Feuilleton : La légende irlandaise ; 22 h. 15, Inter-Wallonie : La communauté italienne de Belgique.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Fausse sortie, film de P. Joassin ; 21 h. 45, Quadrature, ballet créé par J. Bovon, musique de J. Hasselbach ; 22 h. 10, *l'Agenda de Monsieur Jules*, film de F. Pichard.

SAMEDI 9 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'enquête de l'inspecteur Graham, film de H. Keller ; 21 h. 30, *Ciné-sélection* ; 22 h., *Family Life*, film de K. Loach.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h 5, Starsky et Hutch ; 21 h. 5, *Messieurs Ludovic*, film de J.-P. Le Chanois.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire : La forêt des palétuviers ; 20 h. 25, *Lord Jim*, film de R. Brooks, d'après J. Conrad.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 55, Comic'Palace, émission burlesque ; 20 h. 30, Feuilleton : Petit déjeuner compris ; 21 h. 20, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 45, Hockey sur glace.

DIMANCHE 10 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *la Rupture*, film de C. Chabrol.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La grande vallée ; 21 h. 10, *Frères de sang*, film de W. Walbroth.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Voulez-vous jouer ? ; 21 h. 15, *Lulu* (2e partie), téléfilm de M. Bluwal.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *les Caïds*, film de R. Enrico ; 21 h. 40, Des yeux pour entendre ; 22 h. 20, Vespérales à Tamié : Etre moine aujourd'hui.

Jeudi 7 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé.**
« Les sinusites », avec le docteur Schodet.
14 h **Les vingt-quatre jeudis.**
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
14 h., Tout se crée, tout se transforme ; 14 h. 25, Sécurité routière ; 14 h. 30, A la découverte du merle ; 14 h. 55, Les livres ; 15 h. 05, Etre infirmière ; 15 h. 30, Les images animées ; 15 h. 50, L'émission dramatique ; 16 h., Les boulangeries à décor ; 17 h., Moments musicaux ; 17 h. 30, Les stages en entreprise.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Quoi de neuf, Pussy Cat ?
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Chiffres en main, c'est prouvé : le fisc pousse au divorce.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : Opération trafics.**
« W... comme Watteau » (numéro 4) ; réalisation Christian Jaque ; avec F. Dougnac, G. Croce, O. Freitag, F. Maistre.
21 h 30 **L'événement.**
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 30 **Journal.**
22 h 40 **Cinéma : « l'Ange et le Démon ».**
Film anglais de R. Donner (1969), avec C. Bronson, S. George, T. Howard, H. Blackman, M. Craig, O. Bean.
Un écrivain américain quadragénaire, résidant en Angleterre, devient l'amant d'une adolescente qu'il doit épouser. Il la ramène à New-York, où leurs caractères se révèlent incompatibles.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Le temps d'aimer.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Le quart-monde.
15 h **Série : Mission impossible.**
Coup monté.
16 h **L'invité du jeudi : Pierre Delanoë.**
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Gustave Moreau ou les chimères.
17 h 50 **Récré A 2.**
Boule et Bill ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... libraire.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Emission réservée aux partis politiques.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « Pour qui sonne le glas ».**
Film américain de S. Wood (1943), avec G. Cooper, I. Bergman, A. Tamiroff, A. de Cordova, V. Sokoloff, K. Paxinou.
En Espagne, pendant la guerre civile, un Américain, qui se bat du côté des républicains, est chargé de faire sauter un pont tenu par les fascistes. Il s'éprend d'une jeune fille, recueillie par son groupe de partisans.
22 h 40 **Courte échelle pour grand écran.**
Emission de Lionel Chouchan.
Le Soleil en face, de Pierre Kast.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les enfants d'ailleurs : La Nouvelle-Guinée ; Les aventures de Peter.
18 h 55 **Tribune libre.**
Cinéma et cinémathèque française, avec Jacques Fiaud.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Philippe le Bel.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma (cycle J.-P. Belmondo) : « la Viaccia ».**
Film italien de M. Bolognoni (1960), avec J.-P. Belmondo, C. Cardinale, P. Germi, R. Valli, G. Pallotta, G. Sammarca. (N. rediffusion.)
En 1885, un jeune paysan de Toscane, envoyé à Florence par son père pour veiller, chez son oncle, aux intérêts de celui-ci, s'éprend d'une prostituée, pensionnaire d'une maison close.
22 h 10 **Journal.**

Vendredi 8 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Emissions régionales.**
14 h 5 **'mages de la vie rurale.**
Hier et aujourd'hui.
17 h 30 **Qui dira vingt ?**
Emission du C.N.D.P.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Haute voltige (un sauvetage pas comme les autres).
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Si vous prêtez votre voiture : attention.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « la Route des Indes ».**
De J. Deval, d'après H. Harwood et M. Bernstein, avec B. Allain, A. Sinigalia, A. Feydeau, R. Baillet.
Des histoires de famille : comment reçoit-on un fils qui sort de prison ?
22 h 30 **Pleins feux.**
Magazine culturel de J. Artur.
23 h 15 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Le temps d'aimer.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Mères abusives.
15 h **Sports : Tennis.**
En direct de Montpellier, la coupe Davis France - U.R.S.S.
17 h 50 **Récré A 2.**
Boule et Bill ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : « Tarendol ».**
D'après B. Clavel. Réal. L. Grospierre.
21 h 35 **Apostrophes.**
Demain le chantage atomique.
Avec MM. P. Gisors (les Otages du président), B. Goldschmidt (le Complexe atomique), D. Lapierre et L. Collins (le Cinquième Cavalier), et Mme C. Montellier (Shelter).
22 h 50 **Journal.**
23 h **Ciné-club (cycle Elia Kazan) : « la Fièvre dans le sang ».**
Film américain d'E. Kazan (1961). Avec N. Wood, W. Beatty, P. Hingle, A. Christie, B. Loden, Z. Lampert, F. Stewart (v.o. sous-titrée. Rediffusion).
En 1928, dans une petite ville du Kansas, une jeune fille de milieu modeste et le fils d'un pétrolier sont empêchés de s'aimer et de se marier par leurs familles. Leur vie en est gâchée.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Contes du folklore japonais : le Talisman ; Des livres pour nous.
18 h 55 **Tribune libre.**
Livres et manuscrits, avec Georges Le Rider.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Un roi de fer.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi.**
French confection.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 **Changement de décors : Garde du cœur.**
Série de J.-J. Sirkis et R.-M. Arlaud.
Les personnages de Ruy Blas *transportés à Lyon, pour une fiction style série noire.*
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 ***Magazine : Thalassa.***

Samedi 9 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**
12 h 30 **Cuisine légère.**
Hure de saumon au citron et au poivre vert.
12 h 45 **La vie commence demain.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
13 h. 55, La croisière s'amuse : « Une drôle de cuisine » ; 14 h. 40, Un nom en or ; 14 h. 45, Plume d'Elan ; 14 h. 50, Découvertes ; 15 h. 20, Maya l'abeille ; 15 h. 55, « Quentin Durward » (quatrième épisode) ; 16 h. 55, Tom et Jerry ; 17 h. 10, Magazine de l'aventure : spéciale « Pôle Nord » ; 17 h. 50, Avec des idées que savez-vous faire ?
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Numéro un au Festival de Monte-Carlo.**
Réalisation d'A. Flédérick.
Avec M. Fugain, Joëlle, M.-P. Belle, G. Lenorman, Dalida, A.-M. Stewart, C. Véga, A. Métayer et les ballets de B. Rollins.
21 h 35 **Série : Anna Karénine.**
Deuxième épisode, réal. B. Coleman.
22 h 30 **Télé-foot 1.**
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 30 **Samedi et demi.**
13 h 35 **Monsieur Cinéma.**
14 h 20 **Les jeux du stade.**
17 h 10 **Les moins d'vingt et les autres.**
17 h 55 **Course autour du monde.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
Finale, en direct de Monte-Carlo.
22 h **Jeux : Interneige 1980.**
22 h 50 **Documentaire : Le signe du cheval.**
Les Andalous et l'arène.
23 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 **Les pieds sur terre : Les travaux forestiers.**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
Il était une fois l'homme : Pierre le Grand et son époque ; Les Africains : l'empire de Ogadou.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **. ssin animé.**
Histoire de France : Jeanne d'Arc.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Histoires étranges : Un rêve.**
Série de P. Badel, d'après Tourgueniev, avec P. Duclos, G. Darman, M. Ozeray, W. Coryn, G. Moich. etc.
(Lire notre article, page IX.)
21 h 25 **Journal.**
21 h 45 **Aspect du court métrage.**
« Le Retour du privé », avec J.-P. Kalfon, M. Mézières, P. Casadel, M. Simsolo, M. Simmonet. Réal. : Takis P. Candilis. Ciné regards : Le hasard et la vocation, avec V. Lanoux et J.-L. Bideau.

Dimanche 10 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Célébrée en l'église Notre-Dame-d'Auteuil (Paris-16e).
Prédicateur : P. Alain Carron de la Carrière.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Quatre roses pour Claude François.**
14 h 30 **Les rendez-vous du dimanche.**
De Michel Drucker.
15 h 30 **Tiercé.**
15 h 40 **La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.**
« Les Jeux d'hiver » (1924-1972).
(Lire notre sélection.)
16 h 30 **Sports première.**
18 h 5 **Série : Commissaire Moulin.**
Les évadés.
19 h 25 **Les animaux du monde.**
« Les animaux de Paris l'hiver, la fin des dinosaures. »
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « Ambre ».**
Film américain d'O. Preminger (1947), avec L. Darnell, C. Wilde, R. Greene, G. Sanders, G. Langan, R. Haydn, J. Russel. (Rediffusion.)
Dans les années 1660, en Angleterre, une jolie fille — enfant trouvée, peut-être de noble origine — s'élève dans la société par la galanterie, tout en restant éprise d'un lord, officier de Charles II, qui en fait sa maîtresse mais ne l'aime pas.
22 h 30 **Les grands pas classiques.**
« Sylvia » (numéro 6) ; réal. S. Hanin.
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 **Même le dimanche.**
11 h **On we go.**
11 h 15 **Chorus.**
12 h **Concert.**
Symphonie Haffner, Symphonie en ut majeur, de Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. V. Negri.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Série : Wonder woman.**
Le jugement de l'espace.
14 h 10 **Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.**
15 h **Des animaux et des hommes.**
15 h 50 **Majax : Passe-passe.**
16 h 35 **Feuilleton : Les dames de la côte.**
De Nina Companeez.
L'escalier des adieux.
17 h 30 **Les Muppets.**
Avec Danny Kaye.
18 h **Dessine-moi un mouton.**
18 h 45 **Top club.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Detroit.**
(Troisième épisode.)
22 h 15 **Fenêtre sur...**
La médecine vieille comme le monde : les dieux thérapeutes du Brésil.
22 h 45 **Jazz.**
Spécial Barney Bigard.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.**
Images du Portugal.
10 h 30 **Mosaïque.**
Nouvelles de l'immigration ; Reportage : travailleurs agricoles dans le Bordelais ; Variétés, avec Claudia Marina, chanteuse (Portugal) ; Hamza Fathi, chanteuse (Tunisie) ; Ibrica Jucic, chanteuse et guitariste (Yougoslavie) ; Tanawa, chanteur (Congo), et Los Muchachos, musique et danse (Espagne).
16 h **Jeu : Tous contre trois.**
Arras au cours des siècles.
17 h **Prélude à l'après-midi.**
Œuvres inconnues de Beethoven.
18 h 20 **Théâtre de toujours : « le Voyage de Monsieur Perrichon ».**
d'E. Labiche, mise en scène de J. Charon, avec J. Charon, T. Bleu, J. Pelzines. (Rediff.)
Comment séduire M. Perrichon pour avoir la main d'Henriette, sa fille, en sachant que M. Perrichon aime la flatterie ?
19 h 45 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Rire et sourire au Comic'Palace.**
20 h 30 **L'inventaire des campagnes : La création et les formes.**
Série de D. Vigne, avec E. Le Roy Ladurie.
Dernière émission de la série, où sont repris et développés certains des thèmes apparus dans « L'outil et les gestes ». Une façon d'expliquer la transmission du savoir.
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : Sherlock Holmes.**
22 h 35 **Cinéma de minuit (cycle le Docteur Mabuse et F. Lang) : « le Diabolique docteur Mabuse ».**
Film allemand de F. Lang (1960), avec D. Addams, P. van Eyck, W. Preiss, G. Froebe, W. Peters, L. Prezzo (v.o. sous-titrée - N. rediff.)
Un criminel invisible, disposant, dans un palace berlinois, d'un réseau de surveillance par télévision, cherche à s'emparer des usines atomiques d'un industriel américain.

A VOIR

Le luthier amoureux

DRAMATIQUE : « VINCENDON »
Mercredi 6 février
TF 1, 20 h. 35

Y a-t-il rien de meilleur qu'un bon acteur ? Oui. Une bonne histoire. Une histoire vraie en l'occurrence, celle d'un luthier rencontré par Bernard Clavel dans son enfance, un adorable bonhomme qui aimait le bois passionnément, à la folie. Le bois pour lui, contenait toute la musique du monde, pour lui les arbres chantaient du Vivaldi. Jacques Dufilho lui donne une seconde vie, plus pathétique, plus inquiétante. Il trimbale un autre amour, envahissant et lourd, celui de la femme qu'il vient de perdre, d'enterrer, et dont il refuse d'accepter la mort. Il l'occulte, il la nie. Et, dans l'atelier plein de planches et d'outils, elle a toujours son lit fait et son couvert mis. Elle est sauvage, elle ne veut voir personne, pas même lui, à moins qu'il ne prenne son violon, son archet et se mette à jouer. C'est un rôle fabuleux pour un comédien de cette trempe. Et il en tire des accords, des sons, des plages de silence d'une rare intensité, d'une sourde stridence. Dans son regard fixe et rond de vieux coq de combat passent les mille nuances de la tendresse et de la désespérance.

Et si l'on jouait au cinéma ?

MI-FUGUE, MI-RAISON
Mercredi 6 février
A 2, 20 h. 30

Patrice Laffont et son équipe proposent une promenade dans les coulisses de l'image avec un numéro de « Mi-fugue mi-raison » intitulé « Et si l'on jouait au cinéma ? ». L'émission aura lieu dans deux endroits : dans le Musée du cinéma de la Cinémathèque française, caverne d'Ali Baba remplie par Henri Langlois, et chez un fournisseur de décors et d'accessoires.

Des professionnels parleront de leurs difficultés, de leur métier : un producteur, Alain Sarde, des comédiens, Marlène Jobert, Gérard Depardieu et d'autres probablement, et un scénariste, Francis Veber. Des reportages feront parler des amateurs (cinéastes et acteurs), et les gens de la rue sur leur désir de se mettre ou non, un jour, derrière la caméra. Un portrait de Madeleine Ozeray, des chansons interprétées par Murray Head, complètent ce programme sur lequel, par instants, les auditeurs seront invités à donner leur avis.

Les trafiquants du prêt-à-porter

V 3 - LE NOUVEAU VENDREDI
FRENCH CONFECTION
Vendredi 8 février
FR 3, 20 h. 30

Pour une fois que la télévision française, au lieu de nous répéter que tout va mal chez les autres, nous explique que tout ne va pas si bien chez nous, profitons-en ! Car la misère que nous montre Michel Honorin dans son enquête pour le « Nouveau Vendredi », misère de ces travailleurs immigrés qui vivent dans des logements sordides et travaillent dans des conditions scandaleuses, ce n'est pas en Inde ou dans un quelconque pays sous-développé qu'elle se révèle à qui veut bien ne pas fermer les yeux, ce n'est pas non plus dans quelque quartier noir d'une ville américaine, c'est en France, c'est à Paris qu'elle se dissimule. Et elle n'est pas l'effet d'une fatalité, mais bel et bien le résultat d'une exploitation qui enrichit une poignée de profiteurs.

Thème choisi par Michel Honorin : la confection. Pour 30 % à 40 %, le prêt-à-porter de luxe et de gros en France, nous est-il expliqué dans l'émission, provient d'ateliers clandestins qui emploient une main-d'œuvre non déclarée, constituée principalement d'immigrés turcs ou yougoslaves, et payée à des salaires dérisoires. Principal avantage pour les employeurs, ces modernes trafiquants de vies humaines, qu'ils soient « donneurs d'ouvrage » « entrepreneurs » ou « facturiers » : l'évasion fiscale, qui leur assure une prospérité frauduleuse.

Michel Honorin dit avoir mené une *« véritable enquête policière »* pour *« forcer ce gigantesque réseau »* qui, dit-il, *« fait la fortune de quelques intermédiaires sur le dos de l'Etat »*. Mais l'Etat n'a-t-il aucune responsabilité ?

Selon le texte de présentation du reportage, des policiers, des hauts fonctionnaires, témoignent. Attendons de voir l'émission elle-même pour savoir si elle ne tourne pas à la gloire des vaillants serviteurs de l'Etat acharnés à lutter contre le mal et si la télévision accepte que l'on parle de la réalité sociale autrement que dans le style des « Incorruptibles ».



Jeux d'hiver vus par Costelle

DOCUMENTAIRE : LES JEUX OLYMPIQUES
Dimanche 10 février
TF 1, 15 h. 40

Daniel Costelle, dont on a vu récemment « l'Histoire de la marine », s'était attelé en 1976 à « la Merveilleuse Histoire des Jeux olympiques ». Il venait de faire « les Grandes Batailles du passé » et « C'était hier ».

TF1 rediffuse une seule de ces émissions, celle qui est consacrée aux Jeux d'hiver (1924-1972). On retrouvera avec plaisir la « manière » de Costelle, sa passion du document, du témoignage cinématographique pour faire revivre les grands moments de l'aventure.

Mais si cet épisode de la série est bien venu, est tout à fait d'actualité, on regrette que la première chaîne n'en ait pas profité pour montrer les autres, les Jeux terribles, par exemple, ceux de Berlin en 1936, où derrière l'affrontement sportif de Jesse Owens et Lutz Lang (saut en hauteur) il y a l'affrontement politique, racial, et ceux de Londres en 1948, aussi colorés que ceux de 36 sont noirs, Jeux de la liberté, Jeux de la paix retrouvée. Jeux du stade international...

À ÉCOUTER

Histoire de chauffage

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE : LES SOLEILS DOMESTIQUES
Du lundi au vendredi
***France-Culture*, 8 h. 32**

Sous le beau titre *les Soleils domestiques*, Guillaume Malaurie propose une histoire des chauffages dans la civilisation occidentale. L'émission est utile par les temps (froids) qui courent, elle propose une analyse globale des techniques et une manière de sociologie de la chaleur artificielle.

Le plan des dix émissions est le suivant : production de chaleur, généralités et premiers modes de chauffage dans la préhistoire ; les premiers systèmes de feux-chauffants ; l'hypocauste romain (ces trois épisodes, avec M. Henri Poupée, maître-assistant de technique de construction au Conservatoire national des arts et métiers) ; le chauffage rural médiéval, avec M. Jean-Marie Pesez, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études en sciences sociales ; se chauffer dans la ville du Moyen Age, chauffage, hygiène et sociabilité, avec Mme Simone Roux, auteur de *la Maison dans l'histoire* ; un poêle venu de l'Est, et enfin, de la cheminée traditionnelle au chauffage contemporain avec M. Henri Poupée.

Mises en voix

THEATRE OUVERT
Les 7, 9, 16, 23 février
France-Culture, 20 heures

France-Culture, qui collabore régulièrement avec Théâtre ouvert en diffusant les « mises en espace » de textes inédits, participe à une nouvelle expérience : les « mises en voix ». Il s'agit d'une sélection de textes, toujours inédits, qui ont été lus au Centre belge de Paris par des comédiens sous la direction d'un metteur en scène. Publiquement, car le but de l'opération est de faire suivre à l'auteur le passage de l'écrit au parlé, du parlé à l'entendu. De lui faire vérifier à chaud, au cours de la discussion qui suit immédiatement la lecture, l'impact de ses mots, leurs possibles dérives, leurs faiblesses et leurs forces.

La radio est là, qui enregistre *l'impalpable va-et-vient d'une* fable, qui s'y promène et reconstitue ce moment d'échanges. Six émissions ont été réalisées par Evelyne Fremy et Jean-Pierre Colas. Elles sont diffusées à 20 heures. Après « Combat de nègre et chiens », de Bernard-Marie Koltes, dirigé par Gabriel Monnet, le 31 janvier, on entendra, le 7 février, « Slaminal Valaire », de Maurice Régnault, par Jacques Kraemer ; le 9, « le Rendez-vous dans le square », de Michel Bedetti, par Jean-Claude Amyl ; le 16, « Détruire l'image », de Claudine Flévet, par Jean-Louis Jacopin ; le 23, « Carthage encore », de Jean-Luc Lagarce, par Jean Bouchaud ; et, « Grave, mais non désespéré », de René Thuil, également par Jean Bouchaud ; enfin, le 1er mars, « La mer n'est jamais loin », de Gérard le Cam, par Antoine Bourseiller.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économiques de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de *P. Poivre d'Arvor* ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ?, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par D. Guilhot et M. Desbarbat ; 15 h., La vie d'artiste : Robert Hossein ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie, Jean - Louis Servan - Schreiber (lundi), le professeur Henri Laborit (mardi), Victor Lanoux (mercredi), Francis Lopez (jeudi), Jean Capin (vendredi) ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public : Jean-Pierre Soisson (le 7).

20 h. 5, Loup - Garou, de P. Blanc - Francard ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Muriel Hees ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, I. Leval ; 8 h. 45, S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-time, de J. Martin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dessier.

19 h. 30, Disco 1000, de P. Diwo ; 20 h. 30, Chlorophylle ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 50, Un livre, un succès de F. Kramer ; 23 h., Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 6 h. 30, J.-R. Cherfils et Sylvie ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Coluche ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 13 h. 45, Méridienne ; 16 h., Cherchez le disque, avec F. Fernandel ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualités magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., *Les étoiles de France-Inter* ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Catherine de Médicis (le 2) ; Le drame de Verneuil (le 9) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs, de P. Diwo ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., de G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show, de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 6 h. 30, J. Meledo ; 8 h. 15, M. Ullmann et P. Cordelier ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-Match ;

13 h. 30, La discothèque d'une *personnalité* ; 15 h., *Hit-parade*, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le Journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h., M. Cotet.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h.), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 18 h., *Spectacle Inter* ; *20 h. 15, Le* masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h., Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 8 h. 35, C'est dimanche, de C. Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hegann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h., Club de la presse : Henry Kissinger (le 3) ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hebey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec *A. Torrent* ; 21 h., Grand orchestre, de P. Hiegel ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs, avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 9 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le hit-parade des 45 tours, avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et *P. Sulak* ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 4 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Au cœur des Alpes (l'émigration des Alpins) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques. *(Lire notre sélection.)*
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Evénement musique.
12 h. 5, Agora... avec *Claude Klotz*.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale.
14 h., Sons : Une histoire d'eau.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Jeune Fille et le Fugitif », de T. Landolfi.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : La publicité.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un Ivoirien.
16 h. 50, Actualité : Les propriétés biologiques de l'interféron.
17 h. 32, Les musiciens français parlent : Louis Saguer.
18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, Présence des arts : Le Musée d'art et d'essai au palais de Tokyo.
20 h., « Deux hommes sur une île », de J.-P. Amette, avec B. Fresson et P. Santini.
20 h. 33, « l'Envie de dormir », d'après Tchekhov, avec R. Bret, B. Chernel, G. Guillot, etc. Réal. J. Rollin-Weisz.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Histoire transcendantale de Jérusalem (le lieu où le ciel se replie sur la terre).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Jean Rhys.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, jusqu'à vendredi : Purcell et les débuts de l'opéra anglais, par Gérard Manonni (la fin de la Renaissance), œuvres de Gibbons, Byrd, Dowland, Holborne, Taverner, Johnson et Morley.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique : la vie d'un orchestre *régional*.
14 h., Musiques : les chants de la terre, introduction à la musique tzigane, de l'Himalaya à l'Espagne ; 14 h. 30, Musique de chambre : « Sonate nº 1 en mi majeur » (Kraus) ; « Sonate pour alto et piano opus 120 » (Brahms) ; 15 h. 30, Opéra-bouffe : « le Coq d'or », de Rimski-Korsakov, dir. E. Akulov ; « Jeux pour hautbois » (Amy).
18 h. 2, Six-huit : jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chasseurs de son : Chœur Saint-Georges Karykis d'Athènes.
20 h. 30, Concert de l'Union européenne de *radio-diffusion (en direct de Stockholm)* : « Figure humaine », cantate pour double chœur mixte a cappella (Poulenc) ; « Trio pour cordes en sol majeur, opus 9 nº 1 » (Beethoven) ; « A riverder le Stelle » (Lidholm) ; « Deutsche Motette » (R. Strauss), par le Petit Chœur de la Radio suédoise, dir. E. Ericson, avec le Trio Reger.
22 h. 30, Ouvert la nuit : le vingtième siècle : Ferruccio Busoni, par Pierre-Antoine Hure, « Konzertstück pour piano et orchestre » ; « Concerto pour violon » ; « Rondo Arlecchinesco » ; « Fantasia Contrappuntistica » ; « Sarabande et Cortège du docteur Faust », et des enregistrements de Bach, Chopin et Liszt, par Busoni (1922).

Mardi 5 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Au cœur des Alpes (renaissance d'un village, Bonneval-sur-Arc) : à 8 h. 32, Les soleils domestiques : premiers systèmes de feux chauffants ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres. La mort en Afrique (la mort divertie).
10 h. 45, Un quart d'heure avec... P. Debray-Ritzen.
11 h. 2, Les musiciens français : Claude Arrieu.
12 h. 5, Agora : Des patrons pour quoi faire ? avec Y. Gattaz.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Eaux (la partie de campagne).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Dickie-roi », de F. Mallet-Joris.
14 h. 47, Magazine international : Point fixe sur l'avance des déserts.
16 h. 35, Contacts (et à 17 h. 25).
17 h. 32, Les musiciens français : Alain Boizemblat.
18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, Science et défense : Les satellites militaires.
20 h., Dialogues avec... A. Daniélou et E. Fulchignoni : l'Europe, enfant prodigue de l'Asie.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Denis Dufour.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Purcell, « Didon et Enée », « The Tempest » et « Musiques de scène ».
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Musiques : les chants de la terre, introduction à la musique tzigane ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique du Haut-Moyen-Age : par le Early Music Consort of London, dir. David Munrow, et le Florilegium Musicum de Paris, dir. J.-Cl. Magloire ; 16 h., Les cercles musicaux : Schubert, ses amis, ses élèves, œuvres de Kalliwoda, *Tomaschek* et Schubert.
18 h. 2, Six-huit : jazz time ; 18 h. 30, Récital de piano André Gorog, en direct de Radio-France : « Huitième Sonate opus 13, Pathétique » (Beethoven) ; 20 h. Actualités lyriques (françaises et internationales) : « Roméo et Juliette », à Monte-Carlo, avec A. Vanzo et I. Cotrubas.
20 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Quatuor en sol mineur opus 25 » (Brahms), « Trio à cordes en la majeur opus 58 » (Roussel), « Quatuor nº 1 en ut mineur opus 15 » (Fauré), par le Nouveau Trio Pasquier, avec Michel Béroff, piano.
22 h. 45, Ouvert la nuit : domaines de la musique française : transcriptions d'opéras pour clavecin ; 23 h. 15, Un siècle de vie musicale à Paris (après la guerre de 1914) : « Œuvres pour piano et « Relâche » (Satie), « Quintette » (Le Flem), « le Bœuf sur le toit » (Milhaud), « Noces » (Stravinski) ; 1 h., Douces musiques : œuvres d'Ibert, Honegger, Sauguet, Jolivet, Chaynes.

Mercredi 6 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Au cœur des Alpes (histoire des mentalités) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques : l'hypocauste romain.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : La poésie.
11 h. 2, Les musiciens français : Jean Rivier.
12 h. 5, Agora : La Bretagne au-delà d'une mode culturelle, avec A. Mussat.
12 h. 45, Panorama : Emission spéciale sur la province.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Eaux (les canotiers).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Dernier Viking », de P. Grainville.
14 h. 47, L'école des parents et *des éducateurs* : Les clubs intergénérations.
15 h. 2, Point d'interrogation : Grandes civilisations (les grands empires centraux du premier millénaire).
16 h., Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 10, Les travaux et les jours...
16 h. 50, Actualité : Le futur Institut arabe à Paris.
17 h. 32, Les musiciens français.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : Gertrude Stein et la musique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peine perdue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Purcell, « The Fairy Queen », « Mélodies, chansons de taverne », « Pièces instrumentales ».
12 h., *Musique de table* : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires ; 14 h. 30, Kaléidoscopes (proposition du Conservatoire de Romainville) : « Kontakte » (Stockhausen), « Appels » (Levinas), « Logical sony » (Supertamp), « Partita BWV 826 » (Bach), « Invention » ; Trio Play Bach ; 15 h. 30 (et à 16 h. 15), Jeu des énigmes ; 15 h. 35, Conte musical ; 16 h., Les grotesques de la musique ; 16 h. 45, Haute infidélité : l'espace, « Gruppen » (Stockhausen), « Mouvements newtoniens » (Risset), Chick Corea ; 17 h. 15... En contrepoint.
18 h. 2, Six-huit : jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 20 h., Le royaume de la musique : lauréats du Concours d'excellence du royaume de la musique.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Prélude et Mort d'Isolde » (Wagner), « Symphonie nº 7 en mi majeur opus 109 » (Bruckner), par l'Orchestre national de France, dir. Eugen Jochum.
23 h., Ouvert la nuit : la voix, le Lied Schubertien (l'Intégrale), « Schiller-Goethe », avec D. Fischer-Dieskau, E. Ameling, P. Schreier, E. Grümmer, H. Prey, Ch. Ludwig et K. Widmer ; 0 h. 5, Victoria de Los Angeles, Diva française : œuvres de Gounod, Granados, Bizet, Massenet et Offenbach ; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pernet.

Jeudi 7 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Au cœur des Alpes (le défi au milieu) : à 8 h. 32, Les soleils domestiques : le chauffage rural médiéval ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature :
10 h. 45, Questions en zigzag : « la Dépendance », avec A. Memmi.
11 h. 2, Les musiciens français parlent : Jean-Guy Bailly (Intégrale des quatuors).
12 h. 5, Agora : Le je-ne-sais-quoi et l'identité, avec V. Jankélévitch.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.
14 h., Sons : Eaux (l'ancien et le moderne).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Je verrai, si tu veux, les pays de la neige » et « Derrière les collines », de M. Genevoix.
14 h. 47, Départementale : à Médan.
16 h. 50, Actualité : Jean Durry, écrivain et spécialiste du sport.
17 h. 32, Les musiciens français : Jean-Guy Bailly.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'urologie.
20 h., Théâtre ouvert : « Flaminal Valaire », de M. Regnault, avec C. Combe, M. Greco, C. Guedj, J. Kraemer, etc. *(Lire notre sélection.)*
21 h. 55, Musique enregistrée.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : l'oreille en colimaçon (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : Purcell, « King Arthur », « les Odes », « les Elégies ».
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Musiques : musique en plume, œuvres de Vivaldi, Oberthur, Tchaïkovski, J. Strauss, Vacek, Nedbal et E. Strauss ; 14 h. 30, Diabolus in Musica : œuvres de Tartini, Paganini, Berlioz et Liszt ; 15 h. 30, Répertoire choral : « Introitus in Memoriam T.S. Eliot » (Stravinsky), dir. I. Stravinsky, « Requiem Canticle » (Stravinsky), dir. R. Craft, « Trois Psaumes » (Ives), dir. J. Oliver, « Simple » (Bancquart), dir. Ivo Malec ; 16 h. 30, Grands solistes : le clarinettiste Gervase de Peyer, « Quintette pour clarinette » (Mozart), avec le Quatuor Amadeus, « Lieder » (Schubert), avec Ch. Ludwig, « Sonate opus 120 nº 2 pour clarinette » (Brahms), avec D. Barenboïm, piano.
18 h. 2, Six-huit : jazz-time ; 18 h. 30, Concert (en direct de la Maison de la Radio) : récital Katia et Marielle Labèque, piano, « Sonate en ré majeur pour deux pianos » (Mozart), « Variations sur un thème de Haydn » (Brahms).
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 30, Cycle Rameau : récital Scott Ross, clavecin, « Suite en sol » (Rameau), « Extraits de la Cinquième Suite » (Forqueray), « Premier Concert », extraits (Rameau), « la Dauphine » (Rameau).
22 h. 30, Ouvert la nuit : musique de chambre, la musique se livre : Thomas Mann ; 23 h., Inédits et références : les archives de la musique de chambre, « Trio opus 11 » (Beethoven), « Quintette pour piano et cordes » (Schumann), « Trio opus 9 nº 1 » (Beethoven), « Quatuor en la » (Kreisler) ; 1 h., Jazz forum : Colin maillard, de J. Holot.

Vendredi 8 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Au cœur des Alpes (montagne et civilisation) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques : le chauffage rural médiéval (deuxième partie).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : A propos de Scott Fitzgerald, avec A. Le Vot.
11 h. 2, Les musiciens français : Michel Philippot.
12 h. 5, Agora : Fortunes privées et patrimoine artistique national, avec M. Aycardi.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Soliste : Ergican Saydam, piano (Schumann et Usmanbas).
14 h., Sons : Eaux (péniche).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Couronne et la Lyre sous bénéfice d'inventaire », de M. Yourcenar.
14 h. 47, Un homme, une ville : Albert Ier de Monaco (le prince navigateur).
15 h. 50, Contact :
16 h., Pouvoirs de la musique :
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La paléogéographie et la paléontologie.
20 h., « Le Très Singulier Vallotton », par G. Rouvre. Réal. A. Dave.
21 h. 30, Black and blue : Au-delà des prix.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Autour de la musique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Purcell et les débuts de l'Opéra anglais, John Blow, Haendel et le triomphe de Rinaldo.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre : les Tziganes ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Mélodies anglo-saxonnes : œuvres de Dowland, Bland, Kolb, Cage et Smith ; 15 h. 15, Les claviers diversifiés de la famille Bach : « Quatorze canons pour deux clavecins » (J.-S. Bach), « Variations Golberg BWV 988 » (J.-S. Bach) ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : « Concerto pour hautbois » (Clostre), « Faust Symphonie » (Liszt), dir. L. Bernstein.
18 h. 2, Six-huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Concours de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemand) : « Symphonie nº 1 en ré majeur, classique » (Prokofiev), « Concerto pour flûte et orchestre en sol majeur K. 313 » (Mozart), « Symphonie nº 102 en si bémol majeur » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec Andras Adorjan, flûte.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait en petites touches, Beethoven, « Huitième Sonate, Pathétique », « Cinquième Sonate opus 10 nº 1 » ; 23 h., Vieilles cires : cycle W.H. Scherchen, « Water Music » (Haendel) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : le cinéma fantastique.

Samedi 9 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain :
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec J. Henric.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980, les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Eaux.
14 h. 5, La grande aventure du yoga des cellules.
16 h. 20, Livre d'or : Esterhazy Baryton trio (« Trio à cordes en fa », de Haydn ; « Trio », de Dodgson ; « Ciclo vivo », de Daikin ; « Duo pour violoncelle et alto », de Beethoven ; « Trio à cordes » (inédit), de Haydn.
17 h. 30, Pour mémoire : La matinée des autres (les rites du mariage).
19 h. 30, Radio-Canada présente : Et la poésie ? (troisième partie).
20 h., Théâtre ouvert : « le Rendez-Vous dans le square », de M. Bedetti. *(Lire notre sélection.)*
21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale (émission pour les travailleurs émigrés).
7 h. 40, Concert promenade : Œuvres de Nicolaï, Binge, Luigini, Stolz, Sarasate, Lanner et J. Strauss ; 8 h. 30, Musiques chorales : W. Byrd.
9 h., Samedi (en direct du Studio 119), Magazine de J.-M. Damian.
16 h., Concert du théâtre d'Orsay : « Divertimento en ré majeur K. 334 » (Mozart), « Septuor en mi bémol », opus 20, (Beethoven), par l'Octuor de Paris.
17 h. 15, Ouverture (présentation de la semaine du Matin des musiciens), par Jacques Merlet : Musique en Catalogne, et rappel : autour de l'opéra anglais.
20 h. 5, Saison lyrique : « King Arthur » (Purcell), par le Nouvel Orchestre et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Elliott Gardiner, chef des chœurs, A. Boulfroy, avec J. Smith, M. Mc Laughlin, E. Priday, A. Stafford, P. Elliot et S. Varcoe.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? par C. Maupomé, « Stravinsky », par François Châtelet, philosophe ; 1 h., Le dernier concert : les Fêtes musicales de Nohant (Schubert, Chopin, Debussy, Liszt).

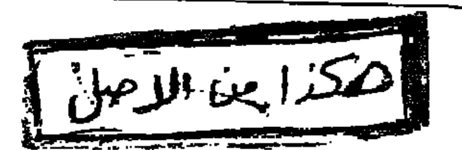
Dimanche 10 février

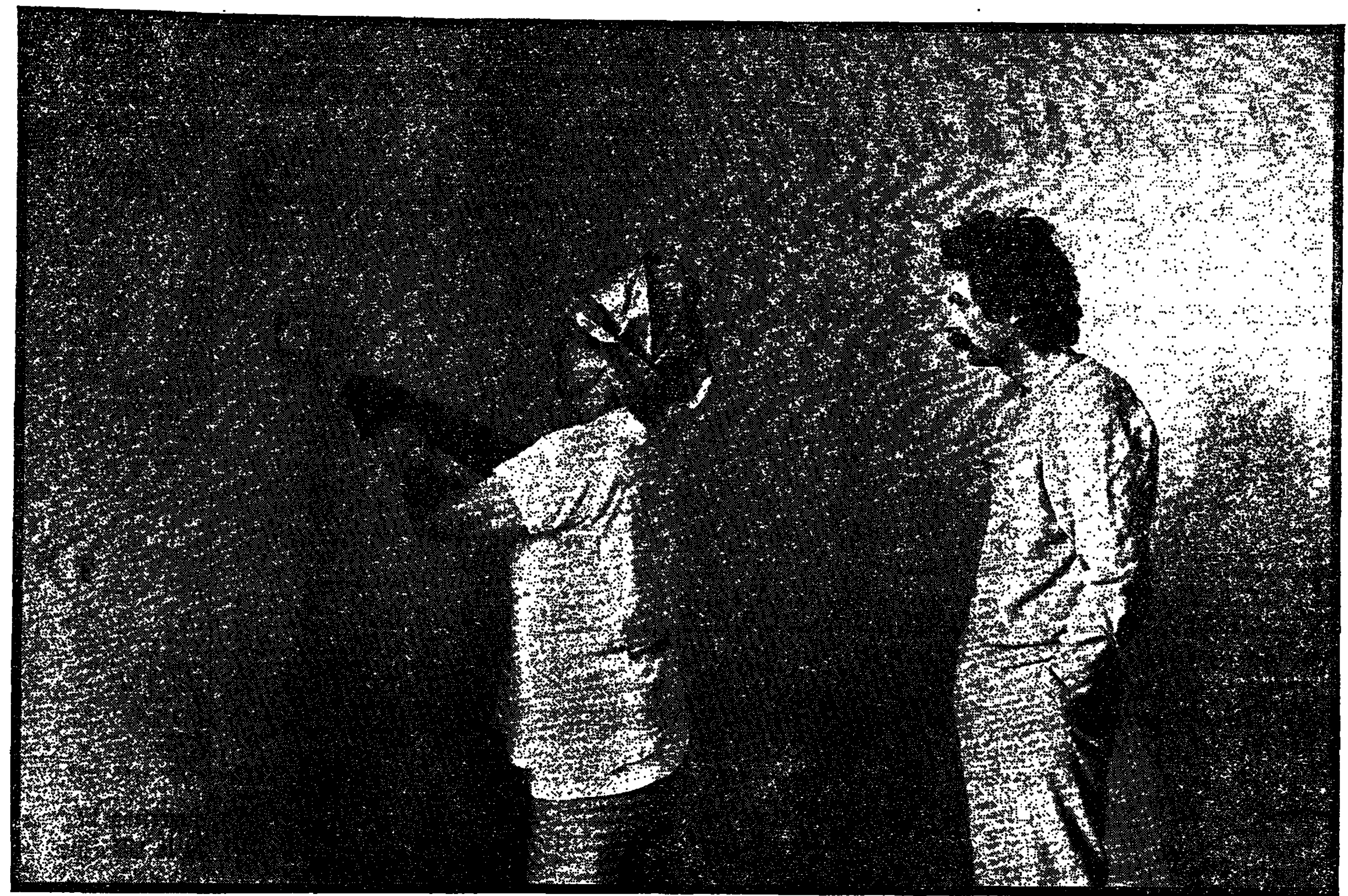
FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Libre Pensée française.
10 h., Messe à l'église Saint-Joseph-Artisan, à Paris.
11 h., Regards sur la musique : « Julietta », opéra de Martinu (troisième partie).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons : Eaux.
14 h. 5, « le Seuil du roi », de W.B. Yeats, adapt. Y. de Bayser, avec J. Topart, R. Blin, E. Sierry, B. Bensimon, H. de Lapparent, etc.
15 h. 36, Musique enregistrée.
16 h. 5, Libre parcours récital : Diffusion d'extraits de la journée « Libre parcours non stop ».
17 h. 30, Rencontre avec... Gilbert Tordjman.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : La poésie grecque aujourd'hui.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Laboucanlez », de R. Farabet et R. Georgin (rediffusion).
23 h., Musique de chambre : « Etudes symphoniques », de Schuman (C. Joly, piano) ; « Barasen », de B. Sakal ; « Sounds », de B. Ulrich ; « Od do », de D. Detoni (Groupe Acezantez de Zagreb).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Opéra-Bouffon : « L'Italienne à Alger » (fin), de Rossini, dir. Gary Bertini.
9 h. 2, Les chants de l'âme : liturgies traditionnelles.
9 h. 30, Cantate : BWV 126 (« Erhalt uns, Herr, bei deinem Wort » (J.-S. Bach), dir. K. Richter (pour le dimanche de la Sexagésime).
10 h. 30, Les petites oreilles : Disques présentés par les enfants (Satie, Beethoven, Ashley, Xenakis).
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Symphonie nº 35 en ré majeur, Haffner » (Mozart), « Symphonie nº 28 en ut majeur K. 200 » (Mozart) ; 13 h. 30, Jeunes solistes : C. Joly, piano, D. Hollebecke, flûte (Saint-Saëns, Bach, Poulenc, Jolivet).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « 3e Symphonie de Mahler ».
19 h., Jazz vivant : Les ensembles du violoniste Didier Lockwood.
20 h. 30, Les concerts d'archives : Erich Kleiber (II), « Till Eulenspiegel » (R. Strauss), « Trois pièces pour chant et orchestre » (Berg), par l'orchestre de la Norddeutscher Rundfunk, avec A. Kupper, soprano (Concert de 1955), « Symphonie nº 6 en si mineur, Pathétique » (Tchaïkovski), par l'orchestre de Radio Cologne (Concert du 28 mars 1953).
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musique française d'aujourd'hui ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Fantaisie en ut » (Franck), « Deuxième choral » (Franck), avec A. Marchal ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : Œuvres de Victoria, Weelkes, Th. de Navarra, Perotin, Tassin, R. Cœur de Lion, Alphonse X Le Sage, Perrin Agincourt, Etienne de Liège, Josquin des Prés et J. Kugelmann, ainsi que des œuvres anonymes.





GUY LE QUERREC / MAGNUM

ALTERNATIVES

L'emploi informel, ou le bon usage de la crise

Tout système social finit par s'adapter aux nouvelles donnes économiques. La mutation de la société conduit insensiblement à des formes de vie différentes. Ce courant de fond, qui ne demande qu'à grossir, se manifeste notamment dans ce que l'on a appelé l' « emploi informel ».

TANGUY PICAULT (*)

L'EMPLOI informel se résume à toute activité d'utilité économique qui se développe en dehors des cadres institutionnels : l'entreprise, l'administration, etc., et indépendamment des procédures d'échanges monétaires qui les accompagnent : salaires, honoraires, fiscalité (1).

Des exemples nombreux peuvent être trouvés aussi bien dans le domaine de la production de *biens ou de services* (bricolage et activités de réparation ou de production à petite échelle, notamment pour le bâtiment, la décoration, la plomberie, l'habillement, la création artistique, et, plus généralement, ce que l'on a baptisé « travail noir » et qui n'a pas forcément une connotation *péjorative*), *dans* celui de l'échange (troc, « pool automobile », aide familiale, etc.), dans le secteur des activités culturelles et sociales (animation, assistance aux déshérités, meilleure gestion des ressources ou du patrimoine local existant, etc., etc.).

La conjonction entre culture et conditions économiques est fondamentale. Elle débouche, dans les attitudes et les comportements, sur la recherche d'un accroissement de l'espace et du temps individuel disponible comme conditions nécessaires au maintien du niveau de vie.

Le désir d'espace ne se réduit pas seulement à celui de la maison individuelle. Il s'accompagne de deux phénomènes :

— La généralisation des activités manuelles qui permettent de démonétariser certains services, *donc d'accroître* indirectement le revenu et de maintenir les objectifs d'un progrès du niveau de vie. Le bricolage et le travail noir qui se chevauchent l'un l'autre sont une expression de ce phénomène qui s'étend aussi aux diverses formes d'artisanat d'art ou de services qui tentent plus ou moins légalement de prendre certains créneaux inaccessibles à l'entreprise formelle ;

— L'augmentation du temps disponible nécessaire pour accroître ce qu'on peut appeler les ressources informelles. On observe à quel point la demande de *temps adressée au système* formel est massive : abaissement de l'âge de la retraite, réduction de travail, congé parental, aménagement du temps de travail, absentéisme, etc., toutes revendications qui sont bien perçues comme devant amener un avantage réel. Les grévistes de l'ad*ministration fiscale ont* aussi demandé récemment la disponibilité du mercredi en échange d'une diminution correspondante du salaire mensuel, ce qui est symptomatique.

Les études effectuées sur ce thème montrent que l'espace, le temps, l'activité manuelle sont les conditions *de base du* développement de l'activité informelle. Elles insistent sur le fait que cette dernière se développe avec ordre et logique dans les différentes couches sociales et que l'acquisition d'un revenu complémentaire informel est tiré d'un effort d'organisation fondé sur une meilleure rentabilité du revenu disponible du foyer.

Moins de chômeurs

Sur cette base se créent spontanément les fondements d'une conception très différente de la vie économique.

La gestion nationale de l'emploi peut subir des transformations dans le sens : d'une modification de la notion de chômeur par suite de l'extension d'activité économique ; d'une résorption partielle des demandes d'emploi dans l'extension spontanée ou organisée des besoins d'activité et des sources de revenus informels possibles ; d'une modification de la dépense des ménages par la démonétarisation de certains services (consommation entraînant une moindre dépen*dance à l'égard de l'emploi* salarié) ; d'un meilleur équilibre entre le temps passé par les femmes dans l'entreprise et le temps passé par les hommes hors de l'entreprise.

L'extension de la notion d'activité économique, la nécessité d'utiliser le maximum des potentialités économiques, humaines, technologiques, peuvent entraîner la modification du statut actuel des retraités. La retraite peut en effet devenir le moment d'une *seconde* activité économique d'intensité, de localisation et d'utilité différentes de la première tant dans la production locale (conseils, surveillance, contrôle, etc.) que dans le domaine socio-éducatif ou culturel. L'abaissement de l'âge de la retraite implique presque nécessairement cette évolution (à terme, tout au moins).

D'une façon générale, l'efficacité *pratique du développement* de l'activité informelle, c'est-à-dire de l'organisation, tend dans son principe même à diminuer considérablement la charge que représentent aujourd'hui les « inactifs » pour les « actifs ». Elle apporte des solutions réelles et concrètes aux difficultés d'intégration des inactifs (jeunes, femmes, vieux) en leur donnant la possibilité d'être objectivement nécessaires au fonctionnement économique de la collectivité.

L'emploi informel n'est pas en contradiction avec les propositions actuelles de la technologie. Les applications bien connues maintenant de l'informatique, de la biologie, des recherches sur les énergies nouvelles, offrent des possibilités considérables : dans la productivité, dans la gestion et l'organisation, dans la réduction de l'influence du temps et de l'espace.

Or ces technologies ne constituent pas un frein à une extension de l'emploi informel. Elles en impliqueraient plutôt le développement si on considère, par exemple, la *télématique*, puisque celle-ci amène les possibilités suivantes, notamment : forte déconcentration de certaines *fonctions de l'entreprise*, circulation accélérée de l'information, élargissement des sources d'information, suppression dans certains cas du transport de personnel.

Sur la défensive

Il est certain d'un autre côté que l'injection de technologies nouvelles dans l'entreprise accroît, dans l'absolu, le problème de l'emploi. Citons par exemple la conception assistée par ordinateur qui supprime les intermédiaires entre la conception d'une pièce et l'usinage, ou l'introduction de l'électronique dans l'électricité automobile qui peut réduire de 15 à 1 le coût de main-d'œuvre.

Cette réalité ne peut qu'accentuer la tension exercée sur l'emploi formel et inciter à la recherche d'autres sources de revenu dans le secteur informel, au moins pendant la période d'attente des reconversions industrielles, d'une part, et de l'arrivée des emplois induits, d'autre part.

Contre le courant économique et culturel de fond, le système formel tend à adopter une attitude défensive.

A l'échelon de l'Etat, la répression des formes informelles de l'économie s'exerce avec d'autant plus de nécessité que le système est menacé. L'attitude gouvernementale à l'égard du travail noir est à cet égard symptomatique. Le plus préoccupant cependant reste le clivage qui sépare la classe politique, liée au système formel et chargée de le défendre, de la force sociale qui peut se constituer autour des composan*tes économiques et culturelles* de l'emploi informel.

Trois *scénarios* politiques peuvent s'imposer dans les cinq ou dix prochaines années.

Selon le premier, la déconnexion entre les réflexes économiques de la base et la sphère politique s'accentue. Un large secteur de production et de services informels assure l'autonomie locale et régionale et donne à l'ensemble un équilibre économique de fait. La vie politique s'installe dans un circuit fermé et reste tolérée dans la mesure où son impact sur le « pays réel » est *faible*. Ce modèle est celui de l'Italie et, dans une certaine mesure, de la Belgique.

— Le second scénario suppose l'adaptation d'une force politique dominante à la réalité économique et culturelle. Dans l'état actuel des choses, il ne pourrait s'agir que d'un courant du P.S. élargi aux écologistes, absorbant les mouvements dispersés tels les jobertistes et assurant par un programme cohérent la viabilité de l'ensemble. L'assise sociologique et électorale se tient dans ce qu'on appelle parfois le mouvement associatif, ceux que les difficultés de l'économie ont engagés dans l'activité informelle, les couches sociales proches de la sensibilité C.F.D.T. Quoique nettement orientée à gauche, une telle combinaison a toutes les chances d'être investie par l'électorat à condition qu'elle soit perçue comme transversale aux formations actuelles.

— Le dernier scénario, pessimiste mais possible, insiste sur la résistance active de l'Etat, de la classe politique et de l'establishment en général à l'extension spontanée de l'empoi informel. La contradiction entre la nécessité de survie d'une partie importante de la population d'une part, celle du système formel d'autre part, crée des conditions révolutionnaires au sens plein du terme. La fonction révolutionnaire serait en l'occurrence d'imposer l'adaptation des superstructures à la nouvelle réalité économique et sociale, ce qui, soit dit en passant, devrait nous rappeler quelques souvenirs. Sociologiquement parlant, les troupes seraient fournies par les couches sociales sur lesquelles les difficultés du système formel sont les plus pesantes et cela quel que soit le niveau de revenu. Il s'agit de certaines catégories de chômeurs, mais également de tous ceux à qui l'appareil d'Etat imposerait une régression non pas de salaire, mais du standard de vie. Les cadres possibles du mouvement sont constitués par la couche sociale déjà enclenchée au niveau local ou régional dans les *formes* nouvelles d'organisation. Compte tenu de l'ambiguïté *politique* de l'idélogie « informelle », écologistes y compris, la tonalité d'un mouvement social de ce type peut être « droite nationale » comme « gauche autogestionnaire ». Il ne semble pas en tout cas qu'il puisse déboucher sur un système autoritaire qui serait en contradiction avec la nécessité économique. ■

(*) Socio-économiste des centres de recherches de Battelle (Genève).

(1) Le terme d' « économie informelle » est sans doute dû à Jay Gershuny, du SPRU (Science Policy Research Union de l'université du Sussex). James Robertson a parlé d' « *économie directe* », Yona Friedman *de « quatrième secteur* » de l'économie (les trois premiers étant l'agriculture, l'industrie et les services). Enfin, en Allemagne de l'Ouest, E. et C. von Weizsacker ont publié un *Manifeste pour le droit au travail informel.*

ITALIE

L'utopiste de la Barbariga

Angelo Dalle Molle, un mécène moderne. Dans une villa du seizième siècle, près de Venise, il veut domestiquer deux monstres sacrés du vingtième siècle : l'ordinateur et l'automobile.

EVELINE LAURENT

UNE villa palladienne d'une beauté à couper le souffle. Tout autour, un parc aux nobles espaces. Au fond, un canal aux eaux lentes qui coulent directement vers Venise. Le même, dirait-on, sur lequel vogue le trio des Masques dans le *Don Giovanni*, de Losey. Tout ici, d'ailleurs, évoque les grandes figures de séducteurs : Don Juan, Casanova, que l'on croit apercevoir, à chaque instant, s'encadrant dans le chambranle d'une porte, ou glissant derrière une colonnade de la terrasse.

Nous sommes à la Barbariga, ancienne résidence des Doges, à mi-chemin entre Venise et Padoue, dans un domaine préservé pourtant au cœur d'un entourage sauvagement industriel. Une fois franchies les grosses grilles anonymes qui les séparent d'une route archi-encombrée, on découvre ces lieux avec émerveillement. O miracle de l'enchantement mozartien à deux *pas du Grand Embouteillage !*

Mais le miracle s'explique, évidemment ; et tant pis pour le mystère ! A l'origine du prodige, d'abord, un maître de céans, maître d'œuvre · Angelo Dalle Molle, la soixantaine aristocratique, descendant lointain de Mécène, sans doute, si les vocations s'héritent comme les fortunes. Il y a un peu plus de quinze ans, il fait l'acquisition d'un domaine en ruine : la Barbariga, construite par le grand Palladio en plein seizième siècle, et entreprend les premiers travaux de rénovation. Efforts gigantesques ! Ils pourraient n'avoir que des buts égoïstes ou familiaux.

Creuset européen

Quel cadre harmonieux pour une vie quotidienne sans souci ! Mais tel n'est pas l'objectif d'Angelo Dalle Molle, ami depuis longtemps de grands hommes politiques ou économistes tels que Robert Schuman ou Jacques Rueff, qu'il n'évoque jamais sans émotion. Ainsi, à l'image de ce que prévoyait le projet initial de Sophia-Antipolis, cité scientifique polydisciplinaire du futur, la Barbariga devra-t-elle servir d'exemple pour toute l'Europe. Et progressivement un véritable laboratoire d'expérimentation — qui draine les imaginations des chercheurs — s'installe à l'intérieur de ces murs vénérables, dont les splendeurs décoratives apparaissent au fur et à mesure qu'on décape les épaisseurs de chaux datant chacune d'une épidémie de peste vénitienne.

Double énigme : quelle technique nouvelle semble, dans sa rigueur, à l'opposé direct du climat déliquescent d'une Venise au sommet de sa splendeur ? Et quelle production de notre temps contredit le plus, dans son mode de fabrication répétitif et son usage polluant, grand dévorateur d'énergie et d'espace, l'idéal de beauté d'un architecte construisant, pour les privilégiés de ce monde, des chefs-d'œuvre dont chacun est unique en son genre ?

Réponse au premier point : l'informatique, bien sûr. Et au deuxième : l'automobile.

Curieuse recherche du défi, du paradoxe : c'est à ces deux monstres sacrés du vingtième siècle finissant que s'attache d'emblée l'équipe de la Barbariga. Son but, apparemment tout à fait fou : démontrer qu'on peut les domestiquer et faire de ces tyrans des instruments à la mesure de l'homme.

L'informatique d'abord. Son domaine réservé est une petite pièce intime située au-dessus des salons prestigieux de la villa. En son centre, des écrans qui clignotent, des claviers sur lesquels on pianote. Surgissant d'on ne sait où, une voix étrange, celle du robot d'*Alphaville*, le film de Jean-Luc Godard. A la Barbariga se trouve, en effet, l'antenne d'une fondation dont le siège se tenait d'abord à Lugano, maintenant à Genève. L'Institut d'études sémantiques et cognitives, malgré le déménagement, garde la même ambition : étudier, par les moyens les plus modernes, les communications entre les hommes, afin de les améliorer et d'en faire profiter le plus grand nombre. Pour le maître de la Barbariga, nous vivons, comme il se plaît à le répéter d'une voix douce, à l'heure du crépuscule des géants. Concentration abusive des hommes et des aires de production, hypertrophie des organisations, hiérarchies rigides, tout cela a bel et bien vécu, et sombre dans une absurdité croissante, même si l'immobilisme actuel de la société tend à nous faire croire le contraire. Il faut, en toute hâte, prévoir et réaliser autre chose.

Comment ? En organisant, dès aujourd'hui, la circulation de l'information et de la documentation, condition préalable à la disparition souhaitée des centres géants de production. D'où la création de cette unité de recherches axée sur le traitement des problèmes linguistiques, qu'on aborde, il faut le dire, à un haut niveau d'abstraction. Ces efforts semblent déboucher maintenant, pourtant, sur un certain nombre de réalisations pratiques. Les plus spectaculaires sont peut-être celles résultant des études menées par un groupe de synthèse de la voix, qui a mis au point un inventaire limité d'unités phoniques standardisées. Le succès en a été remarquable pour l'italien et l'allemand. Son effet le plus repérable pour le non-initié consiste justement dans la production de cette voix de robot à la Godard, qui récite, quand on l'en prie, sur clavier approprié, des poèmes de Heine avec une distanciation très moderne ! On procède actuellement à des expériences pour le français.

Artisanat

Pour l'utopiste de la Barbariga, avenir ne rime pas forcément avec pire, fabrication avec concentration, et rendement avec enfermement. « *La production de demain sera artisanale, éparpillée, autogérée ou ne sera pas* », affirme, toujours sur le même ton d'affabilité patiente, Angelo Dalle Molle en entraînant qui veut bien le suivre vers les anciennes dépendances de la « villa » centrale, plus précisément vers les vieilles écuries, dans un coin du parc. Une merveille architecturale savamment rénovée. Mais, plus surprenante encore, l'activité d'une petite dizaine d'ouvriers qui, sous le plafond, tapent, clouent, vissent, ajustent, en toute décontraction, les morceaux de ce qui deviendra, quelques heures plus tard, un nouveau prototype de voiture électrique.

Dans les écuries, en effet, plus de juments, d'étalons, ni de poulains. On bichonne, à leur place, le cheval du siècle : la voiture. Mais, attention, une voiture qui offrira, au dire de ses promoteurs, tous les avantages de souplesse, de liberté et d'intimité, sans polluer, ni dévorer l'énergie (50 % d'économie promet-on). Il est vrai que l'idée circule depuis longtemps, à défaut des réalisations elles-mêmes, auxquelles on trouve classiquement trop d'inconvénients : faible vitesse des engins, et surtout manque d'autonomie (besoin de recharges fréquentes).

Angelo Dalle Molle écarte ces arguments d'une main à la fois élégante et ferme. Pour lui, c'est évident, tout réside dans la conception d'ensemble, et tel est précisément le sens du travail accompli à la Barbariga : « *Tant qu'on demeure dans le système existant, le problème est insoluble. Si l'on persiste à croire à la nécessité de chaînes de travail dignes de celles des* Temps modernes *de Chaplin, les petits ateliers de la Barbariga semblent ridicules. Ils économisent pourtant beaucoup de temps, à condition d'être bien gérés (90 heures pour fabriquer une voiture qui en demanderait 120 ailleurs). De même, si l'on tient absolument à la possession d'un véhicule privé, l'automobile électrique reste un gadget. Mais on sait maintenant que le système actuel ne continuera plus longtemps encore. Il nous faudra, du moins dans les villes, renoncer au mythe de la propriété et repenser totalement l'équipement : parkings près d'un terminal où l'on déposera le véhicule à essence, et qui disposeront de voitures électriques en location. On pourra retirer immédiatement sans formalité son véhicule électrique préalablement « rechargé » contre présentation d'une carte de crédit à lecture automatique.*

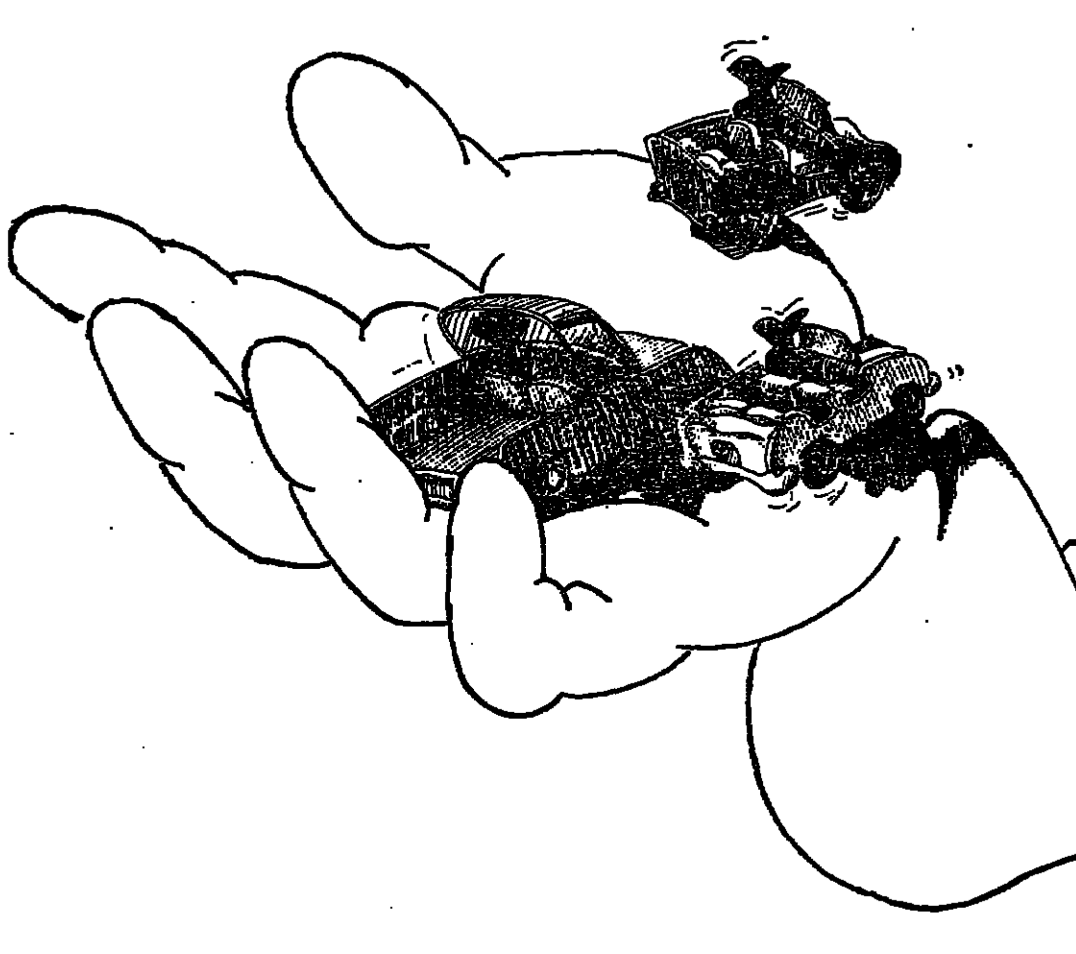
Utopies que tout cela ? A la Barbariga, chiffres et contrats en main, on tient absolument à démontrer le contraire. Les calculs faits en ce qui concerne la voiture électrique tendent à démontrer sa parfaite santé économique. D'ailleurs, on étudie déjà aux Etats-Unis un schéma d'organisation capable de « sortir » près de trois mille véhicules par jour, dans des petites unités dispersées. Enfin, réalisation encore plus concrète, nos voisins belges pourront très bientôt, dans le centre universitaire de Bruxelles, bénéficier d'un circuit de 13 kilomètres prévu pour dix voitures électriques, modèle Barbariga.

Oh ! Adam

Signes qui annoncent peut-être un premier élan donné à une réorganisation fondamentale de notre cadre de vie, et que la Fondation de la Barbariga a voulu, en quelque sorte, officialiser, en réunissant dans la villa les membres d'un colloque consacré au thème du travail en l'an 2000. Parmi eux, entre autres, André Lichnerowicz, professeur au Collège de France, Henri Laborit, chercheur biologiste mondialement connu, Albert Jacquard, généticien, Prix 1979 de la Fondation de France, Marcel Mermoz, pionnier de l'autogestion (et auteur de *L'autogestion, c'est pas de la tarte*, aux éditions du Seuil), Pierre Möschler, professeur d'anthropologie à Genève.

Pic de la Mirandole, célèbre Italien de la Renaissance, qu'aime à citer Angelo Dalle Molle, ne met-il pas dans la bouche de Dieu (Oraison sur la dignité de l'homme) les paroles suivantes : « *Oh ! Adam, je ne t'ai assigné ni un lieu fixe, ni un visage propre, ni prérogatives, afin que ce lieu, cette figure, ces prérogatives que tu désireras, tout cela tu puisses l'atteindre et le conserver en conscience, de ta seule volonté... Je t'ai placé au cœur du monde afin que tu puisses de là mieux apercevoir tout ce qu'il contient... Tu pourras te pervertir jusqu'aux niveaux les plus bas ; tu pourras, selon ta volonté, te racheter par une manière de vivre élevée, qui est divine.* »

Beau programme, diraient les hommes politiques. Beau « modèle », diraient les scientifiques, dont les animateurs de la Barbariga se sentent, affirment-ils, plus proches. Après tout, on pourrait, peut-être, le prendre au sérieux. ■





PATRICK SIMEON.



REPÈRES

Le bureau électronique intégré

La firme Datapoint vient de présenter ce qu'elle a baptisé du nom de bureau électronique intégré. Il s'agit d'un système que le vice-président, Gérard L. Cullen, présente comme « le plus gros jeu de Lego du monde », qui consiste à intégrer dans un terminal toutes les fonctions de frappe automatique, de gestion du courrier, d'archivage. Celui-ci est relié à l'ordinateur central local de la société. On peut ajouter des postes de travail, spécialisés ou non, situés à grande distance ou dans le bureau d'à-côté. Bref, tout est interchangeable et interconnectable grâce à un seul appareil.

Ce système présente, en outre, l'avantage d'utiliser les ordinateurs déjà existants dans la société et de gérer simultanément « les banques de mots comme les banques de données » ; ce qui offre un degré de liberté de plus pour le « management ». — (Business Week.)

Le coût d'un « non »

Le « non » suédois au nucléaire vient d'être chiffré dans un rapport présenté par une commission chargée d'en étudier les effets. Celui-ci coûterait à la Suède l'équivalent de 50 à 100 millions de francs par mois. Les secteurs les plus touchés seraient ceux de l'aluminium, des alliages ferreux, de la pâte à papier et de la transformation de l'acier. (Energies, *26, rue Cadet, 75009 Paris.)*

American Express et la télévision par câble

American Express vient de prendre une participation de 50 % dans le capital de la branche télévision par câble de la Warner Communications. La transaction porte sur 175 millions de dollars. American Express et Warner ont également annoncé que leur filiale commune, qui s'appellera la Warner Amex Cable Communications, a demandé 250 millions de dollars de crédit à la First National Bank of Boston, afin d'étendre ses activités. La ligne de crédit sera consentie lorsque l'American Express aura réglé les 175 millions de dollars. (Wall Street Journal.)

Une centrale au gaz de tourbe

L'île d'Anticosti, dans le golfe de Saint-Laurent, pourrait servir à l'installation d'une centrale électrique pilote utilisant le gaz de tourbe. La première tranche « Diesel-gaz de tourbe » pourrait avoir une puissance de 750 kW et serait sans doute suivie par l'installation d'autres tranches du même type. Le prix du kilowatt-heure de cette centrale serait huit fois plus élevé que celui du complexe hydro-électrique de la baie James. (Energies, *26, rue Cadet, 75009 Paris.)*

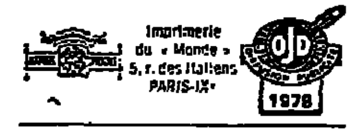
La voiture sobre

A la fin de 1980, la régie nationale des usines Renault fera rouler un véhicule expérimental appelé E.V.E. (Eléments pour une voiture économe).

Selon la Régie, ce véhicule constituera un banc d'essai pour les solutions d'économie que l'on pourrait envisager d'appliquer ultérieurement. Il est conçu dans les bureaux d'étude de la Régie à la suite de l'accord conclu entre l'Agence pour les économies d'énergie et les constructeurs automobiles. Par rapport à la Renault 18 TL, E.V.E. doit permettre de réaliser un gain de carburant de plus de 25 %.

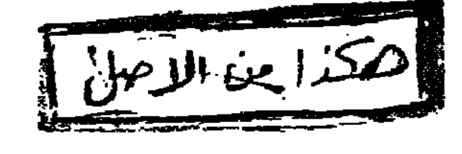
Pour parvenir à ce résultat, les recherches ont été développées dans plusieurs directions : amélioration de l'aérodynamisme de la voiture, allègement du véhicule par l'emploi de l'aluminium et plastiques, utilisation d'une transmission à rapport supérieur « long » et à commande automatique par microprocesseur électronique, réduction de la résistance aux roulements des pneumatiques. (Voir sur ces conditions l'article « Autopersuasion », paru dans le Monde du 25 mai.)

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.





ARCHÉOLOGIE

Templo Mayor : l'aventure au cœur de Mexico

Avec la découverte du Templo Mayor, c'est la splendeur de la civilisation aztèque qui resurgit en plein cœur de Mexico.

CHRISTIAN DUVERGER

EN plein centre de la ville de Mexico, à deux pas de la cathédrale, un quartier entier vient d'être *rasé pour faire* place à un gigantesque chantier archéologique. Sous les immeubles du siècle dernier gisaient en effet les vestiges du Templo Mayor, le grand temple de la capitale aztèque détruite en 1521 par les Espagnols. A lui seul, le Templo Mayor symbolise et résume l'extraordinaire réussite des Aztèques, devenus en l'espace de deux siècles les maîtres tout-puissants du Mexique central : son érection, vers 1325, marque la fondation de Mexico-Tenochtitlan.

Ce n'est, à l'époque, qu'un modeste sanctuaire, édifié sur un monticule de boue séchée émergeant à peine des marais environnants. Au fil des ans, la dynastie mexica s'emploie à remanier et à embellir le temple ; chaque reconstruction témoigne d'un accroissement du pouvoir aztèque. Au moment de l'arrivée des Espagnols, le sanctuaire double du Templo Mayor domine l'immense centre cérémonial de Mexico, du haut d'une pyramide monumentale de plus de 30 mètres.

Ensevelies depuis quatre cent cinquante ans, ces ruines voient à nouveau le jour. Et ce qui est aujourd'hui donné à voir provoque la fascination. En un seul coup d'œil se découvre l'étonnante superposition des onze pyramides qui ont tour à tour *supporté* le plus important sanctuaire du monde préhispanique. Comme un scalpel ouvrant une coupe dans le vif de l'histoire, l'œil traverse les époques, sonde l'épaisseur des remblais, décape la chronologie de la puissance aztèque.

Voici les colossales têtes de serpent qui flanquent des volées de marches altières et pentues : les anciens Mexicains sont au faîte de leur puissance. Voici l'amoncellement, imposant mais hâtif, de pierres mal équarries, dont l'enduit de stuc dissimule mal aujourd'hui les imperfections : les Aztèques ont voulu faire grand à tout prix pour célébrer leur victoire sur la cité rivale Azcapotzalco. Voici enfin, *exhumé de sa gangue de* remblais, l'état le plus ancien à ce jour découvert : la pyramide n'a qu'une dizaine de marches, elle s'est un peu enfoncée dans la nappe phréatique, mais les murs du temple sont encore couverts de peintures polychromes et la pierre sacrificielle, lisse parallélépipède de basalte gris, est restée en place, intacte, dressée au sommet des marches devant la porte du sanctuaire. Image figée d'une réalité engloutie subitement devenue palpable.

Monolithe circulaire

A l'instar des autres peuples de Mésoamérique, les anciens Mexicains avaient coutume de construire les édifices nouveaux par-dessus les anciens, qu'ils conservaient dans l'état et noyaient simplement dans la masse du remblai. Les pyramides se recouvrent donc un peu à la façon des poupées russes, et les stades les plus anciens de la construction, murés au cœur de l'édifice, sont évidemment les mieux préservés.

Les fouilles du Templo Mayor ont commencé il y a presque deux ans. Fortuitement. En 1913, les scientifiques avaient bien localisé avec précision l'emplacement du grand temple de Mexico-Tenochtitlan : non pas sous la cathédrale, comme on l'avait cru jusqu'alors, mais à quelques dizaines de mètres de son angle nord-est. Pourtant, les excavations menées à cette époque ne purent mettre au jour qu'une toute petite partie des structures : la ville moderne s'étendait sur tout le reste de la surface présumée du temple.

C'est une découverte accidentelle, le 21 février 1978, qui devait lancer les travaux de grande envergure du « projet Templo Mayor ». Des ouvriers de la Compagnie d'électricité travaillent, cette nuit-là, à la pose d'une conduite souterraine dans la calle Guatemala. A *2 mètres sous le niveau* de la rue, ils tombent sur un bloc de pierre sculpté de grande dimension. Les autorités scientifiques, prévenues, dépêchent une équipe de sauvetage archéologique. Une investigation rapide permet d'analyser la trouvaille ; il s'agit d'un monolithe circulaire de 3 mètres de diamètre, de 35 centimètres d'épaisseur et d'un poids de 8 tonnes ; la face supérieure est couverte de reliefs vigoureux portant encore des traces de pigment rouge, ocre et blanc. La sculpture, qui représente la déesse Coyolxauhqui, sœur rivale du dieu tribal Uitzilopochtli, s'impose immédiatement comme une pièce maîtresse de l'art monumental aztèque, et son image se popularise rapidement au Mexique ; Coyolxauhqui, *« celle qui a des grelots peints sur le visage »*, est aujourd'hui partout représentée ; elle figure même en couverture du dernier annuaire téléphonique !

Mais durant l'exploration de sauvetage, on découvre que le monolithe est situé au pied des marches du Templo Mayor, sur un sol préhispanique demeuré intact, qu'il est entouré de « caches » renfermant des offrandes d'une grande richesse et que sous le monolithe, il en existe un autre posé, lui, sur un sol qui correspond à un état antérieur du monument... Devant l'importance de ces premières découvertes, la décision est prise de fouiller intégralement le Templo Mayor, et d'importants moyens financiers sont débloqués au plus haut niveau pour mener à bien l'entreprise. La direction des opérations est alors confiée à l'archéologue Eduardo Matos Moctezuma. Trente-neuf ans, barbu, dynamique et chaleureux, il s'explique avec passion sur l'esprit des travaux en cours :

« Nous avons voulu rompre avec deux pratiques qui ont, jusqu'à ces dernières années, marqué l'archéologie de notre pays. Tout d'abord, il faut observer que les projets archéologiques manquent en général de fondement théorique. Le plus souvent, les fouilles sont exécutées en fonction de l'intérêt particulier que l'archéologue porte à une zone ou à tel ou tel aspect d'une culture. Ici, où nous avons la chance de pouvoir fouiller au cœur même de l'ancienne Tenochtitlan, nous avons souhaité que nos travaux archéologiques soient aussi une réflexion sur toute l'organisation sociale des Aztèques.

» De notre point de vue, le Templo Mayor est le lieu, réel ou symbolique, où s'affirmait le pouvoir mexica, pouvoir économique aussi bien qu'idéologique. Aussi, ce n'est guère un hasard si, au sommet du temple, nous trouvons deux sanctuaires jumeaux : celui de Tlaloc, dieu de l'eau et de la pluie, lié à la production agricole, et celui de Uitzilopochtli, dieu solaire et tribal, mais aussi dieu de la guerre et de l'imposition du tribut aux populations vaincues. La structure du temple est un reflet de la base économique de la société. En d'autres termes, l'archéologie ne peut être séparée de l'histoire, de l'économie, de la religion... Une société est un tout, et il faut l'analyser dans son intégralité. Nous avons donc considéré dès le début que le temple lui-même mais aussi le matériel archéologique associé au temple devaient révéler la terrible emprise exercée par les Aztèques sur le territoire et les peuples qu'ils contrôlaient.

Offrandes

» Les découvertes faites jusqu'à ce jour commencent à nous fournir des preuves. A l'heure actuelle, quarante offrandes ont été fouillées ; elles ont livré un matériel considérable. Or pour 80 % le contenu de ces offrandes provient des aires tributaires et des régions souvent lointaines où les Mexica avaient étendu leur pouvoir ! On a trouvé ici en abondance des coquillages, des poissons, des têtes de crocodile, du corail provenant selon toute vraisemblance de la côte du golfe du Mexique. D'autre part, une grande quantité d'objets en céramique ou en pierre dure proviennent de l'Oaxaca et du Guerrero. Ces offrandes témoignaient de la soumission des tribus conquises. Les 20 % restants sont d'origine locale, de style aztèque et fabriqués avec des matières premières originaires du haut plateau : par exemple, les couteaux de silex ou d'obsidienne, symboles du sacrifice humain, les jarres de pierre à l'effigie de Tlaloc, les statues des dieux du feu et de la pluie... Dans leur quasi-totalité, ces objets, aussi bien ceux qui proviennent du tribut que ceux qui sont autochtones, sont en rapport avec Tlaloc et/ou avec Uitzilopochtli, c'est-à-dire avec la dualité qui exprime le pouvoir économico-politique exercé par Mexico sur les autres peuplades. »

Eduardo Matos Moctezuma a un autre sujet qui lui tient au cœur : celui de la non-reconstruction. Durant des décennies, explique-t-il, l'archéologie mexicaine s'est en grande partie vouée à la reconstruction massive et monumentale des édifices préhispaniques. L'archéologue se muait volontiers en bâtisseur des pyramides.

Cette époque lui paraît révolue : *« L'extrapolation à partir des vestiges rencontrés conduit à des exagérations. On découvre 5 marches et on en remonte 35 ! Cela relève de la mystification. Les normes nationales et internationales prohibent désormais la reconstruction. Ici, tout ce que nous trouverons sera respecté, restauré et consolidé* in situ *afin d'en garantir la protection. Mais nous laisserons le monument en l'état, tronqué dans sa verticalité, car la destruction du Templo Mayor s'est inscrite dans l'histoire en 1521. »*



PONTO MORENO

Musée

En tout cas, tel qu'il est, encore envahi par les échafaudages, les praticables et les équipes de travail — plus d'une centaine de personnes, — le Templo Mayor suscite auprès du public une attention qui ne se relâche guère. Les foules s'agglutinent quotidiennement derrière les embrasures de la palissade qui protège le site ; les scientifiques étrangers sont nombreux, chaque semaine, à effectuer une visite passionnée.

Et, à côté de l'immense intérêt qu'a provoqué dans tout le Mexique cette découverte qui touche à l'histoire intime du pays, se manifeste aujourd'hui une curiosité internationale émanant des milieux les plus variés. *« L'expérience qui se déroule ici*, remarque Eduardo Matos Moctezuma, *est une expérience assez unique d'archéologie urbaine, et je crois que cet aspect-là retient particulièrement l'attention des observateurs. »*

En fait, de l'aveu même de son maître d'œuvre, le « projet Templo Mayor » apparaît à bien des égards comme la forme moderne de l'aventure archéologique. Et c'est probablement ce que ressent confusément le public. L'investigation du Templo Mayor fait appel à toutes les ressources de l'archéologie moderne, utilise les techniques de pointe, mobilise aussi bien des biologistes que des spécialistes de la mécanique des sols...

Les travaux des archéologues vont même avoir d'importantes implications en matière d'urbanisme. *« Le Templo Mayor va devenir le pôle d'un réaménagement complet du quartier*, explique Eduardo Matos. *Les rues adjacentes vont devenir des voies piétonnes, et les bâtiments actuellement occupés par des services administratifs vont être libérés pour accueillir des institutions vouées à l'animation culturelle et abriter différents musées. Naturellement, il y aura un musée de Mexico-Tenochtitlan, où seront exposés tous les objets exhumés au cours des fouilles. Mais il s'agira de montrer la véritable histoire des Aztèques, pas la version trop souvent magnifiée ou idéalisée ! Ici les objets ne seront pas donnés à voir seulement pour leur puissance esthétique, mais aussi et surtout pour leur signification historique. »*

GUÉRISON

Léon Chertok, hypnotiseur

L'hypnotisme paraît relever de l'attraction foraine. Pourtant, des médecins y ont recours, et il fait l'objet de recherches fort sérieuses tant aux Etats-Unis qu'en U.R.S.S.

ROLAND JACCARD

L'HYPNOSE est un sommeil artificiel provoqué généralement par un hypnotiseur qui disposerait de *la volonté du sujet* qui s'est abandonné à lui. Voilà qui fait rêver... Par ce qu'elle recèle de mystérieux sur le plan tant physiologique que psychologique, elle n'a cessé depuis deux siècles d'être au cœur de débats scientifiques aussi bien que d'intrigues romanesques.

A vrai dire, il s'agit d'une technique connue et utilisée depuis des temps immémoriaux qui constitua sans doute une part importante de l'art de guérir tel qu'il était pratiqué par les sorciers, les guérisseurs, les chamans.

En Europe, les grands chapitres d'une histoire de l'hypnotisme sont bien connus : Mesmer et son baquet, le marquis de Puységur et le sommeil hypnotique, les travaux de Braid en Angleterre, les découvertes de l'école de Nancy, le rôle essentiel qu'elle réservait à la suggestion, son opposition à la Salpêtrière, dont le grand maître, Charcot, refusait de dissocier hystérie et hypnotisme. Et, finalement, le déclin de l'hypnotisme, remplacé par diverses formes de thérapeutique suggestive et aussi, d'une certaine manière, par la psychanalyse.

Depuis une quinzaine d'années toutefois, on assiste à un regain d'intérêt pour l'hypnotisme. Ainsi, en 1965, se tenait à Paris le premier congrès international d'hypnose et de médecine.

Le docteur Léon Chertok est, en France, l'un des meilleurs connaisseurs de l'hypnose, qu'il *pratique* à l'Institut de psychiatrie La Rochefoucauld. A l'occasion de la publication de son dernier livre : *le Non-Savoir des Psy* qui porte pour sous-titre : « L'hypothèse entre la psychanalyse et la biologie » (éd. Payot), nous avons tenté de faire avec lui le point sur l'un des domaines *les plus controversés, les* plus intrigants également, de la médecine.

Par hasard

« L'hypnose apparait souvent comme une mystification, comme une pratique pour réunions foraines ; d'où vient que vous vous y soyez intéressé ?

— Ne disons pas trop de mal des spectacles de foire. Après tout, c'est pour avoir assisté à de tels spectacles que des auteurs comme Braid, Charcot et Freud ont vu leur intérêt attiré par les phénomènes hypnotiques.

» Ce qui me parait étonnant, c'est qu'on puisse encore aujourd'hui poser une telle question. Pour peu qu'on connaisse l'histoire de la psychothérapie, on ne peut qu'être intéressé par l'hypnose. Ne fût-ce que parce que la psychanalyse en est directement issue. En ce qui me concerne, j'avais eu l'occasion d'entrer en contact avec la technique hypnotique au cours de mes études de médecine à Vienne, dans les années 30. Mais surtout quinze ans plus tard, alors que j'étais à Paris au début de ma carrière de psychiatre et de psychanalyste, je me suis un jour trouvé en présence d'un cas d'amnésie. Un peu au hasard, je *dirais* presque en désespoir de cause, je me suis souvenu de l'hypnose. A mon grand étonnement, il a suffi d'une seule séance pour que l'amnésie disparaisse. Je n'ai pas alors mesuré toute l'étendue de l'énigme représentée par ce phénomène. Mais ma curiosité était mise en *éveil, et aujourd'hui cela dure en*core. Disons que je ne me suis jamais remis de ce succès thérapeutique.

— L'hypnose peut aller d'une transe très légère au somnambulisme. Pourriez-vous nous dire quels sont les critères de l'état hypnotique ? Est-ce la *suggestibilité* ? Observe-t-on chez l'hypnotisé des modifications d'ordre physiologique ?

— Une des principales difficultés du problème de l'hypnose vient de ce qu'il n'y a pas à l'heure actuelle de critère objectif, physiologique, de l'état hypnotique, comme il y en a, par exemple, pour le sommeil. Cela *ne veut* pas dire que ces critères n'existent pas, mais peut-être que nous ne disposons pas encore d'instruments assez fins pour les découvrir. Nous ne pouvons donc nous baser que sur des données subjectives : le sentiment qu'a le sujet de se trouver dans un état de conscience différent, qui se traduit en particulier par des modifications du vécu corporel, du sentiment du temps et de l'espace. Ces modifications peuvent prendre des formes variées. *l'important est* qu'il s'opère une distorsion par rapport au vécu habituel du sujet.

Hallucinations

» Un autre aspect, dans lequel on a longtemps voulu voir la caractéristique principale de l'hypnose, est la suggestibilité. C'est là une question extrêmement complexe qu'il est très difficile de résumer en quelques mots. En effet, il est vrai que l'on peut *provoquer par suggestion hypno*tique toutes sortes de phénomènes : hallucinations, modifications du comportement et même des modifications d'ordre physiologique : action sur *la* douleur (j'ai eu personnellement l'occasion de provoquer à deux reprises une anesthésie générale, sans aucun adjuvant chimique, pour des opérations chirurgicales), sur la motricité (paralysies), altérations tissulaires (brûlures)... Le sentiment d'être « *téléguidé* », *passif*, de ne plus avoir de volonté propre, fait d'ailleurs souvent partie du vécu de l'expérience hypnotique.

» Mais on ne saurait pour autant faire de la suggestibilite un critère de l'état hypnotique. D'une part la suggestibilité n'est pas forcément proportionnelle à *la profondeur de la transe. Un* sujet peut être très hypnotisable et peu suggestible, et vice versa. D'autre part la suggestibilité existe également à l'état de veille.

» Disons que l'hypnose est un état psycho-physiologique qui favorise — entre autres choses — ce que nous avons appelé une certaine « plasticité psychosomatique ». La suggestibilité désigne une aptitude à être influencé, de façon plus ou moins consciente, par des stimulations venues de l'extérieur. Les deux phénomènes se recoupent, dans la mesure où l'hypnose implique une modification des rapports à l'environnement, et en particulier une relation particulière entre l'hypnotiseur et l'hypno*tisé. Mais ils ne se recouvrent* pas.

— N'y a-t-il pas beaucoup plus de pseudo-science que de *science réelle dans les travaux* sur l'hypnose ? Comment faire le partage ?

— Si par pseudo-science vous *entendez parler des écrits naïfs* ou charlatanesques sur les vies antérieures, les réincarnations, les dédoublements, force est de reconnaitre qu'ils sont légion et ont la vie dure.

» Pour le reste, faire le départ entre science réelle et pseudo-science... voilà un soin que je préfère *laisser* aux épistémologues.

— Nombreux sont les psychanalystes qui considèrent l'hypnose comme un anachronisme *tout juste* bon à *figurer* au musée des curiosités pré-analytiques. Pourtant Freud admettait volontiers que la psychanalyse, tant du point de vue théorique que thérapeutique, gère l'héritage qu'elle a reçu de l'hypnotisme. D'où vient alors, selon vous, qu'à part Freud les psychanalystes se soient si peu intéressés à l'hypnose ?

— Je crois que pour les psychanalystes, il s'agit surtout d'une sorte d'exorcisme. Freud a abandonné l'hypnose, et, depuis, chaque analyste, lorsqu'il aborde le sujet, se sent obligé d'apporter la preuve qu'il a bien accompli cette rupture originelle, qu'il n'est pas coupable de régression à un stade pré-analytique. Car derrière l'hypnose se profile le spectre de la suggestion. Mais peut-on vraiment tracer une frontière étanche entre le transfert et la suggestion ? Si cela était vrai, *le problème de la liquidation* du transfert et de la fin de l'analyse ne seraient pas si difficiles. Comme souvent, Freud s'est montré moins dogmatique que ses disciples. Revenant en 1921 dans « Psychologie de masse et analyse du Moi », sur l'hypnose et la suggestion il a clairement *indiqué que ces* questions restaient pour lui largement irrésolues.

Transe légère

— En quoi l'hypnose peut-elle être utile à des psychanalystes ?

— Il règne aujourd'hui en France une sorte « d'impérialisme langagier » qui tend à faire de la parole la base du processus thérapeutique. On aboutit ainsi à minimiser la question du corps et de l'affect. Je crois que c'est surtout une solution de facilité. Nous connaissons relativement bien, depuis Freud, les lois qui régissent le fonctionnement de la pensée inconsciente, les fantasmes autour desquels elle s'organise. Mais le domaine de l'affect, du non-verbal, nous est encore très mal connu. C'est pourtant une dimension fondamentale pour la compréhension du processus psychothérapeutique.

» Ce n'est pas un hasard si de nombreux psychanalystes aujourd'hui (en particulier en en Angleterre et aux Etats-Unis) s'intéressent de plus en plus aux relations précoces et insistent sur le rôle de l'empathie — processus éminemment affectif — comme moteur de la cure. Si des auteurs en France énoncent l'existence d'un noyau inanalysable, parlent d'un « point aveugle » (Fédida) dans la relation de l'analyste au psychotique et en viennent même à se demander si la psychanalyse n'est pas « une suggestion au long cours » (Roustang), de plus en plus on s'aperçoit qu'au-delà de ce qui, à travers la dynamique du transfert et de l'interprétation, est accessible au travail analytique, il y a une dimension beaucoup plus *immédiate, archaïque*, mal maitrisée ,mais néanmoins toujours *présente*.

» L'hypnose, du fait qu'elle est *le résultat* d'une manipulation qui touche directement au corps, renvoie directement à tout ce registre de l'affect, du pré-verbal, de la symbiose. De ce point de vue, elle pourrait constituer un apport fondamental, en permettant de toucher des registres qui échappent habituellement au travail analytique.

» Cela ne veut pas dire évidemment que je pense qu'il faille remplacer la psychanalyse par l'hypnose. Mais que les psychanalyses ont tout intérêt aujourd'hui à se repencher sur cette question.

» Enfin, d'un point de vue pratique, l'hypnose donne *parfois* des résultats spectaculaires dans des cas difficiles. Ce qui, après tout, n'est pas à négliger.

— De quelle manière envisagez-vous cette intégration de l'hypnose dans le champ analytique ?

—Disons d'abord qu'il n'y a pas de différence radicale entre une séance d'hypnose et une séance de psychanalyse. Freud a gardé le cadre, le praticable, comme dirait Nassif, de la situation hypnotique : la concentration, le silence, la position allongée, *l'ambiance feutrée*, autant d'éléments susceptibles de provoquer une transe légère. Ceux qui sont passés par le divan connaissent ces séances fécondes, où l'on se trouve dans une sorte de rêverie où le vécu affectif émerge facilement et où les associations sont vraiment libres.

» Les psychanalystes se sont toujours opposés à une utilisation de l'hypnose en invoquant l'argument classique selon lequel le transfert positif serait, dans la situation hypnotique, tellement puissant qu'il interdirait le travail analytique — en particulier l'analyse des résistances. Cela n'est pas prouvé. Des tentatives d'hypno-analyse ont déjà été faites, principalement aux Etats-Unis, et leurs auteurs ont montré que les résistances n'étaient pas abolies, mais qu'elles se manifestaient sur un autre mode.

» Tout dépend, en outre, de la manière dont on manie la situation hypnotique. Jusqu'à présent, les hypno-analystes ont été très peu nombreux, et l'hypnose a toujours été utilisée avec l'idée qu'elle devrait permettre d'aller plus vite, d'abréger le traitement, bref dans une optique qui restait toupours un peu celle de la suppression des symptômes. La relation hypnotique à rarement été explorée pour elle-même avec le souci d'en approfondir tous les aspects. Je pense qu'il est *possible* d'étudier cette relation en conservant une attitude analytique. J'irai même plus loin. A mon avis l'hypnose devrait faire partie de la formation de tous les analystes.

Déclic

— Le désir d'hypnotiser n'est-il pas lié chez le thérapente à *des fantasmes infantiles* de toute-puissance ?

— Vous savez, on peut dire cela de tout désir de guérir. On insiste très souvent sur la toute-puissance de l'hypnotiseur et l'obéissance aveugle de l'hypnotisé. C'est un mythe. L'hypnotiseur a un pouvoir, mais c'est celui que l'hypnotisé choisit de lui déléguer, et celui-ci le fait dans la mesure où son économie le lui permet. On pourrait dire que la dépendance de *l'analysé* vis-à-vis de l'analyste est encore plus forte puisqu'elle va jusqu'à faire accepter au patient de passer des années sur le divan.

— L'hypnose constitue aujourd'hui encore une énigme dans la mesure où la relation entre le psychique et le somatique s'y manifeste de façon particulièrement massive. En ce sens, dites-vous, elle constitue une voie privilégiée — on serait tenté de dire un détour indispensable — pour la compréhension des zones encore obscures du fonctionnement psychique...

— Oui, dans la mesure où l'hypnose se situe à un carrefour de l'instrumental et du relationnel. Par de nombreux aspects elle s'apparente à un comportement automatique. A un moment donné un déclic se produit, qui entraîne une réorganisation adaptive de l'organisme. L'existence de l'hypnose animale fait penser qu'il s'agit là d'un comportement biologique de base, qu'on se trouve en quelque sorte à la racine du processus relationnel.

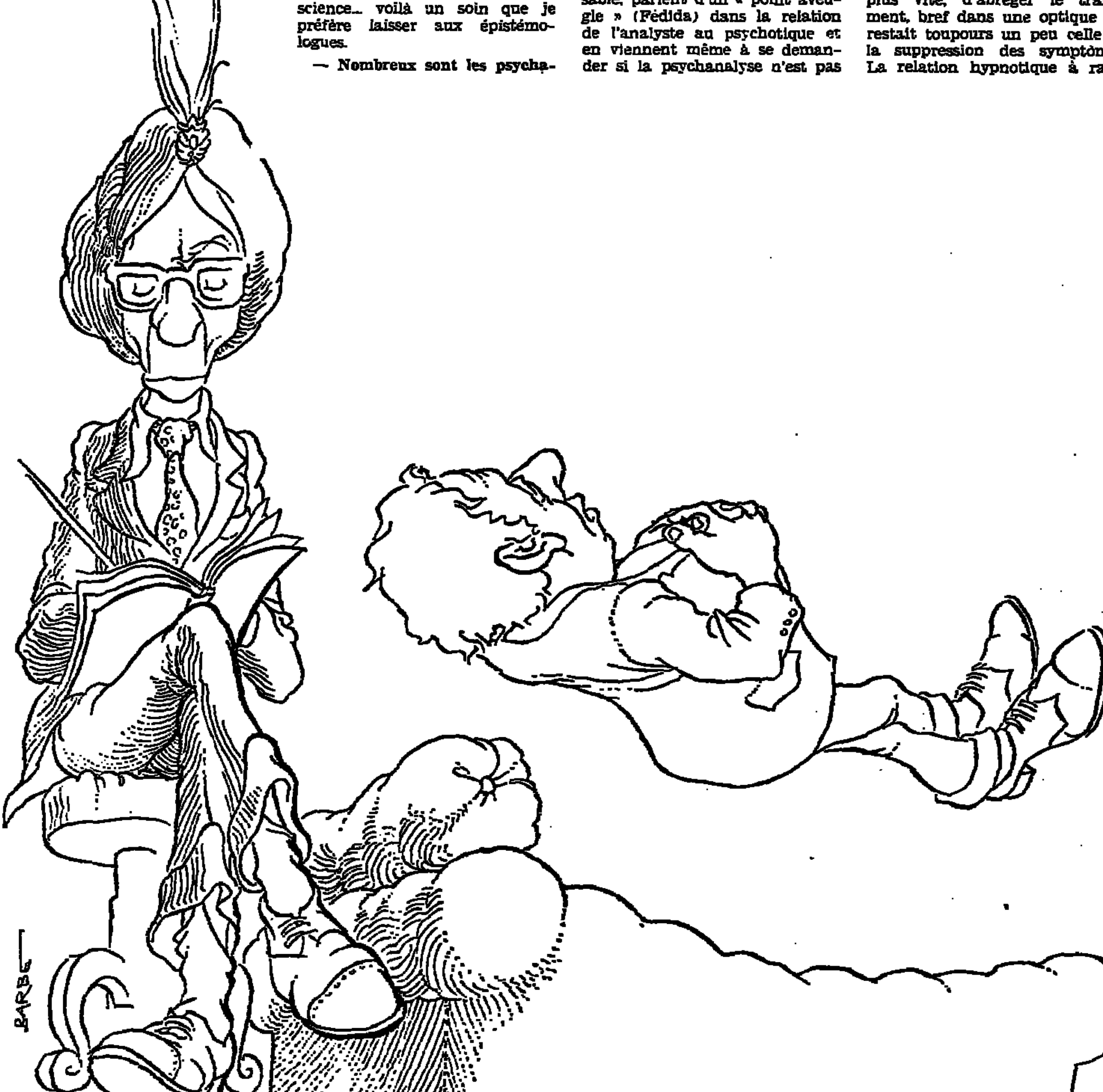
» En France les psychanalystes affichent en général le plus *grand mépris — ou en tout cas* un désintérêt très net — à l'égard des sciences de la nature. Je pense que c'est regrettable. Bien entendu il ne s'agit pas de retomber dans un quelconque physicalisme. Il n'en reste pas moins vrai que le désir humain a des déterminants et des limites biologiques, et que l'évolution des modèles conceptuels utilisés en psycho-physiologie et en biologie ne peut rester sans influence sur *notre compréhension des méca*nismes psychologiques de l'inconscient. Il est artificiel de tracer une frontière étanche entre les sciences humaines et les sciences de la nature. On peut se demander si Freud aurait pu concevoir la notion d'association libre s'il n'avait disposé d'un schéma anatomique du système nerveux conçu comme un ensemble de neurones se raccordant les uns avec les autres. De même *est-il vraisemblable que, si des* découvertes importantes sont faites dans le domaine de la mémoire sur le plan psycho-physiologique, cela aura nécessairement des incidences sur notre connaissance de l'inconscient, puisque celui-ci est avant tout défini comme un ensemble de traces mnésiques.

— Pourriez-vous nous parler des recherches dont l'hypnose fait l'objet aux Etats-Unis et en U.R.S.S. ?

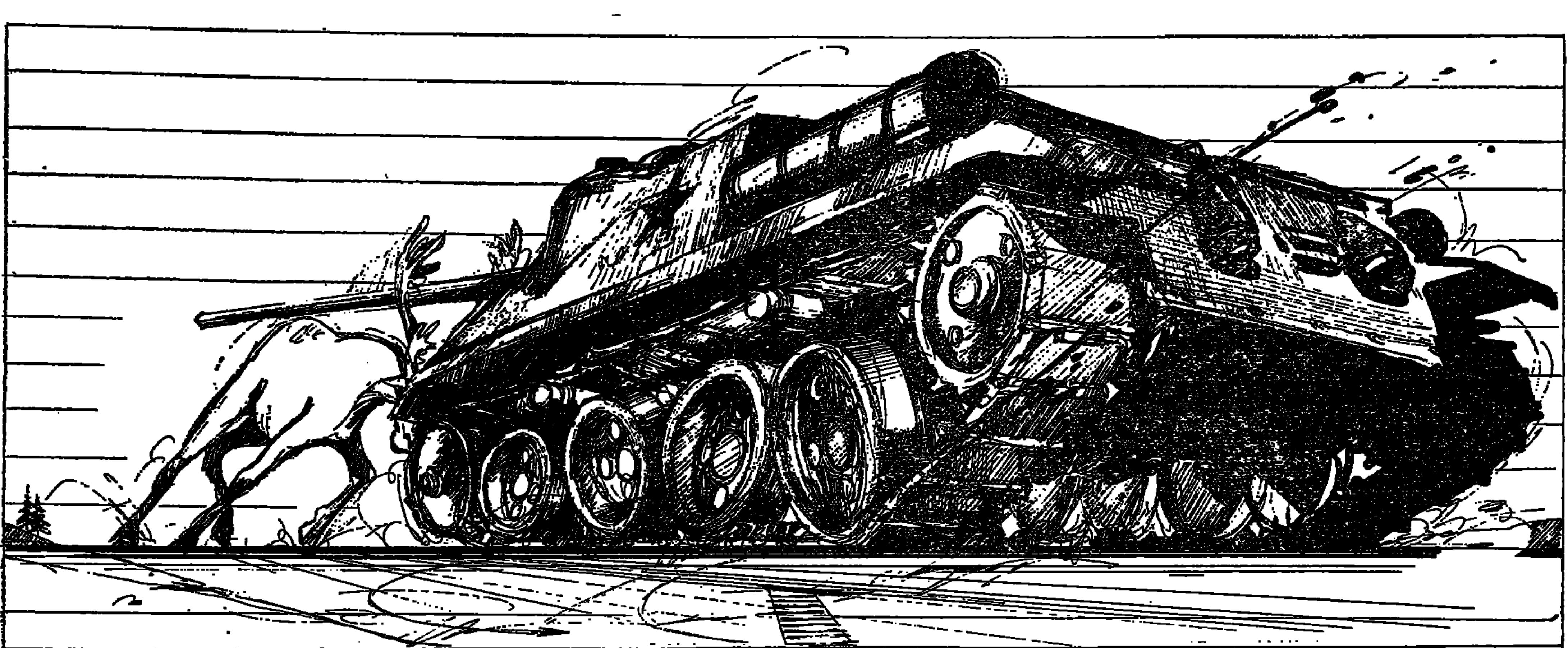
— En Union soviétique, l'hypnose est largement employée à des fins thérapeutiques. Influencés par la physiologie pavlovienne, les chercheurs soviétiques se sont efforcés de trouver des indices physiologiques de l'hypnose. Ce *fut un échec*. Ce n'est que récemment, depuis la réhabilitation de l'inconscient, que des recherches psychologiques ont commencé à apparaitre.

» Aux Etats-Unis la recherche hypnotique a connu une montée spectaculaire depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. De nombreux *laboratoires existent* auprès des universités disposant de fonds considérables. Deux cents publications paraissent annuellement. On trouve, d'une part, les psychologues expérimentaux qui, dans un esprit essentiellement béhaviouriste, tentent de mesurer l'hypnotisabilité, et des *cliniciens* qui travaillent dans une perspective plus psychodynamique.

» En ce qui concerne la France, il n'y a malheureusement rien à dire, car c'est le vide complet.» ■



ANDRÉ BARBE



PHILIPPE COUSIN

HISTOIRE

L'armée rouge en Finlande

Novembre 1939 : l'U.R.S.S. envahit la Finlande. Ce coup de force provoquera une vive émotion dans le monde... et une crise ministérielle en France.

HENRI MICHEL (*)

LE 30 novembre 1939, l'armée rouge envahit la Finlande. David tient tête à Goliath, le contient, l'oblige même parfois à reculer. La preuve semble faite de l'irrémédiable faiblesse de l'armée rouge et, par suite, de l'U.R.S.S. tout entière. Partout, la Finlande trouve des défenseurs passionnés.

En France, alors qu'une unanimité factice s'était résignée à la déclaration de guerre du 3 septembre, c'est dans l'enthousiasme que la très grande majorité de l'opinion prend fait et cause pour la Finlande. De vastes projets sont élaborés pour lui porter secours. S'ils avaient été mis à exécution, ils auraient tout simplement conduit à changer le sens de la guerre... et à ranger l'U.R.S.S. définitivement dans le camp des ennemis de la France et de la Grande-Bretagne.

Le comportement soviétique à l'égard de la Finlande se situe dans la politique générale de Staline après la signature du pacte germano-soviétique et le dépècement de la Pologne : appliquer correctement le pacte, tout en marchandant âprement sur chacune de ses clauses pour en tirer le plus grand bénéfice possible. Et, en même temps, se garantir contre un éventuel revirement d'un partenaire toujours considéré comme un ennemi, en se préparant à lui faire face.

En Europe, le pacte, en délimitant une zone d'influence soviétique, avait permis à Staline de créer un large glacis protecteur en reculant les frontières de l'U.R.S.S. à l'Ouest, tout en récupérant des territoires anciennement russes. De là, le deuxième accord avec l'Allemagne pour occuper la Lituanie ; de là, le protectorat imposé aux Etats baltes.

Dans cette optique, la position de Leningrad apparaissait particulièrement périlleuse. Elle n'était qu'à 20 kilomètres de la frontière finlandaise, et Staline, dont le comportement a été souvent influencé par les souvenirs de la guerre révolutionnaire, estimait que la Finlande ne pourrait pas — et peut-être ne voudrait pas — empêcher une agression allemande contre l'U.R.S.S. à travers son territoire, comme ce fut le cas en 1918, lorsque von der Goltz débarqua pour attaquer Petrograd.

Dès octobre, Molotov invite le gouvernement finnois à envoyer des plénipotentiaires à Moscou pour discuter de questions concrètes. Staline et Molotov participent eux-mêmes à la négociation, ce qui aurait dû prévenir les Finlandais de l'importance qu'ils lui attachaient. Ils exigent la cession de Hanko et d'une bande de terre tout autour pour édifier une base navale, ainsi que de plusieurs îles dans le golfe de Finlande, assortie d'une rectification de frontières en Carélie et autour de Petsamo — ils offrent 5 000 kilomètres carrés de landes et d'étangs, contre 2 700 kilomètres carrés de la région la plus riche de la Finlande. Les Finlandais refusent et rompent les négociations : ils ne sauraient accepter de céder un pouce du territoire national. Staline, en envahissant la Pologne, avait promis de respecter la neutralité de la Finlande. Cela ne l'empêche pas de lancer contre elle les troupes de la région de Leningrad, sous le prétexte d'un bombardement d'un village russe par l'aviation finlandaise.

En l'occurrence, le remplacement de Litvinov par Molotov avait joué une fois de plus contre l'adoption par l'U.R.S.S. d'une politique modérée. Litvinov avait estimé que l'élimination du président de la République finlandaise Svinhufvud, violemment anti-russe, et les progrès de la gauche socialiste avaient créé un climat de rapprochement finno-soviétique. Mais, pour les responsables du parti à Leningrad, Jdanov et Kousnetsov, la Finlande demeurait une ennemie irréconciliable. Ce qui emporta la décision de Staline, ce fut l'avis du représentant finlandais au Komintern, Kuusinen. Selon lui l'armée rouge n'aurait qu'à montrer le bout de son nez pour que les Finlandais cèdent, si même la révolution n'éclatait pas chez eux.

Surprise

Que voulait exactement Staline ? Se proposait-il seulement d'obtenir par la force ce que la diplomatie ne lui avait pas donné, et de « punir » les Finlandais ? Pensait-il installer en Finlande un gouvernement socialiste, précurseur des démocraties populaires de l'après-guerre, où l'U.R.S.S. aurait imposé sa loi dans un pays théoriquement indépendant ? Serait-il allé jusqu'à annexer la Finlande ? Le fait qu'il ait installé un « gouvernement libre » de Kuusinen théoriquement en Finlande, et qu'il ait conclu avec lui un traité d'amitié et de coopération accompagné d'échanges territoriaux — ce qu'il fera plus tard avec le Comité de Lublin en Pologne — laisse la porte ouverte à toutes les hypothèses.

L'agression soviétique surprit totalement les dirigeants finlandais. Après tout, ce n'était pas la première fois que les Russes présentaient des revendications. Le gouvernement finlandais s'attendait à une pression diplomatique, ou économique — des négociations étaient en cours. Il avait bien pris quelques précautions en évacuant les civils et le cheptel des régions proches de la frontière et en rappelant des réservistes. Mais ce qui semble prouver qu'il ne s'attendait pas à une attaque armée, c'est que le Parlement n'avait pas été informé de la conduite, et de l'issue, des pourparlers engagés à Moscou.

Pourtant, des hommes de premier plan, comme Paasikivi, ancien premier ministre, négociateur avec les Russes à Tartu en 1930, ou comme le maréchal Mannerheim, président du Comité de défense nationale, avaient conseillé la conciliation : selon eux, l'U.R.S.S. n'était mue que par un complexe défensif. Il ne semble pas que le gouvernement ait cédé à la pression des groupes, minoritaires mais influents, qui militaient pour une « grande Finlande », impliquant l'annexion de la Carélie et de la région de Leningrad. De pareilles vues étaient parfaitement utopiques : il ne pouvait être question que la Finlande attaquât l'U.R.S.S.

Plus probablement, les Finlandais ont mal mesuré les conséquences du pacte germano-soviétique. Ils ont sous-estimé la force soviétique, dans la conviction — juste — que les purges qu'elle avait subies avaient considérablement affaibli l'U.R.S.S. Ils ont aussi compté sur l'appui de la Suède, avec laquelle la Finlande avait mis au point un projet de fortification des îles Aland, considérées comme la clé de la Baltique orientale et septentrionale ; les Russes n'en avaient pas voulu. Surtout, ils ne savaient pas que le pacte germano-soviétique plaçait la Finlande dans la zone d'influence russe et que, de ce fait, ils ne pourraient escompter aucun secours de la part de l'Allemagne.

Effectivement, Hitler, tout à ses plans d'attaque à l'ouest, refusa d'intervenir sous quelque forme que ce fût. La Wilhelmstrasse se borna à conseiller aux Finlandais de s'accorder directement avec les Russes, autant dire d'accepter leurs exigences. Les diplomates allemands, et notamment l'ambassadeur à Helsinki, Blücher, qui manifestait dans ses dépêches une vive animosité contre l'U.R.S.S., furent invités à ne pas exprimer de sympathie pour la Finlande. Bien mieux, des sous-marins soviétiques furent ravitaillés en carburant et en vivres par les Allemands.

Quant à la Suède, si elle proposa sa médiation, elle refusa toute aide militaire directe à la Finlande. Le ministre des affaires étrangères, Sandler, qui en était partisan, dut donner sa démission ; le gouvernement d'union nationale ne consentit à apporter à la Finlande qu'une aide « humanitaire et morale », bien que la presse ait continué à soutenir la Finlande et que des milliers de volontaires soient allés grossir les rangs de son armée.

Dans ces conditions, les Finlandais se battent seuls et, s'ils se battent bien, leur cause n'en est pas moins désespérée. Leurs premiers succès, ils les doivent à une préparation insuffisante de l'armée rouge. Pressé par le temps, ou minimisant les risques de l'opération, l'état-major soviétique n'avait engagé que des unités de la région de Leningrad. Les conditions climatiques hivernales affaiblissaient leur supériorité en hommes et en matériel : l'essence gelée bloquait les chars, et les avions ne pouvaient pas voler.

Antibolchevisme

Mais le monde entier avait manifesté sa sympathie à la Finlande, Petit Poucet en mal d'être dévoré par l'Ogre. L'U.R.S.S. fut condamnée par la Société des nations et elle en fut exclue le 19 décembre. L'Italie, l'Espagne, la Hongrie, la Belgique, la Hollande, les Etats-Unis et la Suisse avaient accepté de vendre des armes à la Finlande : vingt-cinq mille Hongrois s'étaient portés volontaires pour aller à son secours. Mais c'est probablement en France que la volonté de secourir la Finlande prit la plus grande extension et que de vastes plans furent élaborés pour lui venir en aide, inspirés par un étonnant mélange de préoccupations stratégiques et de passions idéologiques, dans lesquelles des considérations de politique intérieure tenaient la plus grande place.

Pourtant, la France, en guerre contre l'Allemagne, s'attendant à subir bientôt une attaque de la Wehrmacht, ne pouvait que gagner à un conflit qui mettait en évidence les intérêts opposés des deux signataires du pacte germano-soviétique. Mais l'opinion française était tout entière remuée par un puissant mouvement d'hostilité à l'égard de l'U.R.S.S. Pour les uns, le cas de la Finlande rejoignait celui de la Tchécoslovaquie et de la Pologne : une grande puissance voulait à nouveau dicter sa loi à une plus faible, et c'était inadmissible ; la décision de la S.D.N. faisait même à tous un devoir de secourir la Finlande. Pour d'autres, l'occasion était belle de prendre parti contre la patrie du bolchevisme international et, par la même occasion, de mettre définitivement au pas, à l'intérieur, un parti communiste qui, une fois de plus, servilement et passivement, louait sans réserve la politique soviétique et dénonçait la Finlande comme étant l'agresseur.

La force de ces deux motivations additionnées était telle qu'elle balayait toute opposition. Certains n'hésitaient pas à mettre Allemagne nazie et U.R.S.S. bolchevique dans le même panier. D'autres allaient plus loin, comme si, en engageant la guerre contre l'Allemagne, la France s'était trompée d'adversaire. Ainsi s'affirmait une ambiguïté fondamentale sur le sens du conflit. Elle troublera plus tard tant les Allemands déçus par Hitler que les Anglais ou les Américains, à savoir que l'alliance forcée des démocraties libérales avec l'U.R.S.S. totalitaire était contre nature, et d'autant plus déplorable que l'U.R.S.S. profiterait le plus de la défaite allemande, au point peut-être de faire régner sa loi sur l'Europe.

Ainsi, à propos de la Finlande, la gauche socialiste mêle sa voix à celle de la droite fascisante, la différence étant que la deuxième est moins préoccupée de soutenir la Finlande que d'attaquer l'U.R.S.S. Léon Blum écrit : « *Les peuples de France et de Grande-Bretagne ont compris que la cause de la Finlande est la leur* ». Herriot déclare devant les députés : « *La victoire de la Finlande, pure comme la neige de son sol, est le triomphe de l'esprit sur la matière* ». Paul Reynaud, que la guerre de Finlande a promu au poste de président du conseil, affirme devant le Sénat : « *Nous avons marqué publiquement que la cause de la Finlande s'identifiait avec la nôtre.* »

A quoi Charles Maurras ajoute que « *la Russie est l'alliée naturelle de toute grande Allemagne* », et le sénateur Mireaux que, « *loin de dissocier Allemagne et Russie, il faut les souder ensemble, car une alliée faible est un boulet et crée une brèche* ». Pierre Laval constate que « *nous sommes en fait en guerre avec le pays qui ravitaille l'Allemagne* »

Corps expéditionnaire

Sur ce fond d'antibolchevisme, une spéculation de haute stratégie prend corps. Depuis septembre, rien ne se passe sur le front. Son immobilité, son apparente inutilité, rongent le moral de l'armée. L'état-major cherche un champ de bataille, mais la neutralité de la Belgique et la ligne Siegfried lui interdisent de le trouver en Europe occidentale. D'où l'idée d'une stratégie périphérique, qui serait liée à une extension du blocus. Celui-ci ne pourra devenir efficace que s'il coupe le ravitaillement du Reich en minerai de fer et en essence. Or, le minerai de fer vient, pour la plus grande partie, de Suède. Pourquoi ne pas lier l'aide militaire à la Finlande à une occupation des mines de fer où l'Allemagne s'approvisionne ? Le seul inconvénient est qu'elles sont suédoises, et non finlandaises.

Ainsi, le 5 février 1940, la décision est prise, par le Conseil suprême interallié, d'envoyer un corps expéditionnaire soutenir la Finlande. Il débarquera dans des ports norvégiens et gagnera la Finlande à travers la Suède septentrionale. Projet insensé. On avait calculé qu'il faudrait onze semaines à l'expédition, composée théoriquement de volontaires — on avait pensé au précédent de la guerre civile espagnole, — pour parvenir de ses ports d'embarquement aux ports norvégiens. Mais, après, aucun calendrier n'était prévu ni prévisible ; la seconde étape conduirait par le chemin de fer à voie étroite de Narvik jusqu'aux mines de fer de Gallivare ; la troisième, jusqu'à la frontière finlandaise sur un terrain à peu près démuni de routes. Après, c'était l'inconnu total, la coopération avec les Finlandais restant à mettre au point.

Cependant, P.-E. Flandin, Pichrochole en chambre, a démontré devant les députés, le 19 mars 1940, sans être contesté ni même interrompu, « *qu'on pouvait porter un coup décisif à l'Allemagne à travers la Russie..., prendre Petsamo* (c'était une idée de Darlan) *ou Mourmansk* (qui est un port russe !)). *De là, on progresserait le long du chemin de fer alimentant une partie des armées russes. Puis il faudrait marcher vers le canal Staline, qui réunit la mer Blanche au golfe de Botnie..., transporter ainsi dans la mer Baltique la guerre sous-marine, en passant par le canal Staline* ». Tout cela avec cent mille hommes, et pratiquement sans aviation. Comme si la Norvège et la Suède étaient acquises à la cause alliée. Comme si l'armée rouge n'existait pas ou était incapable de réagir. Comme s'il ne fallait pas s'attendre à des contre-mesures allemandes.

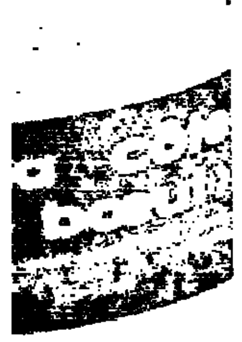
Révélateur

Daladier et Gamelin essayaient de freiner le mouvement, dans la conviction que le grand affrontement franco-allemand se produirait dans la plaine du Nord et qu'il ne fallait pas y dégarnir le dispositif français. Le second, qui excellait dans les exercices d'école, était heureusement plus réticent, ou plus irrésolu, quand il fallait passer à l'action. De leur côté, les Anglais n'étaient guère enthousiasmés par l'ouverture d'un théâtre d'opérations, dont la responsabilité leur incomberait, et qui s'annonçait semé d'embûches. Plus réalistes, ils voulaient éviter une rupture totale et probablement définitive avec l'U.R.S.S. : ils avaient engagé avec elle des pourparlers pour un accord commercial.

Mais si l'opération ne fut pas tentée, c'est que ni la Suède ni même la Finlande, en définitive, n'en voulurent. La première refusa catégoriquement de laisser passer les troupes alliées. La seconde acceptait bien de recevoir des armes, des munitions, des volontaires ; elle n'entendait pas devenir le champ de bataille des armées antagonistes, avec la perspective de sortir ravagée des combats qu'elles y livreraient. Les Russes ayant lancé une grande offensive avec des forces accrues en février, et Staline ayant accepté d'abandonner Kuusinen et de traiter avec le gouvernement d'Helsinki, les dirigeants finlandais allèrent à Canossa, le 13 mars 1940.

Le seul résultat de la tragédie finlandaise fut, en France, la chute de Daladier, victime d'une majorité hétéroclite à deux composantes : une lui reprochait de ne pas mener avec assez de fermeté la guerre contre l'Allemagne, mais l'autre lui faisait grief de ne pas avoir croisé le fer avec l'U.R.S.S. La « guerre d'hiver » de Finlande avait ainsi joué le rôle révélateur des profondes divisions de la classe politique française devant la guerre. Flandin avait reproché à Daladier de ne pas avoir « rameuté » toutes les puissances qui avaient adhéré au pacte anti-Komintern. Sur la voie ainsi tracée, une première phase aurait conduit à un rapprochement avec Mussolini ; la deuxième, à une paix blanche avec l'Allemagne. Il n'est pas difficile d'imaginer la troisième ; la défaite ayant rendu inutiles les deux premières, c'est à Vichy qu'elle atteindra son plein développement. ■

(*) Président du comité international d'histoire de la deuxième guerre mondiale.



THÉÂTRE

Le retour du quotidien

Dans un récent spectacle, on peut voir, parmi les personnages de la pièce... une truie. Mais l'exhibition de la réalité dans le théâtre d'aujourd'hui n'a pas le même sens que du temps d'Antoine.

BERNARD DORT

ENTRE le théâtre et la vie quotidienne, les rapports ont toujours été difficiles. Ne se fondent-ils pas sur *une suspicion* mutuelle ? Le sérieux du quotidien exclut le théâtre : il refuse le jeu. L'ambition des grandes formes théâtrales s'accommode mal de la petitesse du quotidien. Aristote, déjà, opposait le poète dramatique à l'historien : celui-ci « *raconte les événements qui sont arrivés* », celui-là « *des événements qui pourraient arriver* » : « *aussi la poésie* [dramatique] *est-elle plus philosophique et d'un caractère plus élevé que l'histoire ; car la poésie raconte plutôt le général, l'histoire le particulier* ». La prétendue supériorité de la tragédie sur la comédie repose là-dessus : l'une a affaire à la vie quotidienne, au « particulier » ; l'autre ne s'y abaisse pas, elle ne traite que du « général », voire de l'Absolu.

Sans doute, cette distinction et cette hiérarchie des « genres de la poésie dramatique » ont depuis près de deux siècles, fait leur temps. Mais le malentendu entre théâtre et vie quotidienne demeure. André Antoine a pu, au Théâtre Libre (fondé en 1887), tenter de « *transporter le réel sur la scène* » et fonder, du même coup, la mise en scène moderne : celle-ci s'est imposée, jusqu'à l'excès, et s'est empressée de bannir du plateau le quotidien. Antoine est vite devenu la bête noire des nouveaux maîtres de la scène : il n'est guère resté de lui, dans la légende, que les quartiers de viande saignante, en l'occurrence deux moutons écorchés, suspendus à des crocs, pour *les Bouchers* de Fernand Icres (Théâtre Libre, 19 octobre 1888) ou les poules vivantes, picorant le sol, pour *la Terre* d'après Zola (Théâtre Antoine, en 1902). Giraudoux avait beau jeu d'ironiser, dans *l'Impromptu de Paris* : « *C'était joli, le Théâtre Libre : on disait : il est cinq heures, et il y avait une vraie pendule qui sonnait cinq heures. La liberté d'une pendule, ça n'est quand même pas ça. — Si la pendule sonne cent deux heures, ça commence à être du théâtre. — A huit ans, on a mené mon père au Gymnase. Il y avait sur scène un vrai piano. Il a hurlé de déception et on a dû le sortir du théâtre. Il n'y est jamais retourné.* » Il est vrai, aussi, que, une fois tempéré ou, pis, épuré, le naturalisme d'Antoine avait donné naissance à une nouvelle convention : celle de « l'illusion du réel » telle qu'elle a régné sur le Boulevard pendant l'entre-deux-guerres, telle qu'elle se perpétue, aujourd'hui encore, à la télévision, dans « Au théâtre ce soir ».

Un tréteau nu !

Pendant plus d'un demi-siècle, le théâtre français a donc misé sur le général contre le particulier. L'appel de Copeau, à la fondation du Vieux-Colombier, en 1913 : « *Que les autres prestiges s'évanouissent, et, pour l'œuvre nouvelle, qu'on nous laisse un tréteau nu !* », eut vite force de loi, pouvoir de mythe. Dans les années 50, Vilar fit resplendir ce « tréteau nu » : il métamorphosa l'estrade dressée contre le mur du Palais des Papes d'Avignon ou le plateau démesuré de l'ancienne salle de Chaillot en des lieux presque abstraits où des héros, confrontés avec les grandes questions de notre histoire, découvraient à la fois leur servitude et, par le pouvoir même du langage, leur irréductible liberté.

Ce fut là le dernier feu de joie d'un théâtre de l'universel, soumettant « *le caractéristique et l'individuel de la réalité immédiate à l'action purificatrice de la généralité* » (Hegel).

Dans une mare

Or, voilà que, depuis une bonne dizaine d'années, le particulier, le quotidien, retrouve droit de cité sur nos scènes. Celles-ci se repeuplent d'objets et d'accessoires, retrouvent une matérialité qui n'est pas seulement celle des planches. Le sable, la terre, les envahissent. Pour *Massacre à Paris*, de Marlowe-Vauthier, Chéreau et Peduzzi avaient installé, sur la scène du Théâtre de la Cité de Lyon-Villeurbanne, un bassin d'eau noirâtre, presque sanguinolente, où les comédiens pataugeaient jusqu'à mi-corps. Quant à leur *Dispute*, de Marivaux, c'était dans une mare que les adolescents apprenaient à se découvrir *eux-mêmes et à réinventer* l'amour... On n'en finirait pas d'énumérer les lits de feuilles mortes (*le Triomphe de l'amour*, par le Théâtre du Campagnol), les plages de sable meuble (*Dave au bord de mer*, par Vitez), les collines de tapis-brosse (*l'Age d'or*, par le Soleil) ou les pistes de cirque en polystyrène (*le Roi Lear*, de Strehler)..., qui remplacent aujourd'hui le tréteau nu. Sans doute la mode s'en mêla-t-elle et l'on peut, parfois, s'irriter de voir la scène transformée, à grands frais, en piscine, en gymnase ou en pelouse de football.

Pourtant, ce ne sont pas là, seulement, de coûteuses fantaisies de metteur en scène. Ce besoin du concret et cette méfiance devant le règne de la parole sont aussi affaire de dramaturgie. Dès le début des années 50, un des mots d'ordre d'Arthur Adamov avait été de « *faire de la scène le lieu même de l'action* » : « *Ici tout est visible, jusqu'aux motifs cachés qui fondent le drame. Visible au point de nous proposer un véritable sens littéral.* » Adamov insistait : « *Les craintes, les désirs d'hommes réduits à leur solitude (...) y sont toujours exprimés matériellement.* » Et il parlait, à propos du ping-pong, de « *comédie de notre temps* ». Depuis le début des années 70, après que la fête de 68 eut jeté ses dernières étincelles, c'est délibérément vers un « théâtre du quotidien » que se sont tournés certains de nos jeunes auteurs, à l'exemple d'écrivains allemands comme Fassbinder ou Kroetz, qui tentaient de renouer, par-delà le théâtre épique brechtien, avec l'écriture plus brute, plus immédiatement populaire, d'une Marie-Luise Fleisser ou d'un Odön von Horvath. Au Théâtre du Soleil même, *1793* a succédé à *1789* ; des « *sectionnaires, des sans-culottes qui se racontent la Révolution* » ont pris la suite des « *bateleurs qui racontent la Révolution* », les travaux des femmes et les tâches des hommes remplacent les jeux d'une foire où public et comédiens mêlés, revivent les grands moments de l'embrasement révolutionnaire.

Inaccessible

Notre dramaturgie revient au constat. Dans *Loin d'Hagondange*, *Jean-Paul Wenzel aligne* les jours vides, ouverts sur la mort, d'un couple de retraités, retirés du travail et du monde, et Michel Deutsch, dans *Dimanche*, décrit par le menu un fait divers à la lisière entre l'insignifiant et l'historique : la préparation d'un concours de majorettes, dans une petite ville de l'est de la France, qui se solde par un échec, par un suicide et une mort, comme, de manière inattendue, par le surgissement d'une grève et d'un tribunal populaire.

Après être demeuré, pendant plus de dix ans, silencieux (sa première pièce, *les Coréens* (1956) était sous-titrée *Aujourd'hui*), Michel Vinaver, de retour à l'écriture théâtrale, reprend la quête *de ce qu'il appelle « la réalité de la conversation dans le quotidien »* : le titre de sa dernière pièce est précisément *les Travaux de jours* (1).

Ne serait-ce pas là une résurgence du naturalisme ? En témoignerait aussi la redécouverte d'Ibsen. Après une *longue* éclipse, celui-ci figure de nouveau, en Allemagne et en Italie (sans compter l'Angleterre, qui a toujours été une terre ibsénienne), parmi les auteurs les plus joués. Même des metteurs en scène peu suspects de complaisance pour l'anecdote reprennent ses pièces : *Ronconi monte le Canard sauvage*. Et c'est *Peer Gynt* que Chéreau a choisi, pour sa rentrée théâtrale au T.N.P., en 1981 (ce *Peer Gynt* dont Peter Stein avait donné une admirable réalisation, en deux soirées, à la Schaubühne de Berlin-Ouest, en 1973). Pour un peu, on parlerait de la « vengeance » d'Antoine !

Toutefois, il y a une différence essentielle. Là où le naturalisme et Antoine rêvaient d'exposer sur la scène une « tranche de vie », nos nouveaux réalistes (qui se disent aussi « *subréalistes* ») tentent plutôt d'interroger le quotidien par le théâtre, et réciproquement. Notre théâtre du quotidien a renoncé à restituer le réel dans son opacité et dans sa totalité : « *Il ne s'agit pas d'une démonstration claire (les personnages ne se révoltent pas, ne dénoncent rien), ni de rendre compte du déroulement continu de la vie, mais d'un choix de moments où rien n'est dit explicitement et où surgissent le mieux l'aliénation et le refoulé de toute une vie (...). Ce n'est pas un théâtre de la réalité mais un théâtre où tout à coup la réalité s'impose violemment dans la tête* (2). » Ce quotidien-là n'est pas donné d'emblée, dans son évidence de réalité. Il est bien plutôt, comme l'écrit Vinaver, « *quelque chose de très vibrant, au bord de l'interdit, en tout cas précaire, immérité* ». Il faut le conquérir : « *Le quotidien se constitue* » (Vinaver). Et le spectateur lui-même est appelé à participer à sa constitution : « *La réalité n'est jamais donnée d'avance, sous forme d'idées par exemple, elle demeure toujours l'inaccessible objet de recherche, l'objet dont finalement on cherche cependant l'accès.* »

Bibi

Dans leur récent spectacle *Honte à l'humanité* (3), Jean-Louis Hourdin, Olivier Perrier et Jean-Paul Wenzel, qui l'ont écrit, réalisé et le jouent ensemble, ont fait aussi monter sur le plateau une énorme truie rose, frétillante, Bibi. Cet animal serait-il l'héritier des poules vivantes ou, même, des moutons écorchés du Théâtre Libre ? On ne peut pas ne pas y penser. Or Bibi a une fonction exactement opposée à celle du bestiaire d'Antoine. Elle ne figure pas : elle joue, elle est vraiment la partenaire des comédiens, presque plus théâtrale, plus inattendue qu'eux. Elle ne représente pas le milieu paysan. Elle rayonne, au contraire, d'une vitalité, d'une innocence proprement poétiques et dénonce, par sa seule présence remuante, les compromis, les faux-fuyants des multiples personnages que campent, avec une allégresse proche de la cruauté, les trois comédiens. Cet animal-là est, à lui seul, toute l'utopie du théâtre.

Dans une société comme la nôtre, où les grandes idéologies et les discours sur l'histoire sont à bout de souffle, le quotidien et le théâtre peuvent n'être plus antagonistes. Ce qui s'esquisse, aujourd'hui, c'est peut-être une pratique dramaturgique où la description du quotidien et le jeu scénique, loin de s'annuler, s'éprouveraient mutuellement : un théâtre où, sous le regard d'un spectateur, très proche, nous pourrions exposer, reconstruire et interroger — autrement dit jouer avec — notre réalité en pièces. ■

(1) *Les Travaux et les Jours*, pièce en neuf morceaux, de Michel Vinaver, l'Arche, 76 pages.

(2) Cf. « Pour un théâtre du quotidien », en avant-propos à *Loin d'Hagondange*, de Jean-Paul Wenzel, et *Marianne attend le mariage*, de Jean-Paul Wenzel et Claudine Fiévet, coll. « Théâtre ouvert », Stock.

(3) *Honte à l'humanité, épopée grotesque*, au Théâtre de Gennevilliers, jusqu'au 24 février.

GÉNÉALOGIE

Les mariages bizarres et l'histoire

PIERRE CALLERY

LES actes de catholicité de Gauville-la-Campagne (Eure) nous indiquent, à la date du 27 juillet 1732, l'étrange mariage collectif suivant : trois frères, fils de feu Alexandre Lagrue et de Marie Barey, convolent, au cours de la même cérémonie, dans les bras de trois représentantes de la même famille. Il s'agit ici de trois sœurs, penserons-nous aussitôt ? Mais non, justement, ce serait trop simple, presque banal !

Les deux premiers frères, Jean et Philippe Lagrue, épousent effectivement deux sœurs, Marguerite et Christine, filles mineures (à l'époque, cela indique simplement qu'elles sont âgées de moins de vingt-cinq ans) de feu Michel Métayer et de Christine Doñenel.

Quant au troisième frère, Charles Lagrue, il s'unit à la mère de ses deux futures belles-sœurs, Christine, veuve dudit Michel Métayer et fille de Jean Doñenel et de Marguerite Bautier.

L'aspect cocasse de la situation saute aux yeux immédiatement. Charles, ayant *épousé* la mère de ses belles-sœurs, devient grand-père de ses futurs neveux et nièces et, aux alliances près, son propre père...

Toutefois, c'est le côté social et économique qui mérite la plus grande attention. Charles Métayer, tuteur de Marguerite et Christine (elles en ont un, puisqu'elles sont orphelines), a donné son accord. L'examen des dossiers de haute justice (classés dans la série B aux archives départementales), et, en premier lieu, la délibération du conseil de famille accordant la tutelle, s'impose donc.

L'ensemble de la parenté y est donné. Les absents sont nommés ; les professions, indiquées. Pourtant, les motifs de cette union étrange n'apparaissent qu'en filigrane. Il nous faudrait, à nous, hommes du vingtième siècle, des indications précises, chiffrées en quelque sorte.

Celles-ci existent. Les minutes des notaires les donnent. Le grand amour romantique n'existe pas, semble-t-il. Tous les mariages dépendent les uns des autres.

Alain Collomp (Nanterre) l'a excellemment expliqué (1). L'aire géographique de son étude n'est pas du tout la même. Il a étudié la clientèle des études notariales de Saint-André-les-Alpes, en Provence, dans la haute vallée du Verdon. Il a relevé plus de mille deux cents contrats de mariage, de 1638 à 1792. Et il a réussi à expliquer le monde de fonctionnement de l'échange spatial et économique des épouses.

La Haute-Normandie est située bien loin du territoire de sa recherche. Pourtant on ne peut s'empêcher de penser que les situations se retrouvent et que leurs solutions sont identiques. Le travail du vrai généalogiste, de celui qui ne se contente pas d'une simple recherche sèche et superficielle des filiations, consiste alors à aller au fond des choses. Il exploitera toutes les minutes notariales, tous les documents de justice, les aveux et les terriers, les archives fiscales également.

Calculs sordides

Il ne restera pas indifférent à la situation de Françoise Deslandines, née le 15 février 1749, à Anjouin (Indre), et orpheline de père et de mère dès l'année de sa naissance, qui épouse René Godeau, le 1er septembre 1761, alors qu'elle est âgée de douze ans et demi. Devenue veuve, le 28 avril 1763, elle se remarie, le 10 octobre, avec Pierre Lindas, lui aussi orphelin.

L'idée première consiste à penser que les conditions matérielles sont dramatiques, que Françoise s'est mariée et remariée enfant pour échapper à une misère intolérable.

Est-ce si sûr ? Françoise Deslandines a une sœur, Marie ; Pierre Lindas, un frère, Jean. Or, le 10 octobre 1763 n'est pas seulement célébré le mariage de Pierre Lindas et de Françoise Deslandines, mais également celui de Jean Lindas avec Marie Deslandines... Un mariage double qui sous-entend beaucoup de calculs familiaux et oblige à se poser des questions. N'existe-t-il pas, au dix-huitième siècle, dans tous les milieux, des calculs sordides sur la conclusion des mariages, des calculs que l'on croyait seulement réservés aux grandes tractations de l'histoire de France ? ■

(1) Voir le numéro 3, mai-juin 1977, d'*Annales Economies Sociétés Civilisations*, pp. 445 à 477. Librairie Armand Colin.




ALAIN LETORT

AVENTURES

Batailles rangées et jeux fantastiques

Batailles historiques, combats de science-fiction, légendes moyenâgeuses. Les jeux de rôle américains débarquent en France.

ALEXANDRE WICKHAM

« *LE besoin de l'humanité de s'étendre et d'explorer hors de ses frontières provoqua finalement des déplacements en masse vers l'espace — d'abord interplanétaire puis interstellaire. Au cours du vingt-troisième siècle se produisit une grande vague de migrations de la vieille Terre vers les centaines de planètes habitables découvertes dans la galaxie de la Voie lactée (...). Mais, pour une raison ou une autre, beaucoup de ces vaisseaux n'atteignaient jamais leur destination. Ce jeu est justement basé sur un tel événement, le sort d'une colonie spatiale perdue dans l'espace...* »

Si l'introduction de « Metamorphosis Alpha », de James Ward, ne manque pas de saveur pour qui est habitué aux textes trop souvent plats ou redondants des éditeurs de jeux européens, la surprise ne s'arrête pas là : l'épaisseur du manuel de règles (près de trente-cinq pages), les nombreux schémas décrivant sous tous ses aspects le vaisseau intersidéral, les dessins de robots et de plantes carnivores en pleine digestion ou les « Tables de combat » de mutants sont, pour le joueur moyen, autant de caractéristiques déroutantes.

Il s'agit, en effet, de l'un des premiers « *role-playing games* » « jeux de rôle » de science-fiction importés en France (encore non traduit), genre qui marque sans doute l'aboutissement de la discrète révolution dans laquelle se sont engagés les jeux de société anglo-saxons depuis une quinzaine d'années (1). Mais cette nouvelle manière de jouer a déjà, derrière elle, une longue histoire...

C'est en 1780 qu'un des conseillers du duc de Brunswick — *le futur vaincu de Valmy* — eut l'idée de familiariser son maître avec les subtilités de l'art militaire de l'époque en représentant les forces en présence par de petites figurines qui s'affrontaient sur une table de jeu... Le « Kriegspiel » — littéralement « jeu de guerre » — en anglais *war-game*, était né. Ces jeux de simulation d'état-major, qui furent toujours très prisés des militaires allemands, furent abondamment utilisés dans la mise au point du plan Schlieffen d'invasion, en 1914, et lors de la campagne-éclair de 1940 ; aujourd'hui encore, l'OTAN et les pays du pacte de Varsovie les utilisent pour élaborer leurs « scénarios » stratégiques.

C'est de 1958 que date la première adaptation commerciale de ces jeux dans une Amérique saturée de « Monopoly » et d'« Anti-Monopoly ». Le succès vient de la fin des années 60. Les pays anglo-saxons comptent, aujourd'hui, plus d'un million de joueurs. Pas de bataille qui n'ait été métamorphosée, depuis dix ans, en jeu de guerre : « 1870 », « Magenta », « Borodino », « Koursk 1943, « Sinaï 56, 57, 73 »...

« Oil war »

La politique-fiction a été, à partir de 1971-1972, une autre source d'inspiration assez féconde avec, par exemple, « Revolt in East » (un *soulèvement* des pays de l'Est conduits par la Tchécoslovaquie), ou « Oil war » (un conflit mondial avec le pétrole pour enjeu. Un jeu toujours d'actualité...

Le succès de ces jeux stratégiques pour adultes (2) tient au fait que les joueurs ne se bornent pas à reconstituer une bataille, ils la font revivre, ils la réinventent. Et, pour peu qu'ils aient été capables de maîtriser des paramètres aussi variés que les différentes épaisseurs de blindage des chars ou les effets de la nuit sur le moral des troupes, les apprentis stratèges pourront vaincre Wellington à Waterloo ou Israël dans le Sinaï ! Le thème central de ces jeux — la guerre, — la complexité des *stratégies à mettre* en œuvre et la rigidité des règles d'apprentissage et d'affrontement décourageraient cependant beaucoup de joueurs. Le temps des « *heroic-fantasy games* » était venu...

Après sept ans d'hésitations, d'expérimentations et d'améliorations, les « jeux de rôle » forment deux branches principales : comme la littérature de science-fiction, dont ils sont issus, les jeux de « *heroic-fantasy* » et ceux de « *science-fantasy* », espèce à laquelle s'apparentent les « Space-Opéra » (« Opéras de l'espace »). Les traductions les moins infidèles seraient sans doute « jeux d'aventures fantastiques et héroïques » et « jeux d'épopée scientifiques imaginaires ». Les premiers sont essentiellement centrés sur des mythes et des légendes dérivés du Moyen Age, les seconds sur des thèmes de science-fiction. Mais tous deux, à un titre ou à un autre, font appel au fantastique.

Sortilèges

En 1973, un cordonnier du Wisconsin, Gary Gigax, aidé par un ami, Dave Arneson, a l'idée de « détourner » les conceptions de base des jeux de guerre traditionnels pour créer un jeu où l'atmosphère a plus d'importance que la stratégie, où le merveilleux l'emporte sur le rationnel, où l'imagination des joueurs peut transformer les règles établies. Ce sera « Dungeons and Dragons » (« Donjons et Dragons »), premier d'une longue lignée de jeux de *heroic-fantasy*. Pour la première *fois*, les œuvres d'écrivains fantastiques — *le Seigneur des anneaux*, de J.R.R. Tolkien, ou *Elric le Nécromancien*, de M. Moorcock — donnaient lieu à des « transcriptions ludiques » qui reconstituaient l'univers féerique et extravagant des romans, avec leur cortège de combattants, d'elfes, de magiciens, de *gnomes* et de dragons. Mais au-delà du rôle qu'y jouent la magie, la sorcellerie (les nains, grâce à leur « infra-vision », voient de jour comme de nuit, les magiciens connaissent des sortilèges qui leur permettent de transformer leurs adversaires en crapauds...), ces jeux reposent sur des principes profondément novateurs.

Le plus surprenant est celui qui a trait au temps. Dans un jeu d'*heroïc* ou de *science fantasy* il n'y a plus de « parties » mais des « aventures » qui durent souvent plusieurs jours ou même, parfois, plusieurs semaines.

Beaucoup de temps

Jean-Luc et Madeleine Chevrier, de « Jeux-Thèmes », expliquent : « *Chacun choisit, au départ, le personnage qu'il souhaite incarner en fonction de ses caractéristiques ; un mage aura par exemple un fort charisme mais très peu de force, contrairement à un combattant. Un voleur sera très intelligent mais aura peu de sagesse. Et l'objectif des joueurs est de maintenir en vie leur personnage, qui subit toutes sortes d'agressions, plus que de livrer de sanglants combats. D'une aventure à l'autre les personnages acquièrent des points d'expérience qui développent leur qualité principale, l'intelligence, la force, la sagesse... Mais cette course à la puissance réclame du temps, beaucoup de temps.* »

Jeux de survie plus que d'affrontement, les « jeux de rôle fantastique » — c'est la seconde caractéristique — bouleversent les relations habituelles entre les joueurs. L'excellente revue britannique de jeux *Games and Puzzles*, qui plaçait, dans son palmarès de l'année dernière, « Donjons et Dragons » en troisième position, écrivait à ce sujet, en mai 1976 : « *Ce jeu, bien que n'ayant théoriquement aucune fin, se joue en pratique en une série d'épisodes au cours desquels un groupe de joueurs partent explorer un donjon et en reviennent (si la chance est avec eux !). Mais il n'y a ni gagnants ni perdants ; une aventure a simplement eu lieu. En fait, c'est un jeu largement non compétitif — peut-être « coopératif » serait-il plus approprié.* »

Ces périples, où la recherche *passionnée d'un trésor mystérieux*, d'une formule alchimique oubliée, d'une cité-fantôme, sollicite en permanence l'imagination, ne sont pourtant possibles que grâce à l'existence d'un joueur tout-puissant, le « Game-master » (« maître de jeu »). Il est ainsi défini dans « Gama World », un jeu de science-fiction où une catastrophe nucléaire a provoqué de redoutables mutations génétiques et la dispersion du savoir technologique des hommes : « *C'est le participant qui souhaite fournir le travail mental et physique nécessaire à l'achèvement du jeu à partir des principes de base qui lui ont été fournis. Le jeu qu'il crée ne doit pas être « meurtrier » au point de rendre impossible le maintien en vie des personnages des joueurs, mais il ne doit pas non plus être ennuyeux et éliminer tout danger.* » Jean-Pierre Lalo, ancien trésorier de la Fédération française de go, grand amateur depuis deux ans de « jeux de rôle » et, à ses moments perdus, médecin-anesthésiste, complète ce portrait-type : « *Le maître de jeu est une sorte de metteur en scène. Il construit, avant de rencontrer ses partenaires, l'univers dans lequel il les fera évoluer, il trace les plans du donjon et place les pièges et les monstres qui attaqueront les personnages. Mais le scénario qu'il a élaboré, à partir du manuel de jeu, est quelquefois perturbé par un joueur qui emprunte un passage ou imagine une solution à laquelle il n'avait pas songé ; il doit alors improviser. De ses qualités d'animation et d'invention dépend donc largement l'intérêt de la représentation, c'est-à-dire de l'expédition.* »

Mélange explosif

Contes, pièces de théâtre, psychodrames aussi, parfois, les jeux fantastiques forment un mélange explosif où création, réflexion et détente sont indissolublement mêlés. Pour peu qu'on ait quelque connaissance de l'anglais — beaucoup de jeux ne sont pas encore traduits, — qu'on accepte d'apprendre les caractéristiques détaillées de son personnage et que l'on s'accommode des procédures de combat souvent appliquées (mais il ne tient qu'aux joueurs de les simplifier ou d'en inventer d'autres...), on est prêt à affronter les mutants les plus malveillants. Pour François Bienvenue, un jeune traducteur qui a monté depuis quelques mois, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse un club d'*heroic fantasy* et s'est construit son propre jeu sous la forme d'une ville imaginaire, « *n'importe qui peut commencer à jouer tout de suite pourvu qu'il y ait un maître de donjon. Des idées, de l'intuition, quelques copains, ça suffit. Après, peu à peu, les choses se compliqueront. Ainsi, actuellement, nous arrivons à jouer jusqu'à cinq donjons et dragons en même temps, ce qui a rendu nécessaire la réalisation d'une véritable planisphère, fictive évidemment. Mais, je ne dors plus que six heures par nuit !* » Les seules limites de ces jeux, décidément, sont les capacités physiques et intellectuelles de ceux qui s'y essayent. ■

(1) *Les boutiques spécialisées dans* ce type de jeux sont très peu nombreuses. Les vendeurs les plus compétents sont J.-L. et M. Chevrier qui dirigent « Jeux-Thèmes » (92, rue de Monceau (8e), et 2, rue des Fossés-Saint-Jacques (5e), tél. : 522-50-29) ; *ils organisent certains* jours des « démonstrations » auxquelles on peut assister ou participer activement. Tell Laubert, à « l'Œuf-Cube » (24, rue Linné (5e), tél. : 587-28-33), prodigue également de bons conseils et il a, lui aussi, quelques jeux assez accessibles. *Le* choix est plus réduit aux « Jeux Descartes » (40, rue des Ecoles (5e), tél. : 326-79-83). Ces trois boutiques ont un service de vente par correspondance.

Le club d'*heroic fantasy* de F. Bienvenue fonctionne le week-end dans la maison des loisirs et de la culture de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (rue de la Digue, 78470, tél. : 052-13-98).

Les locaux de la revue *Games and Puzzles* sont à Londres, 11 Tottenham Court Road, WI A 4XF.

On peut se procurer catalogues et revues spécialisés (en anglais évidemment...) dans certaines des boutiques mentionnées ou auprès de la maison d'édition de G. Gigax (*T.S.R. Hobbies*, Inc. POB 756, Lake Gen...a, WI 53147).

(2) On peut consulter, pour plus de précisions, *le Monde de l'éducation* de décembre 1979, *le Monde* du 24 janvier 1979, le numéro de janvier de la même année de *Métal hurlant*, celui d'avril de la revue *Fiction*, *Creepy* de novembre 1978, certains numéros d'*Uniformes* et les nombreux « fanzines » (abréviation pour « magazines de fans ») existant sur le sujet...

BOISSONS

La tisane fait tasse neuve

La camomille et la fleur d'oranger, la menthe et le tilleul coulent à flots. Rassurantes, apaisantes, et tellement écologiques !

DANIEL SCHNEIDER

L'INFUSION revient en force. Portées par la même vague écologiste que la lessive qui ne pollue pas ou les aliments biologiques, les bonnes vieilles tisanes de grand-mère retrouvent le chemin des gosiers citadins. A la petite cuiller ou — modernité oblige — en sachets, qu'il est doux entre béton et bitume de renouer avec les veillées campagnardes !

Mille cinq cents tonnes de camomille ou de fleur d'oranger *fument chaque année* dans les tasses délicates des beaux quartiers aussi bien que dans les bois des banlieues : « *Tout le monde boit de l'infusion, cadres comme ouvriers*, exulte le Syndicat des plantes et infusions. *Et ça grimpe sans arrêt : 8 % par an, depuis une dizaine d'années !* »

« *La tisane prépare au sommeil, apaise le corps, et c'est aussi le meilleur remède contre les refroidissements* », explique Laure, vingt-sept ans, grande buveuse devant l'éternel. Mais à voir verveine et tilleul-menthe voisiner sur les rayons des supermarchés avec les sodas et la choucroute en boîte, on ne peut s'empêcher de penser que la fonction thérapeutique est devenue secondaire.

« *Finie l'image du grand-père cacochyme qui allait acheter sa camomille à la pharmacie*, confirme le syndicat. *Le buveur type est de plus en plus jeune et, avant un produit pharmaceutique, il cherche une boisson naturelle.* » Et Laure, en écho : « *La tisane, pour nous citadins, c'est peut-être avant tout un substitut au ronflement de la cheminée, un rite dans cette vie standardisée.* »

Et quel rite : sacro-sainte infusion ! D'abord, choisir l'herbe, ce qui n'est pas le plus... simple : la cuiller balance entre le tilleul qui endort, la verveine, précieuse auxiliaire à la digestion, la menthe excitante. Laisser frémir l'eau, y jeter la bonne quantité d'herbes (« *une seule recette, l'expérience* »), attendre patiemment l'infusion complète (« *il faut que les plantes soient tombées au fond de la casserole* »). Enfin, bien sûr, déguster à petites gorgées en écoutant de la musique douce.

Le temps volé

Un art. « *On peut même y tremper des biscuits ou des madeleines* », ajoute, proustien et raffiné, Marc, le copain de Laure. On comprend que tous deux n'aient qu'une voix pour fustiger l'invasion des tisanes en sachets : « *Aucun goût. Et on ne peut plus doser, faire des mélanges !* » Refus sans appel dont le jusqu'au-boutisme n'est, semble-t-il, pas partagé par le gros des cohortes des « nouveaux buveurs », puisque la vente en sachets représente les deux tiers des ventes totales.

Douces gorgées du temps retrouvé, double victoire contre le chronomètre, contre la course des siècles, d'abord : oubliés la télé, l'horizon glacé des grands ensembles, les repas-cantine standardisés. Chaque cuillerée transporte quelques siècles en arrière, en d'idéales veillées campagnardes, paisibles et harmonieuses.

Mais surtout oubliées aussi les courses à la correspondance, les journées prises sur le pouce, « *toute cette vie qui nous vole notre temps, qui nous sépare* », soupire Agnès. Méthodiquement dégustée avec ceux qu'on aime, en prenant le temps de se parler et d'écouter le silence du soir, la tisane est peut-être redevenue un moyen de tendre la main à l'autre. ■

VARIATIONS

Family Circus

ANNE TOUZARD

NOUS sommes les derniers directeurs de cirque de ce siècle — je veux parler de ce monde de rires, de risques et de cris qu'est la famille nombreuse, — encore une race de spécialistes qui va s'éteindre, faute de matière première.

Nous jouons les trapézistes de haut vol sous des projecteurs qui ne nous éclairent qu'à moitié, les funambules de l'éducation, à mi-chemin entre la gloire et le tapis, avançant à tâtons et sans lunettes sur la corde raide, en gardant le moral. Tout au long du programme, nous faisons l'homme et la femme orchestre, tour à tour professeurs, psychologues, entraîneurs et curés — c'est-à-dire parents. Mais nous savons tout aussi bien endosser le vêtement de magicien et tirer de notre chapeau mille petits trucs inattendus, revêtir le costume pailleté de l'écuyère pour sauver les apparences, servir de Monsieur Loyal ou de responsable, et nous retenir de crier, le cœur battant, quand le roulement de tambour souligne la tentative, l'exploit, le saut de la mort et que nous tremblons, submergés par la musique. Souvent le numéro de clowns nous revient et nous voilà, opiniâtres sous les rires, trébuchant sans tomber, faisant sourire de nous par-delà les principes démodés et les habits trop larges, et jouant alors notre petit air de violon, en hommage à la tendresse.

Regardez-nous bien, mesdames et messieurs, et n'oubliez pas d'applaudir : en face de vous, les derniers dompteurs du vingtième siècle, qui travaillent à mains nues, parfois le dos au mur, mais passionnés de leur métier, les ultimes montreurs d'ours — ces ours doux, drôles, dingues et imprévisibles qu'on appelle des enfants. Après nous, plus d'aventuriers à la petite semaine, plus de découvreurs de mondes. Les grandes personnes seront assises sagement en rond autour de la piste : le silence succède aux flon-flons, les roulottes s'éloignent, les lumières de la fête s'éteignent, à travers la bâche à demi roulée on ne voit plus que l'œil froid de la lune, le spectacle est terminé. ■

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

De soi-même

par Luigi Pirandello

Traduction de Georges Piroué

UN corbillard de première classe avec chevaux harnachés et emplumés, cocher et laquais en perruque, certainement que, pour lui, sa parenté ne l'aurait pas prévu. Mais un corbillard de seconde classe, oui : à cause des gens ; 250 lires c'était le tarif.

Ensuite un cercueil, au moins de sapin et non de noyer ou de hêtre, tout nu, ils ne s'en seraient sûrement pas passé (une fois de plus à cause des gens).

Poêle de velours rouge — de qualité très inférieure — avec poignées et clous dorés : au bas mot, 400 lires.

Ensuite : un bon pourboire à celui qui le laverait et l'habillerait (un sacré service !) ; de l'argent pour la calotte de soie et les pantoufles de drap, de l'argent pour les quatre cierges à faire brûler aux quatre coins du lit ; un pourboire aux croque-morts qui porteraient la bière sur l'épaule jusqu'au corbillard et plus tard du corbillard à la fosse ; de l'argent pour une couronne, au moins une, bon Dieu ! Ensuite, laissons de côté la fanfare municipale : on pouvait s'en *passer. Mais deux douzaines de* cierges pour l'escorte des orphelines du Sou du pauvre qui vivaient de cela, c'est-à-dire des 50 lires qu'on leur donnait pour faire escorte à tous les morts de la ville. Et combien d'autres petites dépenses imprévisibles.

C'est tout cela que Matteo Sinagra aurait fait épargner à sa parenté en allant à l'aide de ses deux jambes se suicider au cimetière, économiquement, devant la grille du caveau de famille. De manière qu'avec très peu de débours, à cet endroit même, après le constat du juge, on aurait pu le fourrer entre quatre planches nues sans même lui donner un coup de brosse et le descendre où reposaient depuis longtemps son père, sa mère, sa première femme et les deux enfants qu'il avait eus d'elle.

Les morts ont l'air de croire que la chose importante, c'est de perdre la vie et que tout s'achève avec elle. Pour eux, sans aucun doute. Mais ils ne pensent pas à ce qu'a d'horriblement encombrant le corps qui reste là un ou deux jours, rigide sur le lit, et aux ennuis et aux dépenses des vivants qui ont beau pleurer autour de lui : il faut s'en débarrasser. En sachant ce que cela coûte dans un cas comme le sien, à savoir de décès en pleine santé, messieurs les morts volontaires pourraient bien faire deux pas jusqu'au cimetière et aller s'y déposer tranquillement d'eux-mêmes.

Voilà : Matteo Sinagra désormais n'avait plus à penser qu'à cela. Sa vie s'était d'un coup comme vidée de toute signification. Il ne se souvenait quasi plus avec quelque précision de ce qu'il y avait fait. Mais oui, à coup sûr, toutes les stupidités, lui aussi, que l'on fait d'habitude. Sans y prendre garde. Avec beaucoup de légèreté et une grande facilité. Oui, parce qu'il avait également eu pas mal de chance jusqu'à trois ans auparavant. Rien pour lui n'avait fait difficulté. Il ne s'était non plus jamais arrêté une seconde à se demander s'il fallait faire ceci ou cela, prendre ce chemin-ci ou ce chemin-là. Il s'était jeté avec une confiance heureuse dans toutes ses entreprises, il s'était engagé sur tous les chemins et était toujours allé de l'avant, surmontant des obstacles qui pour les autres auraient pu être insurmontables.

Jusqu'à il y avait trois ans.

SOUDAIN, on ne sait comment, on ne sait pourquoi, cette espèce de génie qui durant tant d'années l'avait assisté et poussé en avant, sûr et plein d'entrain, s'était éteint, cette confiance heureuse s'était écroulée en même temps que s'écroulaient les entreprises menées jusque-là avec des moyens et des astuces dont tout à coup, et presque avec effroi, il était devenu lui-même incapable de se rendre compte.

Ainsi d'un jour à l'autre tout avait changé et s'était obscurci pour lui, même l'aspect des choses et des hommes. Il s'était trouvé tout à coup à tu et à toi avec un autre lui-même qu'il ne connaissait pas du tout, dans un monde autre qu'il découvrait maintenant autour de lui : dur, obtus, opaque, inerte.

D'abord, il était resté comme en cet état d'étourdissement que le silence provoque chez ceux qui vivent au milieu du fracas des machines lorsqu'elles viennent subitement de s'arrêter. Puis il avait considéré non seulement sa propre ruine, mais aussi celle du père et du frère de sa seconde femme qui lui avaient confié de gros capitaux. Mais le beau-père et le beau-frère, malgré les dommages subis, s'en relèveraient peut-être. Sa propre ruine, au contraire, était totale.

Il s'était enfermé chez lui, écrasé non point tant par le poids du malheur que par la conscience de ce qu'il y avait d'irrémédiable dans le mystérieux dérangement survenu d'une manière si foudroyante dans le mécanisme de sa vie.

Remuer ? A quoi bon ? Pourquoi sortir de chez soi ? Tout acte, le moindre pas, étaient inutiles. Parler aussi était inutile.

Muet, pelotonné dans un coin, *il était* resté à regarder le désespoir et les larmes de sa femme dans tous ses états, comme un dément. Une barbe et des cheveux comme ça.

Jusqu'au moment où son beau-frère, furibond, était venu le chasser dehors à coups de bourrades après l'avoir fait tondre de vive force.

Il y avait quelque chose à faire, 10 maigres lires à gagner par jour en entrant comme garçon de courses au service d'une petite *banque de crédit agricole* qui venait de s'ouvrir. Qu'était-il en train de couver là, sur cette chaise ? Dehors, dehors ! Les dégâts causés jusqu'ici n'étaient-ils pas suffisants ? Il voulait encore vivre avec sa femme et ses deux gosses sur le dos de ses victimes ? Dehors !

Dehors, bon, m'y voici. Il était sorti de chez lui depuis quelques jours. Il s'était fait garçon de course pour le compte de cette petite banque de crédit agricole. Un chapeau pelé, un habit déteint, des souliers éculés, un air nigaud qui consolait.

Personne ne le reconnaissait plus.

« *Celui-là, Matteo Sinagra ?* »

A dire vrai, il ne se reconnaissait même pas lui-même. Et finalement, ce matin-là...

C'était un ami, un cher ami du bon vieux temps qui lui avait éclairci la situation.

Qu'était-il encore, lui ? Personne. Non seulement parce qu'il avait perdu tout son bien ; non seulement parce qu'il était réduit à ce misérable et avilissant état de garçon de course en habit déteint, chapeau pelé, souliers éculés. Non, non. Il n'était vraiment plus rien, personne, parce qu'il n'avait plus rien en lui hors l'apparence (pourtant tellement changée, méconnaissable !) de ce Matteo Sinagra qu'il avait été jusqu'à trois ans auparavant. Dans ce garçon de course qui venait de sortir de chez lui il ne se sentait pas exister et les autres ne le reconnaissaient pas. Par conséquent ? Qui donc était-il, lui ? Un autre qui ne vivait pas encore : qui avait besoin d'apprendre, si cela se trouvait, à vivre une vie nouvelle, mesquine, affligeante, à 10 maigres lires par jour. Cela en valait-il la peine ? Matteo Sinagra, le vrai Matteo Sinagra était mort, totalement mort trois ans plus tôt.

Voilà ce que lui avaient dit avec la cruauté la plus ingénue les yeux de cet ami rencontré par hasard ce matin-là.

Revenu au pays après environ six ans d'absence, cet ami ignorait tout de son malheur. En passant dans la rue, il ne l'avait pas reconnu.

« *Matteo ! Ça alors ! Toi, Matteo Sinagra ?*

— *A ce qu'on dit...*

— *Ça alors !* »

Et les yeux, ces yeux-là, étaient restés à le regarder avec une telle expression de stupeur et en même temps de pitié mêlée de répugnance que soudain il s'était vu mort dans ce regard, totalement mort sans même plus la moindre miette en lui-même de cette vie que Matteo Sinagra possédait.

Alors à peine cet ami, incapable de trouver un mot, un regard, un sourire à adresser à ce fantôme, lui avait-il tourné le dos qu'il avait éprouvé l'étrange impression que soudain toutes les choses à proprement parler s'étaient vidées de leur sens, toute la vie s'était réduite à un vide.

Mais seulement à présent ?

Pardieu non... Depuis trois ans... Trois ans déjà qu'il était mort, bien trois ans... Et il était encore debout ? Il marchait, il respirait, il regardait ? Comment cela ? S'il n'était plus rien, plus personne ? Avec cet habit sur le dos, vieux de trois ans... Ces chaussures vieilles *de trois* ans encore aux pieds...

Allez hop : il ne mourait pas de honte ? Un mort encore debout ? Hop, couché là, au cimetière !

Une fois la route débarrassée de ce mort encombrant, c'était à la parenté de penser à la veuve et aux deux petits orphelins.

Matteo Sinagra avait tâté son revolver dans la poche de son gilet, fidèle compagnon depuis *tant d'années. Et tout simple*ment le voici sur le chemin qui conduit au cimetière.

C'EST une chose vraiment divertissante, une jouissance exceptionnelle. Un mort qui s'en va de lui-même, à l'aide de ses pieds, tout doux, tout doux, avec tout le confort, vers son destin. Qu'il soit un mort, Matteo Sinagra le sait parfaitement : même un mort vieux, un mort de trois ans qui a eu tout le temps de se vider de tout regret à l'égard de la vie perdue.

A présent, il est tout léger : une vraie plume ! Il s'est retrouvé lui-même, il a revêtu sa vraie qualité d'ombre de lui-même. Libre de tout obstacle, exempt de toute affliction, délivré de tout poids, il va prendre confortablement son repos.

Et voilà : ce chemin qui conduit au cimetière, à le parcourir ainsi, en tant que mort, pour la dernière fois, sans idée de retour, se présente à lui sous un jour tout nouveau qui le remplit d'un sentiment de libération, d'une joie qui est vraiment déjà hors de la vie, au-delà de la vie.

Les morts le parcourent sur quatre roues, enfermés et soudés *dans un double* cercueil de zinc et de noyer. Lui, il marche, il respire, il peut tourner la tête par-ci et par-là pour continuer à regarder.

Et il regarde avec des yeux neufs ces choses qui ne sont plus pour lui, qui pour lui n'ont plus aucun sens.

Les arbres... oh, regardez donc ! C'était comme ça, les arbres ? C'étaient ceux-là ? Et là-bas, ces montagnes... Pourquoi ? Ces montagnes d'azur avec ce nuage *blanc au-dessus... Les nuages*, quelle chose étrange ! Et là, au fond, la mer... C'était ainsi ? Ça, c'est la mer ?

Et l'air qui lui entre dans les poumons a une saveur nouvelle, lui met la suavité d'une fraîcheur sur les lèvres, dans les narines... L'air, ah, l'air... quel délice ! Il le respire, ah, il le boit maintenant comme il ne l'a jamais bu de l'autre côté, dans la vie, comme personne qui serait dans la vie ne peut le boire ! C'est de l'air en tant qu'air : je ne respire pas pour vivre. Toutes ces délices infinies, enveloppantes, ce ne sont certes pas les autres morts qui les ressentent, parcourant ce chemin sur quatre roues, raides, étirés, plongés dans le noir d'un cercueil. Et pas plus les vivants, ces vivants qui ignorent ce que veut dire jouir *après*, comme ça, une fois et pour toujours : éternité vivante, présente, frémissante.

Le chemin est encore long. Mais il pourrait déjà s'arrêter ici, il est dans l'éternité. Il y marche, y respire en proie à une ivresse divine ignorée des vivants.

« *Tu me veux ? Prends-moi avec toi...* »

Un caillou. Un caillou du chemin. Et pourquoi non ?

Matteo Sinagra se penche, le ramasse, le soupèse de la main. Un caillou... C'est ainsi qu'ils étaient, les cailloux. C'étaient ceux-là ? Oui, le voilà : un petit éclat de roche, un morceau de terre vivante, un éclat d'univers... Il est là, dans la poche. Il ira avec lui.

Et cette petite fleur ?

Mais oui, elle aussi : ici, à la boutonnière de ce mort qui s'en va de lui-même, ainsi autre, serein et heureux, à l'aide de ses pieds, vers sa fosse comme à une fête, une petite fleur à la boutonnière.

VOICI l'entrée du cimetière. Encore une vingtaine de pas et le mort sera chez lui. Point de larmes. Il arrive de lui-même, le pas agile, une petite fleur à la boutonnière. Joli décor que ces cyprès en sentinelle à la grille. Oh, c'est une modeste demeure, au sommet d'une colline parmi les oliviers ! A peu près une centaine de caveaux de famille, sans aucune prétention artistique : de petites chapelles avec un autel, une humble grille et quelques fleurs autour.

Ce cimetière est vraiment pour les morts un séjour enviable. Loin de l'agglomération. Les vivants n'y viennent que rarement.

Matteo Sinagra entre et salue le vieux gardien, qui est assis devant la porte de sa maisonnette, à droite de l'entrée, avec son châle de laine bise sur les épaules et le béret galonné sur le nez.

— *Hé, Pignocco !*

Pignocco dort.

Matteo Sinagra s'attarde à contempler le sommeil de cet unique vivant parmi tant de morts et, en qualité de mort, il en éprouve du déplaisir, une certaine irritation.

On a beau dire... Cela fait du bien aux morts de penser qu'un vivant veille sur leur sommeil et s'occupe de tout sur la terre qui les recouvre. Sommeil dessus, sommeil dessous : c'est trop de sommeil. Il faudrait réveiller Pignocco, lui dire :

« *Me voici. Je suis des tiens. Je suis venu de moi-même, à l'aide de mes pieds, pour faire épargner quelques sous à ma parenté. Mais c'est là tout le soin que tu prends de nous ?* »

Allons donc, quel soin, pauvre Pignocco ! De quel gardien les morts auraient-ils besoin ? Quand il a arrosé une ou deux plates-bandes, quand il a allumé dans ce caveau-ci ou ce caveau-là un lumignon qui n'éclaire personne, quand il a balayé les feuilles mortes des allées, que lui reste-t-il à faire ? Personne ne respire là-dedans. Alors le bourdonnement des mouches et le lent bruissement des oliviers sans mémoire sur la colline l'incitent à dormir. Lui aussi est dans l'attente de la mort, pauvre Pignocco. Et, en proie à cette attente, regardez, il dort provisoirement sur tant de morts qui dorment pour toujours dessous.

Il se réveillera peut-être tout à l'heure au coup de feu bref du revolver. Mais peut-être même pas. Le revolver est si petit, et il dort si profondément... Plus tard, vers le soir, alors qu'avant de fermer la grille il accomplira un dernier tour d'inspection, il trouvera une noire source d'embarras dans cette allée-là, au fond.

— *Oh, qu'est-ce que c'est que ça ?*

Rien, Pignocco. Quelqu'un qui doit aller là-dessous. Il appelle, il appelle pour qu'on lui prépare son lit en bas, tant bien que mal, sans trop faire de chichis. Pour éviter des dépenses à sa parenté, il est venu de lui-même, et aussi pour le plaisir de se voir ainsi auparavant, mort parmi les morts, chez lui, arrivé à destination en excellente santé, les yeux ouverts, parfaitement conscient. Laisse-lui dans la poche ce caillou qui lui aussi en a eu assez d'être au soleil sur la route. Et laisse-lui également sa petite fleur à la boutonnière qui est sa coquetterie de mort pour le moment. Il l'a cueillie et se l'est offerte de lui-même à la place de toutes les couronnes que parents et amis ne lui offriront pas. Il est encore sur la terre, mais c'est exactement comme s'il était monté d'en bas, au bout de trois ans, attiré par la curiosité de voir quel effet font sur la colline ces caveaux de famille, ces plates-bandes, ces allées avec leur gravier, ces croix noires et ces couronnes de fer-blanc dans la section des pauvres.

Un très bel effet, vraiment.

Et tout doucement, sur la pointe des pieds, Matteo Sinagra se glisse à l'intérieur sans réveiller Pignocco.

Il est encore trop tôt pour aller dormir. Il errera dans les allées jusqu'au soir, fureteur (en tant que mort, bien sûr). Il attendra que la lune se lève, et bonsoir, bonne nuit. ■

Luigi Pirandello est l'auteur de très nombreuses nouvelles (deux cent trente-cinq connues) qui sont longtemps restées ignorées en France. Trois recueils sont parus chez Gallimard sous le titre *Nouvelles pour une année*. Ce texte figurera dans le quatrième tome.